Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12595 – 6 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — DIMANCHE 28-LUNDI 29 JUILLET 1985

L'ONU ET PRETORIA

Des sanctions à la carte

Le Conseil de sécurité des Nations unies a adopté, vendredi 26 juillet, un projet de résolution – légèrement modifié – présenté par la France, condamnant l'attitude du gouvernement sud-africain, l'instauration de l'état d'urgence dans trente-six districts du pays, et appelant les Etats membres de l'ONU à prendre des sanctions économiques volontaires contre le régime de Pretoria. Ce texte a été adopté par treize voix et deux abstentions, celles des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

Le Conseil de sécurité avait auparavant repoussé un projet d'amendement présenté par le Burkina au nom des pays non alignés, pour introduire dans la résolution des menaces de sanctions obligatoires. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont fait usage de leur droit de veto sur cet amendement, et la France s'est abstenue.

La résolution finalement adoptée qui, selon le représentant de la France aux Nations unies, M. Claude de Kemoularia, *« constitue le plus grave avertissement lancé à l'Afrique du Sud depuis longtemps par le Conseil de sécurité pour sa politique de discrimination raciale et de violations des droits de l'homme »*, condamne énergiquement l'apartheid, ainsi que la proclamation de l'état d'urgence dont elle demande la levée immédiate. Elle réclame aussi la libération de tous les détenus en Afrique du Sud.

S'agissant des sanctions volontaires – il appartient maintenant à chaque Etat de décider ou non de suivre ce texte d'« incitation », – la résolution préconise six mesures dont la plus importante est la suspension de tout nouvel investissement. Par rapport à la version originale présentée par la France, une nouvelle sanction a été ajoutée concernant les *« restrictions dans le domaine des sports et des relations culturelles »*. En outre, le texte condamne *« les meurtres qui ont été commis »* en Afrique du Sud, et *« réaffirme que seule l'éradication totale de l'apartheid et l'instauration en Afrique du Sud d'une société libre, unie et démocratique, sur la base du suffrage universel peuvent conduire à une solution »*.

Au-delà de l'initiative française, les débats au Conseil de sécurité ont fait apparaître des positions très tranchées concernant les relations de chaque Etat avec le régime sud-africain et l'attitude de la France a été implicitement critiquée par plusieurs pays. Même si le fait d'avoir obtenu des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne qu'ils ne fassent pas usage de leur droit de veto constitue une victoire diplomatique pour la France – dont le projet a été modifié mais pas édulcoré, – Washington et Londres ont réaffirmé leur opposition à des sanctions qui ne peuvent, selon eux, qu'aggraver la situation matérielle de la majorité noire sud-africaine.

Cependant, pour la première fois de façon publique, la Maison Blanche a exigé du gouvernement sud-africain qu'il lève l'état d'urgence, et ce *« de façon expéditive »*, a précisé le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes. *« La violence et le bain de sang n'ont pas été interrompus et il est clair que* [l'état d'urgence] *n'apporte pas les résultats que nous souhaitons »*, a-t-il ajouté, indiquant en outre *« la réelle cause de la violence est l'apartheid et une paix durable ne pourra s'instaurer que lorsque l'apartheid sera démantelé »*.

(Lire la suite et nos informations page 3.)



La colère de Pierre Mauroy

Pour défendre les sidérurgistes du Nord l'ancien premier ministre s'est opposé à M. Fabius

Malgré l'*« engagement solennel »* pris vendredi 26 juillet à Paris, par M. Laurent Fabius, devant les élus socialistes du Nord, que la fermeture de l'usine de Trith-Saint-Léger *« n'interviendra pas tant que les sept cent soixante-dix emplois industriels n'auront pas été effectivement remplacés »*, les sidérurgistes de la région de Valenciennes, qui refusent cette fermeture, continuent de manifester spectaculairement leur colère, avec l'appui des communistes et de la CGT, sur la voie publique.

Une gifle ! Pis une baffe ! Pierre Mauroy avait failli en attraper un coup de sang. Lui faire ça à lui ! Oser défaire ce qu'il avait eu tant de mal à préserver quand il était à la tête du gouvernement ! Et venir le défier ainsi, chez lui, en s'attaquant aux sidérurgistes du Valenciennois, ses amis, ses frères en politique ! Oui, cette annonce de la fermeture de l'usine Unimétal de Trith-Saint-Léger, suite au protocole d'accord conclu par le groupe nationalisé Sacilor et le groupe luxembourgeois Arbed et annoncé dès le début du mois de juillet (*le Monde* du 6 juillet), l'ancien premier ministre l'avait ressentie comme une agression personnelle.

Fermer ce train de laminage de poutrelles ce serait, en effet, braver les décisions prises par le conseil des ministres du 29 mars 1984.

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 8.)



Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

La mer

Champ de bataille, source de richesses

Joëlle Kauffmann parle de ses démarches pour obtenir la libération de son mari

DERNIÈRE MINUTE

Coup d'Etat en Ouganda

Un coup d'Etat est intervenu, samedi matin 27 juillet, en* Ouganda, où un officier a annoncé à Radio-Kampala que l'armée avait renversé le régime du président Milton Obote. Cet officier, le lieutenant-colonel Walter Lacerou, précisant qu'il s'exprimait au nom du commandant rebelle Okello, a notamment déclaré : *« Je vous annonce la fin totale du règne tribal d'Obote. C'est un coup d'Etat sans effusion de sang. »

La veille, la radio ougandaise avait reconnu l'existence d'une rébellion d'une partie de l'armée dans le nord du territoire, en pays Acholi. Des combats y opposaient depuis plusieurs jours les partisans du commandant en chef Tito Okello à ceux du chef d'état-major de l'armée ougandaise.

Israël face au « terrorisme ordinaire »

Le meurtre d'un couple d'instituteurs juifs provoque une vague de violences anti-arabes

De notre correspondant

Jérusalem. – Israël fait le douloureux apprentissage du « terrorisme ordinaire ». Après avoir connu – outre cinq guerres – toutes les formes de la violence depuis l'attentat à la bombe jusqu'aux attaques à la voiture-suicide, en passant par la prise d'otages, l'homme de la rue s'aperçoit subitement qu'il va lui falloir s'accoutumer à un nouveau péril ; l'assassinat politique. La découverte, vendredi 26 juillet, au fond d'une grotte de Galilée, des cadavres d'un couple d'instituteurs juifs d'Afoula disparu cinq jours plus tôt, a largement contribué à accélérer, à la faveur de l'émotion, cette prise de conscience collective.

Dès l'annonce du tragique épilogue, Afoula et sa région ont été le théâtre de scènes de violence anti-arabe. Dans une atmosphère survoltée, des groupes d'Israéliens ont donné libre cours à leur colère, chassant les passants arabes à coups de pierres, en molestant d'autres ou lapidant les véhicules immatriculés en Cisjordanie au cri de *« Mort aux terroristes »*. Au total, dix-sept Arabes ont été blessés. La police a été contrainte de disperser les manifestants avant d'interpeller une trentaine de personnes. Des forces de l'ordre sont arrivées en renfort à Afoula, tandis que le maire de la ville lançait un appel au calme.

Ni la population locale ni les autorités ne doutent que les deux enseignants – Yosef Eliahu, trente-cinq ans, et Léa Almakais, dix-neuf ans – ont été victimes d'un crime terroriste commis par un ou plusieurs Arabes. Mais samedi matin, la police n'avait encore appréhendé aucun suspect. Le couple a été tué par balles dans les heures ayant suivi l'enlèvement. On a retrouvé, après de longues recherches, les deux corps attachés par les mains sous un amas de pierre dans une caverne située en Israël, mais à quelques kilomètres au nord-est de Jenine, l'une des villes de Cisjordanie dont les habitants se rendent chaque jour travailler à Afoula.

Des communistes à l'extrême droite, la réprobation est bien sûr générale. Ce double crime a suscité de multiples déclarations affligées ou vengeresses et quelques mises en garde. L'opposition de gauche, tout en prônant un châtiment sévère pour les assassins s'ils sont découverts, redoute que ce nouveau drame n'attire la haine anti-arabe et alerte le public contre la tentation de représailles collectives.

Mais les circonstances du drame rappellent trop plusieurs meurtres similaires commis ces derniers mois (*le Monde* du 26 juillet) par des Palestiniens de Cisjordanie pour ne pas exacerber le racisme dont se nourrit par exemple depuis un an le mouvement extrémiste Kach du député et rabbin Meir Kahane. La tragédie d'Afoula, après quelques autres, jette une lumière crue sur ce terrorisme « antipersonnel » – comme on le dirait d'une mine ou d'une grenade – qui, un jour ou l'autre, peut atteindre tout Israélien au coin de la rue.

Car c'est d'abord de cela qu'il s'agit ; l'émergence d'un terrorisme « au quotidien » d'autant plus sournois et difficile à combattre qu'il est banal. Au point que les cyniques s'étonneront qu'il n'ait pas frappé plus tôt. Douze Israéliens sont morts en moins d'un an au terme d'un tragique scénario devenu presque routinier : l'enlèvement dans un endroit isolé souvent proche d'un centre de peuplement arabe, suivi d'un meurtre froid et méthodique par balles ou étranglement. Ce peut être aussi une attaque au couteau : la semaine dernière, à Jérusalem, un étudiant palestinien blessa au visage cinq écoliers qui attendaient l'autobus.

Les auteurs d'enlèvements opèrent au moindre risque. Mais l'écho de leurs crimes en Israël est énorme. Ils cherchent ainsi à faire peur, à semer l'insécurité, à susciter la panique parmi la population. Ils créent un état propice à toutes les rumeurs. On l'a vu vendredi quand les habitants d'Afoula ont cru pendant de longues heures que le couple d'enseignants avait subi avant de mourir des sévices sexuels. La police a dû publier un démenti catégorique.

Qui inspire et organise ce nouveau cycle de violence ? La réponse n'est pas très claire. M. Rabin, ministre de la défense, y voit le signe d'*« actions télécommandées de l'extérieur »*, notamment par les dirigeants de l'OLP basés à Amman, mais mis en œuvre *« à l'intérieur par des petits groupes, voire par des terroristes isolés »*. M. Rabin assure avoir mis en garde la Jordanie, mais il ne la tient pas pour directement responsable. L'initiative des attaques, selon lui, est souvent locale. Ainsi, la plupart des bombes artisanales désamorcées récemment étaient fabriquées avec des armes, des grenades volées à l'armée israélienne.

Comment combattre ce « terrorisme ordinaire » ? La prévention : les autorités dissuadent ainsi les jeunes et les soldats de pratiquer l'auto-stop, surtout la nuit. Mais peut-on rompre rapidement avec une véritable habitude nationale ? La répression : le renforcement des mesures de sécurité sera soumis lundi au conseil des ministres. M. Rabin souhaite renouer de manière sélective avec la pratique des expulsions abandonnée en 1979. Dans les années 70, sous le règne de son prédécesseur, M. Dayan, plus de huit cents Palestiniens furent déportés. Relancer une telle politique exige en tout cas de changer la loi en vigueur.

La peine de mort ? Le maire d'Afoula l'a réclamée vendredi, soutenu par le chef du Likoud, M. Shamir, qui souhaite la réserver aux auteurs de *« crimes particulièrement odieux »*. Mais la majorité des ministres s'y opposent et les services de sécurité doutent de son effet dissuasif. De cette nouvelle flambée de terrorisme, l'éditorialiste de *Haaretz* tirait vendredi une amère leçon : *« Ceux qui, en lançant la guerre du Liban, prétendaient éloigner l'OLP nous ont apporté les chiites ; ceux qui désiraient extirper le terrorisme de Beyrouth l'ont amené là où il le fallait le moins, au cœur d'Israël. »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

Christophe Profit le « sprinter » des cimes

4000 mètres de dénivelé dans trois grandes faces nord des Alpes – le Cervin, l'Eiger et les Grandes Jorasses – en vingt-cinq heures : *« Christophe Profit, c'est le plus fort. »* Tel est l'hommage d'un célèbre guide, René Desmaison, qui était resté quatre jours bloqué au pilier du Freney, dans le Mont-Blanc, en 1961, année de la naissance de Profit. Celui-ci s'affirme comme le chef de file d'une nouvelle génération de grimpeurs qui, en alliant les progrès techniques à un entraînement rigoureux, abordent les plus grandes difficultés alpines et himalayennes au sprint.

(Lire page 16 l'article de CLAUDE FRANCILLON.)

Le difficile dialogue des cités francophones

Réunis à Kinshasa, les édiles ont constaté le fossé entre le Nord et le Sud

L'Association internationale des maires francophones (AIMF) a tenu sa cinquième assemblée générale à Kinshasa (Zaïre), les 18 et 19 juillet, sous la présidence de son fondateur, M. Jacques Chirac. *Le maire de Paris* a créé ce mouvement en 1979 pour *« développer la coopération »* entre les municipalités parlant français.

Il compte aujourd'hui quarante-deux maires et responsables de métropoles de vingt-six pays différents. Les travaux de l'assemblée ont porté cette année sur les finances, le logement, la gestion informatique et les rapports entre la ville et l'Etat.

M. Jacques Chirac a profité de ce voyage en Afrique pour faire escale à *Libreville* où *il* a rencontré M. Omar Bongo, président de la République du Gabon. A Kinshasa, il a été reçu à *plusieurs reprises par* le maréchal Mobutu, président du Zaïre, et il s'est adressé aux membres de la colonie française.

De notre envoyé spécial

Kinshasa. – Deux jours durant les maires et gouverneurs de grandes villes francophones – ils étaient vingt-six, dont M. Jean Drapeau, maire de Montréal – ont parlé de leurs problèmes municipaux. D'un côté, il y avait Paris, Genève, Montréal, Luxembourg, vieilles cités prospères et bien administrées. De l'autre, plus d'une vingtaine d'agglomérations du tiers-monde quasiment sans ressources, sous-administrées, sous-équipées et envahies par un exode rural torrentiel. Que ce soit à Kinshasa, première ville francophone du globe en raison de ses trois millions d'habitants, ou à Port-Villa, capitale du minuscule Vanuatu, dans les îles du Pacifique, les édiles ont le même problème : comment sortir du sous-développement municipal ?

L'idée est de nouer à ce niveau le dialogue Nord-Sud, les cités méridionales obtenant de leurs grandes sœurs du Nord les recettes du mieux-vivre quotidien.

A l'assemblée générale de l'AIMF, comme dans les commissions, on a beaucoup parlé d'échanges techniques, d'information mutuelle, de formation de cadres noirs dans les municipalités blanches.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 8.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 28 juillet. – *Pérou :* intronisation du président Alan Garcia.

Lundi 29 juillet. – *Maputo :* grande commission franco-mozambicaine.

Mercredi 31 juillet. – *Helsinki :* début de la célébration du dixième anniversaire des accords.

Jeudi 1er août. – *Luxembourg :* réunion des ministres de l'industrie de la CEE sur la situation de la sidérurgie.

SPORTS

Mardi 30 juillet. – *Automobilisme :* Rallye d'Argentine (jusqu'au 3 août) ; *Football :* quatrième journée du championnat de France de première division.

Mercredi 31 juillet. – *Sports équestres :* championnat d'Europe de sauts d'obstacles à Dinard (jusqu'au 4 août).

Vendredi 2 août. – *Tennis :* Coupe Davis (jusqu'au 4 août) ; *Athlétisme :* Grand Prix de Londres.

Dimanche 4 août. – *Automobilisme :* Grand Prix de RFA de formule 1 au Nürburgring.

IL Y A QUARANTE ANS

Le procès de « Pétain Philippe, maréchal de France... »

Il fait très chaud le 23 juillet 1945 à 13 heures dans la salle de la première chambre de la cour d'appel de Paris. La canicule, certes, mais aussi l'entassement. Le tribunal, ses trois magistrats et ses vingt-quatre jurés, d'innombrables *journalistes*, des photographes, se serrent dans le prétoire où des privilégiés ont pris place derrière la cour. Le barreau est confiné entre l'entrée de la salle et les bancs des témoins. Les galeries du public ont été garnies la veille de gradins de bois.

Devant le banc de la défense, un fauteuil vide. La Haute Cour de justice présidée par M. Mongibeaux, premier président de la Cour de cassation, va juger Philippe Pétain, maréchal de France, ancien chef de « l'Etat français ».

La guerre à l'ouest est terminée depuis deux mois et demi. Avant même qu'elle se fût achevée, le maréchal est rentré de son propre chef d'Allemagne où il se considérait comme prisonnier au château de Siegmaringen. Apprenant que le gouvernement provisoire avait décidé de le faire passer en jugement, il avait écrit à Hitler le 5 avril : *« C'est en France seulement que je peux répondre de mes actes. »* Le 20, devant l'avance alliée, les Allemands, après une course erratique sous les bombardements, l'avaient conduit à Bregenz, à la frontière suisse. Il l'avait franchie le 24 avril, jour de son quatre-vingt-neuvième anniversaire.

Un prisonnier encombrant

Les Suisses l'avaient accueilli avec des fleurs et du chocolat. Le 26, à Vallorbe, le général Kœnig, envoyé par de Gaulle, le mettait en état d'arrestation ainsi que Mme Pétain et les membres de leur suite. Un train fortement protégé les avait amenés près de Paris où ils avaient été incarcérés au fort de Montrouge.

Cette arrivée n'avait pas suscité une excessive satisfaction rue Saint-Dominique, où siégeait le général de Gaulle. Pétain était encombrant. Son âge excitait la *sympathie* à l'étranger. La presse se déchaînait contre « Pétain-Bazaine » et la plupart des journaux, issus de la Résistance, réclamaient à grands cris la mort du « traître ». Le pouvoir s'interrogeait. Il était encore fragile, et le maréchal avait compté bien des partisans. Sa présence n'allait-elle pas provoquer un mouvement en sa faveur, un réveil des vychistes écrasés ?

Il faut faire vite. Commence alors, sous la présidence de M. Bouchardon, qui avait instruit les grands procès de trahison de la première guerre mondiale, une instruction accélérée. En quelques semaines, les magistrats s'efforcèrent de consulter des masses de documents, classés ou non. Bien des témoins sont à peine rentrés des camps de prisonniers, du travail forcé ou des camps de concentration. D'anciens responsables de Vichy ou de la collaboration sont en fuite.

Les interrogatoires d'un inculpé affaibli par l'âge, affligé d'une surdité intermittente mais réelle et dont les trous de mémoire, les moments de confusion mentale, sont nombreux sont décevants.

Philippe Pétain a choisi pour avocat un spécialiste des affaires civiles, le bâtonnier Payen, qui s'est fait assister par Me Jacques Isorni, lequel vient de défendre l'écrivain Robert Brasillach, et par Me Jean Lemaire. Ils ont récusé le plus possible de parlementaires communistes. Pas de femmes : Mme Lucie Aubrac a été jugée trop passionnée.

L'homme de marbre

Et voici Pétain qui s'avance dans une salle où, écrit Joseph Kessel, *« on distingue mal les avocats des témoins, les témoins des policiers, les policiers du public, le public des journalistes, les journalistes des jurés... »*. Il est là, avec son teint de marbre, ses yeux bleus. En uniforme, bien entendu, avec ses sept étoiles sur les manches, sa médaille militaire, son képi à trois rangs de feuilles de chêne, ses gants blancs.

C'est le même Pétain qui, en août précédent, régnait encore sans gouverner, lentement abandonné par un Vichy expirant. Le même qu'à l'automne 1940 et jusqu'après 1942 les foules vénéraient, le héros, le saint, le père dont le portrait était dans toutes les vitrines et sur tous les timbres : celui que les enfants chantaient dans les écoles. L'homme le plus adulé de France, que les Parisiens, le 26 avril 1944, étaient venus en foule acclamer sur la place de l'Hôtel de Ville parce qu'il était pour eux, tant bien que mal, une fenêtre ouverte dans la nuit.

Aimé comme un symbole, haï comme un symbole. Le symbole de la défaite acceptée, d'une collaboration qu'il a lui-même entamée, de la législation antijuive qu'il a promulguée sans même y être poussé par les nazis, d'une répression sanglante accomplie sous son nom.



ROUIL.

Il est là, impavide, lisse et droit, surprenant de tant ressembler à ses portraits. Il ne joue pas sa tête. Elle est jouée. Le sait-il ?

« Il est gâteux »

A Montrouge, pendant l'instruction, la bataille a commencé entre ses avocats. Me Payen veut plaider les services rendus en 1914-1918 et l'affaiblissement des facultés mentales. *« Il est gâteux »*, dit-il sans ambages. Me Isorni s'est pris d'une affection filiale pour ce client hors série. Pour lui, pas de question : Pétain doit assumer pleinement son règne à Vichy. Il a été le rempart des Français face à Hitler et doit le proclamer hautement. Le jeune avocat – il a trente-quatre ans – remonte pièce à pièce le vieillard au bord de l'écroulement. Il le redresse, lui donne une voix, une plume.

« Accusé, veuillez vous lever. Quels sont vos nom, prénom, âge et qualité ?

– Pétain, Philippe, maréchal de France... »

La pièce est commencée. Comme il était prévisible, le bâtonnier Payen dépose des conclusions d'incompétence. Elles sont vite rejetées. Pétain lit alors d'une voix claire une déclaration rédigée par Jacques Isorni. C'est, dit-il, *« au peuple français qu'il est venu rendre des comptes »*, et non à une Haute Cour qui ne le représente pas. *« Pendant quatre années, par mon action, j'ai maintenu la France !... Je n'ai pensé qu'à l'union et à la réconciliation des Français... Pendant que le général de Gaulle, hors des frontières, poursuivait la lutte, j'ai préparé les voies à la Libération en conservant une France douloureuse, mais vivante. »* Il demande que sa condamnation, s'il est condamné, soit la dernière et que ceux qui l'ont servi soient épargnés. Mais il est innocent, et *« un maréchal de France ne demande grâce à personne »*. Il s'en remet *« au jugement de Dieu et à celui de la postérité »*. Au demeurant, a-t-il dit d'entrée de jeu, *« je ne ferai pas d'autres déclarations. Je ne répondrai à aucune question »*.

Il se tait au milieu d'un silence glacial. Les six députés socialistes, les deux radicaux-socialistes, le député communiste, les trois sénateurs (deux radicaux-socialistes, un Gauche démocratique) et les douze jurés « non parlementaires » issus de la Résistance ne peuvent guère apprécier pareil discours qui gomme tant d'erreurs et, de l'avis de la plupart, tant de crimes.

Le public, dès le début, montre qu'il n'est pas seulement composé de partisans du nouveau pouvoir. Le procureur général Mornet, personnage d'allure diabolique, montrera tout au long du procès un acharnement souvent maladroit. Ce vieillard harcelant un autre vieillard offre un assez déplaisant spectacle. Défend-il les magistrats qui, membres de la Cour compris, ont naguère prêté à l'accusé un serment qui n'a, dit-il, aucune valeur que du fond de la salle les protestations fusent.

« J'invite la cinquième colonne à plus de discrétion », tempête Mornet. Le président Mongibeaux, qui aura d'autres occasions, au cours de vingt audiences, d'imposer silence aux amis de l'accusé comme de calmer la fureur vengeresse de certains jurés, menace de faire évacuer la salle.

Le défilé des témoins commence. En tête, dressé de toute sa petite taille, Paul Reynaud, dernier président du conseil de la IIIe République avant Philippe Pétain. Il prononce un réquisitoire qui est aussi une justification de son attitude dans le débat de juin 1940 sur l'armistice. Sur ce point, de vifs incidents l'opposeront plus tard au général Weygand.

Le ton en tout cas est donné ? Les derniers grands notables de la IIIe république – Edouard Daladier et Edouard Herriot, le président Albert Lebrun – prononcent de longs exposés de style parlementaire. Léon Blum est émouvant dans sa modération frémissante : *« Je ne connais pas le maréchal. Il y a en lui un mystère. »* Puis le procès progresse en zigzag. Témoins de l'accusation, témoins supposés « neutres » et témoins de la défense se succèdent dans un étonnant désordre. Après Marcel Paul, syndicaliste communiste, et le bâtonnier Arrighi, arrêté par la milice, tous deux déportés, vient le général Weygand, qui, après sa défense de l'armistice, accable Pierre Laval. D'autres généraux viennent plaider longuement pour leur ancien chef. Celui-ci, sorti de sa torpeur apparente et de son silence volontaire coupe l'un deux : *« Assez de tactique »*.

Laval, l'ange noir

On s'endormait. Coup de théâtre : l'ange noir de Vichy, l'homme que les principaux témoins de l'accusation et surtout de la défense ont chargé de tous les maux, Pierre Laval, a été livré la veille par Franco à la France et au poteau d'exécution. On l'amène. Le teint plus jaune que jamais, amaigri, dans un costume froissé, il paraît sans ressort. Il se ressaisit vite et fait face aux questions que lui pose notamment M. Pierre Bloch, juré parlementaire socialiste. Il n'accable pas Pétain, mais il note que celui-ci est allé à Montoire jeter avec Hitler les bases de la collaboration, il l'a fait de lui-même : *« Je ne l'ai pas emmené de force. »* Et il se défend : *« Je n'accepte pas qu'on m'impute d'avoir été je ne sais quel mauvais génie pour une politique qui aurait été faite contrairement à l'intérêt de la France. »*

Puis on retombe dans le train-train. Courageusement, le général André Lafargue, résistant et toujours en activité – il sera mis à la retraite – vient défendre le *« Vercingétorix »* de la *« nouvelle Alésia »*. Anciens ministres, hauts-fonctionnaires du Vichy de Pétain, membres de son entourage, les fidèles se succèdent. Deux moutons noirs : Fernand de Brinon, qui fut ambassadeur de Vichy à Paris et tenta de former en Allemagne un gouvernement collaborateur en exil, Joseph Darnand, fondateur et chef de la milice, qui a prêté serment à Pétain, puis à Hitler. Ils lonvoient. La défense n'insiste pas. On se perd à nouveau dans un dossier que personne ne maîtrise. Ce que le président Mongibeaux a appelé *« l'un des plus grand procès de l'histoire »* apparaît bâclé, faute d'une instruction suffisante et d'une stricte discipline des débats.

Le 11 août, M. Mornet prononce un assez bref réquisitoire. Le virulent procureur général reconnaît qu'on ne peut établir que Pétain, dès avant guerre, ait comploté contre la République. Mais, depuis 1940, il a trahi – il a accepté et fait accepter la défaite, il a humilié la France et pris le vainqueur pour modèle, il a voulu déshonorer la France en violant ses engagements envers ses alliés et les a combattus.

Et l'on plaide. Me Payen ouvre le feu par deux longs exposés. Me Lemaire est bref et incisif. Jacques Isorni prononce la plaidoirie de sa vie. Il conclut : *« Magistrats de la Haute Cour... vous tenez dans vos mains le destin de la France. »* Le bâtonnier ne veut pas laisser le dernier mot à son collaborateur. Il prend une troisième fois la parole et conclut par un *« Vive la France ! »*, applaudi par les fidèles du fond de la salle.

L'accusé, à qui, selon le rite, le président donne la parole, lit une déclaration. *« Il a,* dit-il, *voulu rester sur le sol de France pour tenter de protéger et d'atténuer les souffrances* [du peuple français] *»... « Ma vie et ma liberté sont entre vos mains. Mais mon honneur, c'est à la patrie que je le confie... »*

Pas un mot ni d'hommage, ni bien sûr de regret pour les victimes, les combattants, les résistants, les torturés, les déportés, les fusillés...

Le vœu de la Cour

Il est 21 h 5, le 14 août. La Cour se retire pour délibérer. Le palais de justice et la Sainte-Chapelle restent éclairés. Le préfet de police Luizet dirige un service d'ordre fortement armé. L'attente dure jusqu'à 4 heures du matin. Pétain, pâle de fatigue, est ramené des locaux du quai des Orfèvres où il est logé et où il a assisté à la messe. Il regagne son fauteuil. Le président Mongibeaux donne lecture de l'arrêt. Le vieillard n'en saisit que des bribes. Il se tourne vers le bâtonnier Payen : *« Qu'y a-t-il ? Qu'est ce qui se passe ? »* Il renonce à suivre et se renfonce dans son fauteuil.

Il ne réagit pas à l'annonce de sa condamnation à mort, à l'indignité nationale et à la confiscation de ses biens. Il n'entend pas non plus le président ajouter : *« Tenant compte du grand âge de l'accusé, la Haute Cour de justice émet le vœu que la condamnation à mort ne soit pas exécutée. »* De Gaulle n'eut qu'à exaucer le vœu de la Cour.

Pétain, aussitôt transféré au fort du Portalet, entrait dans le long crépuscule qui s'acheva six ans plus tard à l'île d'Yeu.

Son véritable procès dure encore.

JEAN PLANCHAIS.

Le Monde
5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

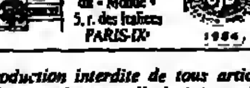
Administrateur : Bernard Wouts.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe



Commission paritaire des journaux et publications, no 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

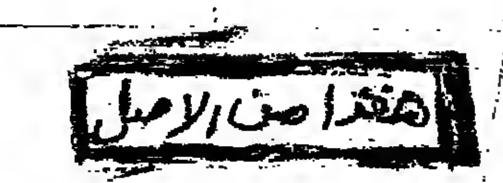
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 160 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 95 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 40 f. ; Norvège, 11 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 120 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 11 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.



Étranger

APRÈS LE DÉBAT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ SUR L'AFRIQUE DU SUD

Les frustrations d'une jeunesse sans espoir

De notre correspondant

Johannesburg. – Ce n'est pas la première fois au cours de son histoire que le régime sud-africain est confronté à la colère des Noirs. Mais chaque fois, que ce soit en 1960 (Sharpeville) ou en 1976 (Soweto), le calme est finalement revenu. Les promesses de réformes, les conclusions des commissions sont tombées aux oubliettes et la vie a repris son cours normal, toujours dominé par les règles d'un système, l'apartheid, dont les apparences s'estompaient, mais dont les structures s'enracinaient. Aujourd'hui, la révolte est différente, car elle dure depuis presque un an. Elle fait partie de la vie quotidienne sud-africaine.

Les émeutes sont sous-tendues par un climat de frustration beaucoup plus profond et un sentiment d'exclusion nettement plus affirmé. Les revendications sont précises, clairement affichées. Elles sont exacerbées par une situation économique qui a fait davantage ressentir à la communauté noire le poids des injustices, car celle-ci est la première frappée par la récession et le chômage. Elle n'a plus l'espérance d'accéder un tant soit peu à la société de consommation, qui, par ailleurs, annihile les ressorts de la lutte de libération. C'est pourquoi Soweto, à part quelques accès, timides, de fureur, est, dans l'ensemble, restée sage.

La cité noire satellite de Johannesburg est d'ailleurs devenue pour le gouvernement sud-africain la vitrine des *townships*. La situation matérielle de ses habitants et les conditions de vie se sont améliorées depuis 1976. Soweto a profité des richesses de Johannesburg, et la classe moyenne qui a émergé dans la ville noire pense qu'elle a beaucoup plus à perdre qu'à gagner dans la contestation d'un système qui lui a laissé quelques miettes. Le vent de la contestation s'est donc levé ailleurs, à la périphérie des zones industrielles touchées par la crise économique, dans ces *townships* gonflées par l'afflux des sans-travail, où la vie est difficile, précaire et sans espoir. Il a très vite gagné du terrain pour s'étendre à la majeure partie du pays. Une fronde alimentée par la perte des illusions sur les possibilités de réformes.

Un déclic

On ne le dira jamais assez : la reconnaissance de droits politiques aux métis et aux Indiens a contribué à la prise de conscience, par les Noirs, de leur infériorité civique. Une sorte de déclic qui a été relayé par le refus de la jeunesse de se soumettre. Celle-ci a joué un rôle moteur dans la persistance des troubles, en boycottant les écoles, en contestant un système d'éducation engorgé, au rabais et inadapté à ces aspirations. Les effluves de la liberté et les courants porteurs d'indépendance l'ont finalement touchée. Les jeunes n'admettent plus les contraintes de l'apartheid : ils n'ont rien à perdre. La société sud-africaine ne leur offre pratiquement aucun espoir de débouchés. Ils déambulent dans les rues des cités, traînant leur ennui et leur dégoût. Ils passent le temps en jouant au chat et à la souris avec les forces de l'ordre ; ils intègrent les bandes de *tsotsis* (voyous) pour se procurer un peu d'argent.

Les jeunes forment maintenant ceux que le pouvoir appelle les *hooligans*, les « *bandits* », les « *criminels* », qui s'attaquent aux forces de l'ordre, aux conseillers municipaux et aux policiers noirs.

Ces deux dernières catégories sont devenues les boucs-émissaires, et les exutoires faciles du mécontentement. Les premiers parce qu'ils sont accusés de corruption, de collaborer avec le pouvoir blanc et d'être les instruments de l'exploitation de leurs frères de couleur. Car ce sont eux qui procèdent au relèvement des tarifs de loyers, d'électricité et d'eau que les résidents estiment trop élevés. Deux cent quarante membres des conseils municipaux, dont vingt-sept maires, ont démissionné. Seulement cinq des trente-huit « *autorités locales* », comme on les appelle en Afrique du Sud, sont restées en place.

La vengeance contre les policiers noirs est venue un peu plus tard, lorsque la colère a grandi face à la répression sauvage pour laquelle les policiers – noirs – ont été largement utilisés par le pouvoir. On les a d'ailleurs souvent accusés d'être les plus brutaux dans les tâches de maintien de l'ordre. Depuis le début des violences, les maisons de trois cent soixante de ceux que l'on considère un peu comme des barkis ont été détruites. Beaucoup ont dû quitter leur *township* et vivent sous des tentes ou dans des locaux administratifs des zones blanches, protégés par leurs collègues.

Une énorme pression sociale

Tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, sont soupçonnés de collaborer avec le pouvoir, assimilé à une puissance occupante, sont victimes de la fureur des résidents. Que ce soit cette femme lynchée et immolée par le feu, car accusée d'être une informatrice, ou cette autre, qui a subi le même sort parce qu'elle ne respectait pas le boycottage des magasins tenus par les Blancs, les résidents des ghettos noirs forment une entité où les agissements de chacun sont connus, et la pression sociale est énorme. Ceux qui ne se plient pas à la règle commune, par exemple en refusant d'aller aux enterrements ou d'observer les boycottages, sont victimes de mesures d'intimidation ou de représailles. Les forces de l'ordre ont beau distribuer des tracts, comme au début de l'état d'urgence, pour fustiger « *les bandits qui causent le désordre* » et inciter la population à rentrer dans le droit chemin, c'est peine perdue, d'autant que ces appels aux « *honnêtes citoyens* » sont pour le moins maladroits.

Les jeunes, tout particulièrement, ne reconnaissent plus aucune forme d'autorité. Pour eux, la loi est synonyme d'apartheid. Un système qui, petit à petit, tente de s'adapter aux exigences du monde moderne mais qui reste à leurs yeux moyenâgeux pour ne pas dire primitif. « *Quand vous songez*, raconte l'un d'eux, *qu'il y a encore quelques mois les mariages et les relations amoureuses inter-raciales étaient interdits et qu'il faudra encore des années pour que cela soit véritablement admis, il y a de quoi s'interroger sur les perspectives de changement.* » Ce n'est qu'un exemple parmi d'autres.

Le terrain était donc on ne peut plus propice à la mobilisation, notamment au travers d'organisations regroupées sous la bannière du Front démocratique uni (UDF). Un peu partout, pour protester contre les hausses de loyers, contre le système d'éducation, des comités de résidents – de jeunes – ont fleuri. Ils ont organisé les mécontents, canalisé les doléances. La répression, les arrestations, les disparitions, ont fait se resserrer leurs rangs. Et même si les dirigeants sont appréhendés, les plus actifs neutralisés, les réunions interdites, ces organisations existent toujours, bien que leur voix se soient affaiblies.

Reste donc à savoir si l'état d'urgence viendra à bout de l'agitation et si un jour prochain le calme sera rétabli, comme cela s'est déjà produit lors de précédentes révoltes. Il est difficile de le prévoir mais tout donne à penser que l'embellie n'est pas en vue, même si le pouvoir pense que l'instauration du régime d'exception est le seul moyen de ramener la loi et l'ordre. Il espère y parvenir comme ce fut le cas par le passé. Mais la tâche s'annonce incontestablement plus difficile. Fidèle à son habitude, le régime de Pretoria n'a esquissé aucun geste de conciliation pour tenter de désamorcer la crise. Le chef de l'Etat, M. Pieter Botha, n'a pas réitéré les promesses de réforme faites au début de l'année concernant « *les aspects négatifs et discriminatoires* » réglementant la liberté d'aller et venir, la reconnaissance de droits politiques aux Noirs urbanisés, l'attribution de la citoyenneté sud-africaine aux Noirs du pays.

De même, en ce qui concerne le secteur sensible de l'éducation, aucune négociation sérieuse n'a été entreprise pour tenter de régler les problèmes. Le dialogue, la concertation, tant prônés par les dirigeants du régime sont encore à l'ordre du jour, mais aucune initiative véritable n'est prise en ce sens, pas même avec les leaders noirs modérés.

Le pouvoir paraît paralysé, se refusant à la moindre ouverture qui pourrait peut-être débloquer la situation. Dans ces conditions, on peut se demander si les offres de pourparlers étaient véritablement sincères ou si elles n'étaient que de la poudre aux yeux, comme l'affirment les dirigeants des mouvements anti-apartheid qui estiment que, de toute façon, le seul dialogue possible est celui qui peut avoir lieu avec les authentiques responsables du peuple noir et non pas avec ceux qui seront choisis par les autorités.

Le gouvernement se retranche derrière l'état d'urgence et attend. Les Noirs comptent leurs morts et dénombrent ceux des leurs qui sont en prison. Le blocage est total et la radicalisation des tensions est donc inscrite dans ce constat. Un constat alarmant.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Des sanctions à la carte

(*Suite de la première page.*)

Il apparaît, d'autre part, que l'administration américaine a de plus en plus de mal à faire admettre par son opinion publique sa position, c'est-à-dire la politique dite d'« engagement constructif ». « *Où est la voix de l'Amérique ?* », interrogeait, vendredi, le *Washington Post*. M. Speakes a reconnu que la politique américaine n'était pas comprise « *aux Etats-Unis* et *dans le monde* ». D'où, très certainement, cet indéniable durcissement de la position officielle de la Maison Blanche.

Les Britanniques, désagréablement surpris par l'initiative française, n'ont, en outre, guère apprécié que la France ne fasse pas usage de son droit de veto sur le projet d'amendement présenté par le groupe des non-alignés. Du côté des partisans d'une ligne « dure » (notamment le Mozambique, l'Angola, le Burkina et l'Algérie), un réel mécontentement est apparu. Ils n'ont en effet pas admis que la France prenne l'initiative sur une question avant tout africaine et puisse ainsi revendiquer une victoire qui, de leur point de vue, aurait dû revenir à l'Afrique.

En Afrique du Sud, où la chute du rand s'est encore accentuée vendredi (– 6,5 %), et où le nombre des arrestations approche maintenant le millier, le gouvernement de Pretoria n'avait pas encore réagi, samedi matin 27 juillet, au vote du Conseil de sécurité. M. « Pik » Botha, le ministre des affaires étrangères, a déploré vendredi le rappel par la France de son ambassadeur à Pretoria, estimant qu'une telle décision ne faisait qu'affaiblir l'influence (en Afrique du Sud) du pays qui la prend.

LA RÉSOLUTION

Seule l'éradication de l'apartheid peut conduire à une solution

Voici le projet de résolution révisé, déposé, vendredi 26 juillet par la France devant le Conseil de sécurité sur la situation en Afrique du Sud, et qui a été adopté. Ce texte était aussi parrainé par le Danemark.

« *Le Conseil de sécurité, profondément préoccupé par l'aggravation de la situation en Afrique du Sud et la persistance des souffrances humaines que provoque dans ce pays le système de l'apartheid, qu'il condamne avec force ;*

– Indigné par la répression et condamnant les arrestations arbitraires de centaines de personnes ;

– Considérant que l'instauration de l'état d'urgence dans trente-six districts de la République sud-africaine constitue une grave détérioration de la situation dans ce pays ;

– Considérant comme totalement inacceptable la pratique par le gouvernement sud-africain des détentions sans procès et des déplacements forcés, ainsi que la législation discriminatoire en place ;

– Reconnaissant la légitimité des aspirations de l'ensemble de la population sud-africaine à bénéficier de tous les droits civils et politiques et d'établir une société unie, non raciale et démocratique ;

– Reconnaissant en outre que la cause même de la situation en Afrique du Sud réside dans la politique d'apartheid et les pratiques du gouvernement sud-africain ;

1) Condamne énergiquement le système de l'apartheid ainsi que les politiques et pratiques qui en découlent ;

2) Condamne énergiquement les arrestations massives auxquelles a récemment procédé le gouvernement de Pretoria et les meurtres qui ont été commis ;

3) Demande la levée immédiate de l'état d'urgence dans les trente-six districts où il a été instauré ;

4) Demande au gouvernement sud-africain de libérer immédiatement et sans condition tous les prisonniers et détenus politiques, et en premier lieu M. Nelson Mandela ;

5) Réaffirme que seule l'éradication totale de l'apartheid et l'instauration en Afrique du Sud d'une société libre, unie et démocratique sur la base du suffrage universel peuvent conduire à une solution ;

6) Demande instamment aux Etats membres de l'organisation de prendre des mesures à l'encontre de la République sud-africaine telles que les mesures suivantes :

a) Suspension de tout nouvel investissement en République sud-africaine ;

b) Interdiction de la vente de Kruggerrands et de toutes les autres pièces de monnaie frappées en Afrique du Sud ;

c) Restrictions dans le domaine des sports et des relations culturelles ;

d) Suspension des prêts garantis à l'exportation ;

e) Interdiction de tout nouveau contrat dans le domaine nucléaire ;

f) Interdiction de toute vente de matériel informatique pouvant être utilisé par l'armée et la police sud-africaines. »

A travers le monde

Algérie

• DÉCOUVERTE D'UN NOUVEAU CHARNIER. – Un nouveau charnier contenant quarante-deux cadavres, a été découvert récemment à Hounet, près de Saïda (600 kilomètres au sud d'Alger) a annoncé, jeudi 25 juillet, la télévision algérienne. Les cadavres, parmi lesquels se trouvent ceux d'adolescents et de femmes, avaient été jetés dans un puits. Certains étaient ligotés avec du fil de fer. Selon l'agence algérienne APS, « *la plupart des victimes avaient été égorgées et jetées dans le charnier* » situé dans une ancienne propriété d'un colon nommé Alfred Collet. Selon des témoins cités par la télévision algérienne, l'existence de ce charnier remonte à juin 1957. – (*AFP.*)

Djibouti

• UN SABOTAGE AURAIT ENTRAINÉ LE DÉRAILLEMENT DU TRAIN DJIBOUTI-ADDIS-ABEBA. – Selon l'hebdomadaire djiboutien *la Nation*, un sabotage serait à l'origine du déraillement du train de marchandises de la compagnie de chemin de fer djibouto-éthiopienne survenu le 17 juillet sur le tronçon reliant Djibouti à Addis-Abeba (*le Monde* du 19 juillet). Les rails avaient été déboulonnés entre les villes de Lasharad et Hadagala, à environ 150 kilomètres de Dire-Dawa, précise *la Nation*. (*AFP.*)

RDA

• UN PRISONNIER EN DANGER. – Douze Allemands de l'Est, arrivés récemment en République fédérale après avoir été détenus en RDA, ont lancé un appel urgent aux ministres des affaires étrangères de la CSCE avant leur réunion la semaine prochaine à Helsinki en faveur d'un de leurs camarades, qui reste détenu à la prison de Brandenburg, près de Berlin. Runar Weiss, vingt et un ans, souffre de graves lésions à l'estomac qui mettent ses jours en danger. Il purge depuis mai 1984 une peine de deux ans de prison pour avoir tenté de se rendre à la représentation permanente de la RFA (qui tient lieu d'ambassade) à Berlin-Est. Runar Weiss avait été arrêté une première fois à l'âge de quatorze ans pour avoir tenté de fuir à l'Ouest.

URSS

• « REPENTIR » TÉLÉVISÉ D'UN DISSIDENT JUIF. – Le dissident juif soviétique, Dan Shapiro, condamné pour activités contre l'Etat en juin, s'est repenti vendredi 26 juillet à la télévision soviétique, affirmant qu'il avait été la victime de sionistes étrangers. M. Shapiro, vingt-quatre ans, a cité trois diplomates occidentaux et trois journalistes qui, selon lui, recherchaient assidûment des « *informations diffamatoires* » sur le sort des juifs soviétiques. « *Je regrette profondément mon crime. J'ai changé d'opinion* », a-t-il dit, lisant d'une voix tremblante sa déclaration, pendant une dizaine de minutes. M. Shapiro, qui donnait des leçons d'hébreu en privé, a été arrêté en décembre 1983 à la suite d'une manifestation devant le Parlement soviétique en faveur du droit d'émigrer et de la libération de candidats juifs à l'émigration emprisonnés. L'agence Tass a annoncé qu'en raison de son « *repentir sincère* », M. Shapiro avait bénéficié d'un sursis. –

Zaïre

• UN RESSORTISSANT BELGE INCULPÉ D'ATTEINTE A LA SÉCURITÉ. – M. Roland Van den Bogaert, ressortissant belge, fonctionnaire de l'Assemblée parlementaire européenne, a été arrêté le 18 juillet dernier à l'aéroport de Kinshasa et inculpé d'atteinte à la sécurité intérieure et extérieure de l'Etat. Au cours d'une « *conférence de presse* » organisée par les autorités zaïroises, M. Van den Bogaert aurait reconnu les faits et, toujours selon les autorités, aurait été trouvé en possession de « *documents séditieux* », soit des coupures de la presse belge hostiles au régime du président Mobutu, ainsi que des cassettes sur lesquelles étaient enregistrées des conversations et des messages d'opposants zaïrois installés à Bruxelles. – (*AP.*)

L'ACCORD ENTRE M. GANDHI ET LES SIKHS

Le « oui » furibond de l'Armée des purs

Correspondance

Anandpur Sahib (Pendjab). — La rencontre des trois grands chefs des sikhs modérés aurait pu être l'occasion de se réjouir de la fin de trois ans de crises sanglantes. Vendredi 26 juillet, ce n'était cependant pas la liesse dans la ville sainte d'Anandpur Sahib. De plus, malgré l'importance de l'événement — l'adoption ou le rejet définitif de l'accord signé entre le Sant Longowal et le premier ministre Rajiv Gandhi (*le Monde* du 26 juillet) — les *militants* n'étaient guère nombreux au rendez-vous. Le petit millier de *jeunes sikhs présents, arborant* le turban *kesari* (safran) des Volontaires au sacrifice avaient le regard grave.

En attendant l'arrivée des autres chefs de l'Akali Dal modéré, l'assemblée, *sagement assise* sous un *préau* pour s'abriter d'une forte pluie de mousson, écoute attentivement le Sant Longowal discourir sur la nécessité de *« respecter les préceptes de la foi sikh »*. L'*orateur est visiblement* maussade et sur la défensive, bien qu'il présente le *« mémorandum d'entente »*, avec M. Gandhi comme *« une grande victoire pour l'Akali Dal »* et ajoute que *« pour la première fois dans l'histoire un accord a été signé entre les sikhs et le Hindustan* (pays de l'hindou) *depuis le règne du maharadjah Ranjit Singh... »*. L'évocation de ce grand roi sikh, qui, il y a deux siècles, gouverna le seul royaume indépendant du Pendjab, admiré et craint dans toute l'Inde du Nord et même au-delà, n'est pas innocente. Anandpur Sahib, blotti dans les contreforts des premières collines de l'Himalaya, a été le théâtre d'un épisode dramatique dans l'histoire des sikhs. C'est ici, en 1699, que le dernier gourou, Gobind Singh, créa la Khalsa, (Armée des purs), vouée à l'ultime sacrifice pour la défense de sa religion, menacée par les empereurs musulmans. Bien plus tard, en 1978, c'est dans le Gurdwara (temple) blanc de la ville dominant la plaine du Pendjab, que l'Akali Dal a adopté la « résolution d'Anandpur Sahib », cahier de doléances de la communauté. Document que le gouvernement central déclara alors « *séparatiste anti-indien* », et donc « inacceptable ».

Tard dans la matinée, les deux autres principaux dirigeants de l'Akali Dal modéré — MM. P.S. Badal, ancien chef de gouvernement du Pendjab, et G.S. Tohra, chef du tout-puissant Shiromani Gurdwara Prabandhak Comittee (l'organisme qui régit les affaires temporelles de la religion sikh), arrivent flanqués de leurs gardes du corps puissamment armés. On sait que *les deux hommes, silencieux* depuis mercredi, étaient mécontents de l'accord. Surtout, on les *dit ulcérés* que le Sant Longowal n'ait pas cru bon de les consulter avant la signature. *La rencontre « au sommet »*, d'abord à huis clos, promet d'être mouvementée. L'annexe *du Gurdwara prend l'allure d'une* cour byzantine, où les membres de chaque groupe tiennent de petits conciliabules, en quête d'alliances et de compromis.

Evénement historique

Bien des heures plus tard, après la récitation d'usage *Guru granth Sahib* (livre sacré des sikhs) et les appels *« à la victoire des Khalsa »*, de rigueur, MM. Badal et Tohra expriment ouvertement leurs réserves devant les cadres du parti réunis sous la haute coupole d'albâtre du Gurdwara. Ils démolissent l'accord, clause après clause, menaçant à un moment de quitter la salle. Puis, maugréant et rechignant, les deux grands chefs, *« se laissent persuader »* que *« l'unité de la foi sikh »* exige leur approbation sans réserve. Ainsi, au terme d'une longue journée et d'un rapide vote à main levée, les dirigeants de l'Akali Dal modéré peuvent annoncer que l'accord Longowal-Gandhi a été adopté par les Khalsa *« à l'unanimité »*.

Ce résultat n'a surpris personne. *Le gouvernement* indien, confiant, avait, en effet, *« ouvert les routes du Penjab »* à la presse *étrangère pour la première fois* depuis juin 1984, afin que *« l'événement historique »* soit proclamé à travers le monde.

(Intérim.)

INCIDENT AÉRIEN ANGLO-ARGENTIN AU LARGE DES MALOUINES

Buenos-Aires, *(AFP)*. — Un avion des forces aéronavales argentines a été l'objet d'un contrôle effectué jeudi 25 juillet, par deux avions britanniques Phantom, alors qu'il effectuait un vol de reconnaissance mais se trouvait hors de la zone d'exclusion imposée par la Grande-Bretagne autour des îles Malouines.

L'appareil argentin avait quitté la base navale Almirante Zar, située à Trelew (1500 kilomètres au sud de la capitale), et se trouvait à 165 milles de l'archipel des Malouines.

Dans un communiqué officiel du ministère des affaires étrangères, le gouvernement de Buenos-Aires a qualifié l'action des appareils britanniques de *« provocation ouverte »*. Il a fait également état de *« sa sérieuse préoccupation devant de tels faits qui constituent une menace potentielle pour la paix et la sécurité dans la région »*.

A Londres, le ministère britannique de la défense a confirmé que *« deux Phantom de la Royal Air Force avait approché et identifié un patrouilleur de l'aéronavale argentine, hors de la zone d'exclusion imposée par Londres »*. Le porte-parole du ministère a précisé qu'il s'agissait d'une *« vérification de routine »*. Cet incident est le premier de ce genre à être signalé depuis plusieurs mois.

Avant de quitter Washington

LE PRÉSIDENT CHINOIS « N'EXCLUT PAS » UN RECOURS A LA FORCE CONTRE TAIWAN

Washington *(AFP)*. — Le président de la République populaire de Chine, M. Li Xiannian, a terminé, jeudi 25 juillet, une visite de quatre jours à Washington, considérée de part et d'autre comme un « succès » et marquée par la signature de coopération nucléaire entre les Etats-Unis et la Chine. Trois autres accords de coopération ont également été signés durant ce séjour. Ils concernent la pêche, l'éducation et la culture.

M. Li a, d'autre part, laissé entendre au cours d'un discours mercredi qu'un accès plus large des Etats-Unis au marché chinois pourrait être lié à la résolution de la question de Taiwan. La Chine voudrait obtenir l'arrêt des ventes d'armes américaines à Taiwan, qui ont atteint l'année dernière un montant de près de 800 millions de dollars. Taiwan, a souligné M. Li, constitue *« l'obstacle majeur qui doit être surmonté »* dans les relations sino-américaines. Dans une entretien accordé à la chaîne de télévision ABC, le président chinois, à qui l'on avait demandé si la Chine utiliserait jamais la force contre Taiwan, a répondu : *« Je ne l'exclurais pas. »*

Commentant d'autre part l'évolution des relations sino-soviétiques, il a affirmé : *« Elles ne redeviendront jamais ce qu'elles ont été dans les années 50, des relations entre alliés. »* Au cours d'une rencontre, mercredi, avec le secrétaire d'Etat à la défense, M. Caspar Weinberger, M. Li a évoqué la possibilité d'achat d'*« armes défensives »* américaines.

NICARAGUA : bravos et huées

CE QUE DISENT LES « DÉÇUS DE LA RÉVOLUTION »

« On en a assez de donner et de ne rien recevoir »

Correspondance

Managua. — Comme bien des paysans, Luis Menendez est un « déçu de la révolution ». Assis sur un banc, près de sa baraque en bois, grand et mince, il exprime sa désillusion dans un langage imprégné de fierté. *« Je dis la vérité*, explique-t-il, *on se sent opprimés, même si certains, parce qu'ils ont peur, n'osent pas l'avouer. On nous a promis des terres, mais en réalité, ce n'est pas à nous qu'elles sont distribuées, mais à la coopérative. Celui qui la quitte perd son droit. » « La vie est dure aussi*, poursuit-il, *pour le propriétaire individuel qui refuse de s'affilier à l'UNAG* — le syndicat sandiniste des petits agriculteurs — *graines, engrais, insecticides, s'obtiennent au prix fort. Alors, au prix auquel l'Etat achète la récolte, il ne reste plus guère de bénéfice. »*

« A quoi bon semer, demande-t-il, *je ne sème guère que pour la consommation familiale ou pour le troc. »*

Travailler en coopérative ? Luis Menendez en a fait l'expérience : *« On ne gagne guère plus*, dit-il, *mais par contre on exige de vous l'inscription dans les milices patriotiques. Ceux qui aiment ça, c'est bien, mais moi je veux travailler, pas manier les armes. »*

L'effondrement du pouvoir d'achat, très net depuis 1984, alimente le mécontentement. La dévaluation accélérée du cordoba au marché noir transforme en luxe tout achat de produit étranger. Se loger devient difficile, non par manque d'espace, mais à cause de la pénurie de ciment et de zinc : les jeunes couples sont contraints de demeurer chez leurs parents. *« Comment habillerai-je ma famille ?* s'inquiète un ouvrier. *Les prix des chaussures, des chemises et des pantalons ont doublé en un an. »*

« On mange moins bien »

Le Nicaraguayen, qui habite un pays où la terre est fertile et la densité de la population est faible, ne meurt sans doute pas de faim. Il mange pourtant moins qu'autrefois : *« Une soupe, aujourd'hui, c'est impossible !* s'exclame une commerçante du marché oriental de la capitale. *On ne mange de la viande qu'une fois par semaine. » « Mais surtout*, ajoute-t-elle, *on mange moins bien. Faute d'huile, il faut cuisiner le riz au lieu de le faire frire. Et puis le* biterra — haricot rouge d'importation — *que l'Etat nous distribue est détestable ! »*

La « loi » sandiniste est respectée, mais par peur. On accepte d'accomplir le « tour de vigilance » révolutionnaire, un soir par semaine, sous peine, si l'on refuse, de suspension de la carte de rationnement. Ce type de pression s'est exercé le jour des élections générales de novembre 1984, pour contraindre la population à voter. On accepte de faire un « rouge et noir », c'est-à-dire un travail volontaire, parce que, autrement, on risque de perdre son emploi.

Mais la parole est encore plus forte que la peur. Ce qui se dit partout, dans les maisons, dans le bus, dans la rue, n'est pas très favorable aux commandants. *« Ces gens-là*, entend-on, *ont conclu un pacte avec le diable »*, ou bien : *« Ces gens-là n'ont pas de culture, d'ailleurs. Ils n'ont jamais étudié. La seule chose qu'ils sachent faire, c'est manier les armes et c'est aussi la seule chose qu'ils enseignent à nos enfants, car ils se fichent de leur éducation. »* Ou encore : *« Ils ne méritent pas d'être nicaraguayens, d'ailleurs, ce sont les Cubains qui dirigent. »*

Le Cubain n'a guère l'estime du Nicaraguayen, qui le juge *« inculte, grossier et vaniteux »* et supporte mal de le voir occuper les belles villas expropriées de Managua.

Les dirigeants brocardés

Le peuple dénonce sans se gêner la corruption. Celle des CDS — les Comités de défense sandinistes — est la plus notoire. On sait que beaucoup de sandinistes aujourd'hui fanatiques ont été somozistes. On raconte que, lorsqu'ils pillent un magasin sous prétexte que le commerçant ne disposait pas de licence pour vendre tel ou tel produit, *« ils gardent pour eux la marchandise et la caisse »*. On perd tout respect pour les « vert olive » (couleur de l'uniforme des militaires), que l'on traite parfois ironiquement de « guardias » (ancien gardes de Somoza). Les dirigeants ne sont pas épargnés. Les « lubies » de Tomas Borge, ministre de l'intérieur, propriétaire de plusieurs maisons dans le quartier de Belo-Horizonte, ne rappellent-elles pas, dit-on, les excentricités de Somoza ?

Dans un bus, une femme, retour du marché oriental, vocifère : *« Somoza était un voleur, d'accord, mais on pouvait manger. Aujourd'hui, on souffre de la dictature avec la faim au ventre. »*

Pourtant, le peuple en 1979 était sandiniste sans réserves. Le vent a tourné. Peut-être parce que la population réagit d'abord aux difficultés quotidiennes. Peut-être aussi parce que le citoyen moyen ne croit plus ce qu'on lui répète depuis cinq ans, que l'« impérialisme » est prêt à envahir le pays, que les spéculateurs sont les seuls responsables de la pénurie. La déception débouche sur une sorte de résistance passive à la mobilisation révolutionnaire.

Un ouvrier de la construction à Managua, syndiqué de la CGTI, raconte : *« A peine revenus du travail, exténués, on parcourait les rues du quartier pour organiser la vigilance révolutionnaire. On allumait des feux, on sentait qu'il y avait de l'enthousiasme. Aujourd'hui, tout cela est terminé. On en a assez de donner nos soirées, nos dimanches, notre sang, et ne rien recevoir en retour ! »* Un vieux militant marxiste, toujours favorable au régime — *« car si jamais ce gouvernement devait tomber, c'en serait fini pour toujours de la révolution au Nicaragua »*, — se refuse à être un *« si senor »* (oui monsieur).

Réfractaires au service armé

Le Nicaraguayen, profondément, se sent indigène. Il déclare à qui veut l'entendre que c'est ce qui le distingue du Cubain, *« servile par atavisme »*. Car l'Indien ne se soumet pas. Son conformisme n'est qu'apparent. Son « oui » dissimule un « non ». Pour les fêtes de la San Sebastian à Diriamba, la procession entre dans la cathédrale aux cris de : *« Viva Nicaragua catolica ! »* Dans le parc, en face de l'église, une statue érigée au lendemain de la révolution réunit en un seul symbole un guérillero sandiniste et le cacique Diriangen, héros de l'indépendance au siècle dernier. *« Mais aujourd'hui, pour beaucoup d'entre nous, l'esprit du cacique est celui de la révolte contre le régime sandiniste »*, affirme un habitant de Diriamba.

S'il y a révolte, c'est d'abord contre le « service militaire patriotique » obligatoire (SMP) d'une durée de deux ans et qui concerne théoriquement les jeunes de dix-sept à vingt-deux ans. En fait, le recrutement est arbitraire. On mobilise indifféremment un gamin de douze ans ou un homme de vingt-cinq ans. Officiellement, le recrutement ne pose pas de problème : la jeunesse n'est-elle pas le plus ferme soutien du régime ? La réalité est sensiblement différente : la résistance au SMP, qui revêt des formes diverses, est très importante. Mille scènes dramatiques sont contées où des mères de famille ont tenté de s'opposer, avec succès parfois, au départ de leur fils. Une femme, dit-on, a été arrêtée pour avoir tué le policier qui voulait emmener son fils. Il y a eu parfois des émeutes, notamment à Nagarote, près de Léon.

La jeunesse vit en fait dans la hantise du SMP. *« On couche à la belle étoile, malgré les vipères et le froid, depuis que l'on a appris qu'ils arrivaient parfois de nuit pour nous surprendre »*, racontent de jeunes paysans. Il n'y plus de jeunes dans les bus, on cesse de circuler d'une ville à l'autre parce que les routes sont contrôlées. On ne va plus guère au cinéma ou jouer au billard : *« Je leur dis, le billard c'est un piège »*, raconte une femme. *« Dans les fêtes, il n'y a plus que des vieux. »* On quitte les emplois salariés. Dès douze ans, on a peur, car on peut être emmené comme les autres.

Querelle de légitimité

Les désertions sont quotidiennes. *Certains reviennent à la maison* et reprennent leur activité discrètement, à la merci d'une rafle de la police ou de l'armée. Comme déserteur, on s'expose à une sanction de trois ans de prison, sans compter les deux ans de SMP que l'on effectuera en première ligne dans les zones de combat.

Lois, impôts, service militaire, bons ou mauvais, sont rejetés parce qu'ils bouleversent les habitudes. On souhaiterait que le service militaire soit facultatif. On sait aussi que ce sont les jeunes du SMP qui montent en première ligne, ce qui suscite l'indignation : *« On envoie ces gamins au front sans préparation alors qu'ils se battront contre des hommes d'âge mûr qui connaissent leur métier ! »* L'incertitude accroît l'angoisse. On ignore dans quelle région ils se battent, s'ils sont morts ou vivants. Plus profondément, ce qui est en jeu, c'est la légitimité du régime sandiniste. *« Que va-t-on défendre au juste*, s'interroge-t-on. *Est-ce la patrie ou bien ce régime marxiste qui affame et opprime le peuple, qui s'en prend à la religion, reçoit ses ordres de Cuba et de Moscou ? Contre qui va-t-on se battre, contre l'impérialisme ou bien contre des paysans nicaraguayens, des Indiens miskitos, des frères ? »* Au temps de Somoza, la jeunesse aussi était persécutée. Il était dangereux pour un jeune de croiser un garde dans la rue. La jeunesse s'est soulevée. *« Et voilà que ceux-ci recommencent la même chose »*, dit-on. Le gouvernement a annoncé que le service militaire sera étendue à la tranche d'âge des vingt-cinq-trente ans. *« Mais à trente ans, ce n'est pas comme à dix-huit ans : on est un homme mûr, on ne se laisse pas aussi facilement "laver le coco", comme on dit ici, et puis l'on doit aussi travailler pour nourrir sa famille. Cela va leur créer des problèmes sérieux, très sérieux. »*

Pour l'instant, la « rue » est unanime : *« Il n'y a pas le choix, il faut supporter. Au Nicaragua, on gouverne pour cinquante ans : autrefois Somoza et maintenant, ceux-ci... »* Mais les choses vont vite. Le coût de la vie continue de monter, la mobilisation militaire s'intensifie. Alors, on entend dire de plus en plus : *« Il faudra bien qu'ils s'en aillent. »*

PH. BURIN DES ROZIERS.

Les bidonvilles

Managua. — Manuel Rodriguez appartient à ceux que l'on dit ici « parachutés ». Lassé de la guerre et des difficultés de tous les jours, il a décidé, en septembre dernier, de quitter son village natal du département septentrional de Jinotega pour venir, en compagnie de sa famille de six enfants, s'installer à Managua.

Depuis environ un an, des milliers de paysans pauvres ont comme lui abandonné les campagnes nicaraguayennes pour émigrer vers la capitale. Guidés par l'espoir d'une vie plus facile, ils ont fait passer la population de 600 000 habitants en 1979 à 988 000 en 1985, selon une estimation du ministère de l'habitation et du logement (MINVAH).

Managua compte aujourd'hui cinquante-sept *asentamientos*, ces endroits où des « *parachutés* » *ont envahi illégalement* des terrains vagues pour y construire des milliers de masures de bois, de carton et de plastique. Plus de 50 000 personnes vivent, selon le gouvernement, dans ces « ceintures de misère » qui sont disséminées aux extrémités de la capitale. Le phénomène a pris une telle ampleur que certains observateurs comparent Managua à Rio ou Lima. Le parallèle est forcé, mais révélateur.

Le gouvernement nicaraguayen affirme avoir investi depuis 1979 plus de 150 millions de dollars dans des programmes d'habitation, permettant ainsi la construction de 12 000 nouveaux logements à Managua. M. Domingo Sanchez, député de l'opposition communiste à l'Assemblée législative, estime cependant que *« la capitale accuse aujourd'hui un déficit de près de 400 000 logements »*.

Ni eau ni électricité

Les mesures d'austérité décrétées cette année par le gouvernement pour faire face à la « guerre d'agression impérialiste » ne semblant pas avoir contribué au redressement de la situation. Les budgets des ministères de la défense et de la santé sont les seuls à avoir survécu aux compressions. Pour sa part, le MINVAH s'est vu allouer un budget de 40 millions de dollars, en réduction d'environ 30 % par rapport à l'exercice financier de 1984.

Étranger

Le mécontentement gagne du terrain au Nicaragua. Comment en évaluer l'ampleur de façon précise ? Il n'affecte pas les secteurs « organisés » de la population, où l'enthousiasme révolutionnaire demeure. Il ne préjuge pas les imprévisibles réactions nationalistes en cas d'intervention américaine. Cette grogne inquiétante pour le régime alimente dans le peuple ce qu'au Nicaragua on appelle la « rumeur ».
C'est du moins ce qu'un témoin a constaté en partageant pendant plusieurs semaines la vie d'ouvriers, de paysans, de commerçants et d'artisans. Mais, en sens contraire, un prêtre qui, dans une coopérative, paie de sa personne invite à comprendre les difficultés du régime et à en apprécier les mérites...

LE TÉMOIGNAGE D'UN PRÊTRE FRANÇAIS :

« J'admire le calme et la patience des sandinistes »

Correspondance

Managua. – Pendant la récolte du café dans les zones proches de la frontière du Honduras – je peux en témoigner, – de nombreuses entreprises ont été attaquées, détruites et brûlées par les « contras ». Des paysans ont été massacrés ou séquestrés. Dans le secteur où *j'étais l'année dernière*, à San-Juan-del-Rio-Coco, de très nombreuses coopératives ont été également attaquées. La « mienne » a été détruite. Comme la région est montagneuse, il est presque impossible de contrôler. Pour cette raison, on n'y envoie personne : la région s'avérant trop dangereuse. C'est comme si, après plusieurs essais en Beauce, on renonçait à faire la moisson. Il est intolérable de laisser des étendues immenses sans recueillir l'« argent » dont le pays a tant besoin !

Les crimes des « contras »

Pourquoi ce pays n'a-t-il pas le droit de vivre indépendant et digne ? Pourquoi la plus grande puissance du monde ne le laisse-t-elle pas vivre en paix et pourquoi le veut-elle à genoux ? Que le Nicaragua soit prêt à se défendre *« jusqu'aux ultimes conséquences »* ne veut pas dire qu'il ne souffre pas de cette guerre qui lui est imposée. Au contraire, la guerre atteint la vie quotidienne, même si un « étranger » qui parcourt les grandes villes ne peut pas conclure que le pays est en guerre (*sauf quand il* voit les enterrements de jeunes qui se succèdent).

Les contras commettent des crimes atroces. Des camions transportant des employés des postes d'Esteli sont tombés dans une embuscade près de San-Juan. Les rebelles ont tué la plupart des civils à coups de baïonnette et ont arrosé les corps d'essence. *Et il* n'est pas toujours aisé de trouver des volontaires pour aller participer aux récoltes. *J'ai assisté à trois réunions* organisées par les responsables sandinistes. Sans grand succès. Mais *j'ai admiré* le calme, la patience, la pédagogie de ces responsables. Aucune condamnation, le sourire continuel, allant même jusqu'à dire : *« Etre volontaire, c'est un signe de conscience politique. Et la conscience politique, nous en sommes en partie responsables. Ce n'est pas votre faute mais la nôtre... »* Ils ont compris toutes les excuses : les années précédentes, les élèves n'avaient pas eu de vacances (café, coton), certaines des femmes ont la charge des enfants qu'elles élèvent sans mari.

Faute d'avoir pu participer à la récolte, je suis allé cette année dans un village transformé en coopérative près de la frontière avec le Honduras, à San-Bartolo. Une centaine de familles, soit huit cents personnes environ, vivent là en pleine nature. La ville la plus proche est à 16 kilomètres. Ce village est né il y a deux ans, à la suite du déplacement des populations appartenant déjà à des coopératives mais qui se trouvaient dans des zones trop exposées aux actions de la Contra. Le quart de la population du nord du pays a ainsi été contrainte d'abandonner champs, *maisons* et villages.

J'ai besoin d'eux

J'aime beaucoup mon travail d'infirmier-enseignant, mais, de temps en temps, j'aime bien me « retremper » dans une ambiance de convaincus ou me retrouver au milieu des *« principaux artisans »* de la révolution : les paysans. J'ai beaucoup plus besoin d'eux qu'ils n'ont besoin de moi. Pour la troisième fois, je suis allé dans ce village à la demande de l'infirmier, responsable du centre de santé de San-Bartolo. Seul pour cinq mille habitants de toute la zone.

Vivre dans un petit village isolé, sans eau, sans électricité, exposé aux attaques éventuelles des « contras » en menant une vie rude et austère n'est pas à la portée des infirmières envoyées d'Esteli. C'est un fait. Mais en formant des gens du lieu, ils restent. J'y suis donc allé pour contribuer à leur formation et aussi pour faire des réunions avec les femmes du village sur le thème de la nutrition. Mais je n'ai pas eu le temps de faire ce cours : ce sera pour la prochaine fois...

Tous les membres de la coopérative qui viennent de régions « perdues » n'avaient jamais eu la possibilité de consulter un docteur jusqu'à maintenant. Ils n'avaient pas la possibilité d'aller jusqu'à la ville lointaine payer une consultation terriblement chère pour leur budget de misère. Malheureusement, encore une fois, cette région est infestée de « contras ». Ils passent la nuit à 500 mètres du village en provenance ou à destination du Honduras. Jusqu'ici, ils n'ont pas pu attaquer le village, peut-être parce qu'ils savent que tous les gens sont armés et qu'ils désirent aussi préserver leur lieu de passage. Mais ils montent des embuscades sur la route qui relie le village à la ville ; c'est pourquoi il est dangereux de circuler après 16 heures (il fait nuit à 18 heures). Les « *contras* » sèment la *terreur*, en séquestrant tous les jeunes qu'ils peuvent enrôler, et, dans certains villages, il n'en reste plus un seul. Quand ils prennent des militants sandinistes, ils les torturent.

Il est des rencontres inoubliables. Par exemple, tout un dimanche après-midi, j'ai rencontré l'équipe dirigeante (élue par les membres eux-mêmes) qui m'expliquait l'organisation de la coopérative ; ils mettent en commun leur travail mais aussi leurs difficultés. Leur vie du temps de Somoza et celle de maintenant sont tout à fait différentes : *« Autrefois, nous étions condamnés à être exploités pour survivre. Nous n'avions aucune espérance, aucun avenir. La révolution nous a permis d'être des hommes en nous donnant des terres, en nous permettant de nous organiser en coopérative. C'est pour défendre tout cela que nous marchons le fusil à la main. Nous défendons notre coopérative, notre avenir – celui de notre pays et celui de nos enfants. »*

PLANTU.

JEAN LOISON.

des « parachutés » de Managua

Le problème du logement n'est pas nouveau à Managua. Le 23 *décembre* 1972, un violent tremblement de terre détruisait 53 000 des 70 000 logements *dont disposait* alors la capitale, tuant 10 000 personnes et en *blessant* 20 000 autres. Au lendemain de la tragédie, le gouvernement d'Anastasio Somoza reçut *une aide de la communauté* internationale pour son plan d'action et de *reconstruction* immédiate de Managua. Ce *projet ambitieux* resta cependant lettre morte et les millions de dollars versés en aide furent détournés par le dictateur.

L'histoire de chacun de ces quartiers champignons se ressemble. Aussi, en *septembre dernier*, quelques familles ont occupé un terrain vague en bordure d'une des principales artères de Managua, baptisant leur nouveau quartier *Héros et martyrs de Pantasma*, en l'honneur d'un groupe de jeunes sandinistes tombés au combat. Aujourd'hui, plus de 3 000 familles, soit environ 18 000 personnes, vivent *à* cet endroit.

Les conditions de vie sont précaires. *Le* quartier n'a ni eau courante, ni égouts, ni électricité. La plupart des bicoques offrent très *peu de protection, voire aucune,* contre les intempéries. Et par-dessus tout, l'avenir des habitants est plus qu'incertain. *« Nous n'avons nullement l'intention de légaliser ces quartiers, et encore moins d'y investir des ressources, puisque ce sont des zones totalement inappropriées au logement »*, a récemment averti le ministre du MINVAH, M. Miguel Vigil. Le gouvernement *a même annoncé qu'il* procédera prochainement au déplacement de 85 % de la population de ces bidonvilles en raison de leurs pitoyables conditions d'hygiène.

Les *asentamientos* sont vite devenus de dangereux foyers de contamination, les ordures n'y étant pas ramassées. *Dans une* enquête récente, le ministère de la santé a découvert dans la capitale *près de 90 dépotoirs illégaux.* A la mairie de Managua, un haut fonctionnaire, M. Pedro Ortiz, nous a déclaré que la ville aurait besoin de 54 camions pour assurer le nettoyage régulier de tous les quartiers. *« Malheureusement*, dit-il, *nous* ne disposons *que de 38 camions, et 16 sont hors d'usage à cause du manque de pièces de rechange. »*

Conséquence d'une croissance démographique galopante de Managua, la consommation d'eau potable a fait un saut vertigineux pour atteindre l'an dernier 44 milliards de litres, contraignant les autorités à imposer le rationnement deux fois par semaine. Ces coupures d'eau instaurées en *décembre dernier ont été bénéfiques* pour la lagune de Asososca qui alimente la ville. De janvier à avril 1985 (période qui correspond à la saison sèche), le niveau d'eau de la *lagune* a baissé de 47 centimètres, contre 1,30 mètre durant la même période de 1984.

Une bombe à retardement

Ces chiffres ne sont pas de nature à convaincre les habitants des *asentamientos* qu'ils doivent s'en aller. *« Le MINVAH m'a fait savoir qu'il s'agissait d'une propriété privée et que je devais quitter les lieux »*, nous dit Mme Laura Espinoza, qui vit seule avec ses quatre enfants dans une *cabane* de 15 m². *« Mais je ne sais vraiment pas quoi faire ! »*

Le gonflement de Managua inquiète manifestement les autorités sandinistes, qui ne savent *trop comment* désamorcer cette bombe à retardement. Elles affirment que la majorité des paysans urbanisés viennent grossir les rangs des chômeurs ou des petits commerçants. Or, *le* gouvernement s'est engagé dans une lutte sans merci contre ces derniers, qui *sont souvent de simples vendeurs* ambulants. Il leur reproche de profiter de la pénurie de biens de consommation et de favoriser la spéculation en écoulant à des prix prohibitifs de nombreux produits rares, tels les piles, le dentifrice ou les déodorants.

« Le développement anarchique des asentamientos contribue, selon un document du ministère de *l'agriculture, à accentuer la misère urbaine sans pour autant résoudre les inégalités entre la campagne et la ville – objectif de la révolution. »*

Les sandinistes ne désespèrent pas d'atteindre un jour cet objectif en rendant quelque attrait à la vie à la campagne. Mais, pour l'instant, Managua est toujours un « monstre », comme disent ses habitants. *« Si nous étions réellement un Rio en miniature et si nous n'avions que le problème des bidonvilles à régler*, nous dit M. Ortiz, *tout serait tellement plus facile. Mais ce n'est pas le cas, car ici nous faisons face à un autre problème, autrement plus urgent : la guerre... »*

JACQUES LEMIEUX.

Liban

Vive tension à Saïda après l'assassinat de quatre Palestiniens

Correspondance

Beyrouth. – Une certaine détente s'est produite, *vendredi 26 juillet*, à Beyrouth, où le passage du Musée, une des principales voies de jonction entre Beyrouth-Est (chrétien) et Beyrouth-Ouest (musulmane), a été rouvert à la circulation après une fermeture de quarante-cinq jours.

A Saïda, en revanche, le climat est de plus en plus explosif. Des combats risquent d'éclater à tout moment entre les Palestiniens des camps d'Aïn-El-Héloué et Miyé-Miyé à la périphérie de la ville (où l'influence de Yasser Arafat est prépondérante), et les milices locales (sunnites alliés de la Syrie).

La tension est montée de plusieurs crans vendredi après la découverte des corps de quatre Palestiniens, dont un important responsable local du Fatah (principale organisation palestinienne dirigée par Arafat), exécutés après avoir été torturés. La liquidation des quatre hommes a plongé dans le deuil les deux camps palestiniens, où les hommes ont pris les armes, dressant des barrages sur les routes et organisant une manifestation armée lors des funérailles.

Comme au cours de la « guerre des camps » qui les avait opposés en *mai* et en juin derniers, à *Beyrouth* au Mouvement chiite Amal, les Palestiniens de diverses tendances ont mis de côté leurs divergences et réagi en bloc. Les quatre Palestiniens tués sont : Jalal Issa Shammar, responsable militaire de la section locale du Fatah, Medhat Fayez Taha, Wajih Soueylem et Salah Chehadé. Les corps se trouvaient dans le coffre d'une voiture.

Un carton abandonné auprès des corps comportait l'inscription suivante : *« Tel est le châtiment de ceux qui collaborent avec Israël. »* Ce quadruple assassinat est intervenu au surlendemain de la réunion qui avait groupé à Damas les dirigeants du Front du salut national palestinien (FSNP, allié de la Syrie) et les représentants des divers partis et organisations libanais, et dont le principal objectif était d'arrêter des mesures susceptibles de prévenir des troubles à Saïda.

ROGER GEHCHAN.

Egypte

Nouvelles arrestations d'islamistes

De notre correspondant

Le Caire. – Une soixantaine d'islamistes ont été arrêtés le vendredi 26 juillet au Caire, au moment où ils s'apprêtaient à manifester contre la fermeture, la semaine dernière, (*le Monde* daté 21-22 juillet), de la Mosquée Al Nour. Une centaine de partisans de l'application de la loi *coranique* s'étaient rassemblés, à midi, près de la mosquée qui avait été leur quartier général, pour prier, *comme la semaine dernière*, *dans* un jardin public voisin. Toutefois, les forces de l'ordre avaient veillé à ce que *le gazon soit totalement inondé*. La police a chargé, matraques hautes, dès que les islamistes ont commencé à *scander* des *slogans* hostiles au gouvernement contre ces *« mesures vexatoires »*. Un peu plus de la moitié des manifestants ont été interpellés et emmenés pour interrogatoires, tandis que les intégristes restants se dispersaient.

La *mosqué* Al *Nour*, qui appartenait à l'association intégriste de la Guidance islamique, a été placée sous contrôle gouvernemental à la suite du décret selon lequel toutes les mosquées privées du pays (plus de cinquante mille) devaient être rattachées au ministère des waks (biens religieux de mainmorte). La poursuite des travaux de construction sur la Grande Mosquée, qui servait de lieu de maintien des traditions à des milliers d'islamistes, a été confiée à une société du secteur public. Ce sont justement les panneaux de la Arab Contractors qui bloquent aujourd'hui les accès de la mosquée Al Nour.

D'autre part, une quinzaine des vingt-cinq manifestants intégristes arrêtés il y a deux semaines dans l'oasis du Fayoum (cent dix kilomètres au sud du *Caire*) ont été relâchés il y a quelques jours. Les forces de l'ordre avaient alors procédé à l'arrestation de quarante-six personnes, dont le cheikh Hassez Salama, l'imam de la mosquée d'Al *Nour* au Caire, à Alexandrie et au Fayoum.

Par ailleurs, l'offensive anti-islamiste s'est poursuivie sous forme de chasse aux autocollants à caractère religieux apposés sur les voitures. Jeudi soir, des barrages policiers ont, en effet, été installés aux quatre coins du Caire et les automobilistes n'ayant pas encore arraché leur autocollant se sont vu retirer pour un an leur permis de conduire. Le ministère de l'intérieur avait décidé d'interdire les autocollants, notamment à caractère religieux, musulman *ou copte*, qui avaient envahi près de la moitié du parc automobile égyptien. La décision a été suivie *par* une très large majorité d'automobilistes et on ne rencontre plus qu'exceptionnellement, collés sur la lunette arrière des véhicules, des portraits du pape copte orthodoxe ou l'acte de foi islamique « Il n'y a de Dieu que Dieu et Mahomet est son prophète ».

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Chili

Violentes manifestations à Santiago

Santiago-du-Chili (*AFP, Reuter*). – Soixante-dix personnes ont été arrêtées, trois autocars incendiés, et trois bombes désamorcées, vendredi soir 26 juillet, à Santiago, où la police a dispersé une « marche de la faim », organisée par diverses organisations de l'opposition chilienne dans les principales artères du centre de la capitale. Des affrontements se sont déroulés à 50 mètres du palais présidentiel de la Moneda, alors qu'un hélicoptère de la police équipé d'un puissant projecteur éclairait la scène.

De nombreuses forces de la police militaire ont lancé des grenades lacrymogènes sur les manifestants criant *« Du pain, du travail, justice et liberté ! »* et le traditionnel *« Il va tomber... Il va tomber »* (le régime militaire). Les radios de Santiago ont été informées de l'entrée en vigueur d'une disposition interdisant toute diffusion d'informations sur ces événements.

D'autre part, à Puenta-Arenas, à 2 500 kilomètres au sud de Santiago, vingt-huit militants du Parti démocrate-chrétien chilien (PDC) ont été arrêtés par la police, alors qu'ils assistaient à une *« réunion politique non autorisée »*, a annoncé vendredi le gouvernement régional. Dix d'entre elles ont été remises à la disposition des autorités, dont le président local du PDC, M. Carlos Mladinic, un dirigeant d'organisation de la jeunesse, M. Ricardo Aguila, et deux membres de l'Eglise catholique chilienne.

Tibet : Xigatsé, rivale de Lhassa

Le panchen-lama, rival du dieu vivant de Lhassa, n'est pas insensible aux faveurs des Chinois, qui n'ont rien à redouter, à Xigatsé, d'une population apparemment soumise.

par JULIEN BESANÇON

Xigatsé. — La route de Xigatsé, au départ de Lhassa — près de 400 kilomètres entre les deux villes, des cols à plus de 5 000 mètres d'altitude, — c'est l'aventure vers la montagne, le haut Tibet, le chemin de l'Everest.

Lhassa, dans sa cuvette, frôle déjà les 4 000 mètres, mais, dès que l'on quitte la vallée, les tempes bourdonnent encore plus, la respiration s'abrège au moindre effort. La poussière, qui pénètre par tous les interstices du minibus, ajoute à l'étouffement. Rien de dramatique, mais l'absence d'oxygène se fait durement sentir. Il y a moins d'oxygène au Tibet que n'importe où ailleurs dans le monde, à altitude égale, parce qu'il n'y a presque pas de végétation.

La piste en lacets monte abrupte. Quelques aigles de petite taille font des cercles dans le vert-bleu du ciel. On croise des troupeaux de yaks, trente ou quarante bêtes, noires et poilues comme le diable, avec des pompons de laine rouge accrochés à leur crinière. Les yaks sont bâtés de charges légères. Ils ne peuvent guère porter, sur de longues distances, que des ballots de 30 ou 40 kilos, mais leur démarche lente est gracieuse. Ils marchent l'amble naturellement. A flanc de montagne, on aperçoit des troupeaux de *dzo*, produits du croisement d'un yak et d'une vache, qui ressemblent à de petits taureaux camarguais.

L'orge et le yak

Aux portes de Lhassa, ville sans vrais faubourgs, c'est tout de suite le désert, et pourtant nous sommes sur l'axe principal du Tibet, la piste qui unit le Sichuan chinois au Népal et à l'Inde. Très peu de villages, quelques groupes de deux ou trois maisons tous les 30 kilomètres, un petit monastère détruit de loin en loin, des murs de prière faits de pierres amoncelées et orientées en fonction de traditions ancestrales, protégeant les maigres cultures d'orge et la toundra à l'herbe piquante qui sert de fourrage aux yaks et aux moutons.

Les Chinois ont bien essayé de remplacer l'orge par le blé d'hiver : fiasco ! Le manque d'oxygène et l'absence d'humidité n'ont produit que de maigres récoltes et ont plongé le Tibet dans la disette pendant des années. Les agronomes de Pékin ont voulu forcer le yak à une reproduction plus intense. Est-ce mauvaise volonté ou incapacité de ces bovidés à procréer plus qu'ils ne peuvent ? Les petits yaks, loin de leur montagne, ne se sont pas multipliés, ont dépéri et ont fini chez le boucher...

Sans orge et sans beurre de yak, plus de *tsampa* (galette) ni de thé gras, nourritures de base des Tibétains. Les Chinois ont dû alors approvisionner par des caravanes de camions sur plusieurs milliers de kilomètres des zones agricoles vivant autrefois en autosuffisance.

A Yangtsé, le monastère du Palchor, *chörten* de huit étages en forme de pyramide, semble à peu près désert en rase campagne. Il ne paraît pas avoir bénéficié du regain de ferveur qui a suivi la libéralisation et le retour aux pratiques religieuses. Quelques pauvres paysans à la peau luisante de crasse restent des heures en prostration sur les dalles de la cour.

Deux ou trois bonzes édentés errant dans les ruelles de la ville-monastère. L'édifice a été redoré, il est repeint à neuf. Mais, dans ce coin perdu de montagne, on calcule mieux le changement qui a dû s'opérer depuis un quart de siècle ; cinq mille lamas vivaient autrefois ici. J'ai jeté un coup d'œil dans les cuisines. Le moine marmiton faisait bouillir 2 ou 3 kilos d'orge avec un morceau de viande gros comme la main. A peine de quoi nourrir une ou deux familles. Pourtant, des ouvriers construisent en style tibétain des logements neufs, comme en attente de touristes ou de pèlerins.



FRANCHINI.

Ensuite, la piste de Xigatsé est droite comme une autoroute. Les militaires ont imposé leur marque au paysage pour faire parvenir au plus vite renforts et blindés vers la frontière indienne en cas de besoin.

Xigatsé est la deuxième ville du Tibet par ordre d'importance : quarante mille ou cinquante mille habitants, c'est la rivale de Lhassa. A plusieurs titres. Comme elle est la ville résidence du panchen-lama, et que les panchens successifs depuis le dix-huitième siècle ont toujours été — bien qu'en principe cantonnés dans des fonctions uniquement spirituelles des agents politiques proches des Chinois, elle a subi ou recherché bien plus que Lhassa les influences chinoises. Sa position sur la route de la frontière sud en fait le verrou du Tibet central et l'armée chinoise l'a choisie comme base arrière. Ici, dans les rues, les Tibétains portent volontiers le costume Mao, non pas le drap bleu horizon trop coûteux et réservé aux fonctionnaires importants, mais les treillis verts, les casquettes rondes et molles ; les chaussures kaki en toile et caoutchouc, genre tennis, remplacent les bottes et les cuissardes multicolores, en feutre ou en cuir, des paysans.

Les touristes sont parqués dans les baraquements d'une caserne qui ressemble à toutes les casernes du monde, et qui a été baptisée pudiquement « maison d'accueil ». Des robinets aux coins des baraques, une salle à manger commune, pas d'électricité pendant la journée. Et des haut-parleurs qui diffusent musique chinoise, valses viennoises et informations pendant deux heures après la tombée de la nuit et une heure avant le lever du soleil. Le réveil se fait au clairon. Ici, la discipline ne souffre pas de discussion.

La veille de mon arrivée, six exécutions ont eu lieu en public, un peu à l'écart de la ville, près du Tashilumpo, monastère du panchen-lama. Deux mille Tibétains y assistaient.

« Les six condamnés sont tous des criminels, me dit un Chinois qui a assisté à la scène : *deux avaient tué un pèlerin pour le dévaliser, et un homme et une femme avaient poignardé un mari gênant. Ils ont été conduits dans la campagne après jugement, et un membre de la police armée leur a tiré une balle de revolver dans la tête.*

— Aucun des condamnés ne l'a été pour des raisons politiques ?

— Non, c'est impossible, il n'y a pas de crime politique.

— Pourtant, la « bande des quatre » est en prison pour des raisons politiques...

— Oui, mais c'est parce qu'ils ont commis des crimes de droit commun. »

Sur les murs de Xigatsé, quelques affiches fraîchement collées, écrites en tibétain et en chinois, annoncent les exécutions et expliquent les chefs d'accusation. Quelques badauds s'arrêtent et partent sans commentaires.

A Lhassa, les exécutions n'ont pas lieu en public. Cette différence d'apparat dans le rituel judiciaire marque bien la rupture entre les deux villes ; à Xigatsé, les Chinois ne semblent avoir rien à redouter d'une population soumise et obéissante depuis longtemps. Pour le temple monastère du panchen-lama, il en va de même. On affiche la couleur dès l'entrée : le Tashilumpo n'a jamais été fermé, même pendant la révolution culturelle, et, sur le fronton du porche d'entrée, une énorme étoile rouge étale ses cinq branches.

Des lamas fonctionnaires

Le temple est aussi beau et aussi précieux que les grands monastères de Lhassa, Drepong ou Sera. Les peintures murales, les *tankas*, encore plus fines et plus belles peut-être, mais les moines y sont moins jeunes. Et s'il règne une relative opulence en raison de l'activité des fermes exploitées par le monastère, ce qui est un fait rarissime au Tibet, on a un peu l'impression d'être chez des lamas fonctionnaires.

A 16 heures précises, avec gongs, cors, clochettes et tambours, les moines se rendent au temple et psalmodient une sorte de chant grégorien qui sortirait en basse continue du plus profond du ventre. L'office est célébré, mais de fidèle, aucun. Dans la cour, peu de pèlerins. On est loin du Jokhang de Lhassa. Ici, la religion garantie par l'Etat ne fait pas recette.

En rentrant du Tashilumpo, sur une grande muraille montagneuse, se détachent des caractères de plusieurs mètres de haut et j'en demande le sens : *« Oum mané pedmé oum* (le diamant dans le lotus), *c'est une invocation bouddhique »,* me répond mon guide. Mais plus on se rapproche, plus il devient évident que les caractères ne sont pas en sanscrit, mais en chinois. Alors, mon guide, un peu gêné, me dit : *« Ce n'est pas « Oum mané pedmé oum », mais « Vive la révolution communiste chinoise » qu'il faut lire ».*

A Xigatsé, les voix des bouddhas réincarnés prennent souvent, du moins en apparence, les chemins de la doctrine de Pékin. Réciprocité : les Chinois s'y font plus attentifs aux nécessités tibétaines ; ils insistent pour faire visiter un bac à moteur qui traverse le Yarlung Zangbo, une rivière de 200 mètres de large.

« Avant 1981, nous n'avions ici que des bateaux en peau de yak, et il fallait démonter tous les camions pièce par pièce pour leur faire traverser le fleuve. Maintenant, les camions passent en dix minutes à peine. » En arrivant, il y avait une file d'attente de cent cinquante camions : un embouteillage au Tibet.

Autre réalisation : un hôpital tibétain dirigé par un médecin qui a fait ses études en Chine. *« Ici, on soigne les malades avec les plantes et les poudres traditionnelles. Nous nous sommes rendu compte que les Tibétains avaient toujours confiance dans les vieux remèdes ancestraux qui ont fait leurs preuves pour les maladies de la peau, du cœur, du système nerveux et les rhumatismes. Nous avons des lits d'hospitalisation et trois cents personnes viennent chaque jour à la consultation. »*

Les salles d'attente sont pleines, et les familles qui viennent en visite repartent avec un petit sac en papier rempli de tisanes et d'un mélange complexe de végétaux et de minéraux. *« Nous en avons plus de trois mille sortes en réserve »,* affirme fièrement le directeur de l'hôpital.

Alors, Xigatsé serait-il un mélange réussi des civilisations tibétaine et chinoise, l'alliance de la tradition et de la modernité ? C'est trop dire, mais c'est un essai.

Pourtant, en quittant la ville, sur un promontoire, j'aperçois un vol de vautours entourant quelques silhouettes qui se détachent sur le ciel : *« Ce sont des funérailles célestes,* me dit un Chinois avec une grimace de répulsion. *Ils donnent leurs morts à manger aux oiseaux. »*

Pour le passage dans l'au-delà, à Xigatsé comme dans le reste du pays, les Tibétains n'ont absolument pas changé leurs coutumes, malgré le dégoût qu'elles inspirent aux Chinois. Persistance d'une culture et d'une foi. En attendant le dalaï-lama...

FIN

★ *Voir les numéros du* Monde *des 24, 25, 26 et 27 juillet.*

MADAGASCAR

La mort apprivoisée

C'est un rite peu commun que celui-là. Juillet voit les Malgaches rendre hommage à leur façon aux morts du lignage. Ils les déterrent pour leur offrir un linceul neuf. Pratique macabre ? Non, fête joyeuse où l'on apprivoise la mort par des chansons.

Correspondance

Tananarive. — Par un beau matin, le frère de Justine s'en vient lui faire une visite. Il a pris très tôt le taxi-brousse bondé pour se rendre en ville afin de rencontrer tous les parents qui ont abandonné le terroir pour s'installer en ville. L'exiguïté des terres, aggravée par les morcellements des partages d'héritages successifs, a entraîné l'éparpillement de la famille.

Justine est employée de maison chez un étranger. Elle est logée avec sa famille et nourrie. Par rapport à ses parents paysans, c'est une privilégiée. Elle a même vu Paris, la tour Eiffel et les grands magasins, une année où ses patrons l'avaient emmenée avec eux en vacances pour garder les enfants. Elle en a rapporté la nostalgie de la société de consommation, une grosse grippe et quelques babioles qui ont ravi les habitants de son village d'origine. A l'instar des hadj qui ont fait le pèlerinage à La Mecque, elle est devenue une personnalité.

Une de leurs sœurs a, voici deux semaines, vu en rêve son oncle, vêtu de loques, se plaignant du froid dans lequel on le laisse. Elle s'est réveillée fortement impressionnée et a couru en parler au *mpanandro*, ou astrologue-devin qui en a aussitôt déduit qu'un *famadihana* s'impose.

Mais la fête du *famadihana*, ou « retournement des morts », coûte cher. Il faut inviter toute la famille, même éloignée, la population du village, offrir du riz et de la viande à tous. Un orchestre ou deux doivent accompagner la fête de bout en bout. L'alcool est le bienvenu pour réjouir les vivants comme les ancêtres. Le *famadihana* exprime la continuité qui existe à Madagascar entre vivants et morts.

Ni le christianisme, qui assimile cette pratique à un culte païen, ni la politique coloniale, qui y voyait une forme de résistance, n'ont réussi à venir à bout de cette coutume par laquelle les vivants revivifient leur lien avec les ancêtres et leur cohésion en tant que groupe social.

Les économistes, les planificateurs, ont beau stigmatiser le caractère « improductif » du *famadihana*, il résiste à toutes les tentatives de suppression ou de récupération.

Un joyeux orchestre

Justine a cotisé plus que tout le monde. La date a été arrêtée, ce sera pour les derniers jours de juillet.

Le *famadihana* se déroule en effet dans l'hiver austral. C'est le moment où le climat, relativement frais, permet d'exhumer les cadavres. Entre la mi-juillet et la fin août, les hauts plateaux malgaches sont ainsi le théâtre de fêtes incessantes, et la campagne résonne des rythmes de *hira gasy*, musique populaire des orchestres folkloriques.

Quand le moment est arrivé, Justine, vêtue de neuf, rentre au village : elle va aider la famille dans les préparatifs de la fête. Plusieurs groupes familiaux issus d'un même lignage et dont les morts partagent le même tombeau organisent les réjouissances.

Le matin du jour J, dans les trois hameaux où résident les familles organisatrices, les invités affluent. L'orchestre de *hira gasy* chauffe l'atmosphère, aidé en cela par le rhum et le *toaka* (alcool de canne) qui circulent.

A midi, les énormes marmites de riz et de viande cuite dans la graisse de zébu sont prises d'assaut. Les plus dynamiques se lancent dans des danses syncopées où le jeu des mains est le plus important, témoignant des origines asiatiques de la population des hauts plateaux.

L'assistance demande ensuite la bénédiction des plus anciens du lignage avant de se former en cortèges qui, partant des maisons des trois familles organisatrices, s'ébranlent en direction du tombeau, grossis à chaque instant d'invités de dernière minute et de tous les enfants du voisinage.

Plusieurs centaines, sinon un millier de personnes, s'avancent maintenant en dansant, comme en un carnaval dont le thème serait la mort gaie.

Parvenue au pied du tombeau, en général érigé sur un site dominant, la foule entoure la sépulture collective et danse sa joie et sa peine, ambivalence présente tout au long de la fête, qui mêle le rire et les larmes comme sont intimement mêlées la vie et la mort. Réconciliation des extrêmes.



SERGUEI.

Pendant ce temps, quelques hommes commencent à dégager la dalle d'accès au tombeau. Celui-ci n'est, le plus souvent, qu'un haut monticule de terre recouvert d'herbe. Lorsque la famille est aisée, le tombeau initial est reconstruit en pierre de taille et en ciment. Généralement, il faut un bon moment pour localiser et déterrer la pierre de l'entrée. Ce temps est mis à profit par le maître de cérémonie pour effectuer les divers *kabary*, ou discours de rigueur. Il retrace la généalogie du lignage, met en relief les hauts faits comme la prospérité des défunts. De plus en plus, les élus représentant le pouvoir politico-administratif ajoutent aux interventions traditionnelles leurs propres discours en l'honneur du régime.

Un devoir rempli

Les présents apportés par les invités sont alors un à un exhibés, et tous les participants peuvent ainsi juger de la valeur des dons. Couvertures, nattes, *lamba* finement tissés, se succèdent, chacun étant salué des acclamations enthousiastes de la foule. Des cris signalent l'ouverture du tombeau et les *zoky olona*, ou aînés, dépositaires de la connaissance de la place respective des morts, s'engouffrent dans l'obscurité du caveau pour désigner et aider à sortir au jour les ancêtres que l'on a décidé de changer de linceul.

On a coutume, au moment de la mort, de poser sur la banquette de pierres qui reçoit le corps un des objets intimes du défunt de manière à pouvoir ensuite l'identifier facilement. Cela n'évite pas toujours les erreurs, et il arrive qu'en déroulant le linceul une famille s'aperçoive qu'au lieu de la grand-mère prévue on a « dérangé » un cousin. L'humour gardant ses droits, on rit, on se moque des maladroits, qui s'empressent de retrouver le « bon » ancêtre.

La fête atteint à cet instant son paroxysme. Chaque famille entoure son mort. Déposé à terre ou sur les genoux d'un proche accroupi, le défunt est démailloté puis replacé dans un linceul neuf.

Tandis que les parents pleurent et touchent leur ancêtre comme pour se pénétrer de son pouvoir, les invités juchés sur le tombeau rient et dansent. L'orchestre redouble de vigueur et passe d'un groupe à l'autre.

Tandis qu'on finit d'envelopper les morts, les femmes entonnent des chants d'une grande tristesse ; tristesse d'être à nouveau séparés des êtres aimés disparus. Tristesse qui se mue vite en joie d'avoir accompli un acte agréable aux ancêtres.

Une fois prêts, les morts sont portés à bout de bras par les hommes. On les fait sauter en chantant tout autour du tombeau avant de les enfouir à nouveau pour quelques années. Quelquefois, on profite de l'ouverture du tombeau pour y réintégrer de petits enfants morts entre deux *famadihana* et pour lesquels on n'a pas voulu ou pu organiser la cérémonie complète de l'inhumation. Enterrés provisoirement au pied du tombeau, ils ont attendu l'exhumation pour rejoindre les défunts adultes du lignage.

Quand le dernier mort a rejoint sa place, on referme le tombeau, on danse encore quelques instants et la fête s'éteint brusquement. La foule se disperse, les musiciens viennent percevoir leur salaire auprès des hôtes. Justine, qui s'est fait photographier avec ses habits neufs et ses belles chaussures vernies, commence à songer à rentrer à la ville.

Les ancêtres sont contents, les vivants aussi. Pierre le *mpanandro* (devin) le lit dans l'ordonnancement du ciel. Il sourit, enfonce son chapeau et s'éloigne en disant : « *Vita ny adidy* » (« Nous avons fait notre devoir »).

MARTINE CAMACHO.

France

LES AFFRONTEMENTS EN GUADELOUPE

Le gouvernement souhaite « une mesure de clémence » à l'égard de Georges Faisans

Deux escadrons de gendarmerie ont quitté Paris vendredi après-midi 26 juillet pour Pointe-à-Pitre afin de renforcer les effectifs déjà en place en Guadeloupe, où la situation reste très tendue.* « Les intentions du gouvernement sont claires : sa mission est de maintenir l'ordre », *a déclaré, vendredi, le secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer, M. Georges Lemoine. Evoquant le cas de Georges Faisans, le militant indépendantiste qui poursuit sa grève de la faim à la prison de Fresnes, M. Lemoine a indiqué :* « Ce que je peux constater, c'est que parmi les responsables politiques de la Guadeloupe, de la droite à la gauche, tout le monde est unanime pour qu'une mesure de clémence intervienne. Les autorités morales et religieuses ont également lancé un appel à la clémence. Donc, je crois qu'on peut espérer que les juges sauront tenir compte de ce courant d'opinion. » *C'est lundi que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Basse-Terre doit examiner la deuxième demande de mise en liberté du militant indépendantiste.

Plusieurs organisations, auxquelles se sont associés le PSU et la Ligue communiste révolutionnaire, organisent mardi 30 juillet, à 18 h 30, place de la République à Paris une manifestation de soutien à Georges Faisans.

***A l'Assemblée nationale, vendredi soir, deux députés, MM. Michel Debré (RPR, la Réunion) et Gilbert Gantier (UDF, Paris), ont demandé au gouvernement de ne pas clore la session extraordinaire afin que le Parlement puisse éventuellement débattre de l'évolution de la situation en Guadeloupe. L'UDF dénonçait pour sa part,* « le double langage du pouvoir socialiste, qui, à la fois, assure les populations de sa volonté de ne pas mettre en question la place des départements d'outre-mer dans les institutions de la République et, dans le même temps, poursuit avec les séparatistes des tractations dont on ignore le contenu ».**

Correspondance

Pointe-à-Pitre. – Le climat était toujours tendu, vendredi soir 26 juillet, à Pointe-à-Pitre, après trois journées de blocage complet des accès de la ville par des manifestants, à l'initiative d'une vingtaine de mouvements indépendantistes. Rentré de métropole la veille au soir, le commissaire de la République de la région Guadeloupe, M. Maurice Seborio, affirme qu'il prendra *« sans délai les mesures nécessaires pour assurer l'ordre public et la sécurité des personnes et des biens »*.

Le bilan de la mutinerie de la maison d'arrêt de Pointe-à-Pitre s'établit à deux blessés parmi les détenus qui ont sauté des toits et à vingt-cinq évasions au total. Parmi ces évadés figurent deux individus jugés très dangereux : Jean-Pierre Postros et Patrick Thimalon. Le premier est inculpé de tentative d'assassinat dans le cadre de l'enquête sur l'attentat perpétré contre le juge d'instruction Robert Tchalian, le 24 juin dernier (*le Monde* du 26 juin) ; le second, chef de bande d'un ghetto de la banlieue pointoise, en est à sa cinquième évasion des prisons guadeloupéennes.

Tandis que l'on comptait les évadés, dans la nuit de jeudi à vendredi, des bandes de pillards faisaient régner la terreur dans la ville. Plusieurs passants, dont deux journalistes métropolitains, furent agressés et dévalisés. Deux armureries ont été également cambriolées. Un centre commercial a été entièrement dévalisé dans la périphérie de Pointe-à-Pitre. Au centre de la ville, les bijouteries ont été la proie de bandes organisées, qui n'hésitèrent pas à tirer sur un fonctionnaire de police, le blessant à l'épaule.

Malgré cette tension, aggravée par la pénurie due à l'absence de certains produits de consommation courante (pain, viande, tabac, carburant, etc.), la journée de vendredi s'est déroulée dans le calme. Les barrages routiers restent nombreux, mais les forces de l'ordre ne sont pas intervenues de nouveau après les affrontements qui ont fait, mercredi et jeudi, une vingtaine de blessés parmi les policiers.

Les rues de Pointe-à-Pitre, vendredi après-midi, étaient pratiquement désertes. Les habitants scrutaient le ciel depuis leur balcon. Plusieurs hélicoptères de l'armée effectuaient en effet le transfert de certains détenus considérés comme plus dangereux que les autres à la maison d'arrêt de Basse-Terre, où, semble-t-il, les risques de mutinerie sont moins importants que dans l'agglomération pointoise.

Le syndicat des hôteliers s'est réuni en assemblée générale extraordinaire. La plupart de ses membres ont demandé à leurs contacts métropolitains de déconseiller la destination Guadeloupe aux touristes, qui ne pourraient pas être servis convenablement.

Les rumeurs les plus folles courent inévitablement, et la découverte, sur une plage de Basse-Terre, du cadavre de l'épouse du commandant de la compagnie de gendarmerie de cette partie de l'archipel, Pierrette Raiffé, quarante-neuf ans, a provoqué un vif émoi dans la population. En fin de journée, toutefois, le rapport établi par le médecin légiste autorisait à penser à la thèse du suicide, des traces de barbituriques ayant été découvertes à l'autopsie.

ALAIN GILLES.

UNE CONDAMNATION JUGÉE « LOURDE »

La situation de Georges Faisans est compliquée par le fait qu'il n'est pas, juridiquement parlant, un condamné définitif. La condamnation prononcée contre lui – trois ans d'emprisonnement – et jugée « lourde » à Paris est, en effet, soumise à l'appréciation de la Cour de cassation, devant laquelle Georges Faisans a formé un pourvoi.

De sorte que le caractère provisoire de cette condamnation interdit toute grâce du président de la République (article 17 de la Constitution) et toute suspension de peine. Celle-ci est décidée par le juge de l'application des peines ou, après avis de ce dernier, par le tribunal correctionnel, selon que la suspension demandée est ou non de plus de trois mois (article 720-1 du code de procédure pénale). Grâce et suspension ne peuvent s'appliquer qu'à des condamnations définitives. Il en va de même pour les réductions de peine.

Si les décrets de grâce ne sont jamais motivés (ni leur libellé rendu public), les suspensions de peine demandent un « motif grave d'ordre médical, familial, professionnel, ou social ».

Seule une renonciation à son pourvoi permettrait à Georges Faisans de bénéficier de l'une ou l'autre de ces mesures de clémence et d'apaisement.

Si le pourvoi est maintenu et qu'il est examiné favorablement par la Cour de cassation, elle peut renvoyer l'affaire au fond devant une autre juridiction. Celle-ci serait alors la « juridiction de jugement saisie » au sens de l'article 148-1 du code de procédure pénale. Elle disposerait du droit de se prononcer sur une nouvelle demande de mise en liberté qui serait déposée par Georges Faisans, dans l'attente du nouveau jugement sur les faits qui lui sont reprochés.

« Le gouvernement privilégie les relations coupables »

affirme M. Charles Pasqua (RPR)

Les affrontements survenus en Guadeloupe ont été évoqués au Sénat, vendredi après-midi 26 juillet, au cours du débat sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie. *« Comment ne pas constater que les événements dramatiques qui se déroulent en Guadeloupe sont la conséquence immédiate de choix politiques mais absurdes ?*, a demandé le président du groupe RPR, M. Charles Pasqua. *Comment la Guadeloupe ne subirait-elle pas les mêmes effets que la Nouvelle-Calédonie ? Le gouvernement privilégie les relations coupables avec M. Luc Reinette, de même qu'il a privilégié en Nouvelle-Calédonie M. Eloi Machoro, M. Tjibaou et le FLNKS. »*

Au nom du groupe centriste, M. Pierre Lacour (Charente) a affirmé : *« Les troubles que traverse ce département trouvent leur origine dans une perte de confiance à l'égard du gouvernement »*.

M. Edmond Valcin, sénateur RPR de la Martinique, s'est fait l'intermédiaire du conseil général de son département pour demander l'envoi en Guadeloupe d'une mission sénatoriale. *« Le Sénat est le mieux placé*, a-t-il déclaré, *pour proposer des mesures salvatrices. Notre Assemblée doit veiller au respect des lois dans nos départements, qui ne doivent pas être abandonnés au nom d'une idéologie néfaste. »*

Le président de la commission des lois, M. Jacques Larché (RI, Seine-et-Marne) a estimé que la demande exprimée par M. Valcin était parfaitement recevable et il n'a pas exclu de demander à ses collègues l'autorisation d'envoyer en Guadeloupe une mission d'information analogue à celle qui s'est rendue début juillet en Nouvelle-Calédonie.

● *M. Vivien et les sectes.* – La demande de levée d'immunité parlementaire de M. Alain Vivien, député PS de Seine-et-Marne, formulée par l'Eglise de scientologie à la suite de la parution de son rapport sur les sectes de France, a été repoussée par la commission *ad hoc* de l'Assemblée nationale chargée de l'examiner. Le rapport sur les sectes de M. Vivien avait été remis au gouvernement en février 1983. L'Eglise de scientologie l'avait alors estimé « diffamatoire » à son égard.

● *Nominations au cabinet de M. Charles Hernu.* – Directeur-adjoint du cabinet civil et militaire du ministre de la défense : M. Yvon Jouan, contrôleur général des armées ; chef du cabinet civil et chargé des relations avec l'Assemblée nationale : M. François Marzorati, sous-préfet ; conseiller technique pour les affaires industrielles et les questions d'armement : M. Jacques Grossi, ingénieur en chef de l'armement ; conseiller technique pour la communication et les relations avec le Sénat : Mme Isabelle Guigan ; conseiller technique pour les affaires stratégiques : M. Jean-Pierre Rabault ; conseiller pour les affaires de personnels et les relations sociales : M. Gérard Enault, administrateur civil hors classe.

LA FIN DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU PARLEMENT

NOUVELLE-CALÉDONIE : les bureaux de vote seront présidés par des magistrats

L'Assemblée nationale a définitivement adopté, vendredi soir 26 juillet, en troisième et dernière lecture, par 282 voix contre 203, le projet de loi sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie dans la version que les députés avaient votée la veille (*le Monde* du 27 juillet), à une exception près : l'article 5 *ter*. M. Edgard Pisani, en effet, avait fait une petite concession à la majorité sénatoriale, favorable à l'opposition, en acceptant, quelques jours auparavant, au palais du Luxembourg, que les bureaux de vote soient présidés lors du prochain scrutin régional par des magistrats de l'ordre judiciaire. Jusque-là, le ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie avaient seulement envisagé que ces magistrats puissent assister aux opérations de vote dans les bureaux.

Sur tous les autres points de divergence, le gouvernement a imposé son point de vue aux sénateurs, qui avaient décidé de ne pas invoquer l'irrecevabilité constitutionnelle, afin que les socialistes assument jusqu'au bout et devant l'histoire, les responsabilités de leur démarche.

Résumant le sentiment de l'opposition, le président du groupe RPR du Sénat, M. Charles Pasqua, a accusé les socialistes d'avoir « imposé leur loi » et il a déclaré qu'il n'avait, pour sa part, *« jamais cru à un accord qui pourrait satisfaire à la fois les incendiaires et les pompiers »*. M. Pasqua a menacé, une nouvelle fois, les membres du gouvernement de poursuivre en justice *« tous ceux, premier ministre, ministres ou hauts fonctionnaires, qui ont prêté la main ou laissé se dérouler une action subversive au mépris des responsabilités que leur confèrent les institutions, la loi ou leur appartenance à la haute administration »*. *« Ils auront, le moment venu*, a-t-il dit, *à rendre des comptes, car nul n'est au-dessus des lois de la République. »* *« Si je devais être appelé devant une juridiction, je l'aborderais le front haut »*, lui a répondu M. Pisani.

Mais le mot de la fin, au palais du Luxembourg, est revenu à M. Alain Poher, qui a rendu hommage au travail accompli par la mission d'information de la commission des lois du Sénat qui s'est rendue dans le territoire. Le président du Sénat a invité cette mission à poursuivre ses travaux, et notamment à être présente sur place au moment des élections.

A. R.

MM. Pisani, Lafleur, Wibaux ...et les pingouins

Le torchon brûlerait-il entre M. Fernand Wibaux, délégué du gouvernement à Nouméa, et son prédécesseur, M. Edgard Pisani, ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie ? Selon M. Jacques Lafleur, député RPR du territoire, les relations entre les deux hommes ne sont pas bonnes. « Je crois, a-t-il affirmé vendredi 26 juillet, que *M. Wibaux verrait bien M. Pisani nommé haut commissaire de la Terre Adélie* » parce qu'il pourrait « *entreprendre la décolonisation et coller la pagaille entre les pingouins et les phoques* ».

La réaction du délégué du gouvernement ne s'est pas fait attendre : « *J'apprécie mal d'avoir été associé de façon aussi inattendue à une telle polémique. Je l'accueille comme il convient de le faire. S'il fallait vraiment parler de moi et de mon comportement ici, je pense qu'on aurait pu m'accorder des préoccupations plus élevées et plus proches des réalités calédoniennes.* » « *Pour le reste, la presse a déjà relevé à plusieurs reprises que j'avais toujours mis en évidence les aspects positifs de l'action menée par mon ministre* », a-t-il ajouté.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les socialistes d'Angers devront choisir entre leur maire et leur parti

De notre envoyé spécial

Angers. – De Jean Mnnnir, maire d'Angers et ancien ouvrier ébéniste, son premier adjoint, Jean Rousseau, dit volontiers qu'il a gardé de son métier l'habitude de polir soigneusement son ouvrage et le souci de ne pas permettre aux autres de le faire à sa place. Avant de partir en vacances sur les routes d'Italie du Nord avec sa voiture et sa caravane, Jean Monnier a donc laissé derrière lui une pièce bien travaillée et qu'il n'entend pas remettre sur le chantier : la liste socialiste pour les prochaines élections législatives, ou plus exactement les noms des deux candidats de gauche éligibles (sur sept sièges à pourvoir).

Pour le maire d'Angers, qui se propose, *lui*, de conduire la liste pour les élections régionales, les deux futurs députés seront Robert Robin, son deuxième ndjoint et compagnon de longue date, et Daniel Dupuis, le seul conseiller général qui ait surnagé, dans le département, à la déroute de mars dernier. Un bon «ticket», apparemment bien équilibré – l'un est d'Angers, de sensibilité chrétienne, de tendance rocardienne, l'nutre de Segré, d'inclination laïque et proche du courant Mitterrand – et *qui* pourtant ne fait pas l'unanimité.

C'est que Jean Monnier, qui prétend ainsi régenter la composition des listes socialistes, n'est plus lui-même membre du PS (*il* en a été excln en 1983, après avoir refusé de s'allier avec les communistes nux élections municipales) ; et certains, au sein de la fédération, commencent de trouver pesante la *tutelle* d'un homme qui n'est plus des leurs et n'a, de toute évidence, aucune intention de le redevenir.

Un «parachutage» contesté

La direction du parti a saisi l'occasion pour *tenter d'enfoncer* un coin entre la mairie et la fédération : elle a décidé d'envoyer en mission un Parisien, membre du secrétariat national, Gérard Fuchs, polytechnicien de quarante-quatre *ans*, qui fut député à l'Assemblée européenne de 1981 à 1984 et qui est surtout l'un des animateurs du courant rocardien. C'est la perspective de ce «parachntage» qui *agite, depuis* quelques semaines, les rangs du PS local.

Raison évidente de l'opération : puisque Paris, tenant compte de la prépondérance des rocardiens dans la fédération, leur a attribué les deux premières places de la liste, autant en profiter pour offrir un mandat à l'un des responsables du courant. Aux militants, on expliquera, comme le fait Gérard Fuchs, que la gauche ayant à présenter pour la première fois *«non seulement un projet, mais un bilan»*, ce peut-être *«une bonne chose»* de faire appel à un dirigeant du parti. Certes, Gérard Fuchs n'a ancune attache personnelle dans le département, mais il connaît la fédération pour l'nvoir «suivie» an niveau national et, en tant qu'ancien de la CFDT et du mouvement chrétien Objectif socialiste, il se sent proche de ln sensibilité dnminante qu'incarne Jean Monnier.

Raison inavouée : il s'agit bel et *bien de reprendre en main* la fédération, de créer un contrepoids an pouvoir du maire et de donner sur place une réelle autonomie an PS face à Jean Monnier, lequel, bien qu'exclu, entend rester le patron.

Un *«parachutage»* ? Non, puisque les militants se prononceront et qu'ils comprendront peut-être qne l'arrivée de Gérard Fuchs représente *pour eux une chance d'exister enfin* par eux-mêmes.

A la mairie, bien sûr, on ne partage pas cette analyse et surtout on garde une solide rancœur contre la *direction nationale* du parti. *Vieux* militant du syndicalisme chrétien, Jean Monnier a adhéré an PS en 1972, avant d'être rejoint, deux ans plus tard, par Michel Rocard et le reste de la «deuxième gauche». Comme beaucoup d'autres de cette mouvance, il ne s'est jamais senti à l'aise, à en croire ses amis, dans le parti. Il a, selon son chef de cabinet, Antoine *Masure*, *«une conception assez ombrageuse de son indépendance et de sa liberté de pensée»*, et il est hors de question qu'il accepte le diktat de Paris, même si celui-ci prend la *forme* d'une simple recommandation.

«Le point fort de la gauche, rappelle Antoine Masure, *ce n'est pas la fédération, c'est la mairie»*, aussi lui incombe-t-il de contrôler la préparation des listes. Selon Jean Monnier, il appartient à ceux qui *ont* labouré le terrain d'en récolter les fruits. Du reste, la campagne des législatives et celle des régionales devront être menées de front pour produire un effet de *«synergie»* : on imagine mal un autre animateur que Jean Monnier.

L'embarras de la fédération

Prise entre la direction nationale et la mairie, la fédération est bien embarrassée. Symbole du renouveau du PS en terre chrétienne dans les années 70, elle est aujourd'hui l'image de son déchirement. Ginette Leroux, quarante-trois ans, ancienne *assistante* sociale et *premier secrétaire* de la fédératinn, constate l'existence de denx logiques, et pour le moment elle ne tranche pas. La logique du parti voudrait qu'on npplique sans broncher l'accord national concln entre les courants. Celle du maire d'Angers suppose qu'on *soit plus attentif à la réalité* locale et qu'on accorde à la gauche angevine, qu'elle soit ou non dans le parti, la maîtrise des listes.

Rocardienne, Ginettn Leroux n'approuve *pas* le *choix par* Jean Monnier d'un «mitterrandiste» pour l'une des deux places, mais en même temps elle dit qu'il serait *«aberrant»* de ne pas reconnaître Jean Monnier, quoique, exclu du PS, comme *«le chef de file des élus socialistes»* et comme *«celui dont on a besoin pour conduire la gauche au succès»*. Responsable départementale du parti, elle pense qu'il est important de *tenir* compte aussi des considérations nationales – que Jean Mnnnier rejette complètement, – mais elle admet qu'il est parfois difficile de faire comprendre aux militants la différence entre un *«parachuté»* et un *«recommandé»*.

En attendant, Ginette Leroux s'est portée elle-même candidate, dans l'espoir, semble-t-il, de susciter d'antres candidatures, qui permettraient de reprendre les discussions à *zéro*. Elle fera tout, dit-elle, pour parvenir à un accord. Et elle souhaite qu'un arrangement puisse être trouvé avant le vote des militants.

Cependant, chacun se dit prêt à aller jusqu'au bout. Jean Monnier reste *«formellemt opposé»* à tout «parachntage» et ne changera pas d'avis. Gérard Fnchs n'a pas non plus l'intention de céder. Ira-t-on jusqu'à la constitution de deux listes, l'une soutenue par la mairie, l'autre par le parti ? Certains calculateurs se disent qu'un telle formule pourrait rapporter un troisième siège à la gauche. Mais les plus raisonnables estiment qu'elle risquerait plutôt de leur en faire perdre un. Alors, il faudra bien que, de Gérard Fuchs ou de Jean Monnier, l'un des deux s'incline.

La droite contemple avec amusement cette querelle de famille. Jean Narquin, député RPR et adversaire malheureux de Jean Monnier aux dernières élections municipales, feint de s'étonner de tout ce remue-ménage. *«Le parachutage*, dit-il, *est dans la logique du système proportionnel, où les états-majors sont propriétaires des sièges.»* Apparatchik et fier de l'être, Jean Narquin, qui fut le responsable du mouvement gaulliste dans la Nièvre au lendemain de la guerre (à ce titre, il «accueillit» François Mitterrand dans le département) avant de l'être, depuis 1956, dans le Maine-et-Loire, s'apitoye sur la *«non-existence»* du PS à Angers depuis l'exclusion de Jean Monnier.

Il est vrai qu'à droite les choses semblent plus simples. Le RPR et l'UDF se partagent les six sièges *actuels, et le département bénéficiant* d'un siège supplémentaire, sont pratiquement assurés d'en conserver cinq. Les six sortants seraient prêts à faire une liste unique sous la conduite de Jean Foyer, René La Combe, qui aura soixante et onze ans l'an prochain, se sacrifiant pour occuper la dernière position. Pourtant, les jeunes loups de *l'opposition ne se satisfont guère* de cette éventualité. On a beau leur faire miroiter, en cas de victoire, la possible nomination de Jean Foyer au Conseil constitutionnel ou celle d'Edmond Alphandéry au gouvernement, ils aimeraient figurer, eux aussi, en bon rang sur la liste.

Jean Narquin, qui n'en est pas à un paradoxe près, n'hésite pas à dire lui-même que *«si les partis, d'un côté comme de l'autre, avaient une vision d'avenir, ils feraient un grand effort de renouvellement»*, puisque, pour chaque camp, quels que soient les candidats, *«le nombre des sièges gagnants est connu d'avance»*. Sur *ce dernier point au moins, tout* le monde paraît d'accord. C'est bien pourquoi la bataille est si rude pour les investitures.

THOMAS FERENCZI.

La colère de Pierre Mauroy

(Suite de la première page.)

Celui-ci avait, justement, décidé le contraire, sous l'autorité d'un Pierre Mauroy qui avait catégoriqnement rejeté l'autre solution préconisée par certains experts, à savoir la construction d'un train universel à Gandrange, en Moselle. De là à y voir une trahison il n'y nvait qu'un pas.

Dans l'entourage du maire de Lille, on ne se privait pas de rappeler ces jours-ci que le choix de Pierre Mauroy, entériné par le président de la République, s'était opposé, à l'époque, à celui du ministre de l'industrie, un certain Laurent Fabius, partisan de l'option Gandrange nu nom des impératifs de la modernisation...

Mais ce qui fait bondir Pierre Mauroy, c'est surtout la faute politiqne que représente, selon lni, l'annonce de cette fermeture. Les sidérurgistes du Nord, l'ancien cbef du gouvernement les connaît bien. *Ils constituent* avec les *«gueules noires»* du bassin minier, la part la plus ardente de cette réalité ouvrière quasi mythologique, au cœur de laquelle il nourrit depuis toujours ses convictions militantes. S'il connaît et aime ces hommes, il sait aussi à quel point leur colère peut être dévastatrice, au sens pbysique comme au sens politique. Pierre Mauroy n'a pas oublié que c'est à Denain, un soir de novembre 1982, qu'il avait pour la première fnis *affronté le désenchantement du «penple de gaucbe»* et pris vraiment conscience – les invectives aidant – de la fin de l'*«état de grâce»*.

Dès qu'il prend connaissance des intentions de Sacilor, l'ancien premier ministre perçoit donc la catastrophe électorale qui en découlera inéluctablement pour les socialistes, *l'an prochain*, dans ce département du Nnrd nù ils comptent treize députés sortants (sur vingt-trois) qu'il sera déjà impossible de tous «sanver», à cause de la proportionnelle. Toui de suite, il réalise que cette décision sera la *«goutte d'eau de trop»* et que le Parti socialiste risque fort de perdre aussi le contrôle du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais. *Alors, Pierre* Mauroy sonne le rappel du carré de ses fidèles, resserre les rangs autour de lui, met en branle la riposte.

Le secrétariat parisien de l'ancien premier ministre avenue Bosquet, s'érige en état-major de crise. On se répartit les tâches. *Le premier secrétaire* de la fédération socialiste du Nord, Guy Allouche, sénateur, se charge de *faire* le forcing à l'intérieur du Parti, au nom des intérêts militants confrontés à de fortes réactions communistes. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation *professionnelle* (un vieux compagnon de Pierre Mauroy, il n été son secrétaire général à la mairie de Lille puis son directeur de cabinet à Mati*gnon*), et *son compère* Jean Le Garrec, secrétaire d'État chargé de la fonction publique multiplient les démarcbes officielles. Ils menacent même de quitter le gouvernement Fabius. Pierre Mauroy, *lui, se* réserve d'intervenir *«au plus haut niveau»*.

Alors qu'à la base les élus socialistes du Nord incriminent volontiers Laurent Fabius, dans l'entourage de Pierre Mauroy, on met mnins en cause le premier ministre que le ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur. Edith *Cresson ne pouvait pas*, estime-t-on, ignorer ce que mijotaient depuis longtemps Sacilor et Arbed. Elle est dnne coupable, ajnute-t-on, de n'avoir pas essayé d'étouffer cette *opération* dans *l'œuf*. De Laurent Fabius, les proches de Mauroy préfèrent souligner qu'il est maintenant bien *«embêté»* par cette affaire à laquelle les sidérurgistes concernés *réagissent vivement*.

Deux lettres au premier ministre

Dès le 11 juillet, Jean Le Garrec adresse au premier ministre *une lettre personnelle* pour attirer son attention sur les *«redoutables conséquences sociales, économiques et politiques»* de la décision de fermeture de l'usine de Trith-Saint-Léger : annoncée par les deux groupes. Il souligne les risques de voir, dans toute la région, *«se cristalliser de lourdes inquiétudes»* et naître *«un très vaste mouvement de rejet»* contre le gouvernement et sa majorité.

Et quand, le lundi 22 juillet, la direction d'Unimétal confirme devant le comité d'entreprise l'accélération de son plan de restructuration, incluant la fermeture du train de laminage du site valenciennois, Pierre Mauroy sonne la charge. Dès le lendemain, il convoque tout le munde avenue Bosquet. Lui-même téléphone à Laurent Fabius. Michel Delebarre et Jean Le Garrec rédigent à l'attention du premier ministre une lettre commune. Ils la remettent à l'intéressé, à l'Elysée, mercredi matin 24 juillet, nvant la réunion du conseil des ministres. Les deux amis de Pierre Mauroy prennent, dans ce pli, la défense des sidérurgistes, soulignent l'incobérence de la décision de Sacilor au regard des engagements passés, mettent en garde contre les effets de cette fermeture.

Parallèlement, Guy Allouche fait savoir publiquement que, à choisir éventuellement entre le parti des sidérurgistes et celui du gouvernement, il n'hésiterait pas une seconde. Le premier secrétaire de la fédération socialiste du Nnrd diffuse un communiqué posant cinq questions :

«1. – Comment les choix d'oujourd'hui peuvent-ils être conciliables avec les propositions faites il y o un an par les mêmes gestionnaires et qui consistaient à construire un «train universel» à Gandrange ? La surcopacité qui sert à présent d'argument aurait encore été accrue par cet investissement. Quels éléments nouveaux ont conduit ces gestionnaires à passer de la proposition française à un accord avec l'Arbed qui amène à remettre en cause des sites français actifs ?

«2. – Sur quels critères concrets lo nouvelle réduction de capacités annoncée doit-elle nécessairement s'effectuer dans le Valenciennois ?

«3. – Si le principe d'une coopération européenne en matière sidérurgique n'est pas récusé, encare peut-on s'interroger sur lo nature des efforts effectués par les partenaires de la France. A ce jour quelles décisions concrètes ont-elles été annoncées dans les autres pays ?

«4. – Il serait important de connaître lo nature et l'ampleur des compensations offertes par l'Arbed, ainsi que lo localisation de leurs effets éventuels en France.

«5. – Compte tenu des implications européennes de ce dossier, comment peut-on expliquer l'onnonce hâtive de décisions industrielles avant que les autorités compétentes aient mené à terme les négociations engagées dans le cadre de lo Communauté ?»

Le «message» est entendu. En marge du conseil des ministres, François Mitterrand et Laurent Fabius évoquent l'«affaire». Edith Cresson affirme que la fermeture de l'usine n'interviendra pas tant que les emplois de remplacement n'auront pas été créés. Une délégation des élus socialistes du Nord, conduite par Noël Josèphe, *président du conseil régional*, est reçue vendredi après-midi 26 juillet à l'hôtel Matignon.

A la sortie, Guy Allouche a le sourire. Le premier ministre a pris *«l'engagement solennel»* que la fermeture de Trith-Saint-Léger n'interviendra pas avant que sept cent soixante-dix emplois de remplacement ne soient *«effectivement créés»*. Une manière indirecte de confirmer que l'usine serait bel et bien fermée, ce qui n'est pas fait pour rassurer les sidérurgistes. Laurent Fabius a affirmé à ses interlocuteurs que, bien entendn, il fait siennes les orientations arrêtées le 29 mars 1984 par le conseil des ministres, à l'époqne où il était ministre de l'industrie, et qu'il demeure donc solidaire des décisions prises par son prédécesseur. Il a prié Edith Cresson d'inviter au silence le patron de Sacilor, Claude Dollé. Il a repris à son compte l'expression *«overdose»* employée par Guy Alloucbe pour qualifier le ras-le-bol des sidérurgistes du Nord devant les promesses non tenues.

La gnerre Mauroy-Fabius paraît évitée sur ce terrain. Les deux hommes, au demeurant, ont besoin l'un de l'autre. Le maire de Lille cherche l'appui dn premier ministre pour essayer de conserver la maîtrise de son fief régional, dont la perte l'affaiblirait considérablement. Laurent Fabius doit ménager son prédécesseur s'il ne veut pas s'en faire un ennemi juré au cours des batailles qui ne manqueront pas d'avoir lieu pour le contrôle du Parti socialiste. Echange de bonnes manières...

ALAIN ROLLAT.

Le difficile dialogue des cités francophones

(Suite de la première page.)

Autant de thèmes autour desquels on brode depuis six ans. Mais le bilan reste bien pauvre. Une douzaine de fonctionnaires de Brazzaville sont montés à Paris pendant quelques mois, deux experts *parisiens sont* descendus au Congo quelques jours, Québec et Bruxelles ont reçu une poignée de stagiaires, Rabat et Tunis ont eu droit à des visites diagnostiques. A l'AIMF, on échange davantage de bonnes paroles que de bons procédés.

Brazzaville : seule l'apparence...

Pourtant, il suffisait de prendre l'un des bacs qui franchit le Congo et de débarquer à Brazzaville, capitale de la République populaire du Congo, pour rencontrer la réalité.

La ville, qui a fêté son centenaire voici cinq ans, compte près de six cent mille habitants et concentre 35 % *de la population du* pays. Elle a doublé depuis l'indépendance, mais, hormis un stade et un palais des congrès, on n'y a pas construit le moindre équipement nouveau.

Dans l'hôtel de ville, édifice de belle apparence avec ses colonnades et ses balcons de béton, la salle du conseil municipal – fauteuils confortables, tribune et moquette – ferait bien des envieux. Malheureusement, elle n'est utilisable que pendant la saison sèche. Durant l'autre moitié de l'année, il y pleut.

A l'extérieur, les squares, les jardins, les larges avenues ombragées tracées au temps de la colonisation ont belle allure. *«Brazza-la-verte»*, disait-on. Le «camarade-gouverneur-maire», M. Jean-Jules Okabandon, un ancien lieutenant de trente-six ans, s'efforce de préserver cet atout. Chaque mois, au cours d'une journée de l'arbre, il fait planter des centaines de jeunes tiges le long des nouvelles voies. Mais, derrière ce décor, c'est la misère. Le vieux réseau d'égoûts, qui ne dessert même pas la totalité du centre-ville, est obstrué par le sable. Tout est à curer ou à refaire. Conséquence : dès le début des pluies, les rues se transforment en marigot.

Aucun marché public n'a été *construit depuis l'indépendance*, et, dans ceux qui existent, il faudrait bétonner le sol sur plusieurs hectares pour qu'on puisse y circuler autrement qu'en cuissarde. Avec ses bidonvilles qui s'étendent sans cesse, la ville couvre à présent 8 000 hectares : *presque autant* que Paris. Mais la voirie ne suit pas, et certains quartiers sont inaccessibles autrement qu'en voiture tout-terrain.

Les transports en commun sont en voie de disparition. Sur les 250 bus dont la ville était dotée il y a quelques années, 70 sont encore récupérables. La municipalité s'efforce de créer avec Renault une société d'économie mixte pour tenter de sauver ce minimum vital. Quant aux réseaux d'eau potable et d'électricité, ils n'atteignent qu'une faible partie de l'agglomération. *«Notre budget nous permet à peine d'acheter un véhicule neuf par an*, avoue le secrétaire général de la mairie, M. David Goma. *Quant aux grosses réparations, impossible de les faire faute de pièces détachées.»*

Le budget ? Il n'est pas lourd, en effet. L'équivalent de 60 millions de francs. Juste de quoi payer 1 600 employés municipaux.

Cette plaie d'argent n'a pas seulement pour cause la pauvreté des contribuables de Brazzaville. Elle est due aussi à *l'incapacité* des services à calculer l'assiette fiscale et à prélever les taxes correspondantes : *«Notre problème numéro un*, dit M. David Goma, *c'est l'insuffisante formation de nos employés et de nos cadres.»*. Deux exemples illustrent la faible compétence des «spécialistes» locaux. A Brazzaville, il a fallu stopper la construction d'un centre médico-social. Aucune gaine n'avait été prévue pour faire passer à travers les planchers en béton l'eau, le gaz et l'électricité. A Kinshasa, juste en face, c'est un *hôpital* entier qui reste vide. Les sous-sols sont inondés par les eaux de la nappe phréatique. On n'y avait pas pensé.

Suppliques à M. Chirac

Devant l'étendue du sous-développement, on ne sait plus par quel bout commencer. Faut-il envoyer *des stagiaires dans* les municipalités des villes bien gérées ? Ils en reviennent avec des recettes qui se révèlent souvent inapplicables sur le terrain. Est-il préférable de dépêcher des missions de spécialistes pour établir des diagnostics et donner des conseils ? Les rapports ne manquent pas de ce qu'il conviendrait de faire, par *exemple*, à Brazzaville. Ils restent lettre morte car ils supposent des moyens d'exécution qui n'existent pas.

Alors ? La municipalité de Brazzaville sait aujourd'hui ce qu'elle veut. Elle demande six conseillers techniques qui passeraient au minimum dix-huit mois sur le terrain et seconderaient les *directeurs* de service de la ville : un chef du personnel, un archiviste, un financier, un ingénieur des travaux publics, un mécanicien pour le garage municipal et un urbaniste.

Réponse : Paris enverra un urbaniste pour quelques semaines. Mais on n'ira pas beaucoup plus loin. Le détachement pour dix-*huit mois* de six fonctionnaires de haut niveau dégarnirait, paraît-il, les services parisiens de manière «insupportable» et coûterait plusieurs millions de francs. D'ailleurs, trente autres villes membres de l'AIMF ont des besoins équivalents ou plus aigus encore. Où irait-on ? Ould Cheikh Ahmod, *gouverneur* de Nouakchott (600 000 habitants) a supplié M. Chirac de l'aider à créer des services municipaux encore inexistants. Le maire de Paris a promis d'expédier en Mauritanie un *«envoyé spécial de très haut niveau»*.

MARC AMBROISE-RENDU.

M. TILLON ET L'AFFAIRE MANOUCHIAN

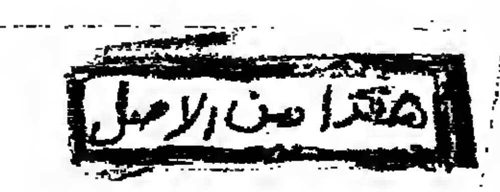
Une mise au point de M. Amouroux

M. Henri Amouroux s'estime injustement mis en cause dans l'article publié par *le Monde* du 25 juillet à propos dn la réponsn de M. Charles Tillon sur «l'affaire Manouchian». La question était de savoir qui, dans l'ouvrage *Lettres de fusillés*, publié en 1946 et édité par France d'abord, avait supprimé une phrase de Manouchian laissant entendre que son groupe avait été trahi et «donné» aux Allemands. Nous écrivions qu'au cours du débat des «Dossiers de l'écran», M. Amouroux, *«approuvé par l'historien communiste M. Roger Bourderon, avait affirmé que les éditions France d'abord (...) étaient dirigées par M. Tillon au moment de la «censure» évoquée»*. M. Amouroux déclare que *«les choses ne se sont nullement passées de* [cette] *façon»*. Il écrit : *«C'est moi, et moi seul, qui ai demandé aux représentants du Parti communiste, M*[e] *Ledermann, le colonel Rol-Tanguy, M. Bourderon, pour quelle raison la phrase si importante* : «Je pardonne à tous ceux qui m'ont fait du mal...», etc., *avait disparu dans trois livres publiés à la gloire d'un certain nombre de résistants par le Parti communiste. J'ai montré les photocopies des passages de ces lettres et, particulièrement, de* Lettres de fusillés.

«M. Bourderon m'a répondu alors, en parlant de Lettres de fusillés, *que je venais de citer* : «C'est l'édition France d'abord, éditée sous la responsabilité de Charles Tillon.»

«Ainsi, contrairement à ce que vous avancez, c'est l'historien communiste Roger Bourderon qui o mis en cause M. Tillon, que je n'avais aucune raison d'attaquer et que je n'ai à aucun moment, contrairement à M. Bourderon, désigné comme responsable d'une publication dans laquelle avait été «censuré» un passage de la dernière lettre de Manouchian. «Censure» qu'à plusieurs reprises j'ai déplorée au cours de l'émission sans obtenir de la part des invités communistes de réponse fiable et d'explications cohérentes.»

[Dans le texte de M. Charles Tillon, lu le 23 juillet sur A2, l'ancien chef des FTP précisait, à propos du passage de cette émission : «M. Amouroux, citant un passage censuré de la dernière lettre de Manouchian, questionne : «C'est édité par le Parti communiste ?» L'historien communiste Bourderon répond : «Ce sont les éditions France d'abord sous la responsabilité de Charles Tillon.» Amouroux : «C'est ça, c'est ça.» J'étais donc devenu le coupable recherché dans ce débat du 2 juillet. Voilà les faits. Je déclare donc : Je fus le fondateur du journal des FTP, France d'abord, en septembre 1941. Je l'ai rédigé jusqu'à la Libération. Quand je devins ministre de l'air, en septembre 1944, ce journal fut remis par le PC aux mains du président du Front national, Pierre Villon. Le titre France d'abord, dès octobre 1944, porte la mention : hebdomadaire du Front national. Le contrôle aussi bien politique que financier de la société des éditions France d'abord fut assuré par Jean Jérôme, le directeur en titre de l'hebdomadaire était, depuis 1945, le député Roger Roucaute, le rédacteur en chef, en 1946, Yves Moreau. Voilà, monsieur Amouroux, les éditeurs connus des Lettres de fusillés.»]



A LA COUR D'ASSISES DU RHONE

Peines modérées pour les nationalistes corses

De notre envoyé spécial

Lyon. — Après quatre heures trente de délibérations, la cour d'assises du Rhône a donné, vendredi 26 juillet sur le coup de 21 h 30, un épilogue judiciaire très modéré à l'affaire de la prison d'Ajaccio. Déclarés coupables de l'assassinat de Jean-Marc Leccia et de Salvatore Contini, Pierre Albertini, Pantaleone Alessandri et Noël Pantalacci, bénéficiant de larges circonstances atténuantes, sont condamnés à huit ans de réclusion criminelle. Jean Vesperini et Georges Moretti sont déclarés non coupables de la complicité d'assassinat et condamnés, chacun, à trois ans et demi de prison uniquement pour détention d'armes et tentative de reconstitution d'un mouvement dissous. Quant à Noël Lucciani et Paul Ceccaldi, qui n'avaient à répondre que d'une tentative d'évasion, ils sont acquittés l'un et l'autre.

Cette décision comble la défense et elle a été accueillie avec une évidente satisfaction par les familles.

La défense ne se sera donc pas dépensée en vain. L'arrêt de la cour d'assises du Rhône le prouve à l'évidence. Certes, après les réquisitions du procureur général, qui avait demandé la réclusion criminelle à perpétuité contre deux des principaux accusés, soit le maximum de la peine encourue, chacun pensait que M. Pierre Truche ne serait pas suivi. Mais si l'on pouvait avoir la quasi-certitude de l'octroi de circonstances atténuantes, on ne pensait pas alors à une générosité ou à une compréhension aussi grandes. C'est au fil des plaidoiries que l'on commença à envisager une autre issue.

Il faut dire que l'affaire soumise à la cour d'assises du Rhône était très particulière, très spécifique. Elle mettait certes en cause des militants déclarés de l'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse), mais les faits qui leur étaient reprochés n'avaient rien à voir avec des attentats ordinaires. Si certaines déclarations furent malgré tout très politiques, si les accusés et même leurs avocats purent, à l'occasion, se présenter en apologistes du FLNC, ce n'était pas là l'essentiel.

Au fil des jours, cette action de commando du 7 juin 1984 à la maison d'arrêt d'Ajaccio pouvait bien apparaître aux yeux des jurés comme une sorte de « crime passionnel ». Et, pour leur part, Mes Camille Giudicelli et François La Phuong, qui avait été le dernier à plaider, surent mettre en évidence cet aspect des choses. De surcroît, en tuant Leccia et Contini, hommes du milieu, les amis de Guy Orsoni ne laissaient pas derrière eux des victimes sur lesquelles on puisse beaucoup s'apitoyer, ni s'attendrir. Ce n'était pas à négliger et, après ses confrères, Me La Phuong avait su tirer le meilleur parti de cette différence entre les assassinés et des accusés en quête de vengeance et de justice, mais aussi entre ceux qui avaient à les juger et à qui il était facile de dire qu'ils étaient socialement plus proches des amis de Guy Orsoni que de truands mêlés, l'un à des rapts en Sardaigne, l'autre à des affaires de drogue aux Etats-Unis.

Faillite judiciaire

Mais l'indulgence dont viennent de bénéficier les accusés a pour eux un autre sens. Ils peuvent, en effet, voir là une adhésion sinon totale du moins non négligeable à leurs thèses sur la manière dont furent menées l'enquête et l'instruction de l'affaire Orsoni. Les larges circonstances atténuantes dont ils bénéficient et qui, obligatoirement, tiennent à ce que fut la motivation de leur entreprise conduisent à penser que la cour et le jury ont accepté pour une grande partie ce qu'ils ne cessaient d'affirmer : leur conviction d'une faillite judiciaire dans cette affaire et la nécessité qu'il y avait de rendre eux-mêmes la justice.

Du même coup, l'arrêt dont ils bénéficient aujourd'hui est une manière, volontaire ou non, de désamorcer en Corse les passions et les révoltes engendrées par l'enlèvement le 7 juin 1983 d'un garçon, militant du FLNC, dont on est sûr qu'il fut assassiné et torturé, mais dont on est sûr aussi — des policiers comme MM. Ange Mancini et Robert Broussard l'ont dit — qu'il ne pouvait être suspecté d'accointances avec le milieu. On avait donc vengé un innocent. Cela aussi incline à la compréhension.

On ne saurait pas non plus négliger l'impression que peut faire sur la cour d'assises l'évocation par la défense, et particulièrement par Me Antoine Sollacaro, de certaines réalités corses. Car le dossier Orsoni montrait, au-delà des failles de l'enquête, d'étranges rapprochements entre des hommes comme Jean Alfonsi, impliqué dans l'enlèvement de Guy Orsoni, et certains hommes politiques locaux. Il fut ainsi rappelé par Me Sollacaro qu'un homme comme M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député RPR de Corse-du-Sud, avait contribué à l'octroi d'un permis de construire à Alfonsi pour une boite de nuit déjà construite en réalité, et que le dossier officiel présentait comme... la salle municipale culturelle.

Des histoires de ce genre, avérées par un dossier judiciaire, ne pouvaient que bénéficier elles aussi à des hommes qui dénoncent les clans locaux dans leur département. Elles ne pouvaient que conforter certains dans leurs plaintes et leurs revendications et jouer au bout du compte en leur faveur.

Aussi bien serait-il imprudent et même erroné de voir dans l'arrêt de la cour d'assises du Rhône une décision politique. Cet arrêt traduit seulement une appréciation des éléments d'une affaire particulière, dont la nature, en permettant d'en révéler tous les aspects, faisait apparaître des particularismes auxquels un jury comme celui du Rhône pouvait être plus sensible que ne l'aurait été un jury corse. Aussi bien peut-on dire que la chambre criminelle de la Cour de cassation, en retirant l'affaire de la prison d'Ajaccio au tribunal de cette ville pour en confier l'instruction à celui de Lyon, pour des raisons de sûreté publique, aura finalement plus servi que desservi ceux qui, un moment, se plaignèrent de ne point pouvoir être jugés par leurs juges naturels.

La trêve

Mais si le verdict de Lyon ne s'est pas voulu politique, il peut avoir malgré tout, malgré lui, des effets politiques. Certes, vendredi soir, il se trouvait parmi les amis corses des accusés des hommes pour dire que l'acquittement s'imposait et que les peines étaient injustifiées. Mais, en fait, la défense — et il se trouve parmi elle suffisamment d'avocats corses proches du FLNC — avait mis son espoir dans des condamnations qui soient inférieures à dix ans. Cet espoir est devenu réalité. La trêve décrétée par le FLNC ne devrait pas trouver là des raisons d'être rompue. C'était du moins le sentiment des Corses présents au procès qui, pour la plupart, se plaisaient à dire dans les cafés environnants : le peuple de France nous a compris.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● *Une relative satisfaction dans les milieux nationalistes corses.* — Le verdict du procès de Lyon a été accueilli, vendredi 26 juillet, avec une relative satisfaction par les élus nationalistes à l'Assemblée de Corse, notamment par M. Pierre Poggioli, leur chef de file, qui s'est déclaré satisfait de cette « *relative clémence* ». « *Ce qui est important pour nous*, a déclaré M. Poggioli, *c'est de voir qu'un jury populaire n'a pas tenu compte du réquisitoire implacable prononcé contre le mouvement nationaliste par le procureur de la République. Ce démenti cinglant apporté à la politique de la répression de l'Etat français devrait servir d'exemple pour l'avenir. Nous pensons, en effet, que l'Etat français doit prendre exemple sur ce verdict de Lyon et s'orienter vers une nouvelle approche du problème corse* ».

APRÈS LES MANIFESTATIONS DU 3 JUIN 1983

Le Conseil d'Etat annule les sanctions visant deux policiers

Le Conseil d'Etat a, par décision en date du 26 juillet, annulé les sanctions dont MM. Pierre Derousseau, commissaire divisionnaire, chef du deuxième district de la sécurité publique de Paris, et Didier Gandossi, gardien de la paix, avaient été l'objet, à la suite des manifestations de policiers du 3 juin 1983. Il a, en revanche, jugé légale la mesure de retrait d'emploi, suivie de mise à la retraite d'office, prononcée à l'encontre de M. André Bégué, directeur de la sécurité publique à la préfecture de police, ainsi que celle de déplacement d'office qui avait frappé Mme Nadine Jolly, commissaire de police, chargée, à l'époque des faits, du service de la protection et de la sécurité du métropolitain.

On se souvient que, après la mort en service, le 31 mai 1983, de deux policiers, une cérémonie officielle avait été organisée dans le quartier de la préfecture de police le 3 juin au matin. Cette cérémonie, troublée par des slogans hostiles aux membres du gouvernement présents, fut suivie de deux manifestations : la première, qui avait eu lieu dans la matinée, s'acheva sans heurts place Vendôme ; la seconde, dans l'après-midi, à l'appel de la Fédération professionnelle indépendante de la police et présidée par M. Gandossi, prit la forme d'un défilé entre l'avenue Trudaine et le ministère de la justice. Quelques centaines de personnes devaient se regrouper ensuite place Beauvau après avoir franchi plusieurs barrages. Les manifestants lancèrent des slogans hostiles au ministre de l'intérieur, puis se dispersèrent en fin d'après-midi.

Ces incidents, qui devaient entraîner la démission du préfet de police, furent suivis de sanctions qui frappèrent notamment MM. Bégué et Derousseau, et Mme Joly, responsables du maintien de l'ordre, ainsi que le fonctionnaire organisateur de la première manifestation de l'après-midi, M. Gandossi.

S'agissant de M. Bégué, le Conseil d'Etat a estimé que l'emploi de directeur de la sécurité publique qu'il occupait à la préfecture de police avait pu légalement lui être retiré dans l'intérêt du service.

Pour M. Derousseau, rétrogradé au grade de commissaire principal, au motif qu'il n'avait pas utilisé convenablement les forces de police mises à sa disposition, le Conseil d'Etat a relevé que, ayant été envoyé en mission hors de Paris pendant toute la matinée, ce fonctionnaire avait, dès son retour à 13 h 30, interrogé l'état-major de la préfecture de police sur la conduite à tenir et pris de sa propre initiative, en qualité de fonctionnaire le plus gradé, le commandement des opérations. Or, à ce moment, les troubles avaient déjà commencé, et l'inadéquation du dispositif de sécurité mis en place, dont un rapport de l'inspection générale soulignait l'insuffisance, ne pouvait être imputée à l'intéressé.

Les juges du Palais-Royal ont, en revanche, admis la légalité de la sanction prononcée à l'encontre de Mme Joly, qui n'avait pris aucune mesure pour s'assurer que les fonctionnaires placés sous son autorité étaient présents au service, alors que certains d'entre eux avaient abandonné leur poste pour se rendre en tenue à la manifestation.

Pour sa part, M. Gandossi avait été révoqué pour n'avoir pas su maîtriser la manifestation organisée le 3 juin. Le Conseil d'Etat a, d'une part relevé que cette manifestation avait eu lieu dans le calme jusqu'à la place de l'Opéra, et que, si des cris hostiles au gouvernement avaient été, ici et là, entendus entre la place de l'Opéra et la place Vendôme, M. Gandossi avait à plusieurs reprises lancé des appels au recueillement. D'autre part, le Conseil d'Etat a constaté que celui-ci avait donné l'ordre de dislocation place Vendôme, qu'il n'avait nullement incité aux débordements qui avaient suivi et qu'il ne pouvait, en conséquence, en être tenu pour responsable.

Dans ces conditions, le seul fait de n'avoir pu totalement empêcher des gestes et des cris hostiles au gouvernement, entre la place de l'Opéra et place Vendôme au cours d'une manifestation non interdite n'était pas de nature à justifier légalement l'application d'une sanction disciplinaire.

Les industriels ouest-allemands devront réduire leur pollution de moitié

Les industriels ouest-allemands vont devoir réduire, de manière drastique, leurs émissions polluantes dans l'atmosphère. Ainsi en a décidé le conseil des ministres de la République fédérale d'Allemagne en adoptant une circulaire technique fixant de nouvelles normes. Ce texte entrera en vigueur dès la rentrée d'automne, après avoir été approuvé par le Bundesrat (assemblée représentant les onze Etats de la fédération).

La circulaire fixe des seuils de tolérance particulièrement bas pour les fumées réputées cancérigènes, pour les métaux lourds, ainsi que pour les oxydes d'azote et de soufre qui retombent en pluies acides. Ainsi le taux d'émission de benzole dans l'air devra être divisé par quatre, celui de l'arsenic être réduit de 20 fois et celui de cadmium de cent fois.

Les nouvelles normes s'appliqueront immédiatement aux usines neuves. Mais ce sont les installations anciennes — hauts fourneaux, aciéries, cimenteries, verreries, cokeries, usines chimiques et pétro-chimiques — qui devront faire le plus gros effort. Pour se mettre en règle, on leur laisse de trois à cinq ans. Seules, quelques usines particulièrement compliquées à « traiter » disposeront d'un délai de dix ans.

Selon les estimations de M. Friedrich Zimmermann, ministre de l'intérieur chargé de l'environnement, les industriels devront investir une dizaine de milliards de deutschemarks, soit l'équivalent de 30 milliards de francs. A ce prix les émissions de polluants atmosphériques, qui s'élèvent actuellement à 400 000 tonnes par an en RFA, devraient être ramenées à 240 000 tonnes dans les cinq ans.

Si le gouvernement ouest-allemand prend le risque de mécontenter les industriels, qui généralement le soutiennent, c'est qu'il n'entend pas se laisser prendre de vitesse par l'opposition écologiste particulièrement écoutée sur la question des pluies acides rongeant les forêts allemandes. Seule compensation pour le monde des affaires : les nouvelles mesures vont provoquer un essor sans précédent des fabricants de dispositifs antipollution. On attend la création de 12 000 emplois dans ce secteur.

La décision du gouvernement ouest-allemand ne manquera pas d'avoir des répercussions dans les autres pays de la Communauté européenne. A leur tour et dans un délai plus ou moins long, ils seront contraints de s'aligner sur les normes d'outre-Rhin. En tout cas, les industriels ne pourront plus s'opposer à un renforcement des mesures antipollution en prétendant que celles-ci diminuent leur compétitivité en face des firmes germaniques.

● *Pêche aux coquillages interdite.* — La préfecture du Calvados vient d'interdire la pêche aux coquillages entre Honfleur et Bernières (Calvados). Cette interdiction est due à la présence en quantité anormale d'un plancton *(Dinophysis)* susceptible de provoquer des gastro-entérites. La même décision a été prise pour le littoral compris entre Le Havre et Le Tréport ainsi qu'entre Saint-Jouin-Bruneval et Saint-Aubin-sur-Mer (Seine-Maritime).

PRÈS DE TROIS MILLE DÉTENUS ONT BÉNÉFICIÉ DE LA GRACE PRÉSIDENTIELLE

Ce sont finalement 2 763 détenus qui ont bénéficié de la grâce accordée par le président de la République à l'occasion de la fête nationale du 14 juillet. L'administration pénitentiaire a précisé, vendredi 26 juillet, que 1 798 prisonniers avaient quitté leurs cellules le 15 juillet au lieu du 15 août et que 965 étaient sortis à peu près à la même date au lieu du 15 septembre.

Les plus gros « contingents » de graciés purgeaient leur peine dans les prisons de la région parisienne comme Fleury-Mérogis (441 détenus libérés), Fresnes (274), la Santé (124) et Bois-d'Arcy (113). La Chancellerie indique que le nombre des détenus graciés est plus élevé que prévu — 2 763 contre 2 400 — en raison des décisions prises, dans le même temps, par des commissions d'application de peine qui, compte tenu de la surpopulation pénale et de l'approche des vacances, avaient accordé des réductions de peine assez généreuses.

LES TAXI-SCOOTERS A PARIS

Des bâtons dans les « deux-roues »

Blouson de cuir, jeans, bottes américaines et casquette : l'allure des pilotes de taxi-scooters ne plaît pas aux chauffeurs classiques qui leur reprochent surtout de n'avoir que deux roues. « *Inconfortable, dangereux et non conforme à la réglementation* », estime un responsable de la Chambre syndicale des cochers-chauffeurs du département de la Seine (CGT).

Pour Daniel Poulain, ancien coursier, créateur de cette petite et singulière entreprise de transport de personnes, tout cela fleure l'archaïsme : « *Inconfortable ? Ils ne sont jamais montés dessus ! Dangereux ? En un mois d'exploitation de mes trois Vespa, je n'ai pas eu un seul pépin !* »

N'empêche, il a presque fallu trouver des artifices juridiques pour arracher à la préfecture de police cette autorisation, « *à titre expérimental* », d'une durée de six mois qui s'achèvera le 30 novembre 1985. Un feu vert assorti de multiples interdictions : défense de desservir la petite couronne de Paris et surtout défense d'utiliser un radiotéléphone. Les trois taxi-scooters de Daniel Poulain n'ont pas le droit de charger des clients aux stations ou en « maraude ». Ils ont l'obligation de repasser après chaque course au siège de la société où sont enregistrés les appels téléphoniques (1).

Les « hep ! taxi » sont devenus des cris hors-la-loi quand ils s'adressent aux véhicules de Daniel Poulain. Puis ces véhicules de « petite remise », comme on dit en jargon de métier, se sont vu proscrire l'utilisation même du nom de taxi. Il a fallu rebaptiser la société Scooter-Express. Avant même de mettre les gaz de la Vespa, la préfecture a demandé, pour les pilotes, des certificats de moralité, des tests de conduite et des examens médicaux, ainsi que la copie des contrats assurant les passagers. Tout un arsenal réglementaire pour trois malheureux scooters ! « *On aurait voulu écraser dans l'œuf l'expérience, la première dans une capitale occidentale, qu'on ne s'y serait pas pris autrement* », commente Daniel Poulain.

Le bilan du mois de juin est mitigé : environ huit cents appels, quatre cent cinquante clients pris en charge et des recettes de 14 500 F pour des coûts de fonctionnement nettement supérieurs. Plus ou moins ouvertement, le syndicat des taxis espère que Scooter-Express ne passera pas l'hiver. Le CID-UNATI a même renchéri en ouvrant l'almanach Vermot : « *Poulain ne fera pas chocolat les chauffeurs de taxi.* »

En attendant, on appelle de New-York le patron de Scooter-Express pour se renseigner sur son expérience. Moins cher (en moyenne 35 F la course), plus agréable à la belle saison et surtout plus rapide, le taxi-scooter intéresse. « *Je ne me décourage pas*, insiste son promoteur. *Je suis certain de posséder un bon produit et j'envisage de l'exporter en province. J'espère simplement que la préfecture de police m'accordera un an de rallonge, afin que je rentre dans mes frais.* »

Y. L.

(1) 622-93-93.

C'EST DANGEREUX !
C'EST PAS CONFORTABLE !
ET ÇA VA NOUS PIQUER DES TAS DE CLIENTS !!
TAXI

PESSIN.

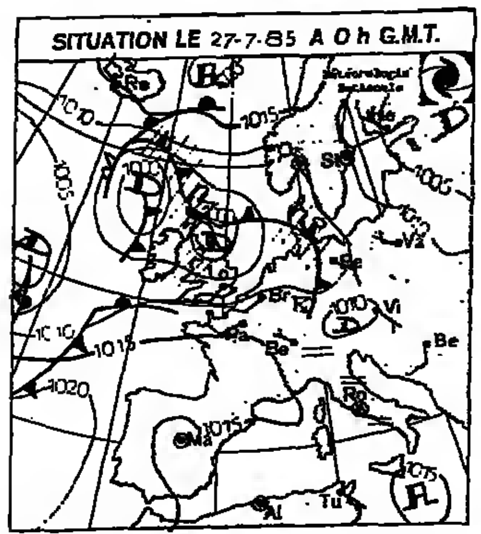
UN VÉHICULE ROUGE ET BLEU

Il sera rouge et bleu, aux couleurs de Paris, équipé pour les passagers d'un radiotéléphone, d'un écran vidéo et d'une radio. Il sera non polluant, puisqu'il fonctionne au gaz, et assez spacieux pour transporter cinq clients. Tel est le nouveau type de taxi que l'on pourra héler dans les rues de la capitale l'an prochain. Le prototype, mis au point à la demande de la Ville par Renault, qui fournit son modèle Espace, et par Matra, qui l'aménage, a été présenté par M. Jacques Chirac lui-même dans la cour de l'Hôtel de Ville.

Le véhicule est conçu pour garantir la sécurité du chauffeur. Une vitre le sépare de ses clients. En cas d'agression, il peut déclencher une sirène d'alarme et des feux clignotants placés sur le toit. A l'instar des anciens taxis londoniens, les bagages sont placés dans un compartiment spécial situé à l'emplacement du passager avant. Le nouveau taxi, qui coûtera environ 100 000 F à l'achat, semble intéresser les professionnels.

France / services

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 28-7-85 DÉBUT DE MATINÉE

Météorologie Nationale

Brouillard / Verglas dans la région

Évolution probable du temps en France entre le samedi 27 juillet à 0 heure et le dimanche 28 juillet 1985 à minuit.

Evolution générale. – Arrivée d'un courant océanique perturbé sur la France, avec une évolution instable et *orageuse*.

Dimanche : *sur* la Corse, persistance d'un temps chaud avec tendance orageuse s'accentuant légèrement le soir. Sur les Alpes du Sud et la Provence-Côte d'Azur, beau temps chaud et ensoleillé. Partout ailleurs, temps variable avec passages nuageux donnant quelques ondées. Ces ondées se situeront, le matin, du Pays basque à la Normandie, puis se décaleront vers l'est, pour arriver le soir des Pyrénées-Orientales au Massif Central, au Lyonnais, aux Alpes du Nord et au Jura. Des orages ou des averses reprendront en fin d'après-midi et le soir de la Bretagne et de la Normandie au Bordelais et à l'Aquitaine. Ces passages nuageux et ces ondées *alterneront* avec des éclaircies. Les vents de sud seront assez forts en Bretagne.

Les températures remonteront de 1 à 2 degrés dimanche après-midi par rapport à celles de samedi après-midi.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 26 juillet : le second, le minimum dans la nuit du 26 au 27 juillet) : Ajaccio, 30 et 18 degrés ; Biarritz, 21 et 16 ; Bordeaux, 25 et 14 ; Bréhat, 20 et 14 ; Brest, 20 et 14 ; Cannes, 29 et 17 ; Cherbourg, 18 et 13 ; Clermont-Ferrand, 32 et 15 ; Dijon, 34 et 15 ; Dinard, 21 et 14 ; Embrun, 32 et 15 ; Grenoble-St-M.-H., 36 et 16 ; Grenoble-St-Geoirs, 36 et 17 ; La Rochelle, 22 et 18 ; Lille, 23 et 13 ; Limoges, 22 et 14 ; Lorient, 20 et 16 ; Lyon, 33 et 19 ; Marseille-Marignane, 32 et 19 ; Menton, 30 et 20 ; Nancy, 34 et 17 ; Nantes, 22 et 15 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 20 ; Nice-ville, 28 (max) ; Paris-Montsouris, 27 et 15 ; Paris-Orly, 29 et 14 ; Pau, 22 et 17 ; Perpignan, 32 et 22 ; Rennes, 23 et 15 ; Rouen, 20 et 12 ; Saint-Étienne, 35 et 16 ; Strasbourg, 35 et 18 ; Toulouse, 26 et 16 ; Tours, n.c. et 14.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 20 ; Genève, 34 et 18 ; Lisbonne, 25 et 17 ; Londres, 21 et 15 ; Madrid, 34 et 14 ; Rome, 30 et *20* ; Stockholm, 23 et 10.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du vendredi 26 juillet :

DES LOIS

● Portant diverses dispositions d'ordre social.

● Portant réforme du code de la mutualité.

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux conditions sanitaires minimales communes aux terrains aménagés pour l'accueil des campeurs et des caravanes, et aux terrains affectés spécialement à l'implantation d'habitations légères de loisirs.

∴

Sont parus au *Journal officiel* du samedi 27 juillet :

DES DÉCRETS

● Portant application de l'article 25 de la loi N° 84-16, du 11 janvier 1984, fixant les emplois supérieurs pour lesquels la nomination est laissée à la décision du gouvernement.

● Fixant le montant de divers avantages de vieillesse et d'invalidité.

● Fixant le montant de l'allocation supplémentaire du Fonds national de solidarité.

● Portant modification du décret n° 84-919, du 16 octobre 1984, relatif aux travaux d'utilité collective.

PARIS EN VISITES

LUNDI 29 JUILLET

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale.

« Cent tombeaux de musiciens célèbres à Montmartre », 14 h 45, 16, avenue Rachel (V. de Langlade).

« Sculptures et rosaces du treizième siècle à Notre-Dame », 15 heures, portail central (E. Romann).

« Hôtels de la rue du Temple », 14 h 30, angle rue du Temple et rue Saint-Merri (Mme Leblanc).

« L'Opéra, parties publiques », 14 h 45, en haut des marches à gauche.

« La Seine et ses ponts », 15 heures, place du Châtelet, devant la fontaine (Paris autrefois).

« L'Auvergne, foyer d'art roman », 15 heures, entrée du Musée des monuments français.

« Histoire de la franc-maçonnerie », au siège du Grand Orient, 15 heures rue Cadet (M. Ragueneau).

« La Cité : l'ancien palais capétien et les prisons révolutionnaires », 11 heures, 1, quai de l'Horloge.

« La Sainte-Chapelle de Saint-Louis », 15 h, entrée Sainte-Chapelle.

« Archéologie et projet urbain au musée de Cluny », 15 heures, cour du musée.

« La chapelle dite expiatoire », 15 heures, 38, rue Pasquier.

« Exposition Renoir », 13 h 30, entrée Grand-Palais.

« L'appartement d'été d'Anne d'Autriche », 15 heures, métro Louvre (C.-A. Messer).

EN BREF

PUBLICATIONS

RE-PRÉSENTATION. – Auteur de théâtre ou poète dramatique ? Antoine Vitez précise sa pensée sur le théâtre dans le numéro 10 de *Médianes*, qui présente aussi les contributions de Gildas Bourdet et Enzo Cormann dans cette livraison consacrée au théâtre. La revue, destinée aux bibliothécaires, libraires et animateurs, veut favoriser la rencontre entre l'auteur et son public. *Médianes* est édité par la fédération nationale Travail et culture, qui est composée en majorité de comités d'entreprise. Le numéro : 40 F, abonnement (6 parutions) : 230 F.

★ ***Médianes*, fédération nationale Travail et culture, 17, rue Froment, 75011 Paris. Tél. : (1) 355-48-00.**

CONFÉRENCES

« Initiation à la graphologie », 26, rue Bergère, de 10 h à 18 h, inscriptions : (1) 770-44-70.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4018

HORIZONTALEMENT

I. S'il est philosophe dans certains cas, il est loin d'être un rêveur dans d'autres cas. Fait pleurer les « fillettes ». – II. Petite poire. Se promène le plus souvent en « botte ». – III. Lieu de rangement ou lieu en plein dérangement. Dessous pour la femme, dessus pour l'homme. – IV. Le matin. Bestiole. Bac spécifique à certaines matières. – V. Avait une cervelle d'oiseau mais passait pour très savant. Ne reste donc pas bouche cousue. S'employa donc à trouver une bonne place. – VI. « Signes » d'intelligence. Se voient dans le « look ». Lettre grecque. Une brebis quand il est véritable, un cafard quand il est faux. – VII. Grosse branche amazonienne. Animé à dessein. Le plus cher est toujours le meilleur. – VIII. Régime sans sel. De quoi être vacciné pour un moment. – IX. Cherche la petite bête à la grosse bête. Fait travailler le sarrasin et manger le Russe. – X. Abréviation. Se suivent en alternant. De quoi faire un pont. Union des Etats-Unis. – XI. Livrée de chasseur. On aime bien le voir monter, mais on aime moins le voir descendre. – XII. Bien enveloppés. En fait voir de toutes les couleurs. – XIII. Est aussi peu porté sur le thème que sur la version. Animal. – XIV. Montrons donc des signes d'inquiétude. Entrée de « service ». – XV. Favorisent les transports mais ne sont pas toujours ouverts à la circulation. On en fait plus d'une bouchée. Cause de bourdonnements.

VERTICALEMENT

1. Ensemble à carreaux. Fait suite à un grillage de fer. – 2. Met dans un état de sublimation totale. Appliquée ou pas appliquée du tout. – 3. Fâcheuse habitude. Pour les mordus des dents ou les piqués des aiguilles. – 4. Abréviation. Lit de Maures. Lampes à gaz. – 5. Forme d'avoir. Fit souvent mouche avec « Les Guêpes ». Moyens d'expression. – 6. Poussé en pleine course. Dans une niche, ce n'est pas pour les chiens. Pas tout à fait gris. – 7. Prêt à partir ou prêt à recevoir. Parfaitement comblées. – 8. Dans un jeu, cela vaut la chandelle. Pris. Enseignement technique. Au bas de l'échelle. – 9. Donne donc la réplique. Se prend le plus souvent en cinglant. Il y est plus difficile d'y entrer que d'en sortir. – 10. Mauvaise humeur. Pour les amateurs d'antiquités. Ne voit souvent pas plus loin que le bout de notre nez. En trop. – 11. Elément de la cuisine provençale. Ouvrir une fenêtre pour donner plus de jour. – 12. Qui occupe un *rang* élevé. A avoir dans nos lectures mais à écarter de nos relations. – 13. Disposition de fleurs et indisposition de serpents. Conduite à gauche. – 14. On peut se reposer sur elle les yeux fermés. Est censé ignorer la loi. – 15. Privé de sa fraîcheur première. Quand on les croise, c'est mauvais signe.

Solution du problème n° 4017

Horizontalement

I. Manchette. – II. Italiques. – III. Stridules. – IV. Cerceau. – V. Ine. Urne. – VI. BD. Arrien. – VII. Luxe. Idée. – VIII. Erdre. – IX. Brio. Sot. – X. Eude. Ho ! – XI. Cosmos. En.

Verticalement

1. Miscible. Oc. – 2. Attendu. – 3. Narre. Xérès. – 4. Clic. Aérium. – 5. Hideur. Dodo. – 6. Equarrir. Es. – 7. Tûlûnides – 8. Tee. Eee. Ohé ! – 9. Esse. Necton.

GUY BROUTY.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 27 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Au théâtre ce soir : Pomme, pomme, pomme. De J. Audiberti, mise en scène G. Vitaly, avec M. Dodane, N. Chausson, V. Ledieu...
Pièce en deux actes d'un des grands auteurs du surréalisme. Dadou et Vevette habitent square Lamartine. Le père du jeune homme a mis à la disposition du couple deux pièces de son appartement. Ils louent l'une de ces pièces à un certain M. Zozo dont ils reprisent les pantalons pour survivre. Une adaptation fantaisiste du mythe d'Adam et Ève.

22 h 45 Nuits vagabondes (et à 23 h 30).
Réal. P. Barberis et C. Routhiau.
La voix douce de Roger Gicquel commente nos beaux paysages de France : le jeu du flâneur ; Deux places au soleil ; Courts métrages : Pacific Express ; Fictions Express (la mouche) ; Trans-hémisphères Express (fin à 1 h).

23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Gala des Grandes Écoles 1984.
Sur le thème « La machine à remonter le temps », un spectacle de cirque et de music-hall organisé et préparé par les élèves des quinze grandes écoles françaises.

21 h 35 Magazine : Les enfants du rock.
Rock'n'roll graffiti, avec les Beatles, Roy Orbison, les Chats sauvages... ; The Other Side of Nashville, avec Owen Davis, Kenny Rodgers, Emmylou Harris, Kris Kristofferson.

23 h 5 Journal.

23 h 30 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h Feuilleton : Comment se débarrasser de son patron ? Réal. M. Zinberg.
Trois secrétaires de choc, belles, jeunes et follement drôles, vivent ensemble, travaillent pour la même société, supportent des patrons abusifs... dont elles voudraient se débarrasser. Tiré d'un film à succès de la 20th Century Fox, 9 to 5, ce feuilleton nous entraîne dans de joyeuses péripéties.

20 h 35 Boulevard du rire.
Emission de J.-L. Tribes.
Quatrième émission d'une série de huit dont la qualité des scènes de plateau dépend des invités présents. On regrette la fausse cordialité des acteurs et des chanteurs réunis autour d'une table avec des gros plans attrape-l'œil sur le champagne, le nœud papillon de Victor Lanoux. Quelques bons moments de café-théâtre quand même ! Cette semaine, Josiane Balasko, des extraits de spectacle de Francis Blanche et Pierre Dac, Michel Blanc.

21 h 35 Journal.

21 h 55 Feuilleton : Dynastie.
Suite des mésaventures d'une famille américaine.

22 h 40 Au nom de l'amour.
Emission de Pierre Bellemare.

23 h Musiclub.
« Sonate en sol majeur pour guitare », de Donizetti ; « Granada », d'Albeniz, par l'Ensemble instrumental de Haute Normandie et Alexandre Lagoya.

CANAL PLUS

20 h 30, Téléfilm : Un ange sur le dos ; 22 h 5, Les superstars du catch ; 23 h 5, le Motel rouge, film de R. Erler ; 0 h 45, Siège, film de P. Donovan et M. O'Connel ; 2 h 5, Histoire d'O n° 2, film de E. Rochat ; 3 h 50, Shogun assassin, film de K. Misumi ; 5 h 10, Hill Street Blues ; 5 h 55, Série : l'Hôtel en folie.

FRANCE-CULTURE

18 h Radio festival, en direct d'Avignon : « Pièces et morceaux », hommage à Francis Ponge (rassemblés par J. Thibaudeau) ; à la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon : « A sei voci », les maîtres de chapelle de l'église Saint-Marc à Venise au seizième siècle (jusqu'à 24 heures).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 34 Avant-concert : œuvres de Berg, Schoenberg, Webern.

21 h 30 Concert (en direct de la cour Jacques-Cœur) : « Dix lieder de jeunesse », « Douze variations pour piano », « Quatre variations pour cordes », « Quatuor opus 3 », « Suite lyrique avec soprano » de Berg. « Symphonie de chambre op. 9 » de Schoenberg par l'Orchestre de chambre de Norvège et les membres de l'Ensemble Itinéraire.

0 h 10 France-Espagne : œuvres de Rameau, Ravel.

Dimanche 28 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h Bonjour la France.

9 h Emission islamique.

9 h 15 A Bible ouverte.

9 h 30 Source de vie.

10 h Présence protestante.

10 h 30 Le jour du Seigneur.

11 h Messe à la cathédrale de Strasbourg.

12 h 5 Feuilleton : Arnold et Willy.

12 h 30 Dessin animé : Tom et Jerry.

13 h Journal.

13 h 25 Série : Agence tous risques.

14 h 15 Sports dimanche vacances.
Tennis : Coupe Galéa, à Vichy ; pelote basque, à Biarritz ; tiercé, à Enghien.

17 h 50 Les animaux du monde.

18 h 5 Série : Guerre et Paix.

19 h Reprise : Infovision.
Magazine de R. Pic, A. Denvers, J. Decornoy et M. Albert. Rediffusion des meilleurs reportages de l'année. Aujourd'hui : *Brésil : les orphelins de Tancredo ; Il était une fois Action directe ; Colorado Spring : la guerre des étoiles.*

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : le Magnifique.
Film français de P. de Broca (1973), avec J.-P. Belmondo, J. Bisset, V. Caprioli, M. Tarbès, R. Gérome, H. Meyer (Rediffusion).
Un auteur de romans d'espionnage en série, menant une vie minable, s'identifie à son personnage, invincible agent secret. Humoristique opposition de la réalité et de la fiction, parodie de James Bond, mise en scène un peu paresseuse.

22 h 10 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.

23 h 5 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 10 Informations et météo.

10 h 15 Les chevaux du tiercé.

10 h 40 Récré A 2.

11 h 10 Gym tonic.

11 h 45 Série : Le bar de l'escadrille.

12 h 15 Jeux de bandes.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Il était une fois le cirque.

14 h 10 Série : Switch.

15 h Série : Cette terre si fragile.
N° 1 : La forêt de Korup, au sud-ouest du Cameroun. Réal. F. Rossif.

15 h 50 Téléfilm : La dernière chevauchée des Dalton. De E. Wallace, réal. D. Curtis (2e partie).
Les exploits des frères Dalton dans leur propre ville de Coffeyville.

17 h Dessin animé : Bugs Bunny Fantasia.

17 h 25 Les carnets de l'aventure.
Histoire d'un record : Tabarly et la traversée de l'Atlantique.

18 h 25 Stade 2.

19 h 30 Série : Casse-noisettes.
Humour anglais.

20 h Journal.

20 h 35 Jeu : La chasse au trésor.
A l'île de la Réunion, avec des candidats suisses.

21 h 45 Catch. A Pantin.

22 h 15 Harlem nocturne : Archie Shepp.
Je suis jazz... c'est ma vie, film de F. Cassenti.
L'un des plus grands saxophonistes contemporains, disciple de Charlie Parker et de John Coltrane, filmé en concert et dans la vie quotidienne à Paris par l'auteur de « l'Affiche rouge ». Un portrait intime de Shepp.

23 h 15 Journal.

23 h 40 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h World games.
Festival multi-sports, à Londres (hockey sur patins ; course de vitesse sur patins ; power lifting ; ski nautique).

19 h 30 RFO Hebdo.

20 h Dessin animé : Il était une fois l'homme.

20 h 35 Série : Méditerranée.
Réal. C. Vilardebo, sous la direction de l'historien Fernand Braudel.
N° 6. La Méditerranée comme civilisation, réseau commercial et culturel. Cette émission analyse la fonction ancestrale de la famille, appelée « famille patriarcale » fondée sur les structures agraires.

21 h 30 Court métrage.
« L'amour maternel chez les singes japonais ».

22 h Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : les Evadés de la nuit.
Film italien de R. Rossellini (1960), avec G. Ralli, R. Salvatori, L. Genn, P. Baldwin, S. Bondartchouk, H. Messmer (v.o. sous-titrée, N.).
Rome 1943-1944. Trois prisonniers évadés, un Américain, un Anglais et un Russe, sont cachés par une jeune fille qui se livre au marché noir. Cette chronique de la fin de guerre en Italie est une œuvre humaniste, le chemin spirituel d'une femme emportée par les événements historiques.

0 h 40 Prélude à la nuit.
L'orgue du Gaumont : Pot-pourri de musique hongroise, par R. Richmond, organiste.

CANAL PLUS

7 h, Cabou Cadin (et à 9 h 5, 13 h 5 et 19 h 30) ; 8 h 10, Document : Au cœur de l'Arabie saoudite ; 9 h 30, Céleste, film de P. Adlon ; 11 h 10, le Guignolo, film de G. Lautner ; 13 h 25, Téléfilm : les Cavaliers de l'ombre ; 15 h, Passeport pour Hollywood ; 15 h 50, Les superstars du catch ; 16 h 50, Les pionniers du Kenya ; 17 h 45, Don Camillo en Russie, film de L. Comencini ; 20 h 30, Frankenstein 90, film d'A. Jessua ; 22 h 5, Carthage en flammes, film de C. Gallone ; 23 h 50, l'Amour fugitif, film de P. Ortega ; 1 h 20, L'homme au katana ; 2 h 5, Total ou une fin du monde.

FRANCE-CULTURE

0 h Les nuits de France-Culture ; 7 h 3, Chasseurs de son ; 7 h 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h 25, La fenêtre ouverte ; 7 h 30, Littérature pour tous, « le Programme », de T. de Saint-Phalle ; 7 h 45, Dits et récits : contes russes ; 8 h, Orthodoxie ; 8 h 25, Protestantisme ; 9 h 5, Ecoute Israël ; 9 h 35, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste ; 10 h, Messe à l'église de Locronan ; 11 h, La France, terre des camps : une mémoire oubliée (rediff.) ; 12 h, Des Papous dans la tête ; 13 h 40, L'exposition du dimanche : musée Cantini à Marseille ; 14 h, *Le temps de se parler* ; 14 h 30, La Comédie-Française présente « le Savon », de F. Ponge. Avec D. Gence, C. Ferran, G. Giroudon, C. Sauval ; 16 h 15, La tasse de thé : rencontre avec François Périer ; à 17.00 h, Histoire-actualité : vous avez dit parascience ? ; 19 h 10, Le cinéma des cinéastes : hommage à François Truffaut ; 20 h, Musique : échos du Festival d'Avignon.

20 h 30 Atelier de création radiophonique : « Aux champs 70 par des raccourcis 85 ».

22 h 30 Nuit de la musique populaire italienne : à la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique : Turcs et Maures ; 7 h, Concert-promenade : musique viennoise et musique légère ; œuvres de Chabrier, Toselli, Petras, Meyerbeer, Adam, Tchaïkovski... ; 9 h 5, *Les voyages musicaux du docteur Burney* : « Où l'on verra le Dr Burney se consoler d'un spectacle affreux en apprenant le provençal » ; œuvres de Boccherini, Stradella, Palestrina, Halle, Steffani ; 11 h, Récital (en direct de la salle Molière) : Hervé Billaut interprète au piano des œuvres de Beethoven, Ravel, Chopin ; 13 h 5, Concert : œuvres de Nielsen, Copland, Rossini par l'Orchestre de chambre de Norvège, dir. T. Toennesen sol. P. Meyer, clarinette ; 14 h 4, Disques compacts : œuvres de Haydn, Prokofiev, *Couperin, Poulenc...* ; 17 h, *Comment l'entendez-vous ?* « Jean-Sébastien Bach » par Vincent Bioulès, peintre ; œuvres de Bach, Mozart ; 19 h 5, Concert : œuvres de Decoust, Xenakis, Tessier, Scelsi par l'Ensemble Itinéraire.

20 h 34 Avant-concert : œuvres de Bach, Busoni, Mozart.

21 h 30 Concert : « Sinfoniae sacrae », Petits concerts spirituels de Schütz, « Ich Habe genug », « Ach, dass ich Wasser genug hätte » de Bach, « Cantate BWV 53 » de J.-S. Bach, « Concerto en ré mineur » de J.-S. Bach, « Sonata a tre » de Reincken par l'Ensemble baroque de France, dir. D. Cuiller, sol. R. Jacobs, haute-contre ; en complément de programme, œuvres de Dussek, Stamitz, Chabrier.

0 h 10 Concert : œuvres de Haendel, Pascal, Haydn par l'Orchestre de chambre de Norvège.

LES SOIRÉES DU LUNDI 29 JUILLET

TF1 20 h 35, Cinéma : *les Enchaînés*, d'A. Hitchcock ; 22 h 15, Les ateliers du rêve : les studios de cinéma en Chine ; 23 h 15, Journal ; 23 h 30, Choses vues : Victor Hugo, lu par Michel Piccoli.

A2 20 h 25, le *Ring* du centenaire Richard Wagner : *la Walkyrie* ; 0 h 15, Journal.

FR3 20 h 35, Cinéma : *Antonieta*, de Carlos Saura ; 22 h 20, Journal ; 22 h 45, Thalassa le magazine de la mer ; 23 h 30, Rencontres de l'été ; 23 h 35, Prélude à la nuit.

CANAL PLUS 20 h 30, *Mais qu'est-ce que j'ai fait au bon Dieu...*, film de J. Saint-Hamont ; 22 h 5, les plus grandes corridas mexicaines et espagnoles ; 23 h 5, Festival de jazz à Juan-les-Pins ; 23 h 40, Hill Street Blues ; 0 h 25, *le Motel rouge*, film de R. Erler ; 2 h 5, *l'Hôtel en folie*.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 28 JUILLET

– *M. Edgard Pisani*, ministre chargé de la Nouvelle-Calédonie, répond aux questions des journalistes du « Forum » de RMC, à 12 h 30.

A AVIGNON

« Lucrèce Borgia », le mélo standard selon Hugo

Les grandes soirées d'Avignon s'achèvent. Le 31 juillet, tout sera fini. Dans la dernière ligne droite, *Lucrèce Borgia*, par Antoine Vitez, pour la Cour d'honneur

De notre envoyé spécial

Avignon. — Ecoutons Victor Hugo présenter *Lucrèce Borgia* aux lecteurs lorsque sa pièce sort en librairie : « *Prenez la difformité morale la plus hideuse, la plus repoussante, la plus complète ; placez-la là où elle ressort le mieux, dans le cœur d'une femme, avec toutes les conditions de beauté physique et de grandeur royale qui donnent la saillie au crime, et maintenant mêlez à toute cette difformité morale un sentiment pur, le plus pur que la femme puisse éprouver, le sentiment maternel ; dans votre monstre, mettez une mère, et le monstre intéressera, et le monstre fera pleurer... La maternité purifiant la difformité morale, voilà* Lucrèce Borgia. »

« *L'idée semble chaque soir être comprise et acceptée par une foule intelligente et sympathique* », ajoute Victor Hugo. « *L'auteur de ce drame sait combien c'est une grande et sérieuse chose que le théâtre. Il sait que le drame a une mission nationale, une mission sociale, une mission humaine. Quand il voit chaque soir, ce peuple si intelligent et si avancé, qui a fait de Paris la cité centrale du progrès, s'entasser en foule devant un rideau... il se sait responsable... Le poète aussi à charge d'âmes. Il ne faut pas que la multitude sorte du théâtre sans emporter avec elle quelque moralité austère et profonde.* »

Sans cette citation un peu longue, nous ne pourrions pas nous « *remettre dans le bain* ». Car elle est lointaine, elle est à peine concevable, cette manière qu'a Victor Hugo de monter sur ses grands chevaux, d'aligner les superlatifs et de passer la main dans le dos de la clientèle pour présenter son œuvre.

Or, qu'est-ce que cette pièce, *Lucrèce Borgia*, en vérité ? Une scène d'exposition d'une longueur et d'une gaucherie assez rares nous explique qu'une femme, Lucrèce Borgia, tyran sanguinaire et abominable de Ferrare, a caché un fils à sa naissance. Ce fils, appelé Gennaro, est devenu un vaillant capitaine. Comme d'autres jeunes gens de son âge, il veut la mort du tyran, de cette femme. Il ne sait pas qu'elle est sa mère.

Le bienheureux hasard met la mère et le fils l'un devant l'autre. La mère serre le fils contre elle. Elle ne peut, elle n'ose pas lui révéler qu'elle est sa mère. Et l'époux de Lucrèce Borgia les voyant embrassés croit que Gennaro est l'amant de Lucrèce : il s'emploie à le tuer.

« Ah ! Tu m'as tuée... »

Toute la pièce *Lucrèce Borgia* est l'exposition et l'exploitation de cette donnée mélodramatique. Pendant vingt et un tableaux, Victor Hugo tourne autour du pot, fait durer le suspense, jusqu'à ce qu'enfin le fils poignarde la mère qui, dans un *ultime soupir*, dit : « *Ah... Tu m'as tuée !... Gennaro ! Je suis ta mère* ». Rideau.

Ce qui est frappant, c'est à quel point *Lucrèce Borgia* ne quitte pas une seconde le schéma du mélodrame le plus plat, le plus systématique. Aucune échappée, aucun cri vrai, aucun hasard, aucune parole un peu belle, un peu chaude. Le mélo standard. Ah, oui, il est soigné par l'auteur, ce « *peuple intelligent*, si « *avancé* », si « *sympathique* ».

Ici, à Avignon, à la fin de ce festival où nous avons entendu de vraies grandes choses comme *Macbeth* de Shakespeare, *Emilia Galotti* de Lessing, des textes de Francis Ponge, des pages de Faulkner, oui ! il faut reconnaître que Victor Hugo, cette immense figure littéraire et politique, cet immense poète, était capable aussi d'écrire une pièce faible, vide, d'un langage très banal dans *ses rodomontades, sans invention, sans vérité, sans poésie*, et sans aucun caractère ou personnage qui échappe à la convention.

Pourquoi Antoine Vitez a-t-il choisi de présenter ce mélodrame de Hugo, à l'occasion d'un centenaire, dans la Cour d'honneur du palais de Papes ? Par défi, pour marquer plus résolument sa passion pour ce poète ? Par affection pour ses acteurs, ses anciens élèves, parce que l'un d'eux ou plusieurs d'entre eux, lui auraient demandé de tenir ces rôles ?

La mise en scène de Vitez est une mise en place assez rigoureuse et simple de comédiens dans ce grand décor de la cour que Vitez a pris soin de nettoyer, de débarrasser des équipements électriques qui défiguraient les façades. Une *même sobriété* commande le décor (un simple sol noir) et les costumes (des tenues sombres, d'époque).

Les historiens nous disent que, à la création, en 1833, deux acteurs, Mlle *Georges* en Lucrèce Borgia et Frédéric Lemaître en Gennaro, relevaient la tenue de la soirée par leur art et leur passion. Mais, ici, dans la mise en scène de Vitez, Joël Denicourt, *en* Gennaro, est gentil, sans plus. Jean-Marie Winling, en seigneur de la cour, excellent acteur vitézien, donne une tenue et une dynamique à l'action. Nada Strancar en Lucrèce Borgia met de l'énergie et de l'intelligence dans sa voix, dans la prononciation du texte et aussi dans son jeu, mais elle ne dispose pas du magnétisme nécessaire pour transcender ce personnage de mélodrame.

Cette *Lucrèce Borgia* ne prend un envol, n'acquiert de l'esprit, ne requiert, n'émeut que dans les quelques scènes où apparaît l'époux de Lucrèce, Alphonse d'Este, parce que ce rôle est tenu par un grand acteur, Jean-Pierre Jorris. Il n'a pas besoin de crier, de courir, de mettre dans sa voix des intonations démonstratives. Il ne recopie pas le texte, il ne le souligne pas, il ne l'enjolive pas. Il est l'acteur par définition, il est un feu intérieur qui « prend » dans une pièce et dans un rôle, quels que soient ceux-ci, et qui invente un monde par le ton et par le geste.

Dans les premières années du *Festival* d'Avignon, Jean-Pierre Jorris avait apporté à Vilar une aide décisive en interprétant avec génie le rôle de Rodrigue dans *le Cid*. Aussi est-il très émouvant de le revoir, cette année 1985, donner à *Lucrèce Borgia* poésie et dimension.

MICHEL COURNOT.

A ANTIBES – JUAN-LES-PINS

Le jazz tenté par les variétés

Le jazz gagne-t-il à s'annexer les variétés ? La question s'est beaucoup posée, dans le célèbre pinède qui accueille, pour la vingt-sixième fois cette année, le plus ancien des festivals de jazz en Europe, et qui fut le plus prestigieux dans le monde jusqu'à ce que Montreux et son ouverture à toutes les musiques nouvelles relègue au deuxième ou troisème rang la pureté antiboise.

De notre envoyé spécial

Antibes – Juan-les-Pins. — La réussite montreusienne fait loucher côté Léman la municipalité d'Antibes. Elle croit que son festival souffre d'une image trop exclusivement jazz. Norbert Gamsohn, qui en est responsable depuis treize ans, n'a pourtant pas la réputation d'un aventurier programmant des inconnus pour le plaisir de la prospective. Quand, après deux années d'interruption, Antibes – Juan fit appel à lui, il mit à l'affiche Miles Davis et Sarah Vaughan, et l'on n'aurait plus trouvé place pour un nain même très petit entre les pins qui, dans la lumière des spots, prennent l'allure de bonzaïs sous un ciel de planétarium.

Seulement, des monuments qui attirent les touristes du jazz, il n'y en a guère plus que cinq : Miles de nouveau, mais cette année il jouait à Nice, Ella Fitzgerald, Oscar Peterson – absent des festivals pour une fois, et, avouons-le, pas trop regretté des amateurs, – Sonny Rollins, resté en Amérique, et Keith Jarrett qui, en compagnie de Gary Peacock et de Jack DeJohnette, a superbement rempli son contrat en recueillant l'ovation de cinq mille spectateurs, vacanciers, amateurs et touristes du jazz mêlés, ravis les uns autant que les autres par une musique pourtant difficile : le bebop pratiqué comme un art classique, avec une gesticulation visuellement éprouvante.

Mais pour le même Jack De Johnette et son Special Edition (qui eut un grand moment à la Mingus contre l'apartheid), pour Charlie Haden et son Liberation Orchestra, pour Herbie Hancok venu du tournage de Bertrand Tavernier donner un solo au Steinway (événement rare et considérable), pour le Modern Jazz Quartet, immuable, et qui draine tant de nostalgies bien tempérées, le vrai public du jazz remettait les organisateurs devant la vérité des chiffres : mille entrées payantes à tout casser.

D'où la tentation à laquelle ils ont cédé : attirer le public, le vrai, le seul, le grand public, qui ne connaît rien au jazz, en présentant des artistes de variétés français, et allez les verts... C'est ça qu'on veut : de la chanson. C'était une bonne idée de faire chanter Michel Jonasz en deuxième partie du concert de Ray Charles – le premier vouant un culte au second qui a remporté ici son premier triomphe, il y a vingt-qatre ans. Manière élégante aussi de remercier le chanteur français pour sa *Boite de jazz* et de faire connaître le maître grâce au renom du disciple, mais Jonasz deux fois, dont une avec Véronique Sanson qui chantait « Prisu » malgré un *feeling* pop-jazz, c'était trop. Si les organisateurs croyaient attirer ainsi un seul auditeur de plus aux vrais concerts de jazz, ils se sont trompés.

Les touristes et les amateurs

Tout cela, Norbert Gamsohn le sait. Il plaide pour un festival qui assume hardiment son image et la renforce en continuant de plus belle à susciter des moments musicaux mémorables, comme Miles en 1960 et en 1984, Mingus en 1962, Al Jarreau en 1979. C'est ainsi que le renom d'Antibes a été porté aux quatre coins du monde. Ce festival peut reprendre la première place s'il contribue d'une façon originale à cette culture qu'est le jazz aujourd'hui. Celui-ci n'a rien à gagner, il court au contraire un risque grave à se mélanger avec ses lointains succédanés : celui d'avoir à leur ressembler. Voir le pop-jazz d'un Bob James, qu'il a fallu consommer à Montreux comme du vin adouci d'antigel.

Si le jazz aujourd'hui s'appelle Miles Davis, quand bien même ce dernier récuse cette appellation pour une musique que font flamber les métissages – et non les mélanges, – c'est aussi grâce à une aura qui s'est agrandie durant quatre décennies. On ne peut prédire ce que sera dans quarante ans la musique de Kip Hanrahan, ni *même si son nom restera* : mais cette année à Antibes aurait pu être la sienne si une erreur de programmation n'avait fait jouer le groupe de ce jeune prétendant à la gloire durable devant un public en majorité venu pour Lionel Hampton, qu'une deuxième erreur avait imposé à la vigoureuse phalange pur bop du Paris Reunion Band, réduit ici à faire valoir le vieux lion facétieux du swing.

La groupe de Kip Hanrahan, exemplaire de ce que produit de neuf et d'excitant le métissage d'une musique surgie des ghettos new-yorkais, a dû faire face aux huées de gens insensibles à la séduction désespérée qu'exerce sur les amateurs le chant d'une rock-star déçue, Jack Bruce, en qui revit le consul de Malcolm Lowry. Ainsi a été quelque peu gâché ce qui aurait pu être un grand moment de grâce.

Ce moment est venu, inopiné et bref, – après la disgrâce absolue qu'a été l'interminable solo de Joe Zawinul aux synthétiseurs et aux boites à rythmes – avec le *Blues for Lech Walesa* et le *Goodbye Pork Pie Hat* joués en duo par John McLaughlin et le prodigieux bassiste suédois Jonas Hellborg, sans doute la vraie révélation de ce festival. Par la chaleur de sa présence, son humour et sa poésie dans le rôle du maître de cérémonie, c'est Bobby McFerrin qui chaque soir a gagné les cœurs.

Unique orchestre français programmé à Antibes, le Pandémonium de François Jeanneau, augmenté d'invités spéciaux, Mino Cinelu, Didier Lockwood, George Lewis et du bouillant saxophoniste polonais Lezek Zadlo, a démontré sans le vouloir ce que l'on savait déjà : que l'écriture la plus élaborée, avec des passages harmoniquement délectables, d'intéressantes ruptures de ton, des séquences organisées en œuvre continue, requiert une flamme dans l'exécution que seule une formation permanente et qui joue souvent (comme le Vienna Art Orchestra, par exemple) peut ranimer à chaque concert.

Nous revoici au sempiternel cœur du problème : le manque de *moyens*. Le jazz est une musique qui ne restera créative qu'à la condition de rester singulière à travers ses métamorphoses, et le public doit apprendre à les repérer et à les distinguer de la variété. Ce serait à la télévision de remplir cette fonction pédagogique. On sait ce qu'il en est : zéro ou presque. Pour un festival tel que celui d'Antibes, le temps est venu du mécénat d'entreprise. Le vrai public du jazz se reconstituera. Les variétés n'ont pas besoin de lui, ni lui des variétés. Jamais on n'a vu un art vivre du compromis.

MICHEL CONTAT.

★ Dernier concert ce samedi 27 juillet avec Touré Kunda.

Carnet

Naissances

— Anne et Jean-Richard CYTERMANN et Laurent,

ont la joie d'annoncer la naissance de

Fabrice et Raphaële,

le 17 juillet 1985.

Décès

— Semblançay (Indre-et-Loire). Paris.

M. et Mme Bernard Trystram et leurs enfants,
Mme Maurice Martinache, ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Didier Trystram et leurs enfants,
M. et Mme Pascal Trystram et leurs enfants,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. et Mme Louis Delanney, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
M. Albert Grégoire, ses enfants et petits-enfants,
Sa sœur, ses beaux-frères, neveux et nièces,
Les familles Bourrée, Malgras, Gorelick et Heyman,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Paule BESNARD,

survenu à « La Petite-Terre », Semblançay, le 22 juillet 1985, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu le vendredi 26 juillet en l'église de Semblançay, suivies de l'inhumation au cimetière de Pernay (Indre).

Cet avis tient lieu de faire-part.

19, rue de Belleville.
Semblançay,
37360 Neuillé-Pont-Pierre.

— Les familles Paindavoine, Segal, Laurent, Millet, Leibovici, Mallet,
Et ses nombreux amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Adèle Cécile HERVAULT,
veuve Segal,

survenu le 25 juillet 1985, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La levée du corps aura lieu le mardi 30 juillet 1985, à 15 h 15, à l'hôpital Rothschild, 3, rue Santerre, Paris-XIIe.

Il est demandé une pensée en souvenir de son époux,

Velvel SEGAL,
mort à Auschwitz,

et de son fils,

Robert SEGAL,
mort à Dachau,

victimes du nazisme.

Segal, 4, rue Ebelmen,
75012 Paris.

— Mme Juliette Loubet,
Sa famille,
Alain Le Bris,
Ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Martine LOUBET,

survenu le mardi 23 juillet, dans sa trente-neuvième année.

La levée du corps aura lieu le 30 juillet, à 9 heures, à l'Institut médico-légal, place Mazas, Paris-12e.

— Ses amis de l'Union pacifiste ont le très grand regret de faire part du décès de

Roger MONCLIN,

survenu le 26 juillet 1985, à Saint-Laurent-du-Var (Alpes-Maritimes).

Roger Monclin a fait don de son corps à la médecine.

[*Né le 31 mars 1903 à Reims, membre du Syndicat des correcteurs depuis 1943, Roger Monclin s'est principalement fait connaître par ses activités dans les milieux pacifistes. Il fut, notamment, l'un des fondateurs, avec Victor Margueritte et Victor Méric, de la Patrie humaine, dont il fut l'administrateur de 1930 à 1939. Sept fois arrêté par la Gestapo et par les autorités françaises sous l'Occupation, il fut emprisonné durant trois ans.*

Journaliste au Merle blanc et aux Hommes du jour, puis collaborateur, après guerre, de Défense de l'homme et de l'Union pacifiste, et cela jusqu'à ces derniers mois, Roger Monclin est l'auteur d'une biographie de Gaston Couté : Gaston Couté, poète maudit ainsi que de les Damnés de la guerre ou les Crimes des conseils de guerre (rééd. en 1978).

Roger Monclin participe activement à la vie culturelle de Montmartre, et fut associé à des émissions de Radio-Lausanne et de la Radio française.]

— On nous prie d'annoncer le décès du

marquis de NADAILLAC,

survenu le jeudi 25 juillet 1985.

Les obsèques ont eu lieu le samedi 27 juillet, à Crozon (Indre).

Château de Lalande,
36140 Aigurande-sur-Bouzanne.

— Le professeur et Mme Michel Safar et leurs enfants,
Le professeur Paul Chiche,
Mme et Mlle May,
Leurs familles, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Josette SAFAR,
née Chiche,

Les obsèques auront lieu le lundi 29 juillet 1985, à 11 h 45, au cimetière nouveau de Boulogne, rue Pierre-Grenier.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Max Welzer,
son épouse,
M. et Mme J.-P. Welzer,
Sophie, Anne, Isabelle,
M. et Mme Dominique Thomas,
Romain,
Ses enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Max WELZER,

survenu, à Paris, le 25 juillet 1985.

La levée du corps aura lieu le mercredi 31 juillet, à 7 h 45, clinique du Parc-Monceau, 21, rue de Chazelles, Paris-17e.

Ni fleurs ni couronnes à Paris.

L'inhumation se fera, dans l'intimité, le jeudi 1er août, à Saint-Agnant près Crocq (Creuse).

— Le conseil d'administration
Et le personnel du
Centre de coopération culturelle et sociale

ont la douleur de faire part du décès de

M. Max WELZER,
directeur de l'Association,
officier de la Légion d'honneur,
chevalier
de l'ordre national du Mérite,
croix du combattant volontaire
de la Résistance.

Services religieux

— A la mémoire de

Victor GRANDPIERRE,

décédé le 1er août 1984.

Un service religieux et une parastase seront célébrés le jeudi 1er août 1985, à 9 h 30, en l'église orthodoxe roumaine, 9 *bis*, rue Jean-de-Beauvais, Paris-5e.

A ANGERS

Le Festival se réveille

Le Festival d'Anjou, quand il s'appelait « Festival d'art dramatique d'Angers », a connu son heure de gloire. C'est l'époque où Jacques Charon mettait en scène Jean Marchat dans *Richard III*, où Jean-Albert Cartier était le directeur artistique. Mais peu à peu il a été grignoté par Avignon, dépassé par les autres manifestations.

Il fallait faire quelque chose. Cette année, le conseil général a confié la réorganisation du Festival à Jean-Claude Brialy. Sept spectacles « classiques » ont été choisis. « *Je n'ai pas eu le temps d'ouvrir le Festival comme je le souhaitais*, dit Jean-Claude Brialy. *J'ai dû tenir compte également du fait qu'ici le public aime avant tout les têtes d'affiche. Les compagnies qui, parfois, font un théâtre différent sont moins bien accueillies* ». Il n'y aura pas de création, mais l'important est que le Festival, retrouvant un second souffle, aide au développement culturel et touristique de la région.

Les représentations ont lieu dans quatre châteaux appartenant à des particuliers. Ceux-ci, pour avoir prêté gracieusement leur donjon ou leur pont-levis, recevront un complément à la subvention qu'on leur alloue généralement pour la restauration de leur domaine.

Ainsi, dans l'affaire, tout le monde est content. Et Jean-Claude Brialy, une casquette croquignolette sur la tête, peut superviser les répétitions dans des décors où le romantisme et la beauté sont naturels.

CAROLINE DE BARONCELLI.

★ La représentation de *Britannicus*, dans la mise en scène de Claude Santelli, qui devait avoir lieu au château d'Angers le 22 juillet, a été reportée à ce samedi 27 juillet.

Paris / programmes

théâtre

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-201, sam. 20 h 30, dim. 14 h : Feydeau, comédies en un acte.

Les autres salles

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), sam. 21 h, dim. à 15 h : Doit-on le dire ?

BOUFFES-PARISIENS (296-60-241), sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Tailleur pour dames.

CLOITRE DES BILLETTES (523-49-781, sam., dim. 19 h 30 : Le blé se couche.

CONCIERGERIE (353-29-83), sam., dim. 20 h 30 : Spartacus.

DAUNOU (261-69-14), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DIX HEURES *(606-07-48), sam. 22 h* : Scènes de ménage.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam. 20 h 30 : Puttin'on my Boots, I'm Goin'to my Roots (Farid Chopel).

ESPACE MARAIS (366-90-14), sam. 18 h 30 : Tomb-al-Ca-Zar ; 20 h 30, dim. 16 h : D. Jungelfon.

FONTAINE (874-82-34), sam. 17 h et 21 h : Triple Mixte (dern).

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 19 h : Perversity in Chicago : 21 h : Madame's Late Mother.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), sam., dim. 21 h : *les Précieuses* Ridicules.

JARDIN SHAKESPEARE (271-44-061, sam., *dim.* 14 h et 17 h : les Fourberies de Scapin.

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h : Mort d'un supporter.

LUCERNAIRE (544-57-341, sam. 20 h : I. C'est rigolo ; II. 18 h : Parlons français n° 2 ; 20 h : Chôme qui peut : *21 h 45 :Commedia dell'arte* ; *Petite* salle, 21 h 30 : Rue des nuits blanches.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 21 h, dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

PORTE ST-MARTIN (607-37-53), sam. 18 h 30 et 21 h 15 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-161, sam. 21 h, dim. 15 h : En camarades.

TAI THÉÂTRE (278-10-791, sam. 21 h : *Yes peut-être.*

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-021, sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE TROIS SUR QUATRE (327-09-161, sam. 20 h : la Nuit et le Moment.

THÉÂTRE 33 (877-38-031, dim. 20 h 30 : sam. 16 h 30 : Courteline pas mort.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 18 h 30 : Merveilleux épouvantail : 20 h 30 : Agatha : 22 h 30 : *Tango* pile et face.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : N'écoutez pas mesdames.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : la Gauche mal à droite.

La danse

ESPACE RONSARD (264-31-31), dim. 17 h : Théâtre d'images ; dim. 20 h 45 ; Cie Arcor.

MAIRIE DU IVe (278-60-861, sam. et dim. à 21 h : Ballets historiques du Marais.

Le music-hall

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), sam., dim. 21 h : Chansons françaises.

ÉLYSÉES-MONTMARTRE (252-25-151, sam. 21 h, dim. 15 h : Boulevard du music-hall.

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, sam. à 22 h : Broadway Hollywood (spectacle gratuit).

GYMNASE (246-79-79), sam. 21 h : Thierry le Luron.

LUCERNAIRE (544-57-341, I. sam. 21 h 45 : Areski et Fontaine.

LE PIGEON DE LA BUTTE (262-57-95), sam., dim. 23 h, Monique Morelli.

TOURTOUR (887-82-481, sam. 22 h 30 : Tango pile et face.

Les concerts

(voir également la rubrique « Festival »)

SAMEDI 27 JUILLET

Eglise Saint-Merri, 21 h : I. Villey (luth), C. *Honojosa* (ténor) (musique espagnole et mexicaine de la Renaissance).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 : Trio Voce de Dusseldorf. L. Mattes (soprano), J. Kulhaus (flûte) (Telemann, Haendel, Bach).

DIMANCHE 28 JUILLET

Notre-Dame de Paris, 14 h 30 : Texoma Church Choral (Lovelace, Marshall).

Eglise Saint-Merri, 16 h : *Wolverhampton* Youth Orchestra, K. Sedgebeer (dir.) (Schubert, Berlioz, Haendel).

Théâtre 3 sur 4, 18 h 30 ; voir samedi.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam. 21 h 30 : Maxim Saury Jazz Music (dern.) ; dim. : Michel Attenoux Jazz Group.

FONDATION ARTAUD (582-66-77), sam. 21 h : B.-B. Opéra.

FORUM (297-53-47), sam. 21 h : Gazoline.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), sam. 22 h : Have Perce ; à 0 h 30 : Worthy Davis ; à 4 h : Tao Blues ; dim. : 23 h : Cl. Ashford, C. Greenshaw, *W. Davis.*

MONTANA (548-93-081, sam. 22 h : R. Urtreger.

MUSIC'HALLES (261-96-20), sam., dim. 22 h : S. Lazarevitch, Ph. Mace, M. Benita, I. Winsberg, Z. Fhischer, M. Alibo, T. Rabeson.

NEW MORNING (523-51-411, *dim.* 21 h 30 : Sun Ra Orchestra ; sam. : Fiesta Latina, La Munigua.

PETIT JOURNAL (326-28-591, sam. 21 h 30 : Cyril Jazz Band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), sam., dim. 23 h : Clark Terry, G. Arvanitas, J. Samson, Ch. Saudrais.

PHIL'ONE (776-44-261, sam. 22 h : Thomas Mapfumo.

SLOW CLUB (233-84-30), sam. 21 h 30 : Michel Attenoux Jazz Group (dern.)

SUNSET (261-46-60), sam. 23 h : Rido Bayonne sextet.

TROIS MAILLETZ (354-00-79), sam., dim. 23 h : Voices of America, Paul Cooper.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), sam. 22 h 30 : Los Pucci trio (dern.).

XXe Festival estival de Paris

(354-84-96)

SAINTE-CHAPELLE, sam. 19 h : C. Séminaire de Maynooth, S. Lavary (dir.), Château de Maisons ; Dim. 17 h 30 : E. Cooper (piano), P. Fournillier (dir.) (Mozart, Stravinsky, Dvorak) ; même jour, église Saint-Séverin : après la messe de 18 h : Cantate 136 de J.-S. Bach.

XVIIe FESTIVAL DE L'ORANGERIE DE SCEAUX (660-07-79), Dim. 17 h 30 : Youri Egorov (piano) (Chopin).

Le Monde Informations Spectacles
281 26 20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Samedi 27 - Dimanche 28 juillet

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 27 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali ; Sidonie panache, de H. Wulschleger ; 19 h, Arsène Lupin, détective, de H. Diamant-Berger ; *17 h, J.-A. Martin photographe de J. Beaudin* ; 21 h : Cinéma japonais contemporain - 3e partie : Jun, de H. Yokoyama.

DIMANCHE 28 JUILLET

Carte blanche à P. Vecchiali : 15 h, le Chemin de Rio, de R. Siodmak ; 19 h, Baccara, de Y. Mirande et L. Moguy ; 17 h, le Sexe des anges, de P.-F. Campanile ; 21 h : Cinéma japonais contemporain - 3e partie : la Marche de Kamata, de K. Fukasaku.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 27 JUILLET

17 h, Aventures : la Pagode en flammes, de H. Hathaway ; Drames et comédies : 19 h, la Fille sur la balançoire, de R. Fleischer ; 21 h, Forever Amber, de Otto Preminger.

DIMANCHE 28 JUILLET

15 h, Westerns : la Cible humaine, de H. King ; 17 h, Aventures : Suez, de A. Dwan ; 19 h, Drames et comédies : Wild River, de E. Kazan ; 21 h, l'Eventail de Lady Windermere, de O. Preminger.

Les exclusivités

ADIEU BONAPARTE (Franco-égyptien) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

AMADEUS (A., v.o.) : *Vendôme*, 2e (742-97-52) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-431.

LES ANGES SE FENDENT LA GUEULE (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-381 ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-061 ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

BABY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-361 ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE BÉBÉ SCHTRDUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Boite à films, 17e (622-44-211.

BIRDY (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-381 ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-061.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).

CARMEN (Saura) (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

CHOOSE ME (A., v.o.) : Reflet Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

COCAINE (A., v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).

CONTES CLANDESTINS (Fr.), République, 11e (805-51-33).

COTTON CLUB (A., v.o.) : *Studio* de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).

DAVID, THOMAS ET LES AUTRES (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

DESIDERIO (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

DÉTECTIVE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

L'EAU ET LES HOMMES (Fr.) : Géode, 19e (245-66-00).

EMMANUELLE IV (Fr.) (**) : *George-V, 8e (562-41-461.*

LES ENFANTS (Fr.), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Rialto, 19e (607-87-61).

ESCALIER C (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Gambetta, 20e (636-10-961.

LE FEU SOUS LA PEAU (Fr) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-401 ; Paramount City, 8e (562-45-761 ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

LA FORET D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (225-10-301 ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 14e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-061 ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-011 ; Gambetta, 20e (636-10-96).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-561.

GROS DEGUEULASSE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boite à films, 17e (622-44-211 ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

LES JOURS ET LES NUITS DE *CHINA BLUE* (A., v.o.) (**) Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Élysées, 8e (562-20-401.

JOY AND JOAN (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58) ; George-V, 8e (562-41-46).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Calypso, 17e (380-30-11).

MASK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

MISHIMA (A.) : *Cinoches, 6e* (633-10-82).

NOM DE CODE : OIES SAUVAGES (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 9e (742-60-03) ; Richelieu, 9e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

NOSTALGHIA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Denfert, 14e (321-41-01) ; République, 11e (805-51-33).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-51-361.

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LES POINGS FERMÉS (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86) ; République, 11e (805-51-33).

POLICE ACADEMY 2 : AU BOULOT (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01).

PORTÉS DISPARUS (A., v.o.) : UGC *Rotonde, 6e (574-94-94).* – V.f. : *Gaîté* Boulevard, 9e (233-67-06).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

PUMPING IRON 2 (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

RENDEZ-VOUS (Fr.) : *UGC Danton, 6e* (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LES RIPOUX (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Montparnos, 14e (327-52-37) Mistral, 14e (539-52-43).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

ROUGE MIDI (Fr.) : Latina, 4e (278-47-86).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

SALE TEMPS POUR UN FLIC (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SANG POUR SANG (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-381 ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

SHOAH (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic, 14e (544-43-141.

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

SPÉCIAL POLICE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (575-94-94) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01)) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

STARMAN (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

STEAMING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

STICK, LE JUSTICIER DE MIAMI, (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

SUBWAY (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Miramar, 14e (320-89-52).

TERMINATOR (A., v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

THAT'S DANCING (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

UN DIMANCHE A *LA CAMPAGNE* (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

VISAGES DE FEMMES (Ivoir., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

WITNESS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LA BALADE INOUBLIABLE (It., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LES BRANCHÉS DU BAHUT (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

LE CREDO DE LA VIOLENCE (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).

LA CROISÉE DES DESTINS (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Balzac, 8e (561-10-60).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées-Lincoln, 8e (354-36-14).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

2001 L'ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

DUNE (A., v.o.) : *Grand Pavois* (h. sp.), 15e (554-46-85).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EXTÉRIEUR NUIT (Fr.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LES FAUCONS DE LA NUIT (A., v.o.) : Français, 9e (770-33-88).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LA FEMME MODÈLE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LA FIÈVRE DANS LE SANG (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LE FLINGUEUR (A., v.f.) (*) : Paris Ciné, 1er (770-21-71).

FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

GUERRE ET PAIX (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

J'AI LE DROIT DE VIVRE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LES LARMES AMÈRES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : *14-Juillet Parnasse*, 6e (326-58-00).

MACAO LE PARADIS DES MAUVAIS GARÇONS (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Studio Galande (h. sp.), 5e (354-72-71) ; Saint-Ambroise (h. sp.), 11e (700-89-16).

METROPOLIS (All.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOGAMBO (A.) : Champo, 5e (354-51-60).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (Brit.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MOONRAKER (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70).

OPÉRATION JUPONS (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAIN, AMOUR ET FANTAISIE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis St-Germain, 6e (720-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE PROCÈS (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PROVIDENCE (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

QU'EST-IL ARRIVÉ A BABY JANE ? (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

SCANNERS (A., v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Arcades, 2e (233-54-58).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21) ; Rialto, 19e (607-87-61).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

THÉORÈME (It., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch, v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

TOUS LES AUTRES S'APPELLENT ALI (All., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : *Gaumont Halles*, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES VALSEUSES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

LES FILMS NOUVEAUX

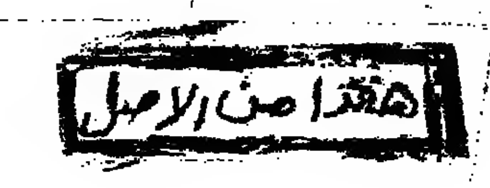
LE DERNIER DRAGON, film américain de Michael Schultz, (v.f.) : REX, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; *UGCB Gobelins, 13e (336-23-44)* ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Les Trois Secrétan, 19e (241-77-99) ; (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-301 ; UGC Normandie, 8e (563-16-16).

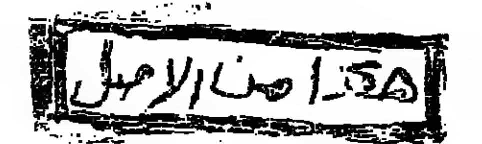
LE RETOUR DU CHINOIS, film britannique de James Glickenhauss (v.f.) : *Grand Rex*, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; *UGC Boulevard*, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; *UGC Convention, 15e (574-93-40)* ; Images, 18e (522-47-94) ; Les Trois Secrétan, 19e (241-77-99) ; (v.o.) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ;

LES NUITS CHAUDES DE CLÉOPATRE, film italien de César Todd (**) (v.f.) : *UGC Ermitage*, 8e (563-16-16) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-861 ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARATHON KILLER, film américain de Robert-L. Rosen (v.f.) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; (v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

UN ÉTÉ POURRI, film américain de Philippe Borsos, (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; *Maxéville*, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Le Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; (v.o.) : *Forum Orient Express*, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan Concorde Pathé, 8e (359-82-92) ; Sept Parnassiens, 14e (335-21-21).





Économie

Le scandale du vin frelaté autrichien
Comment s'en débarrasser ?

Alors qu'en Autriche l'affaire des vins frelatés prend l'ampleur d'une crise nationale – appel au calme du chancelier, pressions politiques pour obtenir la démission des ministres de l'agriculture et de la santé, – des mesures sont prises dans la plupart des grands pays importateurs pour interdire la vente de ces vins.

Au Japon, ce sont aussi les vins ouest-allemands dans leur ensemble qui ont été mis au ban des consommateurs, jusqu'à nouvel ordre. La différence entre vins autrichiens et ouest-allemands est d'autant plus difficile à cerner que nombre de vins autrichiens vendus au Japon portent sur leur étiquette un petit drapeau allemand, ajouté par l'importateur nippon, nous indique notre correspondant à Bonn. Les exportations des crus ouest-allemands ont déjà accusé le coup.

De notre correspondante

Vienne. – Le scandale du vin autrichien frelaté au *diéthylène-glycol*, un produit chimique utilisé dans la fabrication de l'antigel, a pris une ampleur qui a, d'ores et déjà, dépassé les pires inquiétudes des responsables autrichiens. Le ministère de la santé a publié, mercredi 24 juillet, une liste – non exhaustive – de cent quarante et un vins frelatés provenant de quarante-six producteurs susceptibles d'être dangereux pour la santé. Dix viticulteurs ont été arrêtés. Quarante procédures judiciaires sont actuellement en cours. Au total, quelque 5 millions de litres de vin frelaté ont été saisis en Autriche, sans parler des milliers d'hectolitres de vin qui seront retournés aux viticulteurs autrichiens par les importateurs étrangers. Le vin autrichien a été pratiquement *retiré de la vente dans* toute l'Europe, ainsi qu'aux Etats-Unis, au Canada et au Japon.

Un « sommet de crise » ayant réuni mercredi 24 juillet à Vienne des représentants d'Interpol, des autorités judiciaires et de la santé doit permettre une meilleure coordination des enquêtes en Autriche et à l'étranger.

Jeudi, les services autrichiens chargés des analyses de vin ont découvert une *concentration de* 48 grammes de diéthylène-glycol par litre – la dose la plus importante jamais découverte – dans un vin de la maison Sautner de Gols, dans le Burgenland, dont le directeur est en prison. Le ministère de la santé a particulièrement mis en garde la population contre la consommation de vins de ce producteur. Selon les experts de la santé, un taux de 14 grammes de diéthylène-glycol peut être mortel pour les personnes à santé fragile.

Sans parler des conséquences désastreuses du scandale pour la réputation des vins autrichiens et l'existence des quelque cinquante mille viticulteurs autrichiens, qui produisent chaque année environ 3 millions d'hectolitres, les responsables autrichiens se voient confrontés à une autre question *d'une brûlante actualité* : que faire de cette énorme quantité de vin empoisonné ? Il n'est pas question, selon les experts des eaux, de *déverser le liquide dans le système* de canalisations public, du fait de l'insuffisance des capacités des stations d'épuration, en particulier, *dans les petites localités*. Le déversement de grandes quantités d'alcool dans les égouts provoquerait un déficit en oxygène dont ont besoin les micro-organismes des stations d'épuration qui absorbent les saletés des eaux domestiques, expliquent les experts de l'Institut *pour la qualité des eaux de Vienne.*

Deux possibilités ont été évoquées : la transformation du vin à l'antigel en essence à usage industriel – un procédé économique peu rentable – et le déversement du liquide dans les champs et les prés, où il pourrait se décomposer biologiquement sans danger pour l'environnement, selon les experts.

Sur le plan politique, le scandale du vin frelaté promet au gouvernement autrichien un été chaud. D'ores et déjà l'opposition politique demande la démission du ministre de l'agriculture, M. Guenter Haiden, et du ministre de la santé, M. Kurt Steyrer.

En ce qui concerne le retard considérable dans la saisie de vins frelatés – qui sont toujours en vente en Autriche – M. Steyrer a souligné qu'il est pratiquement impossible de contrôler toutes les *bouteilles de vin dans les magasins.* Actuellement tous les instituts chargés d'analyser le vin sont débordés de travail.

Une première mesure concrète sera prise à partir de 1986 : l'exportation des vins d'appellation contrôlée ne sera possible qu'en bouteilles et non plus en citernes pour rendre plus difficiles la fraude.

Pour éviter le pire, une centaine de viticulteurs de la région du Rust, dans le Burgenland, d'où provient la quantité la plus importante de vins frelatés, ont signé devant un notaire un certificat de garantie qui atteste que leurs vins n'ont pas été coupés de diéthylène-glycol ni d'autres vins d'origine douteuse. On espère pouvoir relancer la vente – notamment parmi les touristes ouest-allemands particulièrement nombreux dans cette région – en assortissant les bouteilles de l'inscription « contrôlé sans *diéthylène-glycol* ».

Le scandale du vin frelaté a failli provoquer un petit incident diplomatique à l'occasion de la visite à Washington de M. *Alois* Mock, chef du Parti populiste d'opposition. M. Mock, reçu à la Maison Blanche, avait prévu de remettre au *président Ronald* Reagan et à des hauts représentants de l'administration américaine des caisses de vin autrichien. Il a dû y *renoncer. Le jour de cette réception*, le 25 juillet, les Etats-Unis ont frappé d'interdiction de vente les vins autrichiens.

WALTRAUD BARYLI.

Une substance bien connue des toxicologues

Un rapide survol de quelques ouvrages de toxicologie a peut-être montré aux auteurs de la *fraude sur les vins autrichiens* les risques tout relatifs qu'ils encouraient à utiliser le diéthylène-glycol *pour « améliorer »* les caractéristiques gustatives de leurs produits. Cette substance, parce qu'elle est largement utili*sée dans le milieu industriel*, est bien connue en effet des toxicologues.

L'éthylène-glycol et ses dérivés sont des composés liquides incolores à la consistance sirupeuse et à la saveur *légèrement alcoolisée et sucrée.* Et c'est parce qu'elles ne gèlent qu'à – 49 °C que ces substances sont utilisées comme produits antigel pour les véhicules automobiles. Lorsqu'il est absorbé par voie digestive, *l'éthylène-glycol est en partie éliminé par voies respiratoires.* L'intoxication aiguë se caractérise par l'apparition d'un coma et de divers troubles digestifs (vomissements, hémorragie, etc.). Le risque majeur tient ensuite à l'apparition de troubles *rénaux qui retentissent sur le* fonctionnement du poumon et du cœur.

Le traitement impose le recours au lavage d'estomac et à l'administration d'alcool éthylique (en perfusions intraveineuses), seul principe capable de *prévenir l'apparition des troubles* biologiques les plus graves.

JEAN-YVES NAU.

L'Allemagne fédérale centralise les opérations de contrôle

De notre correspondant

Bonn. – Le gouvernement ouest-allemand a tiré le 26 juillet les premières conséquences du scandale des *vins autrichiens frelatés*. Devant les commissions parlementaires de la santé et de l'alimentation, rappelées en session extraordinaire vendredi 26 juillet à Bonn, le ministre de la santé, M. Heiner Geissler, a promis un renforcement des contrôles sur les vins importés. Il s'est déclaré *« scandalisé »* par l'ampleur de la fraude.

La *RFA demandera* aussi à la CEE une réglementation européenne pour que les bouteilles mentionnent sur l'étiquette les produits entrant dans la fabrication des vins. Enfin, M. Geissler a annoncé une mesure de « centralisation » au pays du fédéralisme : le nombre des offices de douanes habilités à effectuer les contrôles sera réduit afin d'arriver à une meilleure coordination.

Car, dans l'affaire, la communication entre les différents *Länder* a fait défaut. Le gouvernement de Rhénanie-Palatinat, région où arrivent la majorité des vins autrichiens importés en RFA, avait été *prévenu* dès la fin avril par Vienne de l'existence de vin frelaté. Non seulement il n'a *pas alerté* les *autorités fédérales*, qui n'ont réagi qu'en juillet, mais, *pis* encore, il a complètement sous-estimé l'ampleur de la fraude. Ce sont en effet désormais trois cent cinquante crus autrichiens qui sont incriminés alors que la liste des vins *frelatés* comptait d'abord quatre-vingt-deux noms puis deux cent trente-six.

En *RFA*, le *scandale* du vin autrichien sème une véritable panique et toute boisson passe désormais à l'analyse. En trois jours, une association de consommateurs a ainsi décelé un produit désinfectant dans du mousseux italien, des chlorures *ont été trouvés dans un vin lui aussi* importé d'Italie et même une eau minérale de Franconie, dans le nord de *la Bavière*, passe maintenant pour impropre à la consommation.

(Intérim.)

La guerre des cartes entre banquiers et commerçants
Compromis à l'automne

Assez paradoxalement, c'est au moment où les *associations* de commerçants, par la voix de leur syndicat national, « partent en guerre » contre les prélèvements « abusifs » *des banques sur les transactions par* cartes de crédit que commencent à se dessiner les grandes lignes d'un compromis entre les antagonistes, *un compromis* qui *doit intervenir* pas plus tard qu'à l'automne prochain.

Il y aura fallu un certain temps, car les hostilités sont ouvertes depuis l'automne 1984, époque à *laquelle* les commerçants espéraient recevoir une réponse des banques à l'irritante question des tarifs appliqués aux transactions effectuées en monnaie électronique (cartes de paiement). Le 31 juillet précédent, un accord « historique » avait été conclu entre le réseau de la carte bleue (les banques commerciales, plus les banques *populaires*, plus les caisses d'épargne et les PTT) et celui de la carte verte (les banques mutualistes, essentiellement du Crédit agricole). *Sous la pression des* pouvoirs publics, et devant l'ampleur des investissements à réaliser, tout le monde mettait en commun ses installations et ses produits *pour* « banaliser » les nouveaux moyens de paiement électronique (cartes, distributeurs de billets, et terminaux points de vente) de façon *à permettre à l'ensemble* de la clientèle d'en disposer : c'est ce qu'on appelle l'interbancarité.

Un point toutefois restait litigieux, celui du financement du système par prélèvement sur les utilisateurs, essentiellement les commerçants, lors de chaque opération. *Les banques* entendaient bien *ne pas développer*, d'entrée, un système de paiement sectoriellement déficitaire, comme l'est actuellement celui du chèque, dont le coût annuel, dépassant 10 milliards de francs, représente 40 % des dépenses des banques (au chapitre transfert du règlement). Elles *rappelaient* la situation exceptionnelle de la France avec 4 milliards de chèques émis par an contre 800 millions pour l'Allemagne. *Pour affermir leur position*, il leur apparaissait indispensable de dresser un front commun en définissant une tarification unique et nationale, variable *suivant* les *formes* de commerce avec des garanties sur la dégressivité dans le futur.

Une menace de boycottage

Quant aux commerçants, par la voix de M. Jacques Dermagne, président du Conseil national du commerce, ils dénonçaient le « cartel tarifaire constitué par les banques » (*le Monde* du 14 février 1984) et, à défaut d'un boycottage, on faisait appel à la commission de la concurrence, voire à la Commission européenne. Leur *principale* revendication concernait et concerne toujours une modulation des tarifs en fonction des services réellement rendus, avec une distinction entre la fonction paiement et transaction et celle de garantie contre les risques d'insolvabilité des payeurs. « *A service nul, coût nul* », tel était l'argument, les commerçants se refusant à faire les frais d'une rationalisation dont les principaux bénéficiaires seraient avant tout les banques.

Depuis le début de l'année, les antagonistes *avaient fini par se crisper* sur leurs positions avec, cette semaine, l'annonce d'un boycottage préventif des cartes bancaires par des petits commerçants de huit départements du Midi-Pyrénées. A Lyon, le bureau du Syndicat national d'associations de commerçants, tout en *affirmant ne pas s'opposer* au développement de la monnaie électronique, exigeait une concurrence entre les banques, afin que les tarifs du *prélèvement ne soient pas* « prohibitifs ». Là-dessus, M. Jean-Marie Bockel, secrétaire d'Etat au commerce, à l'artisanat et au tourisme, *tout en se déclarant hostile* au mouvement de boycottage, qualifiait d'« inadmissible » le principe d'uniformité des commissions prélevées par les *banquiers* et n'*oubliait pas de* souligner l'intérêt que porte le gouvernement aux commerçants.

Certes, les élections approchent et M. Bockel peut bien s'insurger contre les banques, ce n'est pas lui le payeur. *Mais, sur le* théâtre de la guerre, l'environnement est en train de changer. Tout d'abord, en soumettant l'activité des banques au *contrôle* de la *commission* de la concurrence et non plus seulement à celui de la seule commission bancaire, le législateur a ébranlé le front commun des établissements. Ensuite, ce même front commun risque de se lézarder de l'intérieur. Car le système actuel de tarification unique reste monolithique, devient incontrôlable, certaines banques en venant à consentir des rabais pour des raisons commerciales. Il faut donc le modifier avant qu'il ne soit trop tard.

Enfin, les commerçants se rendent bien compte que la pression de la clientèle va devenir irrésistible. L'emploi des cartes augmente de 35 % par an et, avec la carte à puce électronique, « *infraudable* » et inviolable, le processus ne fera que s'amplifier. En outre, se mettre en travers peut faire perdre des clients, surtout en *période de vacances.* Enfin, dans certains commerces, le risque des chèques sans provision n'est pas négligeable. Quant aux *prélèvements, les plus bas du monde* assurent les banquiers, ils sont déjà assez profondément modulés selon les formes de commerce, quitte à retomber sur les problèmes qui *divisent* la profession.

Une tarification à deux vitesses

Le fameux prélèvement de 2,50 % sur les factures mis en avant par les *commerçants s'applique* à ceux qui ne font que peu de transactions avec les cartes, mais tombe rapidement à 1 % si le commerçant utilise un terminal électronique acheté, loué ou en dépôt, et même à 0,7 % pour les grandes surfaces sur leurs propres terminaux reliés à leur ordinateur central. Cela ne fait pas néanmoins l'affaire des « petits », mais au niveau de leurs représentants, on va essayer de tempérer les débordements et de négocier. C'est ce que vient de faire entendre le même M. Dermagne au micro d'Europe 1.

Il n'est donc pas *invraisemblable* qu'en septembre prochain on se dirige vers un autre système dans lequel la tarification unique serait *abandonnée* au profit d'une *tarification* à deux vitesses tenant compte du montant des transactions (une petite transaction coûte en proportion plus cher qu'une grosse), et du service rendu (au niveau de la garantie de paiement). En outre, et c'est sans doute le point principal, les banques reprendraient leur liberté sur le plan local, y compris celle de faire des pertes, manœuvrant avec plus de flexibilité supportant les conséquences de leurs initiatives.

Une telle solution devrait contenter les pouvoirs publics et la commission de la concurrence. Quant aux parties antagonistes, c'est bien simple, elles sont condamnées à s'entendre : ni Grenelle, ni Canossa. La déclaration des droits des commerçants et banques avec la clientèle pour arbitre. C'est tout de même elle la principale intéressée.

FRANÇOIS RENARD.

Économie

Faits et chiffres

Affaires

● **Saint-Gobain présente ses comptes en ECU.** – Le groupe nationalisé Saint-Gobain innove et présente dans son rapport annuel 1984 ses comptes consolidés en Unités de compte européennes (ECU), à côté de tableaux où ils sont libellés en francs. Le groupe, qui utilise de plus en plus cette *« monnaie »* pour ses transactions internes et externes et qui réalise les trois quarts de ses ventes à partir de ses usines européennes, est le premier à faire cette présentation symbolique. Saint-Gobain avait déjà été le premier groupe français à lancer en 1984 des titres participatifs en ECU (1 ECU = 6,85 F).

Étranger

RFA

● **Prix : – 0,2 % en juillet.** – Les prix à la consommation ont diminué, en RFA, de 0,2 % en juillet, selon des données provisoires calculées par l'Office des statistiques à partir de quatre Etats de la République fédérale. L'indice définitif sera publié dans une dizaine de jours.

● **Excédent commercial multiplié par quatre en un an.** – Les exportations de la RFA se sont élevées à 42,1 milliards de deutschemarks en juin, et les importations à 36,6 milliards, soit un quadruplement de l'excédent du commerce extérieur par rapport à juin 1984 (5,5 milliards contre 1,3 milliard de deutschemarks). En un an, les importations ont augmenté de 7,2 % et les exportations de 19 %. – *(AFP.)*

SUEDE

● **Consafe sauvé.** – Le groupe suédois Consafe, un des grands spécialistes mondiaux de l'aménagement de l'habitat sur les plates-formes pétrolières (60 % du marché, 1 milliard de couronnes (1) de chiffre d'affaires), est sauvé de la faillite. Son PDG-fondateur, M. Christer Ericsson, l'a annoncé à la veille du week-end, sans indiquer toutefois quelle solution avait été trouvée. Mais il a déclaré être disposé à céder sa participation (56 % des actions), à condition que son remplaçant injecte l'argent frais nécessaire pour faire face aux échéances. Le groupe perd 1,5 million de couronnes par jour et, selon les banques, au premier rang desquelles se trouve la Skandinaviska Enskilde Banken (groupe Wallenberg), Consafe a besoin de 1,2 milliard de couronnes, 600 millions pour éponger ses dettes et autant pour reconstituer sa trésorerie. L'Etat avait récemment refusé de lui venir en aide *(le Monde* du 26 juillet).

(1) La couronne suédoise vaut 1,05 F.

Social

● **La CFTC préconise une aide des comités d'entreprise aux familles des chômeurs en fin de droits.** – La CFTC suggère, dans un communiqué publié le 24 juillet, que des aides soient accordées aux chômeurs en fin de droits et à leurs familles *« dans le cadre des œuvres sociales des comités d'entreprise (CE) »*. Deux formules sont envisagées par la centrale chrétienne : *« Une participation financière versée au bureau d'aide sociale des villes pour venir en aide aux chômeurs et à leurs enfants afin de faciliter leur départ en vacances »*, une *« prise en charge dans les installations de vacances des CE d'un certain nombre d'enfants de chômeurs pendant les différentes vacances scolaires »*.

● **Cent mille stages pour les chômeurs longue durée.** – Le ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle achève la mise en place d'un programme complémentaire de 100 000 stages réservés aux chômeurs de longue durée (plus d'un an). Ces stages financés par le budget doivent bénéficier à 20 000 jeunes de moins de vingt-cinq ans et à 80 000 personnes de plus de vingt-cinq ans.

RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous indiquions dans *le Monde* daté 27 juillet, page 13, la facture pétrolière de la France n'atteindra pas 185 milliards de francs cette année, mais 155 milliards selon l'estimation de l'INSEE. La facture énergétique devrait s'élever, elle, à 188 milliards de francs.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 22 au 26 juillet

Un arrière-goût d'amertume

LE mois boursier « nouveau » est arrivé cette semaine rue Vivienne. Le moins que l'on puisse en dire, après avoir lampé les trois premières bouteilles, est que le nectar n'est pas très « gouleyant ». Il a peu de corps, encore moins de bouquet. Une des bouteilles était même franchement piquée. Le préparateur avait-il forcé sur la dose d'antigel ?

En tout cas, avant la première dégustation, la Bourse avait déjà été mise en condition. Au menu figurait en hors-d'œuvre la liquidation générale de juillet. Comme prévu, elle fut perdante (– 2,6 % de baisse mesurée à l'indice CAC). Pour la première fois de l'année, les vendeurs triomphaient. Allaient-ils déchanter aussi vite ? Mercredi, sur le marché à règlement mensuel, l'on commença à coter à fin août. En pareille occasion, les opérateurs reprennent des positions, ayant un mois devant eux pour les solder, et les cours montent le plus souvent. Mais où étaient passés ces fameux investisseurs ? On les cherchait mercredi sous les lambris. Volatilisés ou presque, et les rares survivants ne firent pas un festin de valeurs françaises. Ce jour-là, le courant d'affaires fut même le plus maigre de la semaine (239 millions de francs). La hausse ? N'en parlons pas. L'indicateur eut un frémissement très bref (+ 0,17 %).

Une misère ! Les professionnels n'en revenaient pas, qui s'attendaient quand même à mieux. Ils n'étaient pas au bout de leurs surprises. Le lendemain, le marché décrochait brutalement (– 1,36 %) devant leurs yeux ahuris. Les trois Japonais venus visiter le palais Brongniart n'avaient décidément pas bien choisi leur jour. Néanmoins, à la veille du week-end, le marché se remettait un peu de son accès de faiblesse. A l'ouverture, le panneau lumineux affichait un gain de 0,64 %. Pas longtemps. L'avance n'allait pas cesser de se réduire et, à la clôture, elle n'était plus que de 0,21 %. Bref, d'un vendredi à l'autre, les cours ont, en moyenne, baissé d'un peu plus de 1 % et ils se situent maintenant à 7,4 % en dessous des plus hauts niveaux de l'année atteints le 31 mai dernier.

Réflexion inspirée par ces quelques chiffres : les premières dégustations laissent un arrière-goût d'amertume. Le maître de chais avait pourtant déployé tous ses talents pour soigner la cuvée. Attendue, la baisse des taux de base bancaires avait commencé à la veille du précédent week-end.

Les nouvelles venues d'outre-Atlantique étaient plus réconfortantes avec l'annonce pour juin d'une reprise des commandes de biens durables (+ 1,8 %), bien plus forte que celle attendue. L'INSEE avait confirmé que la situation dans l'industrie allait s'améliorer au cours des prochains mois, ajoutant que les perspectives n'avaient pas été si favorables depuis trois ans. Confirmé aussi par M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, le coup de pouce à l'investissement et l'allègement fiscal pour tous les contribuables. En 1986, l'impôt sur les sociétés sera réduit de 50 % à 45 % pour les bénéfices non distribués, c'est-à-dire réinvestis ou incorporés, et les Français paieront 3 % d'impôt en moins. Mais tous ces « zakouskis » n'ont, semble-t-il, pas été très appréciés autour de la corbeille.

S'agissant des informations sur la santé de l'économie américaine, les boursiers préféraient attendre des manifestations plus tangibles d'un retour à l'expansion là-bas. Pour la France, ils ont fait aussi la fine bouche. *« Les prévisions, c'est bien joli, mais elles ne collent pas toujours avec la réalité. »* Quant aux déclarations faites par le grand argentier à un quotidien du matin : *« Déjà connues. Il n'y a pas de quoi fouetter un chat »*, laissa tomber un gérant de portefeuilles. Et d'ajouter : *« Cette désescalade des taux n'est pas acquise. La preuve : le Crédit lyonnais et le Crédit du Nord y sont réfractaires. »* C'est vrai. Pour tout dire, la Bourse a fait la sourde oreille et, la chaleur aidant, s'est « répandue » sur sa chaise longue. Déjà pas très étoffés ces derniers temps, les courants d'affaires se sont réduits comme une peau de chagrin (280 millions de francs en moyenne quotidienne) témoignant de la langueur générale.

Et cette assez surprenante baisse du jeudi 25 juillet, la plus forte enregistrée depuis trois semaines ? Quelques-uns l'ont mise sur le compte de la situation insurrectionnelle à Johannesburg. *« L'Afrique du Sud n'est-elle pas le grenier à matières premières du monde occidental ? »*, insistaient-ils. Il fallait bien trouver un argument. En réalité, le marché s'est moqué de tout cela. La vérité tient en trois phrases : 1) Les munitions commencent à manquer; 2) Pour régler leurs soldes débiteurs de juillet parfois importants, les opérateurs ont procédé aux dégagements d'usage; 3) A la veille de la grande transhumance du mois d'août, beaucoup ont jugé préférable d'alléger leurs positions par précaution.

« Je vous l'avais bien dit », soupirait le responsable du service Bourse d'un grand établissement financier de la place en s'épongeant le front : *« Pas de reprise avant le 15 août. »* Et d'ici là ? Les graphiques sont, paraît-il, formels. L'indice CAC doit revenir à un niveau de 211 avant qu'une hausse un peu « musclée » se dessine. Autrement dit, les valeurs françaises pourraient être encore appelées à baisser d'au moins 3 %.

Que faut-il en retenir ? Une seule chose : le mot « vacances » a été cette année pris au pied de la lettre rue Vivienne. Et puis comme le lâchait un commis : *« Seuls les philodendrons sont à l'aise dans la chaleur. »* Deux autres événements survenus cette semaine sont à signaler.

D'abord la reprise d'Olida (+ 11 %) sur des informations selon lesquelles un rapprochement avec Bongrain serait à l'étude. *« De la plus haute fantaisie »*, devait répondre le directeur général de la société, interrogé par l'agence Reuter.

Et puis, il y eut aussi l'effondrement des mines d'or, toutes tombées à leurs plus bas niveaux de l'année après des baisses spectaculaires (plus de 16 %). Mais le phénomène est sans relation avec la Bourse elle-même. L'état d'urgence proclamé en Afrique du Sud est seul responsable. Notons que la décision française de déposer à l'ONU un projet de résolution sur des sanctions économiques contre ce pays a provoqué, une dégringolade des cours, le 25 juillet, à la Bourse de Johannesburg (– 23 %).

ANDRÉ DESSOT.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 18 juillet	Cours 26 juillet
Or fin (kilo en barre)	89 700	89 800
— (kilo en lingot)	89 800	89 600
Pièce française (20 fr.)	564	561
Pièce française (10 fr.)	430	430
Pièce suisse (20 fr.)	526	531
Pièce latine (20 fr.)	515	521
● Pièce tunisienne (20 fr.)	520	510
Souverain	661	663
Souverain Elizabeth II	651	658
● Demi-souverain	388	380
Pièce de 20 dollars	3 880	3 805
— 10 dollars	2 165	2 062
e — 5 dollars	1 325	1 280
— 50 pesos	3 495	3 475
● — 20 marks	640	640
— 10 florins	540	548
e — 5 roubles	445	410

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
BSN (1)	27 565	70 772 218
Dumez	93 900	70 452 664
Midi (1)	24 722	69 207 654
Carrefour	28 372	60 278 846
Moët (1)	30 663	56 953 503
L'Air liquide (1)	92 695	56 500 738
Béghin	187 260	52 271 559
Michelin (1)	44 575	51 431 260
CSF	96 192	50 136 234
BNP part. (1)	42 779	44 160 602
Lafarge	76 724	41 482 505
Siemens (1)	24 246	41 274 175

(*) Du 18 au 25 juillet inclus.
(1) Séance du 26 juillet comprise.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	22 juillet	23 juillet	24 juillet	25 juillet	26 juillet
RM	381 483	437 247	326 741	350 340	301 293
Comptant R. et obl.	3 151 660	3 294 321	3 550 205	3 256 164	2 936 767
Actions	72 522	73 910	59 169	58 771	74 602
Total	3 605 665	3 805 478	3 936 115	3 665 275	3 312 662
INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)					
Franç.	118	117,7	117,8	116,5	–
Étrang.	98,5	97,2	96,5	94,7	–
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)					
Tendance	125	124,7	124,9	123,2	123,4
(base 100, 31 décembre 1981)					
Indice gén.	218,6	217,9	218,3	216	215,8

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Très résistant

Parvenu la semaine précédente à des niveaux historiques, le marché a enregistré des ventes bénéficiaires. Malgré l'incertitude régnant sur l'évolution des taux d'intérêt, celles-ci ont été bien absorbées dans l'ensemble, grâce en particulier aux achats faits par une importante maison de courtage. L'annonce d'une augmentation plus rapide que prévu des commandes de biens durables en juin (+ 1,8 %) a relancé l'espoir d'une amélioration de la conjoncture durant le second semestre. En revanche, la contraction très importante de la masse monétaire (4,8 milliards de dollars au lieu des 2,3 milliards attendus) n'a eu aucun impact particulier. Indice Dow Jones du 26 juillet : 1 357,07 (contre 1 359,53).

	Cours 19 juil.	Cours 26 juil.
Alcoa	36 1/4	36 7/8
ATT	22 1/2	21 7/8
Boeing	48 5/8	47 1/8
Chase Man. Bank	61 1/2	57 1/4
Du Pont de Nemours	60 1/4	61
Eastman Kodak	46 1/2	46
Exxon	52 7/8	53
Ford	43 1/4	44 5/8
General Electric	62 3/4	63 3/4
General Foods	81	77 5/8
General Motors	69 1/2	70 3/4
Goodyear	28 3/4	28 3/4
IBM	129 3/8	132 1/8
ITT	31 5/8	32 7/8
Mobil Oil	30 1/4	31
Pfizer	52	49 5/8
Schlumberger	38	39 1/2
Texaco	36 3/4	37 3/4
UAL Inc.	54 7/8	52 7/8
Union Carbide	48 1/4	51
US Steel	28	29 3/4
Westinghouse	35 1/4	35 3/4
Xerox Corp	54	53 3/8

LONDRES

Morosité

Les mauvaises nouvelles de caractère économique ont empoisonné l'atmosphère et, malgré une reprise à la veille du week-end, le marché est tombé à son plus bas niveau depuis décembre 1984. Les opérateurs ont pris connaissance des résultats très décevants d'ICI, premier groupe industriel privé et à ce titre « baromètre » de la corbeille, de la réduction de l'excédent de la balance des paiements, surtout du déficit de la balance commerciale. Seule, la perspective d'une détente monétaire avec la réduction du taux d'intervention de la Banque d'Angleterre a un peu ravivé l'intérêt.

Indices « FT » du 26 juillet : industrielles, 924,1 (contre 935,4) ; mines d'or, 332,6 – plus bas niveau depuis 1982 (contre 404,9) ; Fonds d'Etat, 83,46 (contre 83,08).

	Cours 19 juil.	Cours 26 juil.
Beecham	313	323
Bowater	261	301
Brit. Petroleum	515	516
Charter	186	185
Courtaulds	132	122
De Beers (*)	558	480
Free State Ged. (*)	25 5/8	20 1/8
Glaxo	12 11/32	12 19/64
Gt. Univ. Stores	830	820
Imp. Chemical	694	669
Shell	683	676
Unilever	10 21/32	10 21/32
Vickers	253	246

(*) En dollars.

FRANCFORT

Rechute

La reprise enregistrée la semaine précédente aura été de brève durée. En raison de l'évolution erratique du dollar, les investisseurs étrangers ont procédé à des dégagements dont les valeurs vedettes (automobiles, bancaires, électriques notamment) ont été les victimes. Les affaires n'ont cependant pas été très importantes.

(Indice de la Commerzbank du 26 juillet : 1 379,2 contre 1 412,10).

	Cours 19 juil.	Cours 26 juil.
AEG	128,60	126,50
BASF	221,20	215,50
Bayer	222,50	216,50
Commerzbank	226	217,50
Deutschebank	580	561,50
Hoechst	223,30	215,90
Karstadt	234,50	233,50
Mannesmann	196	191
Siemens	547,20	530,50
Volkswagen	307,90	292,90

TOKYO

Calme et irrégulier

Les affaires ont été relativement calmes et les cours ont évolué de façon irrégulière avec, néanmoins, une majorité de baisse, suite à l'alourdissement enregistré jeudi des valeurs vedettes, en partie corrigé par la reprise de samedi.

Indices du 27 juillet : Nikkei Dow Jones, 12 690,37 (contre 12 797,66) ; indice général, 1 048,43 (contre 1 044,72).

	Cours 19 juil.	Cours 26 juil.
Akai	409	375
Bridgestone	560	567
Canon	991	880
Fuji Bank	1 710	1 750
Honda Motors	1 460	1 420
Matsushita Electric	1 320	1 280
Mitsubishi Heavy	329	343
Sony Corp.	3 840	3 610
Toyota Motors	1 230	1 200

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Sous le signe des koalas et des kiwis

La faible activité primaire sur le marché international des capitaux n'a rien à voir avec les vacances estivales. Lorsque les conditions sont propices, la sortie d'euro-émissions nouvelles n'a jamais été ralentie par les canicules et les baignades méditerranéennes parce que les eurobanquiers prennent leurs vacances non en fonction de leurs désirs, mais en fonction des répits que leur laisse le marché.

Si donc aucune transaction nouvelle libellée dans la devise des États-Unis, que ce soit à taux fixe ou à taux variable, n'a pu voir le jour cette semaine, la raison en tient exclusivement à la faiblesse du dollar américain conjuguée avec la fin de la période de détente des taux d'intérêt outre-Atlantique.

Emprunteurs et investisseurs continuent à se tourner vers les autres monnaies, faisant ainsi la joie du deutschemark, de l'ECU, du franc français et des dollars australs. L'attrait pour ces derniers n'est pas nouveau, ayant été l'une des caractéristiques de cette année. Il est toutefois différent de celui qu'exercent les autres devises. Il provient avant tout des emprunteurs qui, au travers des dollars australiens et néo-zélandais, ont pu continuer à bâtir des SWAPS destinés à leur procurer, en fin de compte, des dollars américains à un coût avantageux au moment où la baisse des coupons sur les autres devises rendait ce genre de pratique de plus en plus aléatoire.

Il est resté possible avec les euro-émissions en dollars d'Australie et de Nouvelle-Zélande parce qu'elles se présentent avec des coupons respectifs de 12 % - 13 % et 16 % - 17 %. Ces hauts niveaux ont deux avantages : d'une part, ils attirent la clientèle des investisseurs privés qui n'ont d'yeux que pour le coupon ; d'autre part, ils permettent de mettre sur pied des SWAPS en devises et taux d'intérêt parce que le taux sur les dépôts en eurodollars américains à six mois est de l'ordre de 8,125 % et les rendements sur les bons du Trésor des États-Unis d'un peu plus de 7 %.

Cela a eu pour effet de propulser sur l'avant-scène internationale deux devises dont l'impact hors de leurs frontières se limitait auparavant à la Papouasie et aux Fidji. La phénoménale euro-activité enregistrée cette année en dollars australiens et néo-zélandais se reflète dans les statistiques à fin juillet. Pas moins de 52 euro-émissions totalisant 2,6 milliards de dollars australiens ont été lancées depuis le 1er janvier de cette année, alors que seulement 361 millions avaient, au travers de 10 transactions internationales, vu le jour durant l'ensemble de 1984. La croissance du dollar kiwi a été encore plus impressionnante : 30 euro-emprunts représentant 1,3 milliard de dollars néo-zélandais cette année contre seulement 70 millions par le truchement de trois petites euro-émissions en 1984.

La seule morale que l'on peut tirer d'une expansion aussi excessive est la suivante : ne touchez pas à l'europapier libellé en « grisbi austral ». La croissance enregistrée cette année par le marché des euro-émissions en dollars néo-zélandais a en pour effet, sur les marchés de changes, une envolée totalement injustifiée de la devise kiwi par rapport aux dollars américain et australien.

Comme la balance commerciale néo-zélandaise est grandement dépendante des échanges avec le puissant voisin australien, on peut anticiper une intervention prochaine des autorités de Wellington. Celles-ci sont certainement soucieuses de ne pas voir remis en question l'équilibre antérieur avec le pays des koalas parce que le dollar de Nouvelle-Zélande a, en l'espace d'une seule semaine, gagné 4 % par rapport à son homologue australien, uniquement sous l'effet d'euro-émissions obligataires.

Des Français encore et toujours

Nonobstant les avatars du dollar américain, les emprunteurs français continuent de faire flèche de tout bois. Cette semaine, la BNP est venue en ECU, le Crédit lyonnais et Renault en livres sterling, quoique au travers de marchés totalement différents, et la CGE en eurofrancs français.

En début de semaine, la Banque Nationale de Paris (BNP) a lancé une euro-émission de 75 millions d'ECU d'une durée de sept ans. Proposée au pair avec un coupon annuel de 8,875 %, elle sera échangée contre des dollars américains à taux d'intérêt variable à l'issue d'un SWAP dont le coût sera bien inférieur au taux du Libor. La fuite généralisée devant le dollar et la détente des taux d'intérêt en Europe se sont révélées être des facteurs positifs pour l'offre de la BNP. Bien reçue, elle se traitait, vendredi, avec une décote de 1,125 - 0,75 par rapport à une commission bancaire globale de 2 %, dont 1,375 % pour récompenser l'effort de placement.

C'est en sterling que le Crédit lyonnais a, jeudi, réalisé tout à la fois sa première euro-émission à taux d'intérêt fixe et son premier emprunt international libellé dans la devise britannique. D'un montant de 50 millions de livres et d'une durée de huit ans et demi, elle sera émise à un prix de 100,25 avec un coupon annuel de 10,75 %. Derrière cet habillage original, se cache un SWAP de taux d'intérêt et de devise qui permettra au Crédit lyonnais d'obtenir des capitaux en dollars américains dont le coût sera de 25 à 30 points de base inférieur au taux du Libor. Le SWAP d'intérêt est relativement simple. En revanche, celui en devise est bien plus complexe parce qu'il transite avec des fiançailles préliminaires avec une société japonaise puis britannique, avant de se terminer avec des épousailles plus que vraisemblablement américaines.

Deux filiales financières du fabricant d'automobiles de Boulogne-Billancourt, Renault Acceptance BV et Renault Acceptance Ltd, sont en train de mobiliser à Londres, sous la direction de Samuel Montagu, jusqu'à 40 millions de livres par le canal d'acceptations bancaires. D'une durée de douze mois, cette facilité, qui bénéficie de la garantie de Renault Crédit international, pourra être renouvelée tous les ans. Elle sera utilisée sous la forme d'acceptations bancaires à 1, 2, 3 ou 6 mois à l'issue de soumissions effectuées par un consortium bancaire.

On attendait un emprunteur étranger, mais c'est un Français qui s'est manifesté sur le marché de l'eurofranc. La neuvième euro-émission libellée dans la devise tricolore depuis la réouverture de ce secteur en avril dernier a été offerte par la Compagnie générale d'électricité (CGE), pour qui c'est la première opération internationale. D'un montant de 500 millions de francs, elle utilise la technique dite « rétractable/ajustable ». Cela signifie que, bien que sa durée maximale soit de quinze ans, les investisseurs, tout comme l'emprunteur, auront la possibilité d'en demander le remboursement anticipé au pair tous les cinq ans et que le taux d'intérêt sera réajusté tous les cinq ans.

Le premier coupon quinquennal sera de 10,875 % et le prix d'émission le pair. Bien que peu connue sur le marché international des capitaux – la présente émission tendant à combler cette lacune, – la CGE a d'emblée reçu un accueil très favorable.

Les euro-investisseurs ont rapidement apprécié l'évolution d'un groupe qui n'a jamais enregistré de pertes depuis sa création, il y a quatre-vingts ans et dont le bénéfice net s'est élevé à 880 millions de francs l'an dernier, sur un chiffre d'affaires substantiel puisque ayant atteint l'équivalent de 8,5 milliards de dollars.

CHRISTOPHER HUGUES.

Les devises et l'or

Le dollar en observation
Rumeurs sur la peseta

Sur des marchés revenus au calme – à titre précaire, hasardent certains – après la dévaluation surprise de la lire, samedi 20 juillet, le dollar s'est pratiquement stabilisé dans une plage de cours assez étroite. Toutefois, des rumeurs ont continué à courir pendant toute la semaine, notamment sur la peseta espagnole, que la chute de la lire a quelque peu déstabilisée. Quant au franc français, un peu secoué par le décrochement de la lire et passagèrement affecté par des rumeurs de réajustement du système monétaire européen (SME), il a terminé la semaine en assez bonne posture.

Ainsi donc, la mini-crise ouverte au sein du SME par la fermeture des marchés des changes, vendredi 19 juillet, en début d'après-midi, aura été de courte durée : exactement trente-six heures. Samedi 20 juillet, les partenaires de l'Italie lui signifiaient, sans trop de ménagements, qu'elle allait devoir dévaluer sa lire toute seule. A Rome, on voulait 9 %, à Paris 7 % (pour ne pas trop déséquilibrer les échanges commerciaux), et on s'accorda sur 8 %. Seule concession, qui n'a trompé personne, la lire n'a été dévaluée que de 6 %, les autres monnaies se trouvant réévaluées de 2 %. Sur le marché des changes de Paris, le cours central de la lire, à l'intérieur de ses 12 % de flottement autorisés (deux fois 6 %) est revenu de 4,898 F à 4,514 F (pour 1 000 L) pour un plancher de 4,2515 et un cours plafond de 4,7930 F, toujours pour 1 000 L. A Rome, le nouveau cours central a été fixé à 221,532 lires pour 1 franc français, avec un plafond de 235,24 L et un plancher de 208,63 L.

A la fin de cette semaine, la devise italienne était cotée à un peu moins de 1 % au-dessus de son cours central, à 4,54 F pour 1 000 L, environ, soit 1,3 % seulement au-dessous de son cours, lors de la fermeture des marchés des changes dans la péninsule, en recul de 5 % sur ses niveaux de début juillet et de 9 % sur ceux du début de l'année. On voit donc que la dévaluation de la lire s'était déjà produite de manière « rampante ».

Le franc français a été un peu secoué, vendredi 19 juillet, sur des rumeurs de « réajustement » vis-à-vis du mark, dont le cours s'est, incontinent envolé en quelques instants, de 3,0330 F à près de 3,0650 F. Sur le marché de New-York, vendredi soir, la consigne était de « bloquer » la montée du mark à 3,0540 F. Coût de l'opération, agrémentée de ventes pour compte allemand ou suisse : de 600 à 1 milliard de dollars, suivant les sources. C'est peu par comparaison avec les milliards de dollars (4 ou 5) que la Banque de France a dû engranger depuis trois mois pour empêcher le franc de se réévaluer, mais la rapidité avec laquelle se sont effectuées les « sorties », en une heure ou deux, a engendré quelques états d'âme au Trésor, où on avait fini par s'habituer, agréablement, à la fermeté du franc. A la veille du week-end, un petit regain de rumeurs de réalignement du SME, plus, dit-on, quelques ventes de Londres et de Zurich après la demande française de sanctions contre l'Afrique du Sud, affaiblirent légèrement le franc, avec un mark à 3,0460 francs, qui revint très vite à 3,04 F, donc très bas.

Pour l'instant, le problème du franc n'est pas actuel, bien qu'à Francfort le président de la Bundesbank, Herr Karl-Otto Poehl, n'eût pas été hostile à une petite réévaluation du mark, histoire de bien montrer le retour à la santé de la monnaie allemande. Mais, politiquement, et aussi techniquement, l'opération n'était pas à l'ordre du jour.

Ce qui risque peut-être de le devenir, c'est le sort de la peseta, désormais en première ligne après le décrochement de la lire. Certes, la devise espagnole flotte par rapport à toutes les monnaies, mais son flottement reste contrôlé. Or, lundi, elle a glissé de 0,7 %, pour se stabiliser aux environs de 5,23 F pour 100 pesetas. Au début de l'année, elle était cotée 5,55 F pour 100 P : elle a donc déjà glissé. Le déficit commercial espagnol frise les 30 milliards de francs pour le premier semestre 1985 et le rythme d'inflation avoisine les 10 %. C'est dur à soutenir quand on veut entrer dans la CEE.

A Madrid, il a été déclaré officiellement que le ministre des finances, M. Carlos Salchaga, laissera flotter la peseta à la baisse contre le dollar plutôt que d'opérer une dévaluation franche et nette.

Quant au dollar, il semble qu'il soit entré dans une période d'observation, oscillant entre 2,84 DM et 2,90 DM (8,63 F à 8,78 F), sur « une pente un peu haussière » avec de « petits signes positifs », selon Fintrend à Paris. S'il « tient » autour de 2,88 DM, il pourrait « se consolider par le haut », bien que les opérateurs continuent à s'interroger : vendre, peut-être pas, mais acheter, c'est bien spéculatif.

Sans doute le dollar se trouve renforcé par la dévaluation de la lire et les rumeurs de réaménagement du SME, tandis que l'augmentation des commandes de biens durables aux Etats-Unis en juin (+ 1,8 % et + 6,8 % pour les biens d'équipement) a heureusement surpris. Mais, selon les hommes de graphiques (Charts), le billet vert devrait atteindre 2,96 DM pour se hisser plus haut.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 22 JUILLET AU 26 JUILLET

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,4040	–	11,4286	42,6076	34,7464	1,7223	30,9023	0,5184
	1,4000	–	11,4025	42,0609	34,6981	1,7231	30,7929	–
Paris	12,2850	8,7500	–	372,82	304,03	15,0706	270,40	4,5350
	12,2780	8,7780	–	368,87	304,30	15,1207	270,05	–
Zurich	3,2952	2,3470	26,8229	–	81,5497	4,0423	72,5278	1,2167
	3,3285	2,3775	27,1095	–	82,4947	4,0991	73,2102	–
Francfort	4,0407	2,8780	32,8914	122,62	–	4,9569	88,9370	1,4928
	4,0349	2,8820	32,8620	121,22	–	4,9690	88,7452	–
Bruxelles	81,5162	58,06	6,6354	24,7380	20,1737	–	17,9419	0,3010
	81,2000	58,00	6,6135	24,3954	20,1249	–	17,8598	–
Amsterdam	4,5433	3,2360	36,9828	137,88	112,44	5,5735	–	1,6775
	4,5465	3,2475	37,0296	136,59	112,68	5,5991	–	–
Milan	2708,32	1929,00	220,46	821,90	670,26	33,2243	596,11	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
Tokyo	336,19	239,45	27,3657	102,62	83,2001	4,1242	73,9957	0,1241
	333,62	238,30	27,1721	100,23	82,6856	4,1086	73,3795	–

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 26 juillet, 3,6542 F contre 3,6802 F le vendredi 19 juillet.

LES MONNAIES DU S.M.E.*: DE LA PLUS FORTE À LA PLUS FAIBLE

26 juillet 1985

LIRE ITALIENNE – LIVRE IRLANDAISE – COURONNE DANOISE – FRANC FRANÇAIS – FLORIN – MARK ALLEMAND – FRANC BELGE

+0,50 · +0,25 · % 0 · -0,25 · -0,50 · -0,75 · -1,00 · -1,25 · -1,50 · -1,75 · -2,00 · -2,25

Plafond · Plancher

*Système monétaire européen

Les matières premières

Hausse du sucre

Le regain de tension politique survenu en Afrique du Sud n'a finalement exercé qu'une influence passagère et relativement peu importante sur les différents marchés commerciaux. Plusieurs pays disposent, en effet, de « réserves stratégiques » de métaux, dont l'Afrique du Sud est un producteur occupant une position dominante. C'est la baisse des prix du pétrole, le rythme de croissance de l'économie américaine ramené à 3 % et des offres excédentaires (blé, café, entre autres) qui ont joué sur l'évolution des cours.

MÉTAUX. – *En dépit d'une nouvelle mais plus sensible augmentation (+ 8 400 tonnes) des stocks britanniques de métal, qui ont atteint 128 525 tonnes, les cours du cuivre ont enregistré un léger mouvement de reprise au Metal Exchange de Londres. Mais des craintes relatives à une raréfaction des disponibilités ont ensuite provoqué une hausse du disponible qui devient plus cher d'une vingtaine de livres par rapport au trois mois.*

Les cours du plomb et du zinc n'ont fluctué que dans d'étroites limites. Pourtant, la production de zinc risque d'être réduite avec l'apparition de grèves dans l'Ontario (Canada) et celle de plomb par des problèmes techniques entraînant une perte de production de 10 000 tonnes en juin.

CAOUTCHOUC. – *Le directeur du stock régulateur disposant désormais de plus de 300 000 tonnes de naturel retirées du marché, l'Organisation internationale du caoutchouc devra se réunir vers la mi-août. Les prix plancher et plafond pourraient être diminués de 3 % au moins pour tenir compte de l'évolution du marché.*

DENRÉES. – *Le mouvement de reprise s'est non seulement confirmé, mais amplifié sur le marché du sucre avec des hausses frôlant parfois les 20 %. Ce brutal renversement de tendance semble avoir été provoqué par la conjonction de plusieurs stimulants, comme la perspective de récoltes inférieures aux prévisions dans les Caraïbes en raison de la sécheresse ou de la vente à l'URSS par Cuba de 250 000 tonnes de sucre achetées au Brésil.*

Repli persistant des cours du café sur tous les marchés. Il faut s'attendre à une nouvelle réduction du quota d'exportation des pays membres, qui sera alors ramené à 58 millions de sacs. Mais une telle mesure sera-t-elle suffisante pour freiner la descente des cours ?

L'accord international de stabilisation des prix du cacao sera prorogé, représentants des pays producteurs et consommateurs n'ayant pu rapprocher leurs points de vue.

CÉRÉALES. – *La chute des cours du blé tend à s'accentuer sur le marché aux grains de Chicago ; elle atteint plus de 15 % depuis le commencement de l'année, alors qu'en 1984 la baisse n'avait été que de 4,5 %. La production mondiale est évaluée par le Conseil international du blé à 522 millions de tonnes, soit 2 millions de tonnes de plus qu'en 1984. Le Brésil, qui vient d'acheter à l'Argentine 1 375 000 tonnes de blé, réduira ses importations cette année.*

LES COURS DU 27 JUILLET 1985

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : *cuivre* (Wirebars), comptant, 1 088 (1 055) ; à trois mois, 1 068,5 (1 057,5) ; étain comptant, 9 128 (9 155) ; à trois mois, 9 111 (9 120) ; plomb, 284 (291) ; zinc, 537 (538) ; aluminium, 724 (726,5) ; nickel, 3 626 (3 700) ; argent (en pence par once troy), 432,5 (436,5). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 62,4 (61,95) ; argent (en dollars par once), 6,09 (6,11) ; platine (en dollars par once), 273,5 (271,5) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), néant ; mercure (par bouteille de 76 lbs), néant. – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 31,11 (30,75).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, oct., 60,72 (60,77) ; déc., 60,8 (61,15). – **Sydney** (en cents par kilo), laine (peignée à sec), oct., 608 (612) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White Grade C, inchangé. – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, juillet, 54,9 (55).

CAOUTCHOUC. – **Singapour** (en cents par kilogramme) : R.S.S. (comptant), 171,25-171,5 (171,5-172,5). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo), néant.

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb : sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, sept., 2 142 (2 066) ; déc. 2 175 (2 097) ; sucre, oct., 4 13 (3,38) ; jan., 4,37 (3,55) ; café, sept., 133,6 (135,66) ; déc., 135,75 (137,88). – **Londres** (en livres par tonne, sauf le sucre en dollars par tonne) : sucre, août, 106 (95) ; oct., 115 (99,4) ; café, sept., 1 495 (1 577) ; nov., 1 539 (1 618) ; cacao, sept., 1 715 (1 664) ; déc., 1 700 (1 661). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, sept., 2 071 (2 008) ; déc., 2 050 (1 995) ; café, sept., 1 810 (1 895) ; nov., 1 850 (1 950) ; sucre (en francs par tonne), oct., 1 290 (1 180) ; déc., 1 300 (1 185). Tourteaux de soja : **Chicago** (en dollars par tonne), août, 122,2 (125,5) ; sept., 124,8 (125). – **Londres** (en livres par tonne), août, 110,5 (107) ; oct., 115,4 (112).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, sept., 297,25 (306,25) ; déc., 306,75 (314) ; maïs, sept., 239,75 (251) ; déc., 233,25 (239,25).

INDICES. – Moody's, 900,7 (914,2) ; Reuter, 1 686,9 (1 673,5).

Marché monétaire et obligataire

Les emprunts d'Etat aux enchères

Confirmant les rumeurs qui couraient cette semaine, le Trésor a annoncé le lancement d'un troisième emprunt d'Etat, après celui du début du mois de juin. Certains penseront que les deux opérations sont un peu rapprochées, mais ce troisième emprunt ne constitue pas tout à fait une surprise, car il s'agit d'une tranche supplémentaire d'obligations assimilables du Trésor (OAT) ajoutée à l'emprunt de juin et dont le principe avait été, alors, retenu. En outre, le montant est relativement réduit (5 milliards de francs contre 20 milliards de francs le mois dernier).

La vraie surprise réside dans une innovation de taille : il n'y aura pas le syndicat de placement habituel, avec un ou plusieurs chefs de file, mais une mise en adjudication sous plis fermés, qui aura lieu mercredi 31 juillet à la Caisse des dépôts. L'adjudication portera sur le taux des commissions de placement et non sur les taux d'émission comme aux Etats-Unis, par exemple ; avec des montants minimaux de 50 milliards de francs. Ces taux d'émission seront un peu en baisse sur ceux de juin : 10,50 % actuariels contre un rabais sur les tranches à taux variable.

Cette innovation a pour but de « dédramatiser » l'émission d'emprunts d'Etat, de les « banaliser » à l'imitation des emprunts « robinets » (TAPS) à l'anglaise. En l'occurrence, ce troisième emprunt du Trésor doit contribuer au dégonflement d'une masse monétaire en progression trop rapide. Reste à savoir quel accueil lui sera réservé car l'émission de juin, dont le placement a été heurté, est cotée légèrement en dessous du pair. Il est très probable, sinon assuré, que cet emprunt se substituera, dans l'immédiat, à un emprunt du Fonds spécial des grands travaux, d'autant que le marché, très sollicité depuis le début de l'année, paraît un peu « gavé ». Il faudrait faire la pause, estiment les spécialistes, sinon ce sera l'essoufflement en septembre.

Ainsi, les 4 milliards de francs de la Caisse nationale de l'énergie, à 11,50 % et 6 ans 9 mois avec option de prorogation et versement des fonds moitié le 12 août et moitié le 12 décembre, se placent sans aucun enthousiasme. Les souscripteurs comparent défavorablement le rendement actuariel de 11,07 % avec les 11,37 % des 4 milliards de la CFD, qui ont fini par se « caser » très bien. Toujours par comparaison, ils ont « avalé » en un clin d'œil les 1 200 millions de CETELEM, surtout à 12 % sur 12 ans, avec remboursement *in fine*. Une bonne signature, un beau rendement : un régal.

Sur le marché à court terme, le loyer de l'argent au jour le jour sur le marché monétaire, après s'être élevé à 9 3/4 % (émotion, mais c'était pour la fin de la période de constitution des réserves obligataires des banques), est retombé aux environs de 9 5/8 %, la Banque de France ayant, sans surprise, alimenté le marché à son nouveau taux d'intervention de 9 5/8 %. Du côté des banques, le Crédit lyonnais, avec huit jours de retard, a fini par s'aligner sur la Société générale et la BNP en réduisant de 0,40 % son taux de base : une semaine de gagnée pour les agios, c'est toujours bon à prendre...

A l'étranger, la Banque d'Angleterre a donné un nouveau signal de baisse du loyer de l'argent outre-Manche : elle a ramené son taux d'intervention de 11,875 % à 11,375 %. Cette baisse d'un demi-point fait suite à celle du 11 juillet dernier, du même montant, qui va permettre aux banques de ramener leur taux de base de 12 % à 11,5 %, s'est effectuée sous la pression du patronat britannique qui dénonce le niveau trop élevé des crédits bancaires, en même temps que celui de la livre.

F. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE DIXIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ACTE FINAL DE LA CSCE

Les retrouvailles des signataires à Helsinki s'annoncent moroses

Les ministres des affaires étrangères de trente-cinq pays vont se retrouver officiellement les 31 juillet et 1er août (et même un ou deux jours avant pour nombre d'entre eux) à Helsinki pour y célébrer le dixième anniversaire de la signature de l'acte final de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE). Acte final et non « *accords* » comme on le dit souvent mais improprement : il ne s'agissait pas – et la suite l'a abondamment confirmé – d'un traité contraignant, mais plutôt d'une sorte de profession de foi à laquelle souscrivaient tous les pays d'Europe sauf l'Albanie, ainsi que les États-Unis et le Canada.

Il est vrai que même cette profession de foi, au moins dans sa partie consacrée aux libertés fondamentales et aux droits de l'homme (la fameuse « troisième corbeille », sera bien souvent restée lettre morte, ce qui explique que la célébration de son dixième anniversaire s'ouvre dans un climat assez morose. La signature des dirigeants de l'Est au bas de l'acte final a suscité, de part et d'autre du rideau de fer, l'espoir que la lutte pour les droits de l'homme dans les pays socialistes pourrait enfin s'appuyer sur une sorte d'engagement public. Dans la plupart de ces pays se sont créés des « *groupes pour la surveillance de l'application des accords d'Helsinki* ». Non seulement les Etats concernés ne se sont pas sentis tenus d'honorer leur signature au bas d'un texte qui prévoyait, entre autres choses, le droit des peuples à choisir leur propre forme de gouvernement, ainsi que la libre circulation des personnes, des idées et des informations, mais la constitution de tels groupes a au contraire permis aux autorités, dans bien des cas, de mieux « cibler » leur répression.

C'est ce qui explique d'ailleurs que les réunions internationales sur « Helsinki » aient été dominées, durant ces dix années, par des affrontements Est-Ouest que la CSCE avait précisément pour objet d'éviter. Cela s'est vérifié à Belgrade en 1977-1978, mais plus encore à Madrid en 1980-1983. En particulier lors de la séance de clôture puisque la chasse soviétique venait d'abattre le Boeing sud-coréen, faisant deux cent soixante-neuf victimes. Le forum récemment consacré aux droits de l'homme à Ottawa s'est, lui, soldé par un fiasco total en juin.

Trente-cinq discours

Malgré ce grand désenchantement, la plupart des signataires de l'acte final ne souhaitent pas rompre le processus qui avait été amorcé il y a dix ans, et les cérémonies des 31 juillet et 1er août devraient porter la marque de cette volonté. Le paradoxe est que cet anniversaire assez amer survient à un moment où les relations Est-Ouest enregistrent un certain mieux. Les retrouvailles d'Helsinki seront, de ce point de vue, une excellente occasion pour les ministres de l'Ouest de prendre contact avec M. Chevardnadzé, le nouveau chef de la diplomatie du Kremlin, dont ce sera la première « sortie » à ce titre. Du côté américain comme du côté français, on compte bien évoquer avec lui les deux prochains sommets Est-Ouest majeurs : la visite de M. Gorbatchev à Paris, puis sa rencontre avec M. Reagan à Genève.

On insiste dans plusieurs capitales occidentales, tout comme au Quai d'Orsay, sur la nécessité de poursuivre, sans illusions, mais non sans espoir d'avancer un peu, cette pacifique confrontation avec l'Est, qu'elle soit bilatérale ou qu'elle prenne la forme du grand forum d'Helsinki. Si décevante qu'elle ait pu être dans le domaine des libertés, elle a parmis de maintenir le contact, même au plus fort de cette période où l'on a pu avoir l'impression d'un retour à la guerre froide, au début des années 80. La Conférence sur le désarmement en Europe, réunie à Stockholm, en a été le signe – unique jusqu'à la reprise des pour parlers de Genève.

Les discours que prononceront à cette occasion le Occidentaux, et notamment le ministre français des relations extérieures, M. Roland Dumas, devraient mettre l'accent sur ce point, sans passer pour autant sous silence les griefs qu'ils peuvent avoir à adresser à leurs collègues des pays socialistes. Il est prévu que ces interventions soient brèves : trente-cinq discours seront prononcés ! Et de toute façon la partie la plus importante et la plus intéressante de la réunion se déroulera plutôt dans les couloirs, ou dans quelques salles plus discrètes que le grand auditorium... La réunion de trente-cinq ministres des affaires étrangères des deux blocs, dont MM. Chevardnadzé et Shultz, constituera donc un exceptionnel observatoire des relations internationales, où les spécialistes se presseront par milliers.

Les Finlandais auraient souhaité qu'une déclaration commune, si vague fût-elle, puisse être adoptée. L'échec du forum d'Ottawa l'a rendue plus improbable encore. La mise au point d'un tel texte exigerait d'ailleurs une préparation qui n'a pas été, à ce jour, engagée. Et aussi des discussions sur place dont tout indique qu'elles seraient aussi longues que délicates. Mais on n'excluait tout de même pas totalement, dans certaines capitales occidentales, y compris à Paris, qu'un bref texte soit adopté. Il confirmerait en termes généraux que les « trente-cinq » demeurent favorables au dialogue Est-Ouest, en particulier entre les Deux Grands. Objectif modeste, mais qui résume bien ce que l'on peut encore attendre de l'« esprit d'Helsinki ».

BERNARD BRIGOULEIX.

A LA CONFÉRENCE DES FEMMES DE NAIROBI

La France s'abstient sur une demande de sanctions contre Pretoria

La conférence internationale organisée par les Nations unies, à Nairobi (Kenya), pour marquer la fin de la Décennie de la femme s'est terminée samedi 27 juillet, de la même façon qu'elle avait commencé le 15 juillet : dans une grande confusion et sur une constatation de désaccord entre les Etats-Unis et les pays non alignés sur des questions comme l'apartheid, le sort des femmes palestiniennes dans les pays occupés et les représailles économiques exercées par des pays développés sur le tiers-monde.

Si les cent cinquante-sept pays représentés ont relativement adopté rapidement par consensus les chapitres du document « stratégies d'actions pour l'an 2000 » concernant les mesures constitutionnelles, juridiques ou d'ordre général pour améliorer le sort des femmes dans tous les domaines (emploi, santé, éducation, etc.), ils se sont affrontés, comme on pouvait s'y attendre, sur ces thèmes plus politiques.

Ces affrontements ont failli faire tourner court la conférence, notamment lorsque les Etats-Unis ont menacé de se retirer de la conférence si le mot « sionisme » figurait au document final. La rupture a été évitée, grâce à une intervention du ministre kényan de la culture, M. Kenneth Matiba, qui a proposé que la référence au sionisme soit remplacée par l'expression « *racisme et toute forme de discrimination* » dans le texte original qui indiquait que « *parmi les grands obstacles à la mise en pratique des buts et objectifs fixés par les Nations unies dans le domaine de la promotion des femmes figurent l'impérialisme, le colonialisme, le néocolonialisme, l'expansionnisme, l'apartheid, le racisme, le sionisme, etc.* » Commentant l'incident, Mme Maureen Reagan, fille du président, qui conduisait la délégation américaine, s'est exclamée : « *Cette conférence a été une orgie d'hypocrisie* (...) *En ce qui nous concerne, je voulais rentrer chez moi avec un document où ne figurerait pas une référence au sionisme : c'est ce que nous avons obtenu* ».

En revanche, les Américains n'ont pas pu éviter que soit votée une condamnation des embargos et blocus économiques des pays développés contre ceux du tiers-monde, faisant implicitement référence à l'attitude de Washington à l'égard de Cuba et du Nicaragua.

L'apartheid, qui fut évoqué par pratiquement toutes les délégations, a également fait l'objet d'un vote. Si apparemment tous les pays – y compris les Etats-Unis – déclarent qu'ils sont opposés à cette ségrégation raciale, ils ne sont pas parvenus à rédiger un texte qui permettrait d'obtenir un consensus sur la façon d'y mettre fin.

Le texte retenu a été adopté à 121 oui, 1 non (les Etats-Unis) et 13 abstentions dont la France. La délégation française explique qu'elle ne pouvait agir autrement, alors qu'il y avait à New-York un débat plus général sur la question. Elle souligne, en outre, que l'assemblée générale de la conférence de Nairobi devait se prononcer sur l'ensemble du chapitre et non paragraphe par paragraphe (1). Ce qu'elle ne pouvait accepter. Ce dernier argument a également prévalu dans la décision française de s'abstenir sur la condition des femmes palestiniennes dans les territoires occupés. Ce texte a finalement été adopté avec 97 oui, 29 abstentions (dont plusieurs émanant du groupe des pays latino-américains) et 3 non.

Ch. C.

(1) Ce texte réclamait, entre autres, des mesures efficaces pour « *mettre fin à toute collaboration avec le régime raciste d'Afrique du Sud dans les domaines politique, militaire, diplomatique et économique* ».

POUR LA PREMIÈRE FOIS

Des firmes espagnoles sont inscrites sur la « liste noire » du boycottage arabe

De notre correspondant

Madrid. – Pour la première fois, huit firmes espagnoles ont été incluses dans la « liste noire » des entreprises boycottées par les pays arabes à cause de leurs liens avec Israël. C'est ce que viennent d'annoncer les quotidiens *Diario 16* et *El Pais*, en citant des sources de Damas, où se trouve l'organisme dépendant de la Ligue arabe chargé d'élaborer cette liste. Selon *El Pais*, ces firmes, toutes de dimension modeste, ont en fait été sanctionnées, non pour leurs relations commerciales avec Tel-Aviv, mais parce qu'elles constituent des filiales, de droit ou de fait, d'entreprises israéliennes (1).

Les échanges commerciaux entre les deux pays restent pourtant limités. En 1984, les importations espagnoles de produits israéliens se sont élevées à 27 millions de dollars, et les exportations à 59 millions, ce qui représente moins de 2 % du total du commerce de Madrid avec l'ensemble des pays du Proche-Orient. Les deux économies sont d'ailleurs largement concurrentes, notamment dans le domaine agricole : Tel-Aviv craint que l'adhésion de l'Espagne à la CEE n'affecte ses exportations d'agrumes, malgré l'accord préférentiel passé entre Israël et la Communauté européenne.

Tout porte à croire que la décision de boycottage prise à l'égard des firmes espagnoles répond davantage à des motifs d'ordre politique qu'économique. Le gouvernement socialiste de Madrid a, en effet, affirmé qu'il était décidé à établir des relations diplomatiques avec Israël avant la fin de la législature en 1986, voire avant l'entrée de l'Espagne dans la CEE prévue pour le 1er janvier prochain.

Une politique de « petits pas » en direction de l'Etat hébreu a été prudemment amorcée. Plusieurs rencontres ont eu lieu récemment entre dirigeants socialistes espagnols et travaillistes israéliens. En 1983, une ligne aérienne régulière a été établie entre Madrid et Tel-Aviv. En septembre 1984, les ministres des affaires étrangères des deux pays, MM. Moran et Rabin, se sont rencontrés pour la première fois officiellement à New-York, lors de l'assemblée générale des Nations unies. A l'heure actuelle, M. Hadas, le représentant israélien auprès de l'OMT (Organisation mondiale du tourisme), dont le siège se trouve à Madrid, remplit déjà virtuellement les fonctions d'un ambassadeur *de facto*.

Les autorités espagnoles se trouvent toutefois soumises à des sollicitations antagonistes. Certains gouvernements européens, dont celui des Pays-Bas, leur ont apparemment fait valoir que la ratification par leurs Parlements de l'adhésion espagnole à la CEE serait plus aisée, si Madrid reconnaissait rapidement Israël. Plusieurs pays arabes, par contre, ont manifesté qu'ils réagiraient négativement à une telle décision. Tout en étant décidé à franchir le pas, le gouvernement espagnol doit tenir compte des relations politiques très étroites, qui lient traditionnellement Madrid et les pays arabes, et de l'importance des capitaux investis par ces derniers au sud des Pyrénées.

THIERRY MALINIAK.

(1) Il s'agit des entreprises suivantes : Suministros Arsam ; Riegos Automaticos Programados ; Reuta Immobiliaria ; Tahal Iberica ; Rin Jarama ; Industrias Aronvai ; Ricorvi et Degem System Espaynola.

A B C D E F G

LE SORT DE « L'UNION » DE REIMS

M. Dini retire sa candidature et le Livre parisien critique celle de M. Hersant

M. Paul Dini, président de la COMAREG, a retiré, le 26 juillet, sa candidature à la reprise du quotidien *l'Union* de Reims. Le plan de M. Dini, qui prévoyait notamment cent quatre licenciements sur un total de cinq cent quatre-vingt-seize salariés, avait suscité l'opposition des syndicats.

En outre, le Syndicat du Livre devient plus critique à l'égard des propositions de reprise présentées par M. Philippe Hersant. Après la Fédération française des travailleurs du Livre, c'est au tour du comité intersyndical du Livre parisien de prendre position. Ce dernier, qui ne fait pas mention du nom de M. Philippe Hersant, refuse toute tentative de « *troc* » entre les emplois de *l'Union* de Reims et ceux des ouvriers qui, en région parisienne, « *fabriquent* le Figaro, l'Aurore, Paris-Turf, France Soir *et les produits qui les complètent* ».

Le CILP estime que, en refusant d'aider financièrement la relance du quotidien, les pouvoirs publics, « *favorisent les affairistes du style Robert Hersant, qui utilise le chantage à l'emploi pour accroître encore son hégémonie sur la presse française.* »

● *Voile : les recherches de Luc Berthillier.* – Interrompues le 26 juillet par la marine irlandaise, les recherches pour retrouver le navigateur Luc Berthillier, trente-sept ans, disparu lors de la première étape de la course en solitaire du *Figaro*, entre Granville et Kinsale (sud de l'Irlande), devaient être reprises samedi 27 par un Breguet-Atlantic de la marine nationale en liaison avec la marine anglaise. Un plaisancier britannique aurait repéré le 26 juillet des débris du *Cuisimer* de Luc Berthillier, mais ceux-ci n'ont pas été retrouvés par les bâtiments de secours envoyés sur la position.

Christophe Profit, le « sprinter » des cimes

De notre correspondant

Chamonix. – « *Le rêve de bien des guides et des grimpeurs est de faire les trois grandes voies nord des Alpes : le Cervin, l'Eiger et les Grandes Jorasses, pendant leur carrière d'alpiniste. Profit, lui, les réalise en une journée* », commente avec un peu d'envie un guide de Chamonix. L'exploit du jeune aspirant-guide originaire de Rouen, installé depuis quatre ans à Chamonix parce que, dit-il, il a eu « *la chance d'échouer* » à son bac, laisse admiratifs autant les professionnels de la montagne que les simples alpinistes. Seuls quelques puristes des cimes regretteront l'utilisation d'un hélicoptère par Christophe Profit pour gagner le pied de chacune des trois majestueuses parois. Mais, sans cet appareil, le défi était impossible à tenter dans la journée, le Cervin, l'Eiger et les Grandes Jorasses étant distants de plusieurs centaines de kilomètres.

Refus de l'assurance

Les trois assauts successifs menés par Profit traduisent parfaitement les grandes tendances de l'alpinisme moderne. La rapidité d'abord, moteur de tous les exploits, notamment solitaires, est permise par la légèreté : l'alpiniste ne s'encombre plus, désormais d'équipements superflus, mais se contente d'attaquer la montagne presque « à mains nues », armé tout au plus d'une paire de crampons, de deux piolets et d'un bout de corde. Véritable « sprinter » des cimes, Profit a réalisé en trois heures et dix minutes la face ouest des Drus, la même où Walter Bonatti mena, en 1955, un combat de six jours. Mais, surtout, il accomplit en onze heures, l'hiver dernier, l'ascension de l'Eiger, que, dans les mêmes conditions, seuls un Japonais, en huit jours, et le Français Yvan Ghirardini, en six jours, avaient réussie.

Jeudi 25 juillet, Profit a parcouru la face nord du Cervin, presque à la verticale, à près de 400 mètres à l'heure... Mais, aujourd'hui, l'alpiniste-sprinter doit être également un marathonien : l'enchaînement très rapide des voies difficiles est, en effet, l'un des nouveaux objectifs des grimpeurs. Profit n'a-t-il pas déjà à son actif une autre « trilogie » des faces nord, réalisée en vingt-trois heures pendant l'hiver 1982-1983, dans le massif du Mont-Blanc : les Droites, Talèfre et les Grandes Jorasses par l'itinéraire du Linceul ?

Le refus de l'assurance, condition d'une plus grande rapidité dans les voies, mais aussi nouvelle éthique de l'alpinisme de haut niveau gagne de plus en plus de terrain. Le grimpeur ne fait alors confiance qu'à sa seule technique et à sa maîtrise sur le rocher et sur la glace. Profit précise toutefois qu'il n'est « *ni un fou ni un inconscient, encore moins un masochiste* ». « *Si je ne suis pas certain de réussir*, dit-il, *je ne pars pas* ».

La nouvelle étoile de l'alpinisme moderne – il ne s'est jamais encore rendu dans l'Himalaya est naturellement attirée par les « *plus de 8 000 mètres* », où il voudrait transposer sa technique et sa démarche alpine. L'ascension des plus hautes cimes de la Terre en vingt-quatre heures pourrait être à sa portée, comme l'enchaînement de plusieurs « 8 000 ». Il est, toutefois, attiré par la proposition de l'Italien Reinhold Messner, qui a, depuis cette année, à son actif, douze des quatorze 8 000 mètres himalayens, d'entreprendre avec lui la fabuleuse face sud du Lhotse, encore vierge. Les deux hommes pourraient se retrouver, à l'automne 1986, sous cette splendide face glaciaire balayée par les avalanches et où disparut, il y a quelques années, l'alpiniste Nicolas Jaeger, parti en solitaire dans cette voie.

Une véritable course de vitesse est engagée avec d'autres grimpeurs dans l'Himalaya. Deux Marseillais de vingt-quatre ans, Vincent Fine et Michel Fauquet, ont l'intention de réaliser cette périlleuse première au Lhotse dès l'automne prochain (*le Monde* du 17 juillet). Pour sa part, Eric Escoffier, qui avait réussi cet hiver un enchaînement comparable à celui de Profit en utilisant une aile delta comme moyen de liaison entre les parois, a vaincu, au Pakistan, les Gasherbrum I (8 068 mètres) et II (8 035 mètres), l'un en trente-six heures, l'autre en vingt et une heures, à partir du camp de base, en compagnie de Benoît Chamoux, et il s'attaque maintenant au K 2 (8 611 mètres), deuxième montagne du monde. Enfin, le Grenoblois Pierre Beghin, qui a conquis l'an passé en solitaire, le Kangchenjunga, troisième sommet du monde (8 598 mètres), tente d'ouvrir un nouvel itinéraire dans la face nord de l'Everest, qu'il espère réaliser en cinq jours aller-retour à partir du camp de base au sommet.

CLAUDE FRANCILLON.

Après les déclarations de M. Reagan

INTELSAT VEUT MODIFIER SES STATUTS

INTELSAT, l'organisation internationale de télécommunication par satellite, a réagi vivement à la décision de la FCC américaine (Federal Communication Commission) d'autoriser le lancement de satellites privés (*le Monde* du 27 juillet). INTELSAT qui regroupe 109 pays et détient un monopole de ces services depuis vingt et un ans, a regretté que la décision américaine ait été prise sans consultation avec les autres membres de l'organisation. Une réunion à son siège de Washington, le 7 octobre, devra en tirer les conséquences.

Comme les États-Unis sont membres d'INTELSAT et signataires des textes qui lui ont concédé le monopole sur les liaisons internationales, les dirigeants de l'organisation espèrent que la Maison Blanche profitera de cette occasion pour clarifier sa position actuelle bien ambiguë. Ils comptent proposer d'autre part aux pays membres une révision des statuts d'origine qui lui permette d'établir des prix différenciés. INTELSAT loue pour l'instant ses circuits téléphoniques au même tarif quel que soit le trajet, ce qui provoque des prix relativement élevés sur l'Atlantique nord dont se plaignent les Américains.

Par ailleurs, M. John Dingell président de la commission de la Chambre des représentants sur l'énergie et le commerce, a critiqué la décision de la FCC et a indiqué que le Congrès « *l'examinera de près* ».

Le numéro du « Monde » daté 27 juillet 1985 a été tiré à 437818 exemplaires

FOOTBALL

LE PSG EN TÊTE DU CHAMPIONNAT

Trois victoires en trois matches : le Paris SG est en tête du classement du championnat de France de première division grâce à une meilleure différence de buts que les Girondins de Bordeaux. Les deux clubs, qui ont battu respectivement Toulouse (3-1) et Lens (2-1) le 26 juillet, doivent se rencontrer au Parc des Princes, mardi 30 juillet, à l'occasion de la quatrième journée de championnat.

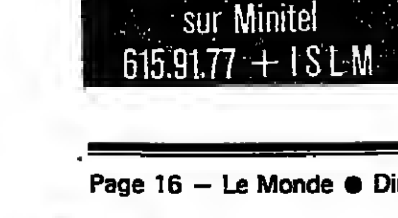
RÉSULTATS

*Bordeaux b. Lens	2-1
Paris-SG b. Toulouse	3-1
*Metz b. Sochaux	2-0
*Le Havre et Auxerre	3-3
Toulon b. *Monaco	2-0
*Lille b. Nancy	3-1
Nantes b. *Strasbourg	2-1
Rennes b. *Bastia (à Tours)	2-0
*Laval et Brest	0-0
*Marseille b. Nice	2-1

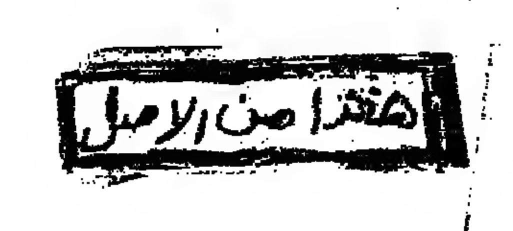
CLASSEMENT

1. Paris-SG, 6 pts ; 2. Bordeaux, 6 pts ; 3. Toulon, 5 pts ; 4. Lens, 4 pts ; 5. Auxerre, 4 pts ; 6. Rennes, 4 pts ; 7. Lille, 4 pts ; 8. Nantes, 4 pts ; 9. Sochaux, 3 pts ; 10. Metz, 3 pts ; 11. Laval, 3 pts ; 12. Le Havre, 3 pts ; 13. Toulouse, 2 pts ; 14. Marseille et Monaco, 2 pts ; 17. Strasbourg, 1 pt ; 18. Nice, 1 pt ; 19. Brest, 1 pt ; 20. Bastia, 0 pt.

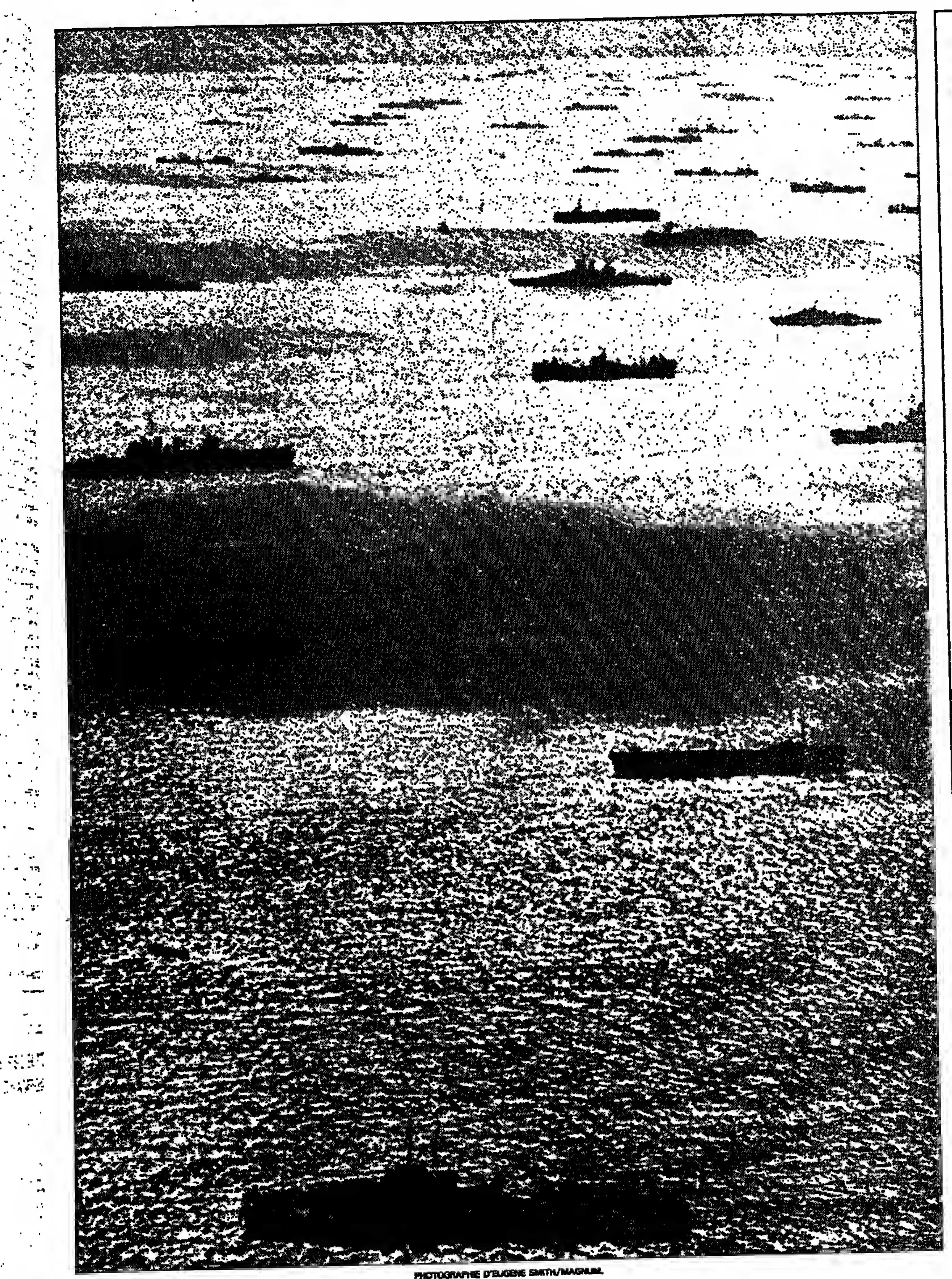
● TENNIS : *Tournoi d'Indianapolis.* – Après avoir terminé en deux sets son match contre l'Uruguayen Diego Perez (6-1, 6-3), le Français Yannick Noah s'est qualifié vendredi 26 juillet pour les demi-finales des championnats des États-Unis sur terre battue, à Indianapolis, en battant l'Allemand de l'ouest Hans Schwaier (6-3, 6-1). Il devait affronter l'Équatorien Andres Gomez, l'autre demi-finale mettant aux prises le Tchécoslovaque Ivan Lendl et l'Allemand de l'ouest Boris Becker.







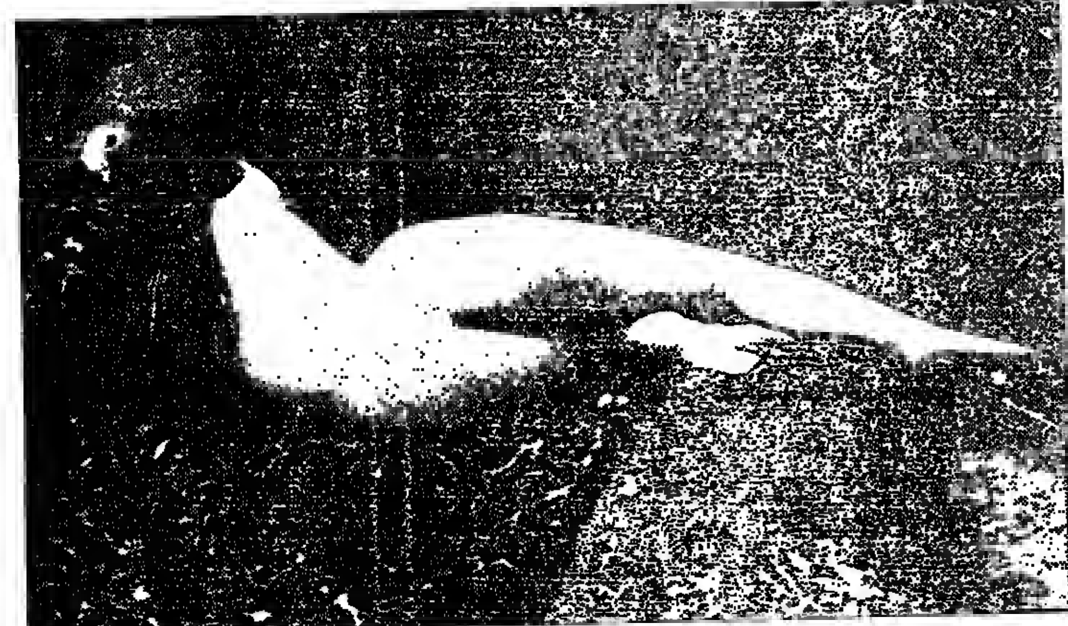
Le Monde
AUJOURD'HUI


PHOTOGRAPHIE D'EUGENE SMITH/MAGNUM.

OBJECTIF MER

LA PHOTOGRAPHIE MARCHÉ D'ART

D'abord outil de connaissance à l'usage des hommes de science, la photographie est rapidement devenue un art à part entière, obligeant même la peinture à redéfinir ses canons. Tandis que son histoire est de mieux en mieux connue du grand public grâce aux critiques, un marché nouveau apparaît. La photographie œuvre d'art bat des records d'enchères. Critères de l'argent, critères de l'art ?


ÉTUDE DE NU, PHOTOGRAPHIE ANONYME, 1860. (COLLECTION SIROT, BIBLIOTHÈQUE NATIONALE.)

Supplément au nº 12595. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 28-Lundi 29 juillet 1985.

VIVENT LES PIÉTONS !

La lettre de Pierre Fournier dans *le Monda Aujourd'hui* daté 21-22 juillet 1985 m'a profondément choqué. Comment M. Faurnier peut-il écrire que ces limitationa sont contraires aux bonnes règles d'une société démocratique ? Dans certains pays étrangers, au moins aussi démocratiques que le nôtre, les limitations sont beaucoup plus restrictives que chez nous. C'est le cas en Grande-Bretagne et encore plus aux Etats-Unis. Dans ce dernier pays, plus spécialement dans l'Etat de New-York, les automobilistes dépassent rarement la 40 kilomètres-heure dena le traversée d'une agglomération. Et pourtant, il n'y a presqua pas de piétons, mais il peut toujours en surgir un et c'est lui qui doit être protégé. En France, beaucoup d'automobilistes ne souffrent pas qu'un piéton dûment engagé puisse les obliger à s'arrêter et ils foncent de toute le puissance de leur moteur afin de passer avant lui.

Il y a toute une éducation à faire pour obtenir un changement de mentalité. Je suie ravi de constater qua nous Français, souvent si imbus de nos qualités et trop disposés à critiquer les étrangers, n'avons pas un comportement de peuple civilisé. L'exemple de l'automobiliste n'est malheureusement pas le seul et il explique les autres.

HENRI DESMAISON,
fonctionnaire retraité,
Prades (Pyrénées-Orientales).



ANDRÉ JACQUET

Boîte aux lettres de la grand-poste, à Burgos (Espagne).

INCIVISME

La lettre de M. Fournier, haut fonctionnaire retraité, est un monument d'incivisme.

Dire, comme M. Fournier, qu'il y a utilisation abusive des pouvoirs réglementaires lorsque... à tout moment la moitié ou les trois quarts des usagers se trouvent en infraction, c'est dire que s'il y a crimes et délits ce *n*'est pas la faute de ceux qui les commettent, mais des lois qui les définissent.

Le médecin-expert que je suis, et qui vois à longueur de journée des victimes de la circulation routière et urbaine, trouve plus qu'inepte, proprement irresponsable, de protester contre l'application très rigoureuse de la limitation de la vitesse, en particulier en agglomération.

Si vous avez plusieurs centaines de kilomètres à parcourir, prenez donc l'autoroute (elle est faite pour cela), mais, de grâce, monsieur le haut fonctionnaire, même retraité, n'incitez pas les gens, directement ou indirectement, à ne pas respecter la réglementation en vigueur !

DOCTEUR E. ADRIAN,
Douai (Nord).

VIVE LA VITESSE !

Bien que n'étant plus directement concerné par l'inépuisable débat sur la vitesse, c'est avec le plus grand intérêt que j'ei pris connaissance du dossier — automobile et vitesse — publié dans le *Monde Aujourd'hui*, daté 23-24 juin.

Ja tiens à vous féliciter pour la position courageuse de l'article qui défendait objectivement l'utilité et la nécessité de la survivance des voitures puissantes et rapides face à des procureurs pour le moins simplistes, démagogues et passéistes. A ma surprise, ces réquisitoires passionnés et excessifs contrastent avec le ton, finalement plus serein, du ministre des transports.

Pourquoi ne pas avoir souligné que la majorité des accidents se produisent en agglomération et non en rase campagne, ce qui permet de faire la différence entre l'excès de vitesse et la vitesse.

JEAN-LOUIS MAESEN,
président honoraire
de BMW-France,
Avon (Seine-et-Marne).

FRANCE-ALLEMAGNE

C'est un bien intéressant débat qu'a ouvert *le Monde Aujoud'hui* sur le problème de la vitesse.

Roulant beaucoup de nuit sur les autoroutes, je constata que la vitesse du plus grand nombre est de 150 à 180 kilomètres/heure, souvent 200, sans autre risque que le radar.

D'autre part, j'aimerais lire les chiffres comparés (et *réels*) des morts par la route en France et en Allemagne, l'Allemagne, ce pays du laisser-aller comme chacun sait, où il *n*'y a *ni* limitations de vitesse ni obligation de s'attacher.

MICHEL MASSIA,
(Paris).

HITLER, STALINE ET LES JUIFS

On peut s'étonner que *le Monde* ait publié la longue lettra de M. Roger Bismut (professeur à l'université de Louvain) dans le courrier du *Monde Aujourd'hui* daté 14-15 juillet 1985. On peut même se demander si les propos de cet éminent professeur ne relèvent pas de cet humaur balga offrant des contre-vérités si évidentes que l'on ne peut pas s'y tromper.

Le pacte Hitler-Staline du 23 août 1939 a été conçu et signé par Staline *« dans le seul but de constituer à l'URSS un glacis tout au long de sa nouvelle frontière avec l'Allemagne, afin de retarder l'offensive allemande déclenchée le 22 juin 1941 »*. *« Tout n'était pas perdu... puisque Staline était là »* (sic). M. Bismut ignore-t-il que le pacte public fut complété par un traité secret qui aboutissait à supprimer la Pologne en tant qu'État et à en renouveler le partage accompli au XVIIIe siècle — qui d'autre part accordait à Staline toute liberté quant à la satisfaction des vieilles revendications russes (formulées et soutenues par le gouvernement du tzar) sur les provinces baltes, sur la Bessarabie et sur la Bukovine ?

M. Bismut sait-il que, en vertu d'accords commerciaux conclus à la même époque, l'URSS a fourni à l'Allemagne hitlérienne les matières premières industrielles, le pétrole et les produits agricoles nécessaires à l'armement et au ravitaillement de l'armée et de la population engagées dans la guerre contre la France et la Grande-Bretagne ?

« Petit juif démobilisé et vaincu » (sic) le 22 août 1940, M. Bismut fut heureux d'apprendre que le bon papa Staline avait libéré les « juifs » persécutés en Roumanie... Le petit juif se serait peut-être aperçu, s'il s'était rendu en URSS, avant la mort de Staline, qu'il régnait dans les sphères dirigeantes — pour obéir à Staline — un antisémitisme discret mais efficace qui se manifesta tragiquement par l'invention d'un complot des médecins juifs dont les effets furent heureusement arrêtés après la mort de l'omnipotent dictateur.

Le petit juif vaincu ignore sans doute que, en vertu du pacte Hitler-Staline, la police soviétique remit à la Gestapo les juifs, les communistes allemands réfugiés en URSS, après le prise du pouvoir par les nazis (témoignage de Marguerite Neumann).

Les communistes ex-staliniens sont quelque peu gênés aujourd'hui par les allusions aux crimes monstrueux commis par Staline. M. Bismut doit leur paraître aussi imprudent qu'impudent. Je plains les étudiants de l'université de Louvain soumis à l'enseignement d'un tel professeur.

ROGER HAGNAUER,
professeur,
Meudon (Hauts-de-Seine).

MUNICH ET LES TCHÈQUES

Fidèle lecteur du *Monde*, j'ai lu avec attention la lettre du professeur R. Bismut « Pour ou contre le pacte ». Permettez-moi, monsieur le professeur, d'apporter ma très modeste contribution, car je suis un madeste peintre, mais avec soixante-dix-huit ans d'expérience. Dans votre magistrale lettre, il manque un quelque chose ; pour la vérité de l'histoire, je me permets de l'ajouter. Les premiers chars qui ont traversé la Meuse ont été tchécoslovaques. Les avions qui bombardaient les files de réfugiés français qui descendaient vers le Sud, ainsi que les bombes, étaient également tchécoslovaques.

Cela aussi, il faut le dire. Et ce sont un Anglais, Neville Chamberlain, et un Français, Edouard Daladier, qui en ont fait cadeau à Hitler à Munich.

ANTONIO ABATE,
peintre
Carpentras (Vaucluse).

GUIDONS FÉMININS

Le Tour de France féminin cette année a eu l'honneur des médias. Mais un honneur mesuré à la place restreinte qua doit accuper la femme sportive dans le monde soi-disant libéral de notre société française.

L'effort accompli par ces dames ne semble avoir qu'un léger panache et peu de popularité. Pourtant, la moyenne horaire de leurs parcours laisse sans voix, pour ceux qui pratiquent le vélo. La plupart des mâles sur un parcours accidenté ont bien du mal à tenir les 20 ou 22 de moyenne. Les femmes arrivent à faire du 35, 37 de moyenne. Mince performance en effet.

Le jour où il y aura le même temps de passage d'antenne pour les femmes et pour les hommes dans le Tour de France, beaucoup d'autres choses plus profondes encore auront changé, pour nous, les femmes.

Est-il possible de l'espérer ?

MONIQUE MARTIN,
une cyclo modeste
d'un club provincial,
Durtol (Puy-de-Dôme).

LE RENVOI DE NECKER

A propos de la Révolution de 1789 (*le Monde Aujourd'hui* daté 14-15 juillet 1985), il faut ajouter que dès le mois de juin 1789 l'avenir de la tension qui se lève en France dépend presque entièrement des actes de Louis XVI. Fin juin voit la présence de deux souverainetés : celle du roi et celle de l'Assemblée. Deux souverainetés qui ne sont pas inconciliables puisque le roi reconnaît l'Assemblée et l'Assemblée ne cherche nullement à remplacer le roi.

Il ne faut pourtant pas rendre Louis XVI entièrement responsable des événements qui se dérouleront dès le 12 juillet (rassemblement de la population, notamment rue Saint-Honoré, suivi de heurts avec les dragons du Royal-Allemand). En effet le roi, reconnu comme faible, se laisse nettement influencer par la Cour. Cependant les décisions prises par la reine, le prince de Condé et le comte d'Artois restent obscures. Necker ne dit-il pas : *« Il y eut des secrets et arrière-secrets, et le roi lui-même n'était pas de tous. »* ?

Le renvoi de Necker, le 11 juillet, alluma les feux du sacrifice. Ce financier genevois représentait pour la population du tiers-état une victoire sur l'absolutisme. Le 12 juillet, des manifestants portent le buste de Necker à travers Paris et dénoncent les projets de contre-révolution des aristocrates. La population alors forte de sa découverte part à la recherche d'armes allant jusqu'à s'emparer de canons à l'hôtel des Invalides. Le 14 juillet, vers midi, les pavés des rues de Paris résonnent d'un cri lourd d'avenir : *« A la Bastille ! »*

PHILIPPE DURANCE,
Lille (Nord).

LE 14 JUILLET EN LIVRES

Plusieurs lecteurs nous ayant demandé une bibliographie après la publication du dossier sur le 14 juillat, noue laur proposons las ouvrages suivants :

— Rasemonde Sanson, *le 14 Juillet : fête et conscience nationale, 1789-1975*, Paris, Flammarion, 1976 (collection « La tradition et le quotidien »).

— Pascal Ory, *la République en fête : catalogue de l'exposition de la Bibliothèque publique d'information*, Paris, Centre Georges-Pompidou, 1980.

— Pierre Nora, *les Lieux de mémoire*. Tome I : *la République*, Paris, Gallimard, 1984.

Chronique

QUAI DES MOTS

par Bruno Frappat

PEUT-ON être académicien et se tromper dans l'ordre du langage ? Nan, bien sûr, par définition. Et pourtant, si ! Cela vient de se produire.

Les Français sont partis en vacances avec un double de la lettre de l'Académie française à M. Mitterrand. Cette lettre a fait grand bruit : il s'agissait, pour l'illustre compagnie, d'attirer *« respectueusement l'attention de son protecteur sur le caractère affensant pour la langue française de la campagne de préventian routière menée actuellement par le ministère des transports »*. Chacun a en mémoire, ou sous les yeux, les slogans dénoncés par les académiciens en colère : *« Roule coule », « Poussez pas, on n'est pas des bœufs », « Je raule vacances », « T'es pas aux pièces », « Vas-y mau »*...

On ne va pas relancer le débat à ce sujet. Il suffira de rappeler les attendus du terrible jugement prononcé par la Haute Cour du quai Conti : *« Notre compagnie estime regrettable que les pauvoirs publics aient pu céder à la facilité d'employer les locutions incorrectes, trivioles, et certaines même déjà passées de mode. En un moment où la longue est particulièrement en danger, l'Académie française déplore que l'Etat lui-même contribue à sa dégradation. »*

Imparable. Sauf que, dans son élan, dans son juvénile enthousiasme, l'Académie a glissé dans la liste des slagans scandaleux une formule (*« Vas-y mou »*) qui ne figure nullement dans la panoplie publicitaire du ministère des transports. D'où les « quarante » ont-ils sorti ce *« Vas-y mou »* particulièrement trivial ? Y aurait-il parmi eux un farceur, un potache attardé, qui aurait trouvé ce moyen pour ridiculiser ses confrères ? C'est peu probable à ce niveau de talent, de compétence et de respectabilité. Les mots ? On ne s'amuse pas avec ces choses-là, sous la Coupole. Non, le plus probable c'est le travail da l'inconscient. Les académiciens ont, de bonne foi, cru voir, ou entendre, ce fameux *« Vas-y mou »* surgi de leurs propres fantasmes. On veut espérer qu'ils retiendront la leçon et que, la prochaine fois, ils tourneront leur épée sept fois dans leur encrier avant de la brandir. En somme, qu'ils iront « mou » avant d'être durs.

***

Au Parti socialiste aussi on se soucie de ne pas trop faire errer la langue française. Tandis qu'il n'est bruit que de passes d'armes entre *« têtes de liste parochutées »* et *« sortonts lacalement bien implantés »*, alors que la querelle Jospin-Fabius fait encore des vagues qui battent aux pieds des estivants conscients et organisés, tandis que le débat va partout s'amplifiant, il se trouve des militants pour se préoccuper de la manière dont parlent les socialistes lorsqu'ils sont entre eux. Ces militants du « parler correct » (qui pensent se distinguer des partisans du « parler vrai ») ne sont encore qu'une poignée, un groupuscule quasiment clandestin, une avant-garde infinitésimale. L'un d'eux (instituteur ?) nous a communiqué dans le plus grand secret une liste des « perles » entendues par lui et scrupuleusement notées au cours d'une conférence fédérale socialiste dans un département du Sud-Ouest, dont nous tairons le nom par charité chrétienne et pour que l'Académie ne soit pas tentée de s'en mêler.

Livrons quelques citations brutes de décoffrage, telles qu'elles sont rapportées par un socialiste aussi soucieux de l'avenir de sa langue que de son parti. Au risque même de contribuer à alimenter l'antisocialisme primaire. En vrac : *« mesurer les opportunités », « le parti a à se prononcer par rapport à tout ça », « en terme de participation de nos camarades aux décisions », « en terme d'objectifs sociaux », « est-ce que la pratique que nous avons eue à propos de cette réforme était la bonne ? », « tout le reste de l'ensemble du groupe », « le rôle du parti est assez ciblé », « le replacer dans le cadre d'un projet qui sera à définir », « aller aux élections sur un certain type de discours », « des bases stratégiques correctes par rapport à une situation dont les bases sont connues », « en ce qui concerne le discours que vous aviez tenu, vous aviez une ligne économique sous-tendue », « au niveau des valeurs », « les exigences de la période », « cela nous conduit à une réévaluation de notre message », « il faut trouver un langage, un style, un comportement qui soient unifiants pour un mouvement social éclaté »*.

Il y a des jours où on comprend pourquoi les socialistes au pouvoir n'ont cessé d'éprouver des problèmes de communication... Soyons juste, cependant. Chaque groupe humain, social, professionnel, géographique, politique, et même familial, a son langage, ses codes internes qui échappent à la compréhension des autres et suscitent l'amusement ou la fureur de qui s'en sent exclu. Un relevé attentif de la terminologie interne aux militants gaullistes ou communistes, ou giscardiens — ou dans une conférence de rédaction..., — nous vaudrait sans doute quelques échanges d'une veine différente, mais non moins jargonneuse, pompeuse et hermétique.

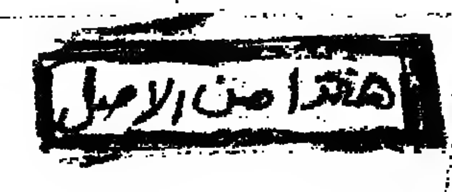
***

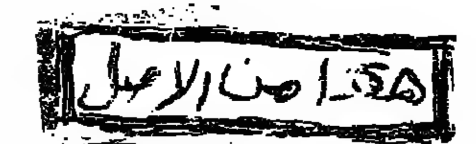
S'il est un monde où le code du langage a son prix, son sens et sa raison d'être, c'est bien celui de la franc-maçonnerie. Un dessinateur-éditeur français vient de publier une série de cartes postales sur les figures et les symboles qui s'attachent à chacun des trente-trois grades du « Rite écossais ancien accepté » (REAA). Les noms qui correspondent à ces fonctions font rêver, et l'imaginaire s'emballe. Il en est qu'on n'aurait pas osé inventer. D'autres font froid dans le dos. Certains vous emportent dans le mystère comme sur les ailes d'un oiseau fabuleux, d'autres vous plongent dans les abîmes de l'inquiétude. En voici quelques-uns : *« Chevalier du serpent d'airain », « Chevalier du soleil », « Grand Commandeur du temple », « Prince de Jérusolem », « Souverain grand inspecteur général », « Prince du tabernacle », « Grand Pontife », « Maître parfait », « Secrétaire intime »*.

On admettra qu'il y a là de quoi faire terriblement envie à qui se trouve, en ville, modeste chef de rayon, employé aux écritures, VRP, sous-chef adjoint de département. Songez qu'on peut, grâce au « Rite écossais ancien accepté », être à la fois, au bureau, gratte-papier troisième échelon et, à la loge, *« Sublime chevalier élu »*. Imaginez votre joie si vous accédiez un jour à ce grade — assurément le plus beau par sa dénomination et sans doute par le pouvoir qui paraît en découler — de *« Sublime Prince du royal secret »*. Les mots, c'est formidable ! ■

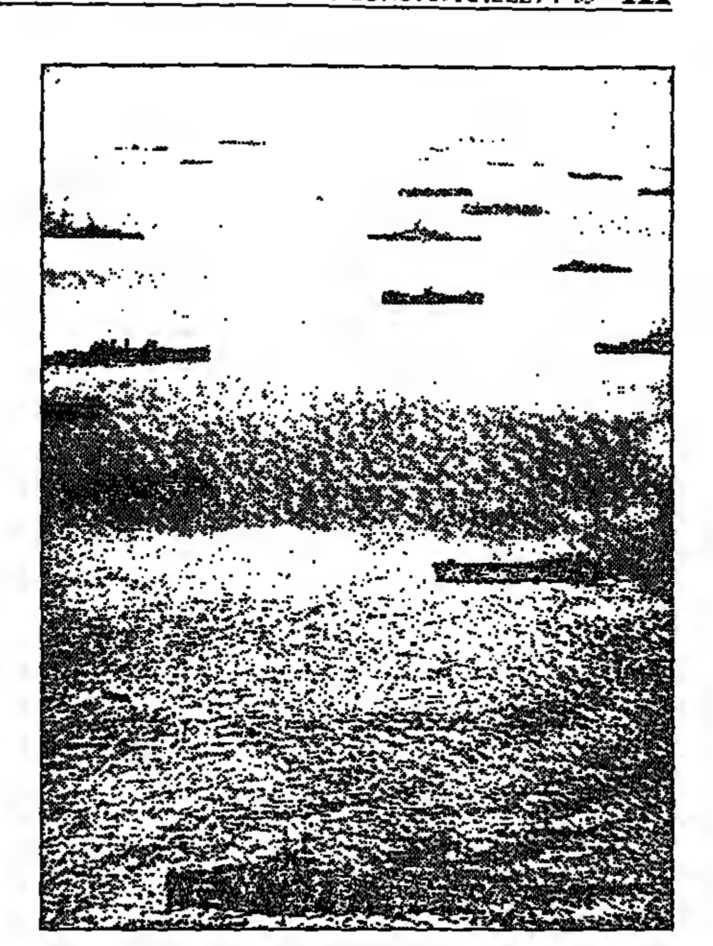
P.S. — Nous avions raconté dans une chronique (*le Monde Aujourd'hui* daté du 16-17 juin) intitulée « L'homme au placard » les mésaventures de M. Antonio Ortega, qui vivait dans un placard à balais au pied de son immeuble du passage Brady, à Paris, et se trouvait menacé d'expulsion sans garantie de relogement. La mairie du 10e arrondissement vient finalement de lui attribuer un studio dans un foyer-résidence, en banlieue.

J.-M. Cybart, BP 41, 79001 Niort Cedex. Diffusé par l'auteur. 136,50 F.





OBJECTIF MER



Comme si elles se sentaiant trop à l'étroit sur les continents, les nations ont entrepris, depuis la dernière guerre, de garantir leur puissance par la conquête des océans. Les objectifs strictement stratégiques et militaires sont les plus évidents, même lorsqu'ils visent à maintenir une souveraineté sur des îlots apparemmant sans intérêt. Avec les Etats-Unis et l'Union soviétique, qui se partagent les mers au même titre que le resta de la planète, une quinzaine d'Etats disposent de véritables flottes de guerre. Mais tous ont en mire un nouvel horizon : la recherche et l'exploitation des ressources minérales et vivantes des grands aspaces sous-marins.

LA TERRE EST BLEU MARINE

par Jacques Isnard

« *ON peut tout faire avec un porte-avions. Y donner un bol en l'honneur des VIP de l'Etat étranger aux rivoges duquel il vient d'aborder. Bombarder, quelques instants après, ce même poys. Protéger une flotte de guerre* ou un *convoi marchond qu'il escorte* ò *distonce. Attaquer cette même armoda.* » Ce propos d'un officier de marine illustre bien le fait que la mer n'est pas un milieu comme les autres.

Les menaces y sont latentes et permanentes. Sans préavis, tout peut rapidement baseuler, de la situation de paix á la réalité de l'affrontement militaire, en passant par toutes les étapes intermédiaires comme l'état de tension ou de crise.

Les marins ont l'habitude de dire : « *La terre est bleue.* » Les continents, si vastes soient-ils, ne sont que d'immenses îles au milieu de mers et d'océans qui occupent les sept dixièmes de la planète. Les espaces maritimes sont d'abord des voies de communication internationales, comme ils l'ont toujours été. Ils sont aussi des zones privilégiées pour des maoœuvres stratégiques de conquête guerrière ou de diversion.

Pour les Terriens, explique encore cet officier de marine, la mer est une coupure. Pour des *marins*, c'est un trait d'union. Ce peut devenir un trait de désunion si rien n'est fait pour tenter d'endiguer la montée des nationalismes maritimes, souvent exacerbés. Malgré les conférenees internationales, chaque pays veut eo effet conserver intacte la faculté d'utiliser la mer á son profit et en interdire l'usage à ses adversaires éventuels.

La France troisième puissance navale

Constamment contestée dans son rôle de voie de passage ouverte, eo principe, à tous, la mer est devenue, de surcroît, une source de convoitises depuis qu'on y a décelé des rienesses eofouies. « *Le milieu marin devient choque jour plus belligène* », constate ce spécialiste pour lequel la présence d'un bâtiment de guerre ou d'une force navale, quelque part dans le monde, est un « *foit politique* », chargé de toutes les significations, de l'amitié à l'hostilité, en passant par la mise en garde ou par la menace.

Prenons, par exemple, le cas de la France, avee sa marine nationale de 350 000 tonnes environ – soit la moitié, à peine, du tonnage alloué à la flotte britannique et avec des missions navales autrement plus importantes. Avec les 340 000 km² de superficie de ses eaux territoriales, la France est au quarante-cinquième rang des cent dix-huit nations maritimes.

Avec les zones économiques exclusives en mer que lui confère la possession des territoires et départements d'outre-mer, la France atteint plus de 11 millions de kilométres carrés, et elle se situe alors au troisième rang mondial des puissances maritimes.

Sans doute la zone économique ne peut-elle être assimilée à la mer territoriale : l'Etat riverain n'y détient pas la totalité de ses compétences de souveraineté nationale et la liberté de navigation y demeure intégrale. Mais, pour autant, la France ne peut pas se désintéresser du contrôle militaire de telles zones et afficher, dès le temps de paix, son incapacité à l'exercer.

La marine de guerre est l'outil de cette démonstration. Lieu de transit, lieu de ressources cachées, n'appartenant à personne, fluide par nature et, donc, impossible à « occuper » comme peut l'être le sol de l'adversaire par une armée victorieuse, la baute mer est un enjeu qui permet toutes les manœuvres, les concentrations et les actions de foroe propres à appuyer les intérêts d'un Etat.

Dans cet élément se meut un bâtiment de guerre, dont l'équipage n'a d'ordres à reeevoir que du pouvoir politique suprême. « *Expression et instrument de lo souveraineté de l'Etat pavillon,* dit un officier de marine, *il jouit d'une entière immunité à l'égard de toutes les législotions ou juridictions.* »

On s'observe donc beaucoup en mer, comme pour se mesurer. De tout temps, on s'est épié parce qu'on se méfiait les uns des autres; on s'est « marqué » au grand jeu de la « traque », où chacun surveille étroitement le voisin; on s'est écouté, parfois défié, ou on s'est photographié sous tous les angles et sous toutes les latitudes pour mieux enregistrer les performances des navires.

Agilité opérationnelle

Mais, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, la mer a encore pris une nouvelle dimension avec l'apparition de la propulsion nucléaire adaptée aux bateaux de guerre, qu'il s'agisse de sous-marins ou de bâtiments de surface, comme certains porte-avions ou certaines frégates d'accompagnement d'une « task force ». Aujourd'hui, le moteur nucléaire accroît la permanence et la mobilité des navires en mer, et diminue leur dépendance d'une base.

Tapis au fond des océans avec, dans leur ventre, les missiles à longue portée de l'apocalypse nucléaire, les sous-marins stratégiques peuvent attendre entre deux et trois mois avant d'être relayés l'ordre funeste de tir qui leur viendrait du gouvernement.

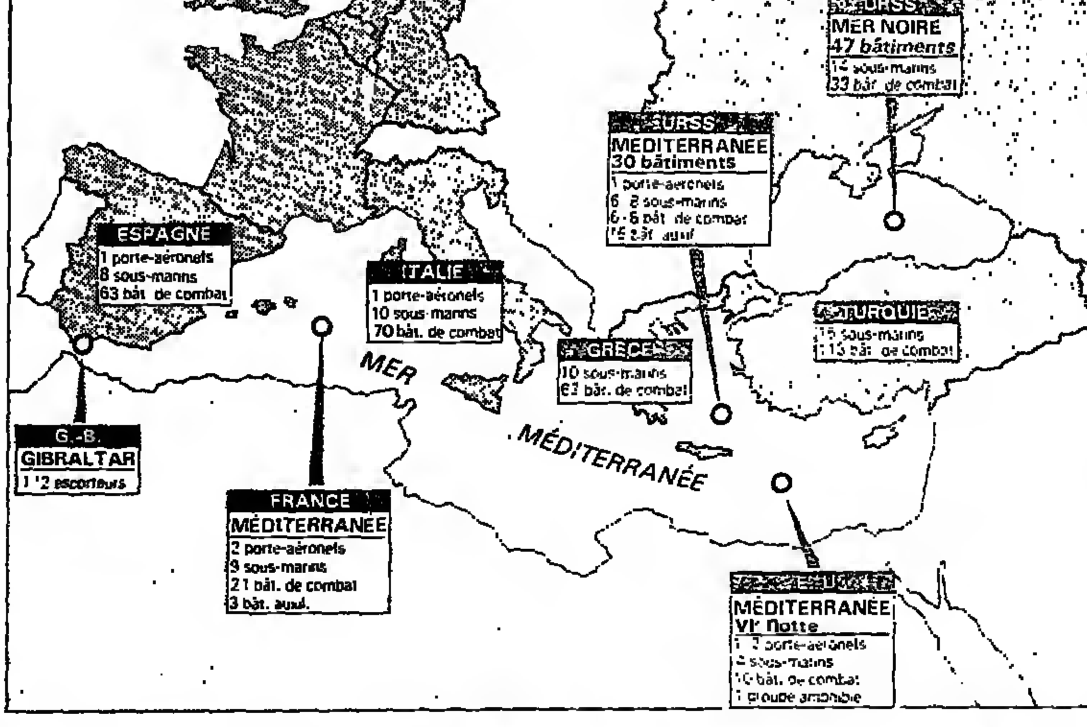
Croisant le long des côtes avec, dans leurs hangars, des appareils supersoniques puissamment armés, les porte-avions modernes rôdent durant cent à cent cinquante jours d'affilée pour maintenir la pression politique ou pour se préparer à récupérer les ressortissants du pays dont ils sont le bras séculier. A l'affût dans les profondeurs ou entre deux eaux, les sous-marins nucléaires d'attaque peuvent endurer des missions de deux à trois mois, ou, à grande vitesse en plongée, couvrir des distances telles qu'ils réapparaissent là où on les attendait le moins.

La propulsion nucléaire n'a pas donné aux navires de guerre le don d'ubiquité. Elle leur a procuré une agilité opérationnelle qu'ils n'avaient jamais eue et, du même coup, elle leur a permis d'être la « pointe de diamant » de la dissuasion nucléaire.

Depuis vingt-deux ans maintenant, d'abord aux Etats-Unis et ensuite en Union soviétique, en Grande-Bretagne et en France, les sous-marins stratégiques sont devenus cette force nucléaire dite de « deuxième frappe », plus discrète et moins vulnérable que les missiles intercontinentaux enterrés dans des silos. Ces gros pachydermes sillonnent les océans, fuyant les lieux trop fréquentés, sentinelles vigilantes de l'équilibre mondial de la terreur.

Ces sous-marins stratégiques ont institué un blocage de la dissuasion en préservant d'un conflit direct en Europe les alliances réunies autour des deux grandes puissances. « *L'arme nucléaire crée pour le pays qui la détient une situation d'insularité* », avait l'habitude de dire Alexandre Sanguinetti, avant de conclure : « *Raison de plus pour qu'une île ne puisse pas vivre sans marine.* »

(Lire la suite page IV.)



LES FLOTTES EN MÉDITERRANÉE

C'est un petit ordinateur. Il vaut quatorze mille francs. Il interroge en parmanenee des stations côtières. Cela pose d'ailleurs un probléme de rétribution du service rendu, comme pour les cassettes. L'installataur des radios-phares, l'anglais Decca, s'estime piraté. Refiler l'infrastructure à l'Etat ? Ce n'est pas le genre de la maison Thatcher ! Prélever à la source sur les récepteurs une sorte de copyright préventif, comme on l'envisage, en audiovisuel, sur les cassettes vierges ? Irréalisable. Oecca a essayé une grève perlée des émissions. Les conséquences étalent trop graves. Partie remise.

Pas question de bouder ces retombées de la technologie. Laur succés est logique : quelques milliers de francs, par rapport au prix d'achat et de parking des bateaux, c'est peu. L'élimination des risques d'erreurs de navigation n'a pas de prix, à un moment où la navigation en famille remplace la virée en copains. Déjà les radios-phares répandus vers 1950, et captés avec la moindre transistor, permettent de lever les doutas majeurs.

Au nom de quel purisme attardé faudrait-il en revenir au loch à ficelle, à la sonde à plomb, à la boussole bancale da doris ? Pourquoi pas le

FIN DE L'ESTIME

Donc, le skipper n'a plus qu'à « faire entrer » dans son engin *l'endroit où il est*, celui où il va, les marques intermédiaires du parcours, et l'appareil lui affiche dans le cockpit, à 20 mètres près, son cap à suivre, sa route, ca qui reste à courir. L'âge du capitaine ? *Pourquoi pas !* La question, en mer, n'est plus : où est-on au juste ? Mais, comme disent les enfants à l'arrière des voitures : quand est-ce qu'on arrive ?

L'autre week-end, dans le port de Jersey, six voiliers *sur dix arboraient en tête de* mât l'antenne signalant la présence à bord de ce matériel. Trois sur dix possédaient une autra antenne typique des radios-téléphones. Sans parler das « bombards » automatiques, des barres électriquea, das radio-goniomètres manuela, sondeurs à alarmes et anémomètras variés, qui font désormais partie de l'équipement de base, vendu avec la grand-voile ou presque.

En Méditerrannée, où Oecca ne fonctionne pas, il est vrai, mais où visibilité et trafic posent moins de problèmes, radars et navigateurs par satellites se généralisent. Das tableaux de bord da Boeing s'étalent dans les descentes de cabines, là où le chronomètre et le baromètre en cuivre trônaient, seuls, il y a encore vingt ans.

gréemant de spruce craquant at la voila en coton reprisé ?

Il reste qu'un des plaisirs des amateurs de la mer a disparu avec ce réseau serré de certitudes et d'assistance. Routa et pointa átaient *déduits, au pif*, de ce qu'on savait de la région, du climat, de son bateau. Le temps de la traversée, on pouvait se croire nulle part, à l'abandon, aux antipodes. Au petit jour, on comparait la côta aperçue avec les gribouillis des « Instructions nautiques ».

Au petit pincement du doute succèdait la récompense *de trouver la bouée* d'atterriasaga là où on l'attendait. Il n'y avait pas plus d'accidents, on était mieux préparé à une panne des moyens modarnas – quelle dangereuse pagaïe ce serait ! – et, surtout, il y avait plus de vrai jeu.

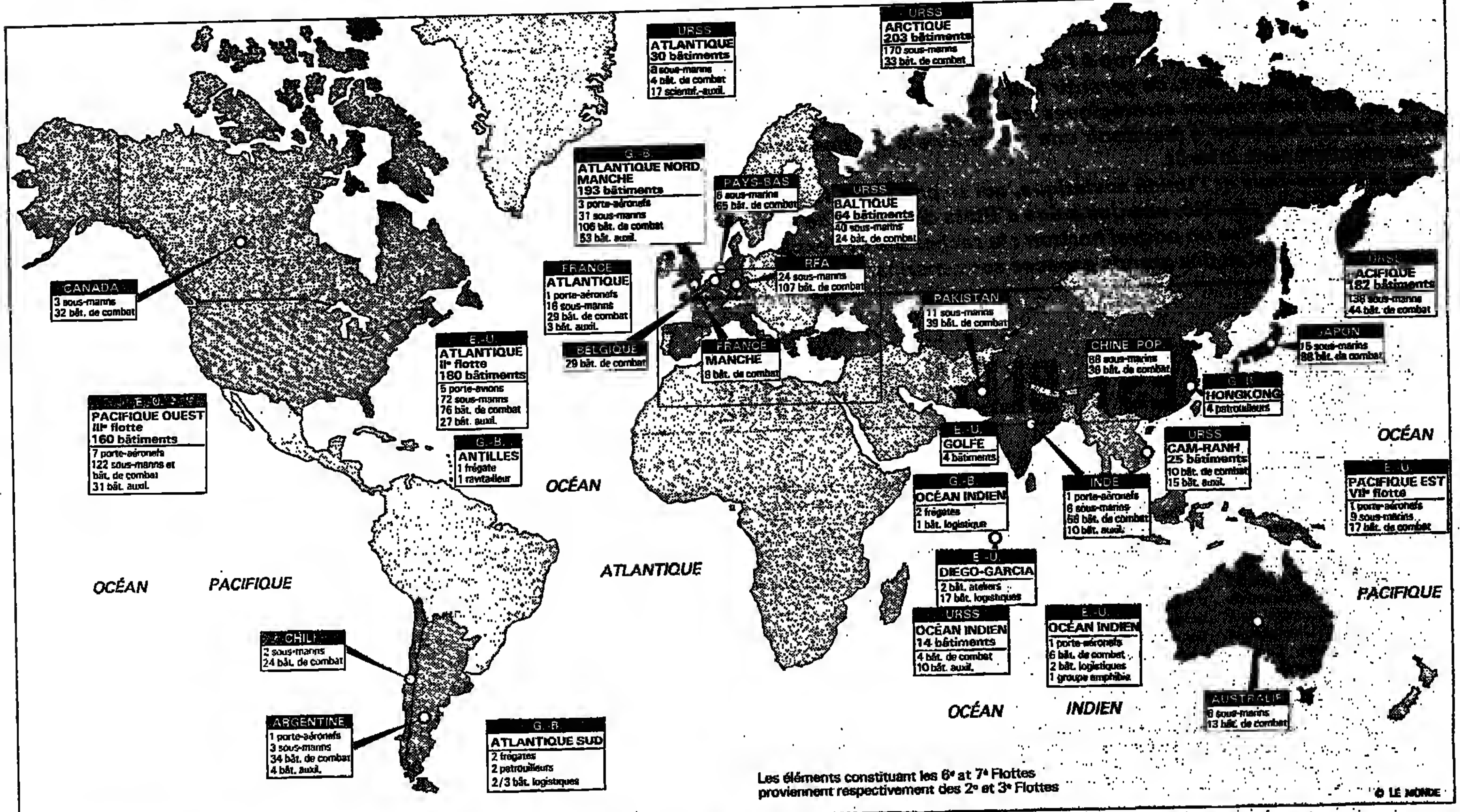
Je ne plaida pas pour le yachting de grand-pepe, réservé aux riches médecins : ponta vernis, casquettes blanches, blasers à écussons et doigt mouillé... Vive l'électronique en short ! Je mesure seulement ce qu'on perd, en face du gain : l'illusion d'être *seul sur l'eau ; plus libre,* parce qu'un peu pardu, enfin !

Cala s'eppelait l'« astime ».

BERTRAND POIROT-DELPECH.

PLANISPHÈRE STRATÉGIQUE

par Jacques Isnard



Le choix des puissances maritimes retenues pour ces cartes peut évidemment prêter à discussion. Il a été seulement dicté par le désir de mettre en évidence les marines dites de haute mer ou de grand large, c'est-à-dire les marines océaniques susceptibles d'intervenir assez loin de leurs atterrages. On a tenu à y distinguer en priorité les porte-aéronefs (avions et hélicoptères) et les sous-marins (en mélangeant, dans les marines où ils sont opérationnels, les sous-marins nucléaires lance-missiles stratégiques et les sous-marins d'attaque, à propulsion nucléaire ou classique).

Pour le reste, la carte ne détaille pas, volontairement, la composition précise des flottes de surface. Ainsi, les bâtiments dits de combat peuvent être, indifféremment, des croiseurs, des frégates, des escorteurs, des corvettes et, même, des chasseurs ou des dragueurs de mines. De même, il est donné quelques indications sur la présence d'une flotte de soutien, selon les cas, avec la mention du nombre des quelques navires logistiques (bâtiments-ateliers, bateaux de ravitaillement en carburant ou en munitions), navires dits scientifiques ou auxiliaires qui peuvent la composer. Enfin, il est parfois précisé, selon les théâtres d'opérations, si des groupes amphibies de débarquement (transports de chalands pour des véhicules terrestres) accompagnent l'escadre.

BLEU MARINE

(Suite de la page III.)

Hors des sanetuaires nucléaires, les occasions d'affrontements armés se sont multipliés ailleurs qu'en Europe, à sa périphérie et souveot à proximité de régions arrosées par les océans, qui sont ainsi de véritables champs de maoœuvre pour des actions de stratégie indirecte. Les grandes puissances s'y opposeot par Etats ioterposés.

Grande gesticulation navale

La mer redevient cet espace ambigu où se mêlent interventions militaires, ponctuelles et plus ou moins limitées, et aetions diplomatiques. « *On y montre et an y déploie sa force*, explique un officier de marine, *dans une grande gesticulation navale, dont le porte-avions est l'instrument le plus démonstratif et le sous-marin nucléaire d'attaque l'outil le plus paralysant, comme l'a illustré la guerre des Malouines.* »

Même l'Union soviétique o'a pas échppé aux règles du jeu. Depuis sa désignation eo 1956 au poste de chef d'état-major de la marine, l'amiral Gorchkov a tout fait pour donner à l'URSS les moyens d'une « gesticulation navale » : des porte-avions et des porte-hélicoptères sont venus désormais muscler une flotte soviétique présente sur tous les océans et puissamment armée.

La mer sert d'espace au sein duquel on met à l'abri ses moyens de rétorsion nucléaire et à partir duquel on peut aussi projeter une force d'intervention. On comprend pourquoi elle suscite tant d'appétits. On comprend, dans le même temps, pourquoi tant de conférences internationales ont échoué à vouloir réglementer l'aetivité des hommes sur les océans, avec le souci – légitime – que la mer ne soit pas le lieu d'une nouvelle foire d'empoigne, comme on a aujourd'hui toutes les raisons de le craindre pour l'espace.

Pour la première fois de leur histoire, les marines militaires dans le monde sont dépositaires de l'arme de l'apoealypse nueléaire et elles sont en outre le moyen privilégié par lequel chaque Etat manifeste sa volonté de préserver, en période de paix comme en temps de conflit, les libertés fondamentales de ses citoyens. Cette dualité des missions et, donc, des responsabilités fait des marins des « combattants de la première heure », à l'instar des aviateurs qui auraient à supporter le premier ehoc.

Espaee oourricier par ses immenses ressources biologiques ou minérales, enjeu stratégique par sa place dans les relations internationales, la mer est de surcroît le lieu géométrique où convergent les grands flux de ravitaillemeot des Etats industriels.

Il n'est pas besoin d'une grande bataille terrestre, avec menace d'escalade nucléaire, pour mettre à genoux une Europe dont les lignes de ravitaillement seraient interrompues. Les marins le savent, qui regrettent de o'être pas davantage compris.

JACQUES ISNARD.

SUPER-GRANDS SUPER-SQUATTERS

par Alain Guillerm (*)

LA notion de maîtrise des mers *(sea power)* a été explorée par l'amiral américain Mahan, mort en 1914. Elle a été réaffirmée dans l'autre camp par l'amiral russe Gorchkov, lui bien vivant et actif, dans son livre *The Sea Power of the State*, traduit en anglais dès 1976. Cette doctrine de Mahan est le dogme actuel de l'US Navy comme il l'est devenu pour la flotte soviétique, qui n'exista vraiment que depuis 1960 et dont Gorchkov est le créateur et l'actuel patron.

La « maîtrise des mers », concept largement théorique chez Mahan, est devenue ainsi pleinement actuelle. En effet, le *sea power* ne représente pas seulement la *puissance maritime* (militaire) mais un ensemble beaucoup plus vaste de conditions : tels une situation géopolitique privilégiée qui peut être construite par la création de bases fortifiées et l'ouverture de voies maritimes nouvelles, un environnement marin global (commerce, pêche) et qui va aujourd'hui des îles artificielles aux grands fonds.

Mahan, instigateur du canal de Panama ou admirateur du commerce britannique, pensait bien cela, mais les conditions technologiques d'une telle puissance globale n'étaient pas réunies à son époque.

Ainsi de l'Allemagne : créée par la seule volonté personnelle et étatique du Kaiser Guillaume II dans un pays sans tradition commerciale – ce que Mahan lui-même crut un instant possible en 1914, impressionné par l'effort accompli, – la marine de guerre allemande fut neutralisée en 1916 au Jutland et « sombra » en 1918 à Scapa Flow. Cet effort éphémère de Guillaume II ne correspondait à rien dans la Nation et il s'effondra à l'apparition de la Royal Navy. Fait sans précédent qui ne s'est plus renouvelé dans l'histoire.

Au contraire, les puissances commerciales maritimes possèdent de nos jours de redoutables – même si elles sont petites – marines de guerre ; c'est le cas de la Hollande et de la Norvège.

Ainsi par opposition à la puissance maritime, limitée et éphémère, la maîtrise des mers est globale. Elle n'est en fait à la portée que des grands Etats « civilisés » : Etats-Unis, Europe, Japon et Union soviétique.

La troisième conférence de l'ONU sur le droit de la mer a mis neuf ans pour signer un projet de convention limitant les appétits des « civilisés » face aux démunis. Cela a donné lieu à une série de normes juridiques et surtout de définitions que nous résumerons brièvement ici. Il s'agit de définir trois zones distinctes où s'appliquent des droits différents :

1) Les eaux territoriales portées à 12 milles, où tous les navires de guerre n'ont droit qu'à un « passage inoffensif » ;

2) Une zone économique de 200 milles ;

3) La haute mer qui doit rester *res nullius*, ce qui signifie par exemple que les sous-marins nucléaires ne doivent tolérer aucune entrave, c'est-à-dire rester en plongée et invisibles, tout comme les flottes de guerre et de commerce.

Il en est de même pour les détroits, où la libre circulation des forces est reconnue par l'accord de Genève (1958) auquel tiennent autant les Etats-Unis que l'URSS contre les « territorialistes » des pays pauvres qui voudraient créer des « zones de paix » ; par exemple de militariser pour les non-riverains la Méditerranée ou l'océan Indien ainsi que les grands détroits (Ormuz, Suez etc.).

En compensation, il a néanmoins été créée une Autorité internationale des fonds marins, proclamés patrimoine économique commun de l'humanité. Mais, nous l'avons vu, l'AIFM n'aura que des droits très limités qui n'entravent ni les flottes de commerce ni les flottes de guerre.

Ainsi l'AIFM n'aura pas de navires à elle, ils resteront sous pavillons nationaux ; l'immense avance des Etats-Unis, la supériorité de l'URSS ou d'Etats industriels associés (par exemple la France et le Japon pour le *Nautile)* ôtent au tiers-monde, dont les pays, même lorsqu'ils sont côtiers, n'ont en général pas de marine, tout espoir économique d'en tirer profit.

Les Super-Grands et les « moyens-grands » ont ainsi vérouillé le « patrimoine commun de l'humanité ». Cela n'a été possible que grâce à l'indéfectible solidarité des Etats-Unis et de l'URSS contre les pauvres, et à l'obéissance de leurs alliés de l'OCDE ou du COMECON.

Les navires de guerre (sous-marins, frégates, voila, porte-aéronefs) que le tiers-monde nous achète à grands frais ne servent le plus souvent qu'à payer en partie les nôtres. Comme ils ne leur serviraient pas à gagner des batailles, le tiers-monde ferait mieux d'investir ces sommes en s'équipant de patrouilleurs (bateaux et avions) adaptés à surveiller la zone des 200 milles (1).

Qu'il s'agisse des nodules polymétalliques dans les grands fonds des plates-formes pétrolières, ou de la grande pêche, ces pays ne maîtriseront rien qui leur soit propre (zone 2) ou commun (zone 3). Telle est la conséquence de la rivalité Etats-Unis/URSS sur mer. Si, comme le dit Mahan, *« la mer n'appartient pas qu'à un seul maître »*, il y a aujourd'hui un *leader* (Etats-Unis et ses alliés) et un *challenger*, l'Union soviétique, même deux ou trois fois moins puissante.

Les autres puissances, même régionales comme l'Inde ou l'Argentine, ne compteront qu'à très long terme, sauf si elles s'intègrent dans l'un des blocs ; mais l'Inde, par exemple, ne veut pas s'intégrer au bloc soviétique.

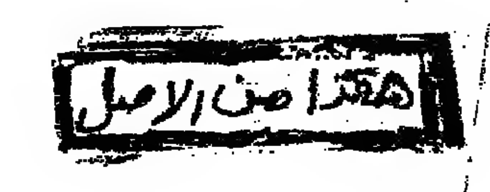
Dans cette perspective, l'énorme infériorité de la marine soviétique en moyens de surface, que ne compense pas une très légère supériorité en sous-marins – les deux guerres mondiales l'ont prouvé à propos de l'Allemagne, – ne lui ôte en rien son rôle néfaste. Pour le tiers-monde, la création d'une puissante marine soviétique dans les années 60 a été une calamité.

Si l'URSS n'avait pas cette capacité de présence sur mer, elle aurait joué la corde « anti-impérialiste » au lieu de s'entendre avec les Etats-Unis et leurs amis comme larrons en foire... Tel est un des paradoxes non des moindres, de la période bellogène que nous subissons depuis dix ans. ■

(1) Citons toute l'Amérique latine, les riverains de l'océan Indien, l'Afrique dès qu'elle en a les moyens (Nigeria en premier, car c'est le plus « gros ») et la Chine et Taiwan, ces frères ennemis.

(*) Historien, chercheur au CNRS, auteur de *la Pierre et le Vent, Fortifications et marine en Occident*, préfacé par Fernand Braudel, qui vient de paraître aux Editions Arthaud. 85 F.





OBJECTIF MER

EXPLORER L'OCÉAN POUR MIEUX L'EXPLOITER

un entretien avec Yves Sillard

La mise en valeur des ressources de l'océan est difficile et coûteuse. Yves Sillard, patron de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (IFREMER), décrit les atouts dont dispose la France et prône une démarche européenne commune pour la mise en œuvre des développements technologiques nécessaires.

NOMMÉ président directeur général de l'IFREMER à la fin de 1984, Yves Sillard dirigeait depuis 1982 le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO) dont la fusion en juin 1984 avec l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes a donné naissance à l'IFREMER.

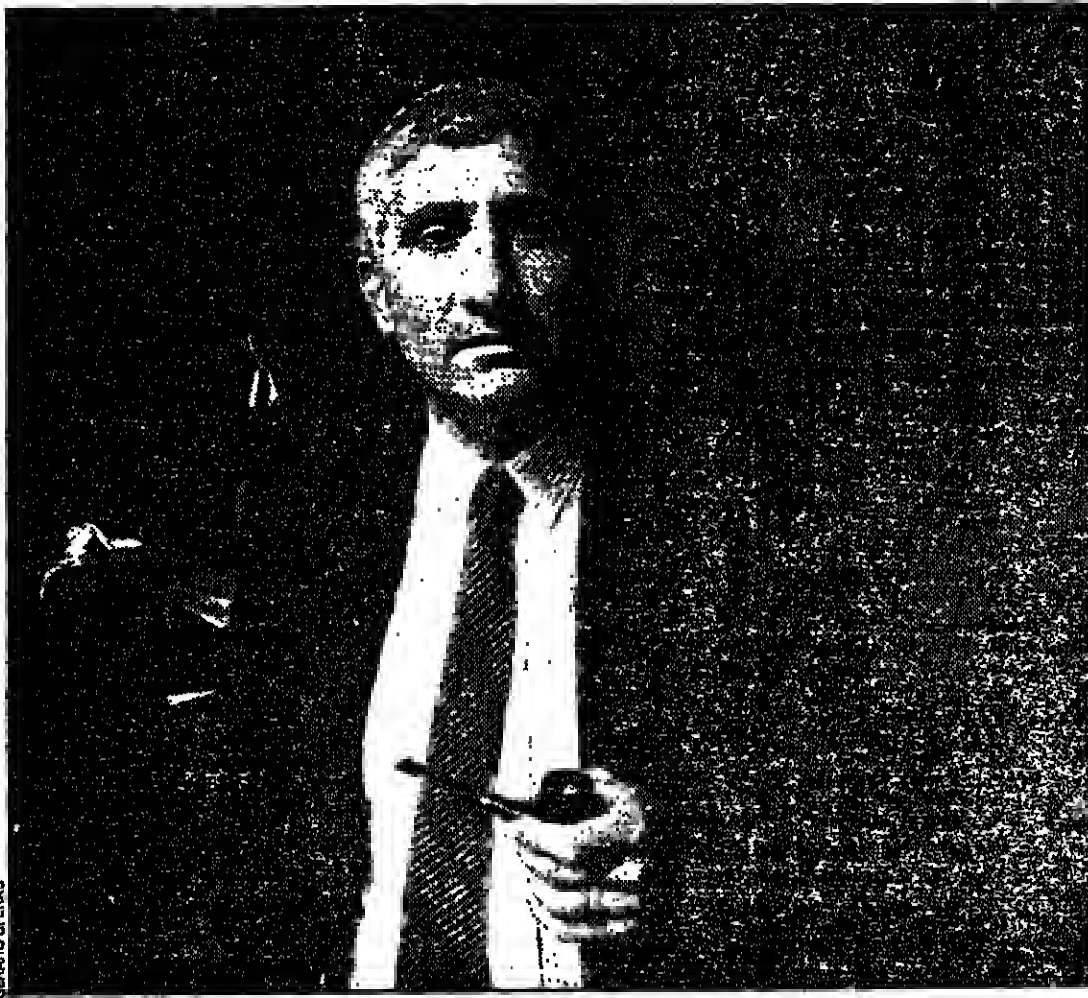
Rien ne semblait, au départ, prédestiner Yves Sillard à s'occuper de l'exploitation des océans. Ancien élève de l'Ecole polytechnique, ingénieur de l'Ecole nationale supérieure de l'aéronautique, il a été responsable de centres d'essais en vol, puis du programme Concorde. Il a été chargé de la réalisation du Centre spatial guyanais de Kourou avant de devenir directeur général du Centre national d'études spatiales.

« Votre carrière vous a fait connaître l'espace puis la mer. En quoi le monde de l'océan ressemble-t-il ou diffère-t-il du monde de l'espace ?

– L'espace et l'océan exercent depuis toujours sur l'homme le même attrait de l'inconnu et présentent, à des échelles infiniment différentes, la même étonnante diversité. Au niveau technologique, leur pénétration présente une surprenante analogie : il s'agit de deux mondes extrêmes et hostiles, l'un caractérisé par l'absence presque totale d'atmosphère, l'autre par des pressions considérables, dans lesquelle il n'est possible à l'homme de vivre que par une victoire sur la matière. Les maîtres mots de cette conquête sont rigueur, méthode, fiabilité, sécurité.

» Mais il existe aussi une différence fondamentale entre ces deux mondes : le monde de l'espace est essentiellement minéral, au moins dans les sphères limitées que nous connaissons ; le monde de l'océan est essentiellement vivant jusque dans ses plus grandes profondeurs : il est vivant par la matière qu'il contient et il est vivant pour le rôle essentiel qu'il joue sur l'homme et son environnement. Les aspects biologiques, sociologiques, économiques, prennent alors le pas sur l'aspect technologique et donnent une dimension nouvelle plus difficile à planifier et à maîtriser, mais particulièrement passionnante.

» Cependant, un jour, le monde de l'espace, en élargissant ses limites, retrouvera peut-être lui aussi la matière vivante. Quelle sera alors la complexité des problèmes rencontrés ? Cela dépasse les limites de cette interview.


GÉRARD UFERAS

Yves Sillard

– Pendant une dizaine d'années, on a présenté l'océan comme un pactole regorgeant de richesses biologiques et minérales. Sans nul doute, disait-on alors, la mer pourrait nourrir une partie des affamés de la planète. Mais les ressources vivantes « sauvages » sont soumises aux lois intangibles de la biologie. Quant à l'élevage, il sera toujours limité par le fait que les espaces côtiers où il peut se pratiquer ne sont pas extensibles. Pensez-vous que, dans un avenir proche ou lointain, les ressources marines vivantes pourront représenter une part importante de l'alimentation humaine ?

– La pêche mondiale produit actuellement 75 millions de tonnes de poisson et fournit 10 % de la consommation de protéines. Pour la plupart des espèces, ce niveau d'exploitation correspond au maximum acceptable pour ne pas épuiser les ressources. L'objectif prioritaire dans ce domaine est d'acquérir et de mettre en œuvre les méthodes nécessaires à une gestion rationnelle. L'augmentation de production de matière vivante par la pêche au cours des prochaines années sera donc modérée. Deux voies se développent actuellement pour augmenter la contribution de l'océan aux ressources alimentaires de la planète.

» La première concerne plus particulièrement une meilleure valorisation des poissons capturés : ainsi, à titre d'exemple, dans les pays développés, des techniques existent et se perfectionoent pour transformer des protéines banalisées et en faire des produits à haute valeur ajoutée ; dans les pays en voie de développemeot (PVD), l'amélioration des techniques de conservation et de transport doit limiter la perte des produits capturés.

» La seconde concerne l'aquaculture sous toutes ses formes, extensives et intensives. Dans ce domaine, les problèmes techniques à maîtriser étant beaucoup plus compliqués qu'on ne l'imaginait il y a dix à quinze ans, la France a consenti un effort de recherche très important, qui commence tout juste à porter ses fruits pour des premières espèces comme la crevette tropicale ou la palourde. On peut espérer que, au cours des prochaines décennies, l'aquaculture, y compris l'aquaculture en eau douce pour les PVD, apportera une contribution importante à la production de ressources vivantes aquatiques, sachant que la production actuelle est de l'ordre de 10 % de la production de la pêche.

» Actuellement, les progrès les plus spectaculaires sont obtenus pour la crevette tropicale, dont le marché en pleine expansion sera rapidement couvert à 20 % ou 30 % par la production aquacole. A titre d'exemple, l'Equateur produit 25 000 tonnes de crevettes par an en culture semi-intensive sur quelques dizaines de milliers d'hectares. Par ailleurs, un projet-pilote très prometteur, actuellement conduit par l'IFREMER en Nouvelle-Calédonie, permet d'envisager à moyen terme une production annuelle de 5 000 à 10 000 tonnes, certes plus modeste, mais d'une signification économique très importante compte tenu de la population de l'île.

» Au total, ces différentes voies de développement devraient permettre de maintenir à son niveau actuel, soit 10 % des protéines consommées, la contribution des ressources de l'océan à l'alimentation humaine, si l'on tient compte, en parallèle, des perspectives d'explosion démographique de la planète.

Propos recueillis par
YVONNE REBEYROL

(Lire la suite page VI.)

GÉOPOLITIQUE EN MANŒUVRES

par Yves Lacoste (*)

DANS son livre qui est devenu le plus célèbre et qui reste un classique, Lénine considérait que *« l'achèvement du partage territorial du monde entre les grandes puissances »* était une des caractéristiques fondamentales de ce qu'il appela *« l'impérialisme, stade suprême du capitalisme »* (1917). C'est même en grande partie pour cette raison qu'il estimait que le développement du capitalisme était arrivé à son terme et que les guerres entre les grandes puissances étaient inéluctables.

Or Lénine, comme tous ceux qui se sont souciés des destins du monde, ne pouvait imaginer, avant la seconde guerre mondiale, que les Etats revendiqueraient de nouvelles étendues immenses et inoccupées – les mers et les océans – où elles s'efforceraient d'imposer leur souveraineté pour s'y réserver l'exploitation des ressources minières et vivantes.

Sur les cartes, les frontières sont désormais tracées au travers du bleu des mers, et les revendications s'allongent parfois jusqu'à plusieurs milliers de kilomètres des côtes.

Pour le moment, et selon les nouvelles conventions internationales des droits de la mer (Conférence de Genève 1958 et surtout celle de Montego Bay-Jamaïque en 1982), les Etats peuvent étendre leurs *« zones économiques exclusives »* au large de leurs côtes, et autour des îlots jugés habitables ; soit sur toute la plate-forme continentale (où le fond est à moins de 200 mètres de profondeur) jusqu'à une limite de 350 miles nautiques ; soit, en l'absence d'une telle plate-forme, sur une bande large de 200 miles nautiques (370 kilomètres).

Mais, déjà, certains Etats revendiquent ce que les géologues et océanographes appellent la « marge continentale », c'est-à-dire le talus *sous-marin qui raccorde la plate*-forme continentale aux plaines abyssales qui s'étendent à plus de 2 000 mètres de profondeur. Au total, il s'agit environ de 20 % de la surface totale des mers et des océans.

Durant ces vingt dernières années, cette expansion territoriale absolument nouvelle a entraîné une transformation géopolitique fondamentale.

Certes, cela n'explique pas directement que le capitalisme ait connu, contrairement aux prédictions de Lénine et plus encore à celles de Trotski, cette formidable croissance durant ce que d'aucuns ont dénommé les *« trente glorieuses »*, les années 1945 à 1975. Mais les techniques qui rendent désormais possible l'exploitation des gisements pétroliers des plates-formes continentales sont indissociables du gigantesque développement technologique et scientifique de l'après-guerre, jusqu'à la crise actuelle.

Le fait que le Japon ait été fort peu affecté par cette crise et qu'il soit présentement la seule grande puissance à continuer sa rapide expansion, le fait aussi que cette crise soit beaucoup moins sensible en Californie que dans le reste des Etats-Unis, le fait enfin que l'Australie et la Corée du Sud aient connu, ces dix dernières années, des croissances relativement rapides, tout cela a conduit nombre de commentateurs à proclamer le Pacifique *« nouveau centre du monde »* et à affirmer que le nouvel essor du système capitaliste se ferait en fonction des potentialités de ce gigantesque océan.

C'est aller un peu vite en besogne et imputer au « fait océanique » ce qui procède principalement des actuelles particularités de la formation sociale japonaise.

En effet, le Pacifique, du fait de ses structures géologiques, est l'ensemble océanique où la part des plates-formes continentales est la plus petite, puisqu'il est bordé par des chaînes de montagnes ou des cordillères qui jouxtent de très grandes fosses marines.

Les fameux gisements de nodules polymétalliques ne s'étendent que sur une petite partie de ces très grands fonds marins, et leur éventuelle exploitation relèvera, selon la proclamation de la dernière conférence des droits de la mer, d'une agence internationale sous l'égide de l'ONU.

Partager l'Arctique

En revanche, c'est dans l'océan Glacial Arctique que les plates-formes continentales ont la proportion la plus considérable, surtout au droit de la Sibérie, où elles s'étendent à très faible profondeur jusqu'à 2 000 kilomètres des côtes. De surcroît, il s'agit de plates-formes dont les ressources pétrolières sont probablement considérables. Du côté américain (Alaska et Nord canadien), les données géologiques sont moins favorables, sans toutefois être négligeables, comme le prouve le développement de la production du gisement de Prudhoe Bay.

Bien avant que l'on parle de pétrole off-shore, l'Union soviétique, dès 1922, avait proclamé ses droits sur toutes les terres qui seraient à découvrir au nord de ses côtes, et ce, jusqu'au pôle. Cette revendication se combine avec celle qui consiste à estimer que la banquise qui recouvre la plus grande partie de l'océan Glacial Arctique est l'équivalent de la terre ferme. L'Union soviétique, qui ailleurs affirme, tout comme les Etats-Unis, être un champion de la liberté des mers, surtout depuis qu'elle dispose d'une très puissante marine, proclame ses droits jusqu'au pôle, sur un immense secteur de l'océan Glacial, entre le méridien de la frontière norvégienne et celui qui passe par le détroit de Behring.

Cette prétention à diviser en secteurs l'océan Arctique a le soutien du Canada, qui serait l'autre grand bénéficiaire de ce partage, mais les Etats-Unis s'y opposent en raison de la petitesse du secteur qui leur reviendrait au nord de l'Alaska.

En revanche, les antagonismes sont beaucoup plus violents quant au partage de l'autre très grande plate-forme continentale sous-marine, celle qui s'étend à de très faibles profondeurs dans la mer dite de Chine méridionale.

Ailleurs, et au large de toutes les côtes, les litiges se multiplient. On se querelle quant à des « droits historiques » sur des rochers battus par les vagues, car se les approprier est le moyen de tracer à l'entour la ligne des 200 milles. On invoque telle ou telle configuration de la géologie sous-marine pour fonder des « droits naturels » à l'annexion des fonds marins, surtout si l'on y suppute la présence de pétrole. Le vieux concept de « frontière naturelle », que l'on avait abandonné, reprend ainsi une audience nouvelle.

Cependant, dans cette rivalité des Etats pour l'appropriation des étendues marines, le rôle des grandes puissances n'est pas celui que l'on aurait pu prévoir au lendemain de la seconde guerre mondiale, à l'époque où la France et le Royaume-Uni possédaient encore de nombreuses colonies insulaires, et au moment où les Etats-Unis faisaient à l'ONU reconnaître leur tutelle sur les nombreux archipels du Pacifique que les Japonais avaient pris aux Allemands durant le premier conflit mondial.

Une kyrielle de micro-Etats

Si l'extension de la souveraineté des Etats sur d'immenses étendues marines est l'un des changements géopolitiques majeurs des vingt dernières années, la multiplication des micro-Etats insulaires est l'autre innovation géopolitique des dernières décennies. Et ces deux phénomènes sont curieusement contradictoires.

C'est au moment où les Anglais prenaient conscience de l'importance des ressources pétrolières de la mer du Nord qu'ils ont commencé à accorder l'indépendance, puis à se débarrasser de la quasi-totalité de leurs colonies insulaires.

La seule exception est celle des Falklands, pour lesquelles ils ont fait la guerre en 1982 pour une raison de principe et de prestige, et sans doute aussi en raison de la position stratégique de cet archipel situé sur le seul passage entre le Pacifique et l'Atlantique. Sans doute enfin parce que cet archipel est entouré d'une large plate-forme continentale où les gisements pétroliers sont probables.

Les Etats-Unis ont favorisé la transformation des îles du Pacifique qu'ils avaient en tutelle en micro-Etats indépendants qui leur sont associés, bien qu'une grande partie des populations insulaires eussent souhaité une évolution comparable à celle des îles Hawaii qui, elles, sont devenues le cinquantième Etat de l'Union. De ce fait, une grande partie du Pacifique relève de la souveraineté plus ou moins illusoire d'une série de micro-Etats, nombre d'entre eux comptant moins de 100 000 habitants (le record du minuscule étant actuellement détenu par la République de Niué, qui recense 3 500 habitants).

Le pactole que recéleraient les étendues marines qui entourent ces Etats est de surcroît illusoire, car ces îles volcaniques n'ont pratiquement pas de plates-formes continentales.

La France, quant à elle, conserve pour le moment un immense domaine océanique, 10 millions de kilomètres carrés. Les événements de Nouvelle-Calédonie ont suscité des polémiques passionnées, qui sont fondées, pour une grande part, sur l'évocation des ressources minières que recéleraient ces étendues marines. Il ne faut pourtant point s'illusionner quant à l'ampleur de ces richesses sous-marines, car la plupart de ces îles sont malheureusement dépourvues de larges plates-formes continentales.

(*) Auteur de *La Géographie, ça sert d'abord à faire la guerre*, réédité par La Découverte (70 F), et directeur de la revue *Hérodote*, éditée par La Découverte, 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris. Voir notamment : « Géopolitiques de la mer », nº 32, janvier 1984, et « Ces îles où l'on parle le français », nº 37-38, mai 1985.

OBJECTIF MER

PÉTROLE D'ABORD, NODULES PEUT-ÊTRE

par Yvonne Rebeyrol

Coût exorbitant et difficultés techniques retardent l'exploitation des ressources minérales des grandes profondeurs océaniques. L'Eldorado sous-marin se limite actuellement au pétrole, au gaz, aux sables et agrégats. En attendant que l'on puisse — peut-être — tirer profit des nodules polymétalliques.

DEPUIS quelques décennies, les ressources minérales des océans ressemblent fort à l'Arlésienne : on en parle beaucoup mais on ne les voit jamais, à quelques exceptions près (sel marin et magnésie, hydrocarbures, sables et agrégats, étain). Pourtant ces ressources existeot — nul n'en doute — aussi bien dans l'eau que sur le fond et sous les fonds de la mer.

Dans l'eau, qui représente un volume de 1,37 milliard de kilomètres cubes, sont dissous la plupart des éléments, malheureusement, pour les plus intéressants d'entre eux, dans des proportions tellement infimes que le seul coût de leur extraction est prohibitif, au sens littéral du terme.

Bien sûr, la production de sel marin, qui se pratique depuis plusieurs millénaires, continue et on l'estime à 160 millions de tonnes par an. Mais à part les Etats-Unis qui, depuis peu, extraient de l'eau de mer de la magnésie en quantité importante, les quelques pays (dont la France) qui s'iotéressent concrètement au brome, au sulfate de potassium et au magnésium de l'eau de mer produisent ces substances en quantités extrêmement réduite.

L'océan couvre 71 % de la surface de la planète mais 20 % des fonds marins (soit 72 millions de kilomètres carrés) sont les prolongements submergés des masses continentales : ce sont les plateaux continentaux qui ont la même composition et les mêmes potentialités que les terres émergées. C'est d'ailleurs en continuant, sur les plateaux continentaux, l'exploration pétrolière commencée sur la terre ferme qu'ont été trouvés les premiers champs offshore de pétrole et de gaz. A l'heure actuelle, un peu plus de 22 % des 2 826 millions de tonnes de pétrole, et uo peu plus de 19 % des 1 444 millions de tep (tonnes d'équivalent pétrole) de gaz produits dans le monde viennent de l'offshore.

Pour le moment, la profondeur d'eau dans laquelle est pratiquée l'exploitation offshore des hydrocarbures n'excède 200 mètres que très exceptionnellement. Mais tous les grands groupes pétroliers explorent déjà au-delà des 200 mètres d'eau et travaillent à mettre au point les techniques qui permettront d'exploiter le pétrole ou le gaz par des profondeurs d'eau de plusieurs centaines de mètres.

Sur les plateaux continentaux sont exploités les sables et agrégats, siliceux ou calcaires, dont on a besoin pour la construction et les travaux publics ou pour l'amendement des terres cultivées. En France, cette ressource est encore assez peu utilisée (quelques millions de tonnes seulement, soit 2 % des besoins). Mais les Etats-Unis tirent de leurs plateaux continentaux 80 millions de tonnes de sables et agrégats, soit 15 % à 20 % de leurs besoins, et la Grande-Bretagne en est à 30 millions de tonnes (13 % à 14 % de ses besoins). Le Japon en est à 80 ou 90 millions de tonnes, soit 13 % à 15 % de ses besoins.

Il y a aussi les placers. Les placers sont des accumulations de débris arrachés à des roches continentales par les rivières et transportés par celles-ci dans des vallées jusqu'à ce qu'un brusque ralentissement du courant oblige les rivières à déposer leurs alluvions. Lorsque les vallées sont submergées (à la suite d'événements géologiques), les placers deviennent sous-marins.

C'est le cas des placers de cassitérite (le minerai d'étain) exploités dans quelques mètres d'eau depuis 1907 au large de la Thaïlande puis de l'Indonésie et qui produisent environ 20 000 tonnes de métal étain, soit 10 % de la production mondiale. Mais l'exploitation des autres placers de cassitérite, ceux des côtes malaises, chinoises, australiennes ou espagnoles en est tout juste à l'état de projet.

Quant aux placers de minerais de titane, de rutile (terres rares), de sables ferrifères ou chromifères, on en connaît l'existence le long des côtes de divers pays... et c'est tout. Même les placers d'or et de diamant ne sont pas (ou plus) exploités. De même, des dépôts de phosphorites au large de la Nouvelle-Zélande, des Etats-Unis, du Congo et du Maroc en sont au stade de la reconnaissance et de l'étude.

Le mythe des nodules

On ne peut, bien évidemment, parler des ressources minérales sous-marines, sans citer les célèbres nodules polymétalliques, appelés aussi nodules de manganèse, découverts lors de la croisière du *Challenger* (1872-1876). Considérés pendant des décennies comme des curiosités minéralogiques, les nodules polymétalliques ont refait... surface dans les années 60 et sont alors devenus un véritable mythe.

Personne, certes, ne conteste l'existence des nodules que l'on trouve effectivement sur les fonds de tous les océans. Mais avant même d'avoir, sur eux, des informations suffisantes, des personnes, pourtant sérieuses, ont publié des chiffres incroyables fondés sur des extrapolations pour le moins hardies.

On est revenu ensuite à des estimations plus raisonnables des tonnages de nodules (100 milliards de tonnes au lieu de 1660 milliards de tonnes) pour le Pacifique. Et l'on s'est rendu compte aussi de bien des choses. D'abord, que les nodules ayant des compositions très variables seuls pourraient être « intéressants » les nodules dans lesquels le nickel, le cuivre et le cobalt additionnés représentent au moins 2,6 % de leur poids sec. Ensuite que l'exploitation serait très difficile (étant donné que les « bons » nodules sont situés sous 4500 à 5500 mètres d'eau) et très coûteuse comme tout le travail offshore.

Six consortiums — quatre internationaux sous la houlette d'un groupe industriel américain, un français Afernod et un japonais ont été constitués entre 1964 et 1981. Mais tous, après des efforts financiers et techniques non négligeables, sont un peu entrés en léthargie. Certes, les consortiums ont tout prêts, ou presque, les plans des installations nécessaires à l'exploitation des nodules. Mais les plans sont une chose ; la réalisation et la mise en fonctionnement d'une unité capable de « pêcher » et de traiter 2, 3 ou 4 millions de tonnes de nodules par an pendant dix ou vingt ans en sont une autre.

Parmi les autres ressources minérales des grands fonds, il faut citer les boues métallifères de la mer Rouge et les sulfures métalliques des sources hydrothermales.

Découvertes à partir de 1964, ces boues métallifères contiennent quelques millions de tonnes de zinc, d'argent, de cuivre, de cobalt, d'or, etc. Il semble que leur extraction, étudiée pour l'Arabie saoudite et le Soudan doive être plus facile — relativement — et moins coûteuse que celle des nodules. Mais elle n'a pas commencé.

L'existence des sulfures métalliques, présents sur certaines portions des dorsales subocéaniques (1) n'a été découverte qu'en 1977 au large des Galapagos. Depuis, on a trouvé d'autres dépôts analogues sur la dorsale du Pacifique oriental et aussi dans des zones de *subduction* (2) proche de la côte ouest d'Amérique du Nord et des rivages du Japon (cette dernière découverte a été faite au mois de juin dernier dans le cadre de l'opération franco-japonaise Kaiko, lors des plongées du petit sous-marin *Nautile*). Mais nul n'est en mesure actuellement de dire si ces sulfures sont techniquement exploitables et si leurs accumulations sont suffisantes pour être exploitées.

Eldorado sous-marin ?

Le mythe de l'Eldorado sous-marin est né, probablement, de la conjonction de plusieurs facteurs. L'économie mondiale vivait alors la croissance la plus rapide de l'histoire de l'humanité ; parallèlement la consommation de matières premières minérales augmentait de plus en plus vite : mais, dans le même temps, nombre de pays producteurs de matières premières étaient politiquement fort instables : il y a donc eu, logiquement, la « peur de manquer ».

Le premier choc pétrolier de 1973 a montré que les producteurs de matières premières pouvaient s'entendre et arrêter l'approvisionnement des pays industrialisés. Il a aussi amorcé une récession générale de l'économie qui, elle-même, a fait diminuer la consommation. Enfin on a compris qu'aucune pénurie « physique » n'était prévisible, même à moyen terme, pour la quasi-totalité des matières premières terrestres : on avait un peu oublié que les ressources disponibles augmentent avec le prix que le consommateur est prêt à les payer.

Et puis est venue l'adoption — laborieusement obtenue en 1982 — de la Convention du droit de la mer. Cette Convention alors même qu'elle était encore en discussion, a déclenché l'appropriation par les pays côtiers des ressources des « zones économiques exclusives » (ZEE) (3), s'étendant vers le large jusqu'à 200 milles nautiques (370,4 kilomètres) du rivage et couvrant ainsi 40 % de l'océan mondial. Elle a aussi élaboré la réglementation de l'exploitation des ressources minérales des océans situés au-delà des ZEE, ressources proclamées, « patrimoine commun de l'humanité » en 1970 par les Nations unies, unanimes pour une fois. Refusée par les Etats-Unis, l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne, notamment, la Convention n'est pas encore entrée en vigueur.

Un tableau raisonnable de l'avenir des ressources minérales des océans a été dressé par M. P.O. Brett (de Det Norske Veritas) à l'occasion du deuxième séminaire international sur les ressources minérales marines qui a été organisé à Brest en 1984 par Germinal (4). Pour M. Brett, les matières premières venant des terres émergées ne manqueront pas d'ici à longtemps ; il n'y a donc pas de marché actuellement pour des ressources minérales marines, et d'autant moins que les capitaux ne sont pas abondants.

Selon M. Brett : « *Pour commencer, l'exploitation dans les eaux très peu profondes augmentera... La phase suivante pourrait être l'exploitation des nodules de phosphates et tout de suite après, celle des masses consolidées* [des encroûtements cobaltifères] *pourrait être une activité intéressante de même aussi, bien sûr, celle des sulfures. Mais ce dont nous parlons maintenant se réalisera probablement dans vingt-cinq ans.* »

L'instabilité croissante de l'Afrique australe, où se trouvent 95 % des réserves de chrome, 86 % des réserves de platine, 53 % des réserves de manganèse et 52 % des réserves de cobalt du monde, pourrait cependant accélérer l'« intérêt » des pays industrialisés, en premier lieu des Etats-Unis, pour les nodules polymétalliques et pour les encroûtements cobaltifères, surtout pour celles de ces ressources qui sont situées dans les ZEE de ces pays. ■

(1) Les dorsales subocéaniques forment une chaîne de montagnes longue de quelque 60 000 kilomètres qui serpente sous tous les océans. Dans leur zone axiale se mettent en place les basaltes constituant la croûte océanique.

(2) Dans une zone de subduction, une plaque faite de croûte océanique plonge sous sa voisine. Les zones de subduction se marquent dans la topographie des fonds marins par la présence des fossés océaniques.

(3) La zone économique française, avec la métropole et les Dom-Tom, couvre 10 millions de kilomètres carrés. La France est ainsi la troisième puissance maritime du monde après les Etats-Unis (13 millions de kilomètres carrés) et la Grande-Bretagne (10,5 millions de kilomètres carrés).

(4) Groupe d'étude et de recherche de minéralisations au large. Neuf organismes publics, banques ou sociétés privées français font partie de Germinal. Les deux membres néerlandais se sont récemment retirés de cette association qui a été créée en 1973 et dont le but est de réunir la documentation nécessaire pour se tenir au courant sur ce qui se fait, dans le monde, sur ces ressources minérales marines.

EXPLORER POUR EXPLOITER

(Suite de la page V.)

— Et les ressources minérales ? Seuls les hydrocarbures sous-marins sont massivement exploités. Les fameux nodules polymétalliques existent, certes, mais ils jouent un peu les serpents de mer : il y a quinze ans, on disait « dans dix ans ». Et maintenant on dit : « dans dix ou vingt ans... peut-être ». Quel est, selon vous, l'avenir des ressources minérales marines tel qu'on peut *l'imaginer raisonnablement* ?

— Comme vous l'avez indiqué, le pétrole sous-marin joue un rôle économique considérable et grandissant. L'accès à ces nouvelles ressources s'est fait naturellement sous la pression d'un marché industriel en plein développement, pour lequel les ressources à terre étaient insuffisantes, ce qui justifiait le recours à de nouvelles technologies, même si elles étaient au départ plus coûteuses.

» Dans le domaine minier, la situation est sensiblement différente, puisque, depuis une dizaine d'années, la demande mondiale est sensiblement stabilisée, de même que le cours moyen des métaux. Dans ces conditions, le recours à des technologies nouvelles ne peut se justifier que si elles sont compétitives avec les technologies plus anciennes et soutenues par le souci des pays dépourvus de ressources naturelles d'acquérir dans ce domaine une indépendance stratégique et une balance financière extérieure plus favorable.

» Cela étant dit, les nodules polymétalliques existent bien, et ils représentent des réserves de minerai considérables. Nous avons fait les recherches nécessaires pour doter la France d'un permis international, reconnu par tous les consortiums internationaux et homologué par la commission préparatoire de la convention du droit de la mer. Il reste quelques conflits de recouvrement avec l'Union soviétique, qui sont en cours de règlement amiable, et la France disposera, à très court terme, d'une zone réservée de 150 000 km², permettant, pendant cinquante à cent ans, d'assurer une production couvrant largement ses besoins nationaux en manganèse, en nickel et en cobalt, et apportant une contribution aux besoins d'approvisionnement en cuivre.

» En parallèle, sur le plan technologique, nous étudions dans le cadre d'un groupement constitué entre l'IFREMER et le Commissariat à l'énergie atomique les technologies nécessaires pour assurer le ramassage de ces nodules, ce qui n'est pas un problème simple puisqu'ils sont situés à 5 000 mètres de profondeur. Malgré ce handicap, les études économiques que nous avons récemment réactualisées font apparaître qu'une exploitation de 1,5 million de tonnes de nodules par an serait voisine de la rentabilité. Elle représenterait un investissement de 7 milliards de francs, répartis également entre le ramassage dans le Pacifique, le transport et le traitement en France. Certaines hypothèses demandent bien sûr à être confirmées, et la réalisation d'un système pilote de ramassage à échelle réduite dont le coût se situerait autour de 500 millions de francs paraît une étape nécessaire. Compte tenu de sa dimension économique et politique, il apparaît raisonnable d'aborder ce problème à l'échelle européenne. Au moment où l'Europe redresse la tête pour relever les défis technologiques des Etats-Unis et du Japon, la question d'une approche commune et volontariste dans ce domaine mérite certainement d'être posée.

» Et pour répondre à votre question, si tel était le cas, une exploitation opérationnelle et européenne pourrait exister autour de l'an 2000.

— Etant entendu que les équipes françaises ne peuvent tout faire, où situez-vous la France en général et l'IFREMER en particulier dans l'exploitation de la mer, que ce soit pour la recherche scientifique ou pour la recherche technologique ? Avons-nous — avez-vous — des domaines d'excellence et aussi des domaines d'insuffisance ?

— Une compétence scientifique et technique à l'échelle d'un grand pays industrialisé ne s'acquiert pas en un jour. Elle est le fruit d'une évolution qu'il est important de rappeler. On peut dire qu'au cours des deux décennies qui viennent de s'écouler trois événements déterminants ont marqué les rapports de l'homme et de l'océan et ont eu des conséquences capitales en matière de recherche et de développement dans ce domaine.

» C'est d'abord, sur le plan militaire, l'instauration d'une stratégie de dissuasion dans laquelle le système d'arme à base de sous-marins nucléaires joue un rôle déterminant. C'est ensuite l'extraordinaire percée des industries pétrolières et parapétrolières en mer. C'est enfin l'élaboration de la théorie de l'expansion des fonds océaniques qui a renouvelé l'ensemble des sciences de la terre à tel point qu'on a pu parler d'un « âge d'or de la géologie ».

» Il se trouve que pour des raisons historiques, politiques, économiques, la France s'est engagée très tôt dans ces domaines-clés et que nos ingénieurs et techniciens du secteur public et privé, nos géologues, géophysiciens, géochimistes, occupent dans la compétition internationale une place de tout premier ordre. A cet égard, une mention spéciale me paraît devoir être faite en matière d'intervention sous-marine très profonde (– 6 000 m).

» Au risque de schématiser quelque peu, on peut dire que les biologistes et les physiciens de la mer ont moins bénéficié ces dernières années que leurs collègues géologues de la puissante vague incitatrice porteuse de crédits de recherche. Le développement de l'océanographie spatiale à l'échéance 1990-1995, bouleversant les techniques de connaissance globale des océans, impliquera la préparation d'équipes adaptées à ce nouveau développement. A cet égard, les effectifs de l'océanographie physique risquent d'être insuffisants si un courant de recrutement ne s'amorce pas rapidement.

» Ces considérations générales valent bien entendu pour le cas particulier de l'IFREMER, dont les compétences sont le reflet de celles qui existent à l'échelon national, forces et faiblesses incluses. L'originalité de l'IFREMER est celle d'un organisme pluridisciplinaire jouant un rôle de pivot capable d'intervenir à *tous les stades* du processus qui conduit de la recherche au développement et d'en assurer le transfert dans les meilleures conditions.

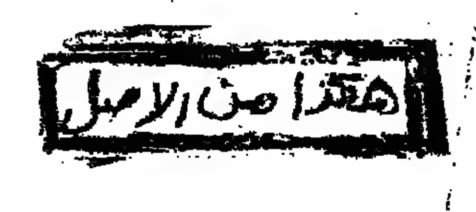
— Quels souhaits formulez-vous pour l'avenir mondial et français de l'exploitation des océans ?

— *Sur le plan mondial,* il est important que l'impulsion donnée par la nouvelle Convention du droit de la mer pour une gestion plus rationnelle des ressources de l'océan et de son environnement entre progressivement dans les faits grâce à la responsabilisation des Etats sur leurs zones économiques exclusives et grâce à une coopération internationale accrue en dehors de ces zones.

» Sur le plan français, un effort important pour la recherche et le développement océaniques est *consenti* : *je souhaite* que l'utilité de cet effort soit mieux perçu et que cette prise de conscience permette, comme dans le domaine spatial, d'intensifier l'effort entrepris. De ce point de vue, une approche européenne des grands développements technologiques, qu'il conviendra de mener dans les prochaines années, me paraît essentielle. »

Propos recueillis par
Y. R.



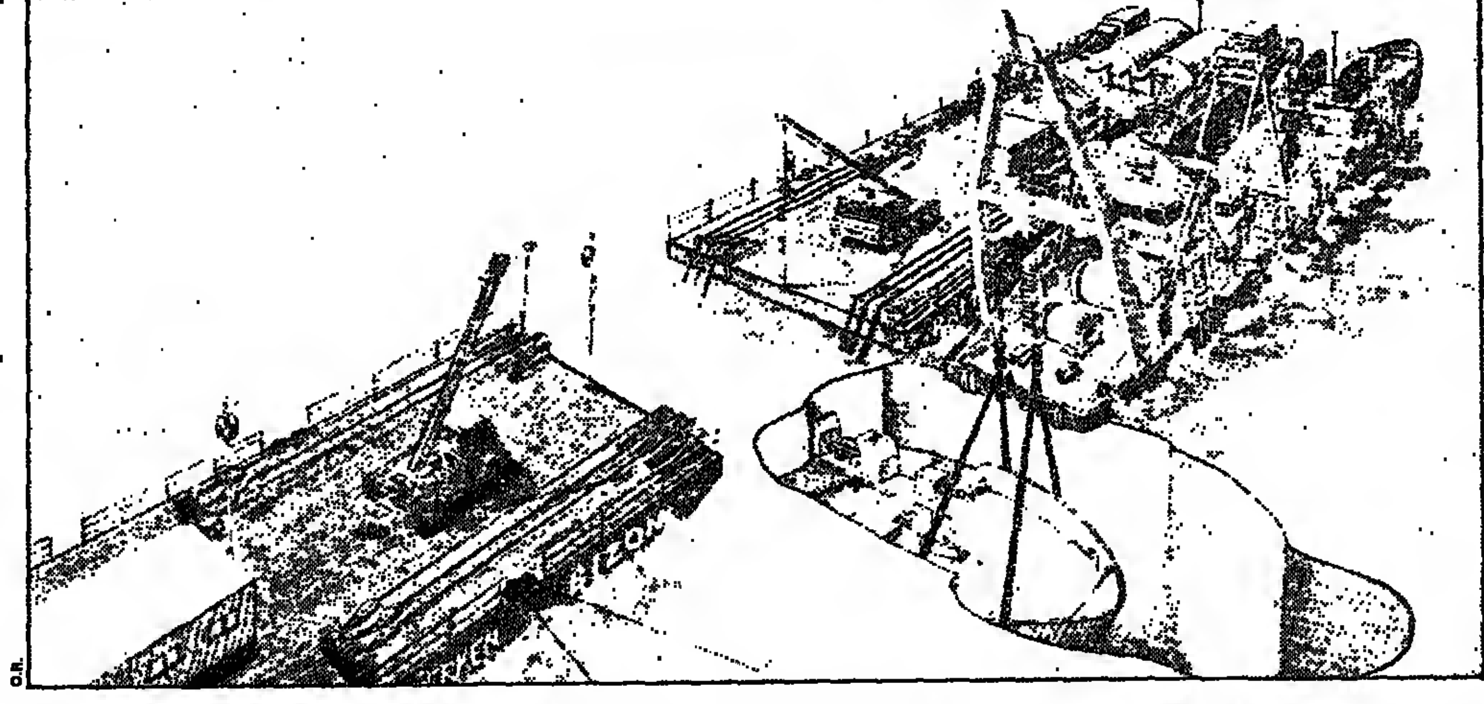


OBJECTIF MER

48 MILLIONS DE FRANCS PAR 25 MÈTRES DE FOND

par Danielle Rouard

Août 1984 : « grande peur » devant Ostende après la collision d'un ferry et d'un cargo transportant de l'hexafluorure d'uranium. L'explosion et la pollution catastrophique ont pu être évitées. Mais l'épave reste très dangereuse à cet endroit de trafic intense. Juillet 1985 : le renflouage du* Mont-Louis *vient de commencer.



DANS le reflux de la vague tangue le remorqueur... Du bord, deux hommes en scaphandre plongent vers les sombres profondeurs engloutissant l'épave du *Mont-Louis*. Gisant par 25 mètres de fond à 12 kilomètres des côtes d'Ostende, le célèbre cargo n'est plus qu'un amas de débris qu'il faut récupérer. Piètre fin...

Le 25 août 1984 commençait la « grande peur », comme l'on dit ici. L'*Olau-Britannia*, un ferry anglais, venait de frapper à tribord le *Mont-Louis*, qui transportait, entre antres marchandises, trente fûts d'hexafluorure d'uranium. Tous les ports voisins de la mer dn Nord redoutaient une explosion dévastatrice. Il fallait repêcher la terrible cargaison. Ce fut une longue épopée que nourrirent tempêtes et marées. Les cow-boys de Smit Tak, géant mondial du renflouage, menèrent l'affaire rondement. L'épave, elle, n'intéressait alors personne.

Une année s'est écoulée. Navires, cargos et ferries se croisent an large, évitant soigneusemeot l'épave repérée par des balises et signalée sur les cartes marines. A deux reprises, on a frôlé la catastrophe : une nouvelle collision. A cet endroit, le trafic est intense, comparable à celui de la place de la Concorde anx heures de pointe. La Compagnie générale maritime (CGM), armateur français du *Mont-Louis*, a abandonné les restes de son cargo. Faute d'un accord avec la CGM, le gouvernement belge a pris ses responsabilités : renflouer la dangereuse carcasse.

Quatre sociétés belges se sont associées en joint venture pour ce travail. Ce sont Dredging International, Decloedt et Zoon, Jan de Nul et Herbosch-Kiere.

Herman de Croo, ministre belge des communications, vient d'annoncer que son gouvernement avait décidé de citer devant nn tribunal étranger l'armateur français propriétaire du *Mont-Louis*. Enfin, un fût vide provenant du *Mont-Louts* a été retrouvé ces derniers jours sur les côtes danoises. L'opinion belge s'en est émue, mettant en cause les autorités qui avaient déclaré que la totalité de la cargaison avait été récupérée.

Depuis la mi-juillet, une centaine d'hommes sont à pied d'œuvre, reclus au large jusqu'à la fin du chantier. Dynamitage partiel, découpage et renflouement : on émergera en partie les morceaux de l'épave et, à l'aide de grues géantes et de remorqueurs, on les traînera sur les bancs de sable de l'avant-port voisin de Zeebrugge. Ils seront enfin transformés eo ferraille et récupérés pour un montant de 2 500 000 F français.

Sur ce chantier géant, dont le coût total est estimé à 48 millions de francs, vont vivre pendant sept mois d'étranges marins. Plongeurs, matelots, ouvriers et ingénieurs font équipe : les uns n'existent pas sans les autres. L'entente règne à bord des gigantesques pontons de manœuvre et des remorqueurs faisant la navette entre eux. On y travaille vingt-quatre heures sur vingt-quatre, à tour de rôle et en trois équipes.

Le temps ici est d'abord de l'argent. Les équipements sont très coûteux. Grues, grappins à ouverture de 7 mètres, bigues, explosifs et ordinateurs de mesures fonctionnent sans relâche. Les cent permanents du cbantier connaissent leur tâche, mais aucun n'en devine le terme. La mer seule commande le rytbme des travaux. « *Toute notre expérience en dépend. Nos connaissances théoriques ne sont rien sans lo confrontotion réelle avee la mer* », explique Joris, le capitaine d'un des remorqueurs. Joris fait équipe depuis la mi-juillet avec d'autres bommes qu'il ne connaissait pas jusque-là.

A bord, au fil des jours et des nuits, ces camarades de rencontre partagent le travail, soignent leurs repas et écbangent les souvenirs cosmopolites d'autres chantiers réalisés aux quatre coins du monde. Ce soot des aventuriers. Ils ont quitté le Guatemala après un séjour de trois mois pour les Seychelles où ils passèrent six semaines, puis ils sont repartis pour le Mexique, le golfe Persique et, enfin, sont arrivés à Ostende.

Une épave aux mains des plongeurs

Toujours, partout, ils renflouent. De retour chez eux pour une pause entre deux voyages, ils attendent, en perpétuel *stand by*, prêts à prendre le large pour une nouvelle aventure. Ces travailleurs de la mer ont un destin particulier ; leur itinéraire n'est jamais le même.

Aujourd'bui, ils ont jeté l'ancre au large d'Ostende. Six plongeurs s'emploient à glisser sous la coque de l'épave des filins qui permettront de poser les « élingues ». Ces élingues en acier, d'un diamètre de 92 millimètres, permettront de tracter les morceaux de carcasse. Se relayant pendant les heures de mer étale – quatre au maximum par jour, – les plongeurs descendent au fond dans une obscurité quasi totale. L'eau est toujours trouble en mer du Nord. Ces plongeurs travaillent donc au toucher, à l'extérieur comme à l'intérieur de la coque. Aussi, avant de descendre, ont-ils minutieusement étudié les cartes de repérage établies par l'ordinateur de bord. De ces hommes dépend la réussite de l'opération. A eux revient la décision, à chaque instant, de la poursuivre ou de l'interrompre selon l'état de la mer.

Sur le ponton Bizon – 86 mètres de long et 19 mètres de large – et sur le bateau géant *Norma*, d'autres spécialistes s'affairent. Des ingénieurs dressent les plans. Des ouvriers préparent des gradins ou entretiennent le matériel. Les radios de bord lancent d'incessants communiqués : « *Bizon* appelle *Norma* » pour une pièce demandée par un remorqueur... « *Norma* répond à *Bizon* ».

Sur terre, au quartier général du chantier installé à Ostende même, on écoute avec attention ces appels de radio. De là repartent les directives. Le QG assure. Car le métier en mer est dangereux. A toute heure, il peut y avoir un incident, une pièce défectueuse, un homme blessé... Les sauveurs d'épaves disposent des moyens techniques les plus sophistiqués. Le temps n'est plus aux flibustiers. Mais le renflouement rapporte encore beaucoup d'argent. Aux yeux des terriens, les sauveurs d'épaves font un peu figure de bandits ; eux n'en prennent pas ombrage. « *Le* Mont-Louis *est devenu une célébrité. Le renflouer, c'est notre épreuve d'Hercule* », avoue l'un des responsables belges du chantier. « *Si nous réussissons, nous gagnerons l'accès à de fabuleux contrats.* » ■

OUESSANT DEVANT OUESSANT

par François Grosrichard

AVEC le temps, le souvenir des dramatiques marées noires provoquées par les *naufrages de l'Amoco-Cadiz* en 1978 et du *Tenio* en 1980 s'estompe mais ne disparaît pas complètement. La Bretagne, pourtant, l'a juré : plus jamais ça !

Des dispositions ont donc été prises pour repousser toujours plus au large les routes maritimes internationales. En cas de tempête, on aura le temps de voir venir avant qu'un pétrolier à la dérive aille se fracasser sur les récifs.

En 1981, l'Organisation maritime internationale (OMI), dont le siège est à Londres, tint à peu près ce langage à la France : d'accord pour que vous éloigniez les « autoroutes maritimes » de votre île d'Ouessant. Mais alors, comment les navires venant d'Afrique et d'Amérique vont-ils se repérer et savoir qu'ils sont au large du Finistère ? Il faut que vous remplaciez les bouées et différents signaux situés sur Ouessant par un phare installé en pleine mer servant en quelque sorte de porte d'entrée de la Manche. La France dut dire « oui » à ses partenaires étrangers.

Ainsi était né le projet du phare géant d'Ouessant. Un projet d'une audace technique incomparable. Car des phares, il y en a partout dans le monde, y compris des balises construites à même le fond de la mer et non sur un socle de rocher qui émerge à marée basse. Mais les profondeurs ne dépassent pas une quarantaine de mètres.

Avec ce que les techniciens appellent « l'aide majeure à la navigation », qui sera située à 40 milles (presque 80 km) au sud-ouest d'Ouessant et mesurera 232 mètres (dont 127 mètres sous l'eau), il s'agit d'une première mondiale.

L'ouvrage devrait avoir la forme d'un tripode, être équipé d'une plate-forme d'appontage d'hélicoptère et peser 25 000 tonnes. Les équipements, dont la lanterne, seront télécommandés par faisceaux hertziens à partir de la terre ferme.

Etudié dès 1979 par le service des phares et balises et l'ingénieur Jean Prunières, qui eurent à choisir entre vingt-quatre projets, cet amer artificiel (1) devrait d'après les premières évaluations voir le jour à l'été 1986.

A cause de difficultés « de mise en place des crédits budgétaires » — comme l'on dit élégamment — et du résultat des investigations sous-marines qui ont révélé que le sous-sol, à l'endroit choisi, se « liquéfiait » (c'est la terminologie technique exacte), le phare a déjà pris un an de retard : septembre 1987 au lieu de l'été 1986.

Un an de retard

Mais M. Lengagne, secrétaire d'Etat à la mer, et le gouvernement ont tenu à mettre les choses au point : le phare se fera même si le volume des crédits budgétaires disponible oblige à rallonger encore les délais.

Il ne s'agit pas, en effet, d'une petite affaire. Pour l'heure, le devis tourne entre 300 et 400 millions de francs (non compris, bien sûr, les frais de fonctionnement de l'ouvrage lorsqu'il sera en place). Fin 1984, 150 millions (autorisations de programme) avaient été réservés et 70,5 millions inscrits au budget de 1985. L'an prochain, il faudrait 100 millions mais les plus optimistes disent que, avec 70 millions, ce serait déjà bien.

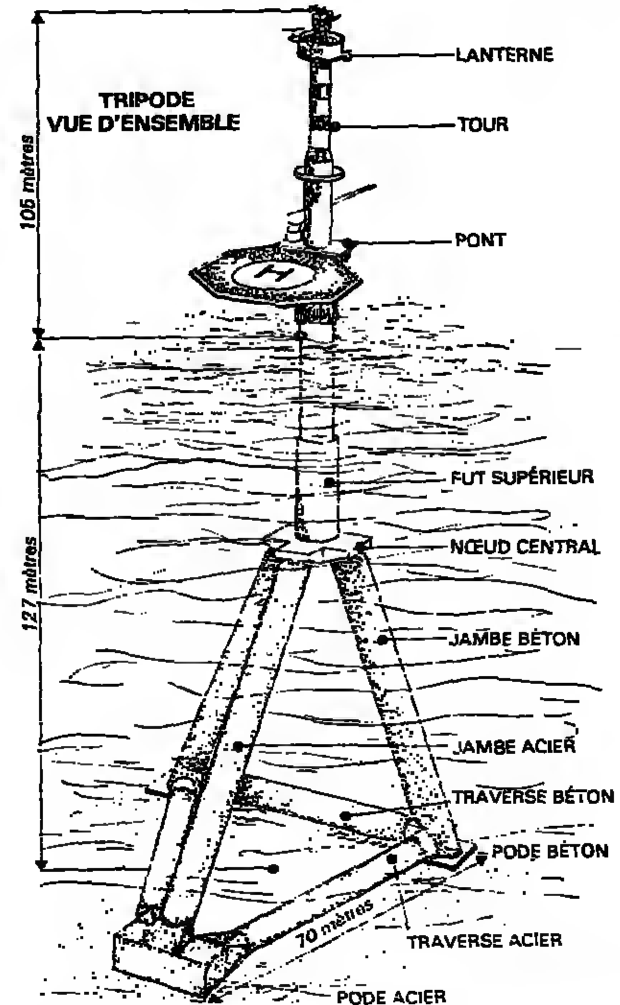
Le groupe Spie Batignolles, avec sa filiale spécialisée dans l'offshore EMH, qui a été choisi (2) de préférence à Bouygues pour construire l'ouvrage, est formel : « *Nous avons résolu tous les problèmes techniques. La phase de construction proprement dite peut démarrer.* »

A Nantes, aux chantiers navals Dubigeon, on maugrée : « *Nous avions programmé les premiers travaux au début 1985. Le chantier manque cruellement de commandes, le chômage technique est le lot quotidien. Ces retards nous font grand tort...* »

L'enjeu politique du dossier l'emporte désormais sur son caractère strictement technique. D'autant que l'opinion publique bretonne, toutes tendances confondues, en a fait un test de la bonne volonté et du sérieux des promesses du gouvernement envers cette province. L'éclat du « phare-symbole » porta déjà plus loin que celui de la balise de navigation. ■

(1) Dans le langage des marins un amer est un objet fixe et facilement visible (tour, moulin, clocher), situé sur la côte et servant de point de repère.

(2) Alsthom, par l'intermédiaire des chantiers Dubigeon, à Nantes, est associé à Spie Batignolles, ainsi que les Ateliers français de l'Ouest (AFO) à Brest.



Posé par 127 mètres de fond, le tripode d'Ouessant aura une hauteur de 232 mètres. Structure mixte de béton et d'acier, il sera automatiquement télécommandé depuis la terre. Toutefois, des habitations sont prévues au cas où des techniciens auraient besoin de séjourner à bord.

L'appel d'offres a été lancé en 1983, et vingt-quatre projets ont été présentés par des entreprises de la CEE. Seuls huit entreprises françaises ou groupements français ont fait des propositions. Les parties de l'ouvrage seront construites à Nantes et assemblées à Brest, d'où l'ensemble sera remorqué vers le site définitif.

La structure sera équipée :

– D'un phare puissant dont la portée, par visibilité météorologique de 10 milles, sera de 30 milles ;

– De feux d'une portée de 10 milles, par visibilité météorologique de 1 mille, à utiliser en temps de brume ;

– D'un radiophare d'une portée de 100 milles ;

– D'une balise répondant aux interrogations des radars fonctionnant sur 3 cm et sur 10 cm de longueur d'onde. La portée radio-électrique de cette balise sera de 30 milles ;

– D'un avertissement sonore d'une portée de 5 milles.

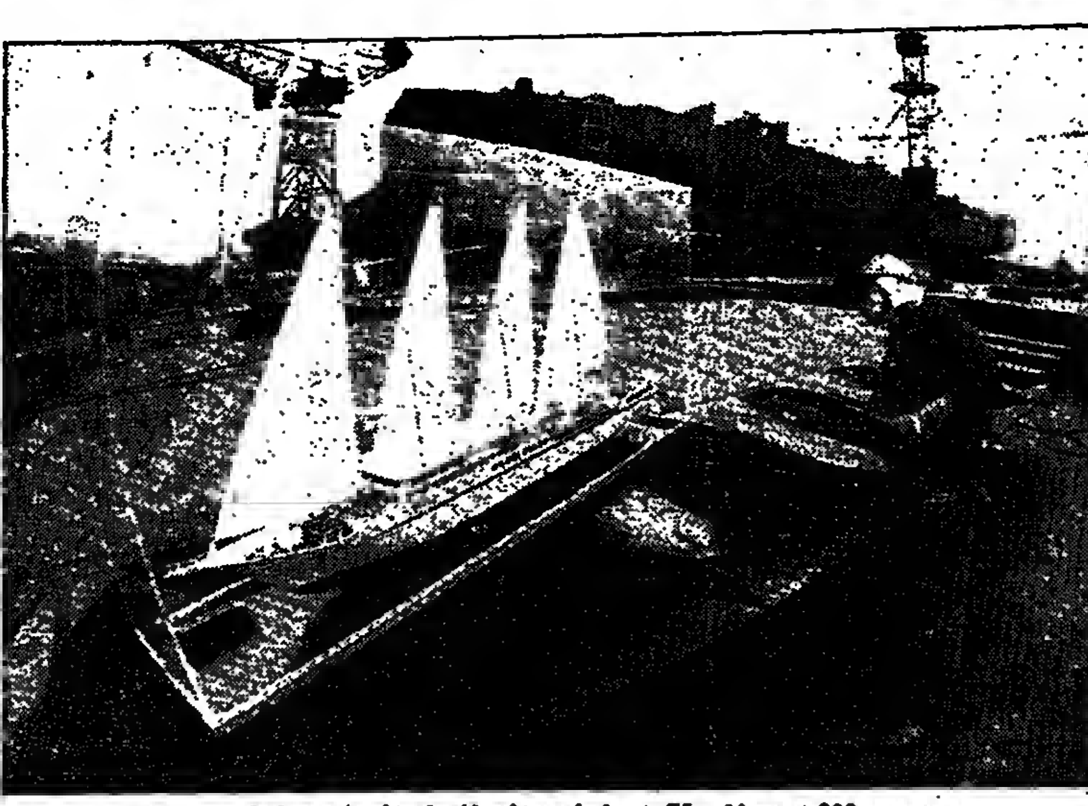
OBJECTIF MER

PAQUEBOT A VOILES

par Patrick Peslier

AU fond des vieux locaux de bois qui abritent une partie des bureaux du département ingénierie des Ateliers et chantiers du Havre (ACH), sous les poutres peintes de la salle de dessin, un aquarium de Plexiglas protège une précieuse maquette : celle de deux paquebots à voiles, *Wind-Star* et *Wind-Song*. Non loin, par-delà l'atelier des préfabrications lourdes où sont réalisés les stabilisateurs et l'étrave, la coque du premier de ces deux navires se dessine déjà, à contre-jour, sur sa cale de lancement.

Ce n'est pas la première fois que les ACH sont appelés à travailler dans le domaine de la propulsion à voile. Récemment, les chantiers de La Rochelle-Pallice, qui appartiennent au même groupe que les chantiers ACH de Graville, ont construit *Alcyone*, le dernier bateau du commandant Cousteau, équipé de son nouveau système de manœuvres mécaniques des voiles. Or Jacques Cousteau est très célèbre aux Etats-Unis, où ses expériences passionnent nombre de professionnels de la mer.


GÉRARD LECOMPTE.

134 mètres de long, 4 mâts de 48 mètres de haut, 75 cabines et 200 passagers.

« *Alors*, raconte François Faury, directeur du chantier de Graville, *Karl Andren, qui est le patron à New-York de Circle Line, compagnie de petits bateaux qui font le tour de Manhattan en deux ou trois heures pour les touristes, s'est adressé à nous en tant que représentants de l'armement Wind-Star Sail Cruses. Les Américains nous parlaient voilier, nous leur répondions voilier ; en raison, d'une part, de nos recherches et connaissances dans ce domaine, mais aussi parce que l'équipe chargée des études et conceptions, tout comme d'ailleurs notre président, Gilbert Fournier, est passionnée de voile. Ils nous ont ainsi commandé deux paquebots à voiles.* »

Ces deux navires sont conçus pour la croisière de luxe aux Caraïbes et en Méditerranée. Longs de 134 mètres, ils pourront accueillir, dans soixante-quinze cabines, deux cents passagers, qui devront s'acquitter de 300 dollars par jour pour une croisière d'une semaine.

Le navire emportera également avec lui trente hommes d'équipage et quarante-cinq personnes pour le service hôtelier. Tous les aménagements seront « traités » par l'architecte naval Marc Held, qui dispose de 800 dollars par mètre carré, en décoration pure.

La timonerie du commandement de toutes les opérations sera dirigée par un ordinateur central de contrôle qui agira sur la voilure en fonction de certains paramètres, tels la vitesse du vent, l'angle de gîte, la marche du navire. L'ensemble vélique s'articulera autour de quatre mâts de 48 mètres de haut, gréés en focs baumés de 370 m². Ainsi, il sera demandé aux commandants de ces navires d'être de fins navigateurs, habiles à manœuvrer à la voile.

Actuellement en phase d'assemblage sur ses bers, le premier croiseur de la flotte, *Wind-Star*, sera lancé en novembre 1985. Son jumeau le suivra dans les eaux du bassin René-Coty six mois plus tard. Après la mise à l'eau, il faudra encore sept mois aux Ateliers et chantiers du Havre pour terminer l'armement de chaque navire. Les deux paquebots auront, au total, apporté quelque deux millions d'heures de travail au personnel des ACH ; une véritable manne pour les ouvriers de la navale, inquiets pour leur emploi en 1984. Mais au-delà ?

Son fer à souder à la main, François, un ouvrier qui travaille là depuis dix ans, témoigne de son scepticisme : « *C'est vrai, un lancement, c'est toujours beau, surtout le premier auquel on assiste et qui demeure le plus émouvant. Mais, quand le bateau, libéré, s'enfonce lentement dans les eaux, on ne peut pas s'empêcher de penser que la cale vide ne sera peut-être pas occupée de sitôt. Alors, pour nous, travailler sur un bateau de croisière à voiles, ou sur un porte-conteneurs, ça ne change pas grand-chose. On soude, on découpe, on assemble... Ce sont les ingénieurs qui prennent leur pied. Nous, on demande simplement du travail.* »

Car il est loin le temps où les carnets de commandes des chantiers du Havre étaient bien remplis. Les chantiers florissants des années 50 avaient pour noms Duchesne et Bossière, Augustin Normand, Forges et chantiers de la Méditerranée.

Sur leurs rampes de lancement se succédaient caboteurs, paquebots, sous-marins, navires câbliers, cargos, chalutiers. Et, pour n'être pas des événements exceptionnels, ces mises à l'eau et baptêmes étaient néanmoins l'occasion de véritables petites fêtes avec discours, fanfares, notables endimanchés, applaudissements et vivats de la foule de curieux mélangés à ceux du chantier.

Les anciens en parlent encore parfois. Pas trop souvent... Un peu comme si évoquer la prospérité d'hier était inconvenant face aux difficultés du jour. Les hauts lieux de la construction navale – Dunkerque, La Seyne et La Ciotat – sont devenus synonymes de suppression d'emplois.

On n'oublie surtout pas qu'au Havre, jusqu'au milieu de l'année dernière, le carnet de commandes était vide. Désespérément vide. Même si, aux ACH, on se sent un peu plus préservé parce que, comme l'explique son président-directeur général, Gilbert Fournier – également président de la chambre syndicale des constructeurs de navires, – le marché, aujourd'hui, est « *celui de navires de taille moyenne faisant appel à une haute technicité* », justement le créneau dans lequel s'inscrivent de longue date les ACH.

La tradition de construire des navires très spécialisés remonte à un autre siècle. Et, dans le bureau de François Faury, une aquarelle représentant le *Lion Ier* fait figure de symbole, puisque ce navire – qui fut le premier pétrolier français – fut lancé sur ce même site de Graville en 1892. Mais c'est surtout au cours de ces dernières années que la liste des navires construits et présentés comme l'affirmation d'une technique française s'est considérablement allongée.

Ce sont ces chantiers qui ont mis au point et réalisé l'*Euclide*, premier transporteur de gaz liquéfié à cuves sphériques construit au monde, puis le *Pythagore*, premier méthanier du monde à cuves intégrées. Ces mêmes chantiers ont encore construit des transporteurs d'acide sulfurique et phosphorique, une trentaine de navires rouliers, des car-ferries, des câbliers, des transporteurs de colis lourds et de déchets nucléaires, enfin plusieurs navires de recherches océanographiques qui sont aussi de véritables laboratoires flottants : autant de bateaux très sophistiqués dont certains constituent le *nec plus ultra* et font appel à des techniques qui ont ensuite inspiré d'autres constructeurs. ■

BATEAU A VENT

LE lundi 17 juin 1985 à midi, l'*Alcyone*, bateau expérimental à moteur de 30 mètres de long, équipé du système de propulsion éolienne auxiliaire turbovoile, est entré dans le port de New-York, salué par les jets des bateaux-pompes et les sirènes des remorqueurs.

Un accueil triomphal digne d'un paquebot ! Le maire de la ville, Edward Koch, félicitait Jacques-Yves Cousteau, président de la fondation qui porte son nom, et Georges-Yves Kervern, président de Cegedur-Pechiney, promoteurs du système.

Mis à l'eau au début d'avril, l'*Alcyone* avait quitté La Rochelle le 13 mai et fait deux escales de huit jours aux Açores et aux Bermudes. L'enthousiasme new-yorkais s'explique par la traversée sans histoire de l'*Alcyone*, qui préfigure la rentrée de la voile comme système de propulsion pour les bateaux de commerce.

Mais quelle voile ! En 1980, Lucien Malavard, spécialiste de la mécanique des fluides à l'université Pierre-et-Marie-Curie à Paris, et Bertrand Charrier inventaient, avec une équipe de la formation Cousteau, un nouveau type de voile plus simple, plus robuste, plus sûr et beaucoup plus performant : la turbovoile.

On sait qu'une voile classique, de même qu'une aile d'avion, soumise à l'action du vent, procure une poussée et donc une propulsion qui s'exerce par l'action des filets d'air à l'intérieur comme à l'extérieur de la voile, à l'intrados comme à l'extrados. Le bon rendement du système est le plus souvent compromis par le mauvais écoulement desdits filets, qui se décollent de la surface de la voile en butant sur une « couche limite » et se mettent à tourbillonner dans le sillage, au préjudice de la propulsion.

Les chercheurs eurent l'idée d'empêcher ce décollement en réduisant la couche limite. Imaginant un cylindre profilé, ils firent, au moyen d'un ventilateur, aspirer l'air d'une partie de cette couche par des fentes pratiquées dans le cylindre, muni en outre d'un volet en forme d'aile d'avion pour séparer les écoulements d'intrados et d'extrados.

Résultat : la force propulsive du système devient, à surface égale, quatre à cinq fois supérieure à celle des voiles classiques et trois fois plus performante que les nouveaux systèmes développés ailleurs.

Le fonctionnement des turbovoiles fabriquées par les établissements Pourpris à Lyon, en robuste tôle d'aluminium Pechiney, et orientables sur support tournant, est totalement automatisé : un ordinateur, enregistrant en continu la vitesse du navire, son cap et les caractéristiques de ses moteurs, commande l'angle d'attaque par rapport au vent, la position du volet et la puissance d'aspiration. Un second système d'asservissement ajuste automatiquement le régime des moteurs principaux de manière à rendre optimales les économies de combustible. Ces dernières, outre une augmentation de la vitesse commerciale de 2 nœuds environ, pourraient représenter 15 à 35 %, et permettraient d'amortir la turbovoile Cousteau-Pechiney entre deux à cinq ans.

Après l'*Alcyone*, précédé par le catamaran expérimental *Moulin-à-vent*, un transporteur en vrac de 5 000 tonnes, le *Commandant Henry* va être équipé au début de 1986 pour le compte de la Compagnie générale maritime (CGM) avec deux turbovoiles de 100 m² (contre 21 m² pour l'*Alcyone*), susceptibles de résister à des vents de 100 nœuds (185 km/h). Le système pourrait se monter éventuellement sur des navires (pétroliers ou minéraliers) de 80 000 tonneaux de jauge brute.

FRANÇOIS RENARD.

ÉTOILES MÉCANIQUES

IL y a cinq siècles, Christophe Colomb quittait l'Espagne et mettait cap à l'ouest, armé de la seule conviction que la Terre était ronde et qu'il atteindrait ainsi les Indes. On sait ce qui s'ensuivit !

Les navigateurs actuels ne vont plus ainsi à l'aveuglette. Ils ont des cartes détaillées, des instruments hautement élaborés qui permettent un point précis. La radio les relie au reste du monde, mais l'établissement des liaisons est parfois difficile, car les conditions de propagation des ondes changent au cours du temps.

Depuis quelques années, le satellite fournit aux marins trois services importants : la possibilité de téléphoner aisément en tout point du globe ; celle d'être rapidement repérés et secourus en cas d'accident ou de naufrage ; celle enfin de connaître leur position avec une précision inimaginable il y a seulement vingt ans.

Pour communiquer, les navires disposent des satellites de l'organisation Inmarsat. Créée officiellement le 16 juillet 1979, elle siège à Londres. Quarante pays ont signé la convention de cette organisation et participent à son financement. Les Etats-Unis (23 %), l'Union soviétique (14 %), la Grande-Bretagne (10 %), la Norvège (8 %) et le Japon (7 %) sont les principaux contributeurs. Le système des satellites Inmarsat a été mis en service en février 1982 – mais les satellites américains Marisat offraient depuis 1976 un service de communication avec les navires.

Inmarsat a repris l'exploitation de ces satellites, et en a progressivement remplacé certains par deux satellites Marecs construits par British Aerospace et Matra pour le compte de l'Agence spatiale européenne. Des capacités supplémentaires de communication sont obtenues par location de canaux sur des satellites Intelsat de téléphonie intercontinentale. Plusieurs milliers de navires sont équipés pour utiliser les satellites Inmarsat, ainsi que la plupart des plates-formes pétrolières, qui occupent d'ailleurs près de la moitié des capacités de communication du système.

Inmarsat fait actuellement construire une nouvelle génération de satellites, qui prendra le relais à partir de 1988. Trois satellites ont été commandés à un consortium international, associant les industriels européens qui avaient construit les Marecs et la société américaine Hughes Aircraft. Le montant global de cette commande est de 160 millions de dollars. Six satellites supplémentaires pourraient ensuite être construits.

Un autre système satellitaire utile aux marins est l'ensemble Sarsat-Cospas, qui permet la localisation rapide de mobiles en détresse. Il s'agit en fait de deux systèmes distincts : Sarsat est américano-canado-français, tandis que Cospas est soviétique. Mais des accords sur les fréquences utilisées et sur le codage des messages permettent un fonctionnement commun. De fait, le premier sauvetage fut celui de l'équipage d'un petit avion, accidenté dans le nord de la Colombie britannique, qui fut repéré par un satellite soviétique. Actuellement, trois satellites soviétiques et deux américains sont en service.

L'avion ou le navire à protéger est muni d'une balise émettrice, dont la mise en marche est automatique en cas d'accident. Les signaux sont captés par le satellite, qui les enregistre et les retransmet au sol quand il est assez en vue d'une station de contrôle. A partir du contenu du signal et de la fréquence à laquelle il est reçu – elle varie en fonction de la position relative de la balise et du satellite, – on peut identifier l'émetteur et tracer la ligne sur laquelle il se trouve. Deux ou trois détections par les satellites – qui tournent autour de la Terre en un peu plus d'une heure et demie – permettent de localiser la balise émettrice.

Sarsat est dérivé d'Argos, système de localisation par satellite conçu en France, et qui permet le suivi de certaines courses transatlantiques – mais aussi bien l'étude des migrations des ours polaires. La différence essentielle entre Sarsat et Argos tient au délai de traitement de l'information : pour un système de sauvetage, la localisation de l'accident doit être obtenue très rapidement. Avec plus de satellites qu'actuellement, un délai maximum de deux heures pourrait être garanti.

Troisième utilisation des satellites : la navigation. Connaître précisément sa position est toujours utile, parfois indispensable. En particulier pour les sous-marins nucléaires. Pour lancer leurs missiles, ils doivent, en cas de conflit, pouvoir déterminer instantanément leur position, et cela avec une précision de quelques mètres. Une minime erreur sur le point de départ entraîne en effet une erreur beaucoup plus grande sur le point de chute de leurs projectiles.

Ce sont donc les militaires qui ont pris l'initiative dans ce domaine. On sait mal ce que font exactement les Soviétiques, mais ils lancent chaque année plusieurs satellites Cosmos dont les caractéristiques d'orbite et les signaux émis indiquent qu'il s'agit de satellites de navigation.

Aux Etats-Unis, la Navy a mis en place, à partir de 1963, le système Transit, dont l'accès a été ultérieurement ouvert aux navires et aux avions civils. Ce système sera abandonné vers 1990, car il est en cours de remplacement par le système de positionnement global Navstar, plus précis. Ce dernier, dont la responsabilité est confiée à l'armée de l'air, doit permettre à des avions, des navires, des véhicules terrestres, de connaître leur position – altitude comprise – avec une erreur toujours inférieure à 16 mètres, et souvent plus petite que 5 mètres. Les vitesses sont aussi mesurées, à 6 centièmes par seconde près.

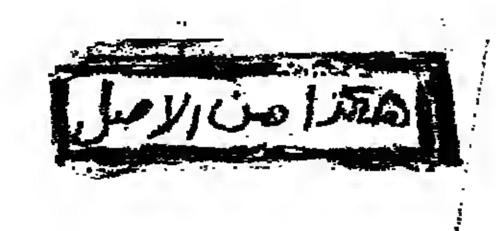
La définition du système a évolué au cours du temps. Dans la version actuelle, il doit y avoir en orbite dix-huit satellites opérationnels et trois en réserve – certains sont déjà lancés, d'autres le seront dans les trois années qui viennent.

Ces satellites sont placés sur six orbites circulaires, à une altitude proche de 20 000 kilomètres. Trois satellites se suivent régulièrement sur chaque orbite, chacun la décrivant en douze heures. Cette disposition assure que, à chaque instant, quatre satellites soient en vue directe de chaque point du globe. Les satellites emportent une horloge atomique et diffusent en permanence l'heure. A la réception, il suffit donc de connaître la loi de mouvement du satellite pour déterminer où il se trouve à partir du signal reçu. Ensuite, des méthodes classiques de triangulation permettent de déterminer la position du récepteur.

Comme Transit, Navstar doit être accessible aux civils, mais l'information diffusée en clair est moins précise que celle réservée aux militaires. Elle doit cependant permettre aux navires et aux avions de connaître leur position avec une erreur bien inférieure à 100 mètres, ce qui est en général largement suffisant.

MAURICE ARVONNY.





NOUVELLE

AU BORD DE LA LOIRE

par Joachim Pruszak



AGNÈS LÉVY

« *VOUS êtes vraiment logés comme des princes chez ces cochons de capitalistes !* », s'écria Herrmann en entrant dans le vestibule. Je jetai un coup d'œil à Hannah. « *En haut, il y a aussi un cochon de Viennois*, dis-je, et *deux cochons d'Anglais se vautrent dans les appartements des propriétaires.*

– *C'est un véritable palais, ici !*, s'exclama Herrmann en regardant tout autour de lui dans le vestibule.

– *Allons au salon*, dit Hannah. D'un revers de main, elle lissa sa jupe, mais il n'y avait rien à épousseter; elle rejeta ses cheveux en arrière. Nous passâmes au salon. Dans le salon il y avait une cheminée. Herrmann s'arrêta devant la grande fenêtre et, cette fois, se tut.

Par-delà la terrasse et la pelouse, on apercevait la Loire. On entendait le courant en contrebas. Seuls les buissons de la rive et le chemin de hâlage séparaient la Loire du jardin. La propriété était un peu surélevée; le terrain s'inclinait vers le fleuve, et la maison était située à environ 10 mètres du bord de l'eau. En cette saison, la Loire était transformée en un large fleuve. Malgré une température déjà estivale, elle était encore grossie par la fonte des neiges.

Nous sortîmes. Hannah avait dressé le couvert sur la terrasse. Nous traversâmes la terrasse, dallée de pierre calcaire, suivîmes Herrmann à travers la pelouse. Ça n'était pas du gazon anglais. C'était un bon gazon rustique. Herrmann s'arrêta devant la piscine.

« *Ça alors !*, dit-il, *c'est chauffé ?*

– *Non*, répondis-je.

– *C'est bien assez chaud*, dit Hannah.

– *Parce que vous vous baignez déjà ?*, demanda Herrmann.

– *Bien sûr* », répondis-je.

Ça n'était pas tout à fait vrai, mais ces journées d'avril étaient déjà très chaudes, et nous plongions tous les matins dans l'eau. Et dans la matinée nous avions tenté d'y faire quelques brasses. Herrmann s'avança encore sur la pelouse en direction des buissons. La Loire, torrentielle et teintée de brun, coulait en tourbillonnant.

« *Mais c'est une vraie cascade !*, s'écria Herrmann.

– *Ce sont les vestiges d'un mur*, expliqua Hannah, *c'est ce qu'il reste d'une ancienne levée de pierre.* »

Hannah connaissait tout ça. Elle avait vécu des années à Orléans. Les canaux n'avaient pas de secrets pour elle :

« *Henri IV, déjà, avait essayé de rendre la Loire navigable. Plus tard, on a construit un canal directement dans le lit du fleuve : plus exactement, le long de la rive droite, comme tu peux encore le constater.*

– *Et, évidemment, ça n'a jamais été terminé !*, dit Herrmann.

– *Si, il a été terminé !*, répondit Hannah.

– *Eh bien, ça n'a pas tenu longtemps...*, dit Herrmann.

– *Au moins trois cents ans. Après, ce n'était peut-être plus rentable* », ajoutai-je.

Hannah garda le silence. Elle se tenait à mes côtés, et nous regardions tous deux le fleuve. Ce jour-là aussi, malgré l'irruption de Herrmann, nous tenions à contempler le fleuve. Il s'écoulait avec violence en tourbillons sauvages. Les restes de petites levées de pierre étaient à l'origine de la cascade, au pied de la propriété : c'était une attraction en toutes saisons. Madame la propriétaire en avait fait une aquarelle, un paysage d'hiver : l'eau écumait contre quatre petits socles de pierre derrière un rideau d'arbres dénudés.

« *A la fin de l'été et en hiver, ces pierres-là sont visibles au-dessus du niveau de l'eau*, dis-je.

– *Tiens, tiens !*, dit Herrmann en se frappant la cuisse avec une revue.

– *Nous pourrions boire le café au bord de l'eau*, proposa Hannah.

– *Ça, ce serait bien* », dit Herrmann.

Il fallut remonter vers la maison. La pelouse était naturelle, un peu irrégulière, comme une prairie.

Hermann voulut savoir : « *Les proprios ont une vie formidable ici ! Où sont-ils donc, en ce moment ?*

– *En Corse*, répondis-je.

– *En Corse ! C'est très chic ! Laissez-moi rire ! Tantôt au bord de la Loire, tantôt en Corse... Et qui travaille pour eux ?*

– *Ils travaillent tous les deux. Ils travaillent même dur, si ça peut te rassurer*, dit Hannah en sautant sur la terrasse.

– *Quand on a les moyens...*, dit Herrmann. *Quant à vous, vous avez une chance scandaleuse !* » Il s'arrêta, mit la main au-dessus de ses yeux : de là où il était, il distinguait les tours de la cathédrale. J'intervins :

« *Je vais te dire une chose.*

– *Je t'en prie*, répondit-il.

– *Les propriétaires ont un comportement exceptionnellement convivial, ou appelle ça comme tu voudras. Ils accueillent, sans poser de questions, des gens de tous les coins du monde, des gens qu'ils connaissent à peine. Et gratuitement. Un étudiant de Vienne et deux Anglais, qui, d'abord, voulaient aller au Tyrol, sont ici en ce moment.*

– *Ne vous énervez pas !* », dit Herrmann.

Hannah lui mit la cafetière dans les mains. Elle prit elle-même le plat avec les tasses et le gâteau. La table était légère, je pouvais la porter sur ma tête. Nous nous assîmes sur la rive, et, maintenant que Herrmann semblait enfin persuadé que nous habitions ici vraiment gratuitement, nous ne parlâmes plus beaucoup. Le café était excellent et le gâteau aussi bon qu'un authentique *Bienenstich* allemand : des amandes effilées s'y superposaient comme des boucliers. « *Je suis heureux que tu te réjouisses de notre sort de façon aussi désintéressée* », dis-je à Herrmann. Il avala.

Nous passions quinze jours ici, Hannah et moi. Nous étions pour quinze jours dans ce paradis, et je ne voulais laisser gâcher ça par personne.

« *Et toi, tu es mal logé ?*, demanda Hannah en regardant Herrmann.

– *Non, non, c'est très bien*, dit-il.

– *Alors, tu vois bien...*

– *Vous savez, ces dames françaises, comment vous dire* – Herrmann jeta un coup d'œil vers la maison – elles ont des lubies.

– *Des lubies ?*

– *Exactement. Elles nous prennent, nous, les Allemands, pour des modèles de correction et s'excusent à tout bout de champ.* »

Que répondre à cela ? Le gâteau était très bon, et il y en avait même un second.

« *Elles s'excusent de se lever à 7 heures pour aller chercher les baguettes chez le boulanger ; elles s'excusent de ne pas changer la nappe tous les jours, persuadées que nous le faisons chez nous ; elles s'excusent de n'avoir que cinq sortes de fromages...*

– *Mais c'est très touchant*, dit Hannah.

– *Oui, si on veut*, dit Herrmann, *oui, d'une certaine façon.* » Je ne dis rien. Nous mangions le gâteau.

J'éprouvai une sorte de légère rage contre Herrmann, et c'est alors que je vis arriver le prêtre. Avec Anne-Sophie. Là, maintenant.

Nous les avions attendus tous les jours, et c'est précisément aujourd'hui qu'ils arrivaient. Lui et Anne-Sophie à ses côtés. Ils restèrent, indécis, sur la terrasse. Hannah les salua d'un signe de main et se leva. Je leur criai « *Halla !* » et allai au-devant d'eux. L'air interdit, ils traversaient la pelouse à grandes enjambées maladroites. Ils s'étaient pris la main, et je vis que le prêtre avait peur. Je m'écriai : « *Hallo !, C'est vraiment bien de vous voir ici !* » Anne-Sophie portait une robe d'un bleu tendre, une barrette dorée dans ses cheveux blonds. A côté d'elle, le prêtre, tout de noir vêtu.

Stupéfait, Herrmann ne put tenir sa langue : « *Mais c'est bien un prêtre catholique ?*, demanda-t-il.

– *Absolument*, dis-je, *ce type-là s'appelle François.*

– *Me voici identifié ?* demanda François en souriant.

– *Oui* », répondis-je. Je me mis à rire très fort.

HANNAH et moi, nous les avions invités : « *Venez nous voir ; ici, tout est calme, on est à l'abri. Pas de vérifications ni chrétiennes ni antichrétiennes.* » Et voilà que, maintenant, tout était différent. Ils étaient là, devant nous, et se tenaient par la main. Hannah fixait Anne-Sophie comme si elle eût voulu l'hypnotiser. Herrmann s'inclinait. Je le présentai comme un vieil ami allemand enthousiasmé par la France. Il fixait tantôt Anne-Sophie, tantôt le prêtre, et je fus très content d'avoir à aller chercher des sièges. « *Venez*, dis-je à François. *Allons chercher des chaises.* » Il acquiesça : « *Nous ne voulons pas déranger*, dit-il, gêné.

– *Nous sommes très heureux de vous voir* », dis-je. François et moi apportâmes les chaises, et je lui dis que j'adorais les robes bleu pâle. Hannah portait sa robe d'été verte. On se serait cru en été. Nous prîmes les chaises et retraversâmes la pelouse. « *La plupart des femmes aiment bien s'habiller*, lui dis-je, *surtout quand elles sont amoureuses.* » Cette réflexion lui plut.

Nous fîmes les quelques pas qui nous séparaient de la table et déposâmes les chaises. Je voulais que François se sente heureux. La Loire grondait sans se soucier des murets de pierre, charriait un arbre. Un bateau à moteur remontait le fleuve. Il luttait contre le courant. Nous pouvions à la fois observer le canot, manger du gâteau et boire du café à volonté. Hannah et Anne-Sophie étaient allées chercher deux autres cafetières et chuchotaient comme des amies d'enfance. François parlait de Villon, que le duc d'Orléans avait tiré de prison. François avait retiré sa veste noire. Anne-Sophie était assise à côté de lui. Herrmann évoquait l'indispensable nettoyage des cours d'eau pollués en Allemagne : « *On a interdit la pêche dans l'Elbe. C'est le début de la fin !*

– *Au moins les poissons peuvent-ils vivre, même s'ils sont malades*, dit Hannah.

– *Alors, plutôt malade que mort ?* », demanda François.

Herrmann fit mine de ne pas entendre et poursuivit, en regardant François : « *J'ai toujours voulu discuter avec un vrai prêtre* », dit Herrmann en lui présentant le gâteau. Je rapprochai un peu ma chaise de celle de François et posai la main sur son dossier.

« *A mon avis, vous avez choisi un bon pape*, dit Herrmann en allumant une cigarette. *C'est un type assez correct.*

– *Je n'y suis pour rien. Pour « tout rien »*, répondit François dans un allemand maladroit. *C'est comme ça qu'on dit ?* Il s'adressait à moi en souriant.

– *Pour « rien du tout » – rein gar nichts*, dis-je.

– *C'est ça ! Je n'y suis pour rien du tout* », répéta François.

Et Anne-Sophie d'interroger, toujours en allemand : « *Rein gar nichts ?* ». Hannah lui traduisit en français : « *Rein gar nichts : rien du tout.* » Anne-Sophie et François étaient assis entre nous deux. Je trouvai rassurant qu'ils fussent assis entre nous deux.

« *Beaucoup de gens se sont réjouis de l'élection d'un pape polonais*, reprit Herrmann.

– *Nous aussi, nous étions contents*, dit François.

– *Et le prochain pape*, Herrmann tira sur sa cigarette, *pourquoi ne serait-il pas français, par exemple ?*

– *Ce serait un honneur pour nous.* »

François croisa les jambes et s'appuya au dossier de son siège. Je retirai ma main. Où Herrmann voulait-il en venir avec ces histoires de pape ?

« *Mais peut-être le pape n'est-il pas si important en France ? Je veux dire plus particulièrement pour le clergé, dans la vie du clergé ?*, demanda Herrmann en regardant Anne-Sophie.

– *Il n'est pas d'une telle importance* », répondit François.

Herrmann acquiesça. Il expliqua à Hannah : « *En France, on a toujours eu une attitude critique à l'égard du pape.* »

François me regarda : « *Oui, il nous arrive de ne pas être d'accord, et de le dire. Mais ça ne change pas grand-chose !*

– *Ne soyez pas si pessimistes !*, dit Hannah.

– *Nous ne sommes pas pessimistes* », dit Anne-Sophie.

Hannah fit repasser le gâteau. J'étais content d'en avoir acheté suffisamment. La boulangère m'avait reconnu et m'avait servi son meilleur gâteau.

« *CE que je ne peux accepter*, dit Herrmann, *c'est ce que votre Saint-Père est allé dire à Manille, dans un pays surpeuplé.*

– *Personne n'a trouvé ça particulièrement bien*, dis-je.

– *Vous voulez parler du discours contre la contraception ?*, demanda François.

– *Oui*, dis-je, *c'est à ça qu'il fait allusion.*

– *A mon avis, ce n'est pas un bon discours*, dit François, *et la plupart des prêtres pensent comme moi.* »

Anne-Sophie dit quelque chose en français. J'interrogeai Hannah : « *Que dit-elle ?*

– *Rien, rien*, répondit Hannah.

– *En tout cas, qu'un prêtre puisse exprimer des idées aussi critiques, voilà qui me fait plaisir*, dit Herrmann. Il écrasa sa cigarette.

– *Notre ami enseigne la philo et la sociologie en Allemagne*, expliqua Hannah. Elle jeta un coup d'œil à Anne-Sophie.

– *J'ai bien compris*, répondit-elle.

– *Anne-Sophie comprend tout*, dis-je, *elle comprend tout silencieusement.* »

François posa sa main sur mon bras. Je regardais Hannah. Nous étions bien contents qu'Anne-Sophie et François soient assis ici, entre nous, assis tranquillement à boire du café.

Les canots à moteur grondaient. Anne-Sophie effleura la main de François. Je m'écriai : « *Venez donc voir ces cinglés avec leurs canots à moteur.* » Ils voulaient effectivement venir le plus près possible de la levée.

« *Avec un peu de chance, ils vont se retrouver dans la cascade*, dit Herrmann, *nous n'aurons plus qu'à appeler Police-Secours !* ».

Deux embarcations venaient et revenaient virer de bord au plus près des vieilles pierres. Les pilotes voulaient nous démontrer avec quelle précision ils les frôlaient. Nous nous levâmes pour mieux observer la scène.

Anne-Sophie s'était appuyée à François, et j'avais Hannah à mon bras. Herrmann se leva aussi.

« *Décidément*, dit-il, *vous vivez ici vraiment comme le Bon Dieu en France !* (1). » ■

Traduit de l'allemand par
DOMINIQUE SOUBRENIE.

(1) « *Wie Gott in Frankreich leben* », vivre comme Dieu en France, vivre comme un coq en pâte, expression proverbiale. (N.d.T.)

● H. Joachim Pruszak est né à Berlin en 1931. Il a passé son enfance et son adolescence en Prusse-Orientale. Après 1945, il est apprenti serrurier-mécanicien à Berlin. Puis il passe son baccalauréat et des diplômes de théologie et de philosophie. Il a publié deux romans et des recueils de poésie en RDA. Il vit dans le nord de la RFA, à Neumünster.

LA PHOTO MARCHÉ D'ART

LA DIXIÈME MUSE S'APPELLE NICÉPHORE

par Michel Guerrin

La photographie est-elle un art ? Longtemps accaparée par les savants et les peintres, puis utilisée par la presse et l'industrie, l'invention de Nicéphore Niepce a désormais acquis le statut d'œuvre d'art. Un art assez puissant aujourd'hui pour qu'on en réécrive l'histoire.

JAMAIS la photographie, depuis ses origines, n'est aussi vivante et créative que lorsque elle est étroitement associée à un mouvement général des arts et des sciences dont elle se nourrit.

Il a d'ailleurs fallu que les hommes de science s'en mêlent pour que la photographie gagne le rang des grandes inventions. Nous sommes le 7 juillet 1839. En montrant six photographies aux députés ébahis et admiratifs, François Arago fait un tabac. Nicéphore Niepce, l'inventeur du procédé, est mort depuis six ans. Sa découverte est déjà vieille de douze ans. Peu importe à Arago de savoir si cette découverte appartient à l'art. Chaque chose en son temps.

Arago est un savant, astronome, directeur de l'Observatoire ; mais aussi un homme politique républicain et un futur ministre de la guerre. Bref, un « scientifique à tout faire » comme il y en a tant au dix-neuvième siècle, et qui ne voit que les innombrables services que cette invention peut rendre à la science : la géographie, l'archéologie (pour copier les millions de hiéroglyphes qui couvrent les monuments égyptiens), l'astronomie, la géologie, etc.

C'est en fait à partir de 1850 que la photographie devient un art, même si la plupart des acteurs de l'époque en doutent ou l'ignorent. Le peintre Delaroche affirme bien dès 1839 qu'avec cette invention *« la peinture est morte »*, mais il faut voir là une déclaration d'un artiste médiocre.

Tout se joue très vite. En cinq ans. Cinq années durant lesquelles les grandes questions sur l'image sont magistralement posées, où des institutions, des critiques et de grands photographes apparaissent, et où les services rendus par cette technique s'intensifient et s'élargissent à d'autres domaines plus artistiques, comme la peinture et l'architecture.

Le voilà, le paradoxe : c'est au moment où elle est de plus en plus au service des sciences et de l'art, au moment où elle fait le lien entre les deux secteurs, que la photographie crée des chefs-d'œuvre. *« Grâce à cette extraordinaire souplesse sociale qui fait de la photographie un échangeur de culture entre les sciences et l'art, on voit aujourd'hui des chefs-d'œuvre photographiques dans des images qui avaient été produites d'abord à des fins documentaires »*, explique Jean-François Chevrier.

Rappelons les faits. En 1851, la Société héliographique voit le jour : elle comprend surtout des artistes et des savants. La même année, la mission héliographique commande à plusieurs photographes issus de la peinture le soin de « fixer » le patrimoine architectural français à des fins documentaires.

Nadar au service de l'art militaire

La commande peut trouver des voies inattendues, extrêmes. Nadar, en 1870, est au service d'un autre art : l'art militaire. Ayant réalisé en 1856 les premières prises de vue en ballon, il est chargé pendant le siège de Paris, par l'armée allemande, de suivre les mouvements de l'ennemi depuis sa nacelle et de prendre des photos !

En 1851, toujours, s'affirment les deux grands critiques du dix-neuvième, Francis Wey, ami de Courbet, et Ernest Lacan, qui créent le journal *la Lumière*. La peinture voit l'avènement du réalisme et du naturalisme. Les critiques sont violentes. Les pourfendeurs trouvent le responsable de cette décadence de l'art : la photographie.

Une péripétie montre bien l'acuité du conflit. Le jury de l'exposition de 1850 admet neuf épreuves de Gustave Le Gray, considérées alors comme des œuvres d'art ; mais elles sont ensuite rejetées comme « produits de la science ».

Baudelaire s'exprime sans ambiguïté sur ce conflit dans un texte de 1859 intitulé « Le public moderne et la photographie ». Pour l'écrivain, cette invention n'est qu'un auxiliaire des arts et de la mémoire. Il s'inquiète qu'elle puisse *« empiéter sur le domaine de l'impalpable et de l'imaginaire »*. La photographie doit rester un document, une étude, l'art de la composition étant réservé à la peinture. Pour être bien clair, Baudelaire qualifiait d'ailleurs les photographes de *« peintres ratés »*. Ce qui n'est pas entièrement faux. *« le regret de la peinture est fondamental et positif dans l'histoire de la photographie »*, affirme Jean-François Chevrier.

En effet, depuis les origines avec Daguerre et Fox Talbot (inventeur de la photographie en Angleterre), en passant par Man Ray jusqu'à Cartier-Bresson, qui se consacre à la peinture depuis dix ans, le nombre de photographes qui ont été peintres, le sont devenus, ou sont passés par des écoles d'arts graphiques ou décoratifs, est impressionnant.


FÉLIX NADAR/COLLECTION DU MUSÉE D'ORSAY

Portrait d'une Antillaise, par Félix Nadar, vers 1854-1859. Tirage sur papier salé à partir d'un négatif au collodion (format 25×19 cm).

1850, enfin, c'est l'apparition des premiers grands noms de l'image. Parmi eux, Félix Nadar, qui est d'abord l'exemple parfait de communication entre les arts et les sciences : la première exposition des impressionnistes a en effet lieu chez lui. Nadar, qui est aussi journaliste, et qui voit défiler devant son objectif Vigny, Théophile Gautier, Baudelaire, Gustave Doré, Courbet, Arago, Proudhon, Victor Hugo, Sarah Bernhardt...

Nadar, mais aussi Charles Nègre, qui est le premier, en 1852, avec son travail sur le Midi de la France, à montrer que la frontière entre la photo artistique et la photo documentaire commandée n'est pas évidente : *« J'ai travaillé pour tous les artistes. Partout où j'ai pu me dispenser de faire de la précision architecturale, j'ai fait du pittoresque. Je sacrifiais alors, s'il le fallait, quelques détails en faveur d'un effet imposant propre à donner au monument son vrai caractère et à lui conserver le charme poétique qui l'entoure. »*


MARCONI/COLLECTION BN

Nu de Gaudenzio Marconi, vers 1869 (format 16,8×24,5 cm).

Des portraits en quantité industrielle

En cinq ans donc, des photographes et des critiques prennent conscience, çà et là, de la valeur artistique et créative des images. Mais leur combat n'est pas gagné, d'autant plus que les années 1860 sont marquées par une régression de la création et surtout du goût. C'est dans ce contexte qu'il faut apprécier la position de Baudelaire sur la photographie. Sachant que l'art est conditionné par les réactions du public, il craint, à juste titre, qu'elle n'accentue le goût des masses pour un réalisme vulgaire, et donc influence en mal les peintres.

Dix ans plus tard, le paradoxe est encore plus énorme ; les photographes en vogue sont les disciples de Nadar : Disderi et Adam Salomon se disent artistes en faisant de la mise en scène photographique et des portraits en quantité industrielle, exagérément posés et retouchés.

Les vrais créateurs sont ailleurs, en fait, toujours dans la tradition de la commande, et notamment l'architecture et le nu. Ils ont pour nom Delmaet et Durandelle, qui produisent des chefs-d'œuvre en ayant l'idée de photographier un bâtiment en construction et non achevé, comme c'était l'usage, en l'occurrence l'Opéra de Paris. Et Gaudenzio Marconi, entre autres spécialistes, propose des photos de nus comme modèles aux artistes. Les années 1870 sont également marquées par un fort mouvement d'études de paysages que les photographes réalisent notamment pour les peintres.

Décidément, au siècle dernier, la création photographique est souvent là où on l'attend le moins. Impossible de la fixer dans un cadre rigide. On la retrouve notamment dans des images utilitaires ; dans des catalogues de vente de machines par exemple. En pleine révolution industrielle, les photos de ces catalogues style La Redoute n'avaient qu'une fonction d'information : montrer les rouages de ces nouvelles machines. Avec le temps, ces simples documents acquièrent ce que Jean-François Chevrier appelle une *« utilité poétique »* : ces photos, aujourd'hui, n'ont d'autre fonction que de faire rêver, et font penser à l'univers fantastique de Marco-Polo. *« On oublie trop souvent, parmi les grands photographes, ceux qui n'ont pas été des spécialistes, qui ont utilisé la photographie plus qu'ils n'ont cherché à produire de belles images »*, affirme Jean-François Chevrier. Degas, par exemple, en utilisant l'image comme moyen d'étude, a obtenu des résultats souvent plus intéressants que ceux qui se disent artistes photographes.

A l'aube de notre siècle, l'Amérique prend le relais de la création, où s'affirment des photographes historiques : Alfred Stieglitz, Edward Steichen, Edward Weston.

Il faut bien une compensation à ce désert français. Eugène Atget sera l'exception et, par la même occasion, l'un des plus grands photographes de l'histoire (lire *le Monde Aujourd'hui* daté 16-17 juin 1985). Atget, bien dans la tradition du dix-neuvième, puisqu'il ne s'est jamais déclaré photographe et qu'il qualifie ses images de « documents », est publié, donc reconnu, par le mouvement surréaliste.

Jamais la photographie n'a été aussi proche de l'art, sinon art à part entière, que durant les années 20 en France. Man Ray, Brassaï, Tabard, Kertész, Eli Lotard, Roger Parry, Boiffard, Lee Miller, sont les remarquables acteurs de cette création nouvelle en photographie. Le surréalisme marque le grand retour d'une image documentaire. A la même période, l'image est associée aux nouvelles technologies. La création est européenne, à l'Est comme à l'Ouest : Rodtchenko à Moscou, Raoul Hausmann à Berlin, tout comme Moholy-Nagy qui enseigne à l'école du Bauhaus. Dans tous les courants d'avant-garde, et notamment le milieu littéraire en France, on retrouve des photographes ; mais aussi dans la photographie publicitaire et industrielle où s'affirment Emeric Feher et François Kollar.

Après la seconde guerre mondiale, on retrouve en France les photographes qui se sont révélés dans les années 30 : Brassaï, Doisneau, Willy Ronis, Izis, mais surtout Cartier-Bresson, qui va être le maître d'un genre nouveau : le reportage au service de la presse. Alors que les premiers photographient surtout les paysages de France, font de l'illustration, le second crée l'agence Magnum en 1947. Cartier-Bresson suit le conseil de son ami Capa : *« Ne sois pas photosurréaliste, mais photojournaliste, et tu feras ce que tu veux. »* Il l'a fait, et avec quel talent ! Détournant la culture visuelle des années 30, il crée une formidable école, un style que l'on retrouve encore aujourd'hui, bien conscient toutefois d'avoir été enfermé dans le reportage, comme il le disait à Yves Bourde (1).

La France est à la traîne de l'Amérique

Mais dans les années 1950, c'est aux Etats-Unis que la photographie profite le plus d'un renouveau des arts sans équivalent en Europe. La création du journal de photographie *Aperture*, en 1952, par Minor White, disciple de Stieglitz, répond aux débats dans l'art américain contemporain, comme le journal *la Lumière*, en France, cent ans plus tôt, répondait au débat sur le réalisme. Depuis cette date, la France est à la traîne de l'Amérique, sans doute parce qu'elle s'est trop concentrée sur le reportage.

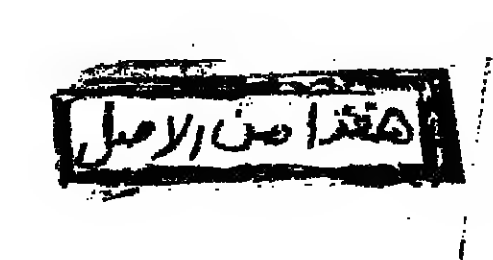
Mais depuis le début des années 80, on assiste à un double mouvement, d'une part de créateurs qui utilisent la photographie en dehors du reportage, d'autre part de jeunes historiens de l'image qui remettent en cause certains effets de ce même reportage sans en ignorer la valeur. C'est le cas de Jean-François Chevrier : *« Il me semble évident que le reportage, en s'imposant comme le genre dominant, le seul reconnu pendant des années, a produit une terrible destruction de la culture photographique française en rejetant dans l'oubli tout ce qui n'en participait pas. Le reportage s'est surtout abusivement accaparé le domaine de la création documentaire, au point que parler de « document » c'est aujourd'hui parler d'image d'information sur l'actualité. Le génie de Cartier-Bresson donna plus de crédibilité à ce détournement historique. Le document n'est plus désormais remis aux poètes ni inspiré par eux, mais commandité par des agences et des journaux. »*

C'est, d'une autre façon, ce que pense Beaumont Newhall, en publiant sur la couverture de son *Histoire de la photographie* (2) une image d'Alexandre Rodtchenko qui, dans un texte passionné, a fait en 1934 l'éloge de l'art photographique : *« Il faut absolument développer l'amour de la photographie, et arriver à ce que les gens collectionnent les photographies. Il faut mettre sur pied des photothèques et organiser de grandioses expositions de photographies. Il faudrait aussi éditer des revues et des livres. La photographie a tous les droits – et tous les mérites – nécessaires pour que nous nous tournions vers elle comme vers l'art de notre temps. »* ■

(1) Entretien d'Yves Bourde avec Henri Cartier-Bresson dans *le Monde* du 5 septembre 1974.

(2) *The History of Photography*, par Beaumont Newhall, Secher et Warburg, Londres, 1982. La dernière édition de cet ouvrage de référence, richement illustré, n'est malheureusement toujours pas traduite en français.





LA PHOTO MARCHÉ D'ART

FRANCE, TES IMAGES SONT EN AMÉRIQUE

un entretien avec Jean-François Chevrier

Jean-François Chevrier, trente et un ans, est de la nouvelle génération d'historiens, ni collectionneurs ni marchands. Critique d'art, rédacteur en chef de Photographies (1), il explique ici les enjeux du marché de l'image. Marché dont les Américains sont les maîtres et les œuvres bien souvent françaises.



ROBERT DOISNEAU



LE GRAY/COLLECTION BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

A droite, *Forêt de Fontainebleau* par Le Gray (1851). Le Gray est surtout connu pour ses marines dont chaque épreuve est souvent estimée au-dessus de 100 000 F. A gauche, *portrait de* Jean-François Chevrier par Robert Doisneau.

« FAIRE une histoire de la photographie semble insurmontable devant le nombre infini d'images réalisées depuis 1839. Les facteurs techniques et commerciaux viennent compliquer la tâche. La démarche la plus simple est de rapprocher l'histoire du marché des photos. Ce lien est-il déterminant ?

– Tout à fait. Ce qui fait la valeur d'une photographie, c'est sa valeur dans l'histoire de l'art. Jusqu'à une période récente, l'historien était toujours collectionneur. C'est lui qui a défini les valeurs du marché des images.

– Par quel processus ce rapprochement entre l'historien et le collectionneur s'est-il opéré ?

– Jusqu'à une date récente, on ne parlait d'images que *si on* en possédait. Les premiers collectionneurs ont accumulé un nombre incroyable de photos, sans véritable analyse de leur collection. Le premier grand rassembleur est Gabriel Cromer. Toute sa collection a été achetée par la fondation Eastman House, créée par Kodak. Dans le sillage de Cromer, on trouve des noms comme Georges Sirot, Victor Barthélémy, Louis Cheronnet. Sirot, par exemple, a vendu, pour une somme dérisoire, une de ses collections à la Bibliothèque nationale. Il a fallu *trois ou quatre* camions pour faire la livraison !

» Mais le nouveau type du collectionneur, le plus achevé, est représenté par André Jammes, qui a dégagé de sa collection une théorie historique et qui a continué à enrichir sa collection en fonction de cette théorie. Ce qui a permis la constitution d'un marché sérieux.

– Que pensez-vous, en tant qu'historien, de cette nouvelle démarche ?

– Elle est tout à fait respectable, car elle a donné naissance à une histoire des images comme œuvres, qui peuvent avoir une valeur marchande et que le marché va protéger.

– Mais y a-t-il des critères techniques qui peuvent déterminer la valeur d'une photographie ?

– Disons d'abord que le négatif est l'original mais qu'il vaut beaucoup moins que les épreuves, du moins, bien sûr, quand elles existent. C'est un matériau non définitif : c'est l'image potentielle. Ce que l'on regarde dans les *musées, c'est l'épreuve. L'idéal,* c'est d'avoir la date de prise de vue et la date de l'épreuve, et qu'elles soient le plus proches possible. Il faut aussi que le tirage soit authentifié par la main de l'auteur, et qu'il soit de bonne qualité.

– A quand remonte la véritable naissance du marché ?

– *C'est très récent.* 1961 est une date importante en Europe avec la vente aux enchères à Genève de la collection Nicolas Raueb (un grand libraire de l'entre-deux-guerres). Elle est intitulée, et c'est très significatif, comme un livre d'histoire : *la Photographie, des origines au début du dix-neuvième siècle (1839-1900).*

» Dans la préface, André Jammes écrivait : « *Tant qu'on n'a pas accès aux épreuves, on n'a pas vu les images.* » La création du marché va permettre et confirmer un mouvement fondamental : le passage des photographies des bibliothèques aux musées et leur définition non plus comme simple document mais comme œuvre.

– Mais c'est bien dans les livres qu'on fait l'histoire de la photographie ?

– Oui. Il y a eu un grand livre français en 1945, le Lécuyer, comme on dit le Larousse. En 1965, trois collectionneurs publient leur historique : Braive, *l'Age de la photographie ;* Yvan Christ, *l'Age d'or de la photographie ;* et Jammes, très présent dans le catalogue d'une exposition au Musée des arts décoratifs : *Un siècle de photographie, de Niepce à Man Ray.* L'histoire des images, des œuvres (avec nom d'auteur, titre, date, format et procédé) prend le dessus sur les visions encyclopédiques antérieures qui s'intéressaient surtout aux catégories d'images : information, publicité, etc.

– Mais quel a été le déclic qui a permis à la photographie française d'être consacrée sur le marché ?

– Le mérite en revient surtout à André Jammes. Il a su imposer aux Etats-Unis la photographie « primitive » française ; c'est-à-dire la transporter sur le terrain le plus favorable, préparé depuis le début du siècle par des gens *sans équivalent en Europe,* comme Stieglitz, qui était à la fois photographe, théoricien, éditeur et marchand.

» En 1968, justement, l'Alfred Stieglitz Center of the Philadelphia Museum of Art expose deux cents photos d'André Jammes. En 1969, c'est la revue *Aperture,* conduite par le disciple de Stieglitz, Minor White, qui publie un numéro intitulé *French Primitive Photography.* Dès lors, les œuvres et les auteurs français du dix-neuvième siècle sont lancés et ils vont pouvoir s'affirmer de plus en plus sur le marché et dans les musées.

– Est-ce là un transfert « historique » de la photographie française aux Etats-Unis ?

– Tout à fait. Les années 70 ont vu une importation massive de photos françaises outre-Atlantique. André Jammes s'est adapté à l'incontestable avance des *Américains* dans l'organisation du marché et l'histoire de l'image. Rappelons qu'il avait traduit en français, en 1967, *The History of Photography,* de Beaumont Newhall, qui est l'ouvrage de référence et dont l'origine est le catalogue d'une exposition de 1937 organisée par le Musée d'art moderne de New-York. Tout se tient...

– Cette domination américaine s'est-elle accentuée par la suite ?

– C'est en cours.

– *C'est-à-dire ?*

– C'est en fait toute l'histoire européenne que vont récupérer les *Américains.* En 1972, Jammes publie à New-York un livre sur Fox Talbot, l'inventeur de la photographie en Angleterre, l'autre pays-phare, avec la France, pour *la* photo du *dix-neuvième siècle.* La photographie française entre de plus en plus dans les musées nord-américains et dans les collections publiques et privées. En 1976, le musée d'Ottawa organise une exposition Nègre.

» En 1977, l'Art Institute of Chicago présente l'exposition *Niepce to Atget, the First Century of Photography.* Depuis cette date, ce musée est à la pointe des recherches sur la tradition française. *David Travis vient* d'organiser une grande rétrospective sur la période parisienne de Kertész, avec un catalogue important, et il a en projet une exposition Brassaï. Pour couronner le tout, le musée de Princeton a présenté en 1983 une exposition sur *l'Art du calotype français.* Bref, toute une multitude d'expositions que l'on aurait dû voir en France...

– Toutes ces expositions, cette consécration, ont, bien sûr, des effets sur la valeur des épreuves ?

– En effet tout collectionneur qui se respecte, aux Etats-Unis, doit posséder un Le Gray, qui peut atteindre les 300 000 francs. Un collectionneur me disait même qu'il était prêt à payer 2 millions de francs un daguerréotype de l'Acropole par le baron Gros.

– Compte tenu de leur domination du marché et de l'histoire de l'image, comment les Américains considèrent-ils la photo française dans ce pays pour le moins nationaliste ?

– C'est en effet un problème. Disons que le marché international des œuvres s'est constitué essentiellement selon une histoire qui est *marquée par* un *puissant* nationalisme américain et qui a vu la production française des années 1850 comme un « âge d'or », ressuscité par Atget, pour ensuite la dépasser.

» Les Français du dix-neuvième siècle sont les primitifs des Américains du vingtième siècle.

– Qui incarne le mieux ce nationalisme américain sur le marché ?

– Ansel Adams certainement. C'est la valeur incontestée dans les institutions américaines ; c'est le célébrateur de la beauté vierge du territoire naturel américain. C'est sur lui que s'est forgé le marché américain, notamment depuis 1971, quand Harry Lunn, le plus important marchand de photos du monde, l'a exposé dans sa galerie de Washington. Une photo d'Ansel Adams, *Moonrise,* qui date de 1941, a longtemps détenu le record des ventes, bien qu'elle ait été tirée à plus de cent exemplaires.

– Les achats massifs *d'épreuves françaises par* les Américains ont-ils des répercussions sur l'état des collections en France ?

– Oui, dans une certaine mesure. Il est par exemple impossible de travailler sur Roger Parry ou Maurice Tabard sans aller aux Etats-Unis. Pour le dix-neuvième siècle, il n'y a pas trop de problèmes, grâce, notamment, à la Société française de photographie, au musée d'Orsay, au musée Niepce à Chalon-sur-Saône et surtout à la Bibliothèque nationale. Regardez aussi dans la revue *Photographies* les guides de l'Ecole des ponts et chaussées, de l'Opéra, du Musée d'histoire naturelle.

» Les épreuves sont en fait restées là où elles avaient été déposées. Mais la force des Américains est qu'ils connaissent mieux notre tradition que nous ne *connaissons la* leur. *Il* n'existe pas un seul tirage au platine de Stieglitz ou une belle épreuve de Weston, *tirée par* lui, dans les collections publiques françaises. Ces images valent, il est vrai, 200 000 francs sur le marché.

– En tant que jeune historien, comment vous placez-vous dans cette histoire de la photographie ?

– Il existe en effet une jeune génération d'historiens européens qui, d'une part, ne sont pas collectionneurs, et, d'autre part, contestent l'hégémonie de la photographie américaine.

– Y a-t-il, selon vous, des effets néfastes du marché sur l'histoire de la photographie ?

– Pour moi, l'histoire de la photographie *doit* surtout permettre de comprendre, d'apprécier et de défendre la création contemporaine, que les grands *marchands* internationaux ont souvent tendance à mépriser. Or le marché s'est développé de façon vertigineuse en très peu de temps, provoquant une grande spéculation, et les épreuves historiques sont devenues tellement chères qu'un musée qui veut monter une collection significative n'a plus d'argent pour la photo contemporaine.

» On a beaucoup parlé, en 1984, de l'achat par la fondation Paul Getty de plus de dix collections, et notamment celles de Sam Wagstaff et d'Arnold Crane, pour un coût de 200 millions de francs. Ce « coup », qualifié de « *Blitzkrieg* » par la presse, a fortement fait monter les enchères. En 1974 déjà, Arnold Crane avait acheté un daguerréotype représentant Edgard Poe pour 35 000 dollars. En mars dernier, le record des ventes a été battu chez Sotheby's, pour une photo représentant Abraham Lincoln : 104 000 dollars...

» Quand le marché devient aussi fort, il est bon qu'apparaissent des historiens non collectionneurs, car tout collectionneur tend à devenir un marchand. Or le marché ne s'intéresse qu'aux épreuves disponibles, alors que l'historien doit aussi regarder les images enfermées dans les collections publiques. De plus, la photographie, du fait de son caractère documentaire, est un art qui reflète les valeurs nationales. Le marché a donc tendance à accentuer la valeur des épreuves produites par les plus puissants ; ce qui est limitatif pour un historien.

» Je m'intéresse, par exemple, à la photographie d'exploration des Autrichiens, qui est presque l'égale de celle des Anglais, mais qui était moins disponible sur le marché.

» Enfin, le marché s'intéresse aux images en elles-mêmes et oublie les usages qu'elles ont eus et qui les ont déterminées. Il a tendance aussi à restreindre la valeur documentaire des photographies en les coupant de leur contexte. Le marché fait circuler les épreuves, ce qui est très bien, mais il les déracine, et c'est souvent difficile à accepter pour un historien. Tout amateur de peinture sait qu'il est plus juste et agréable de voir un tableau italien du seizième siècle dans son église que dans un musée outre-Atlantique. »

Propos recueillis par
MICHEL GUERRIN.

(1) La revue *Photographies* sortira en septembre son numéro 8. Cette publication de référence, reconnue internationalement, dépend indirectement du ministère de la culture. Pour des raisons financières, la direction du patrimoine vient de démettre Jean-François Chevrier de ses fonctions de rédacteur en chef. Nous pouvons donc avoir des inquiétudes pour l'avenir et surtout la qualité de cette revue. Affaire à suivre.

« J'IRAI A DAMAS S'IL LE FAUT »

Un entretien avec Joëlle Kauffmann

Médecin, militante de toujours, Joëlle Brunerie se bat pour la libération de son mari, Jean-Paul Kauffmann, enlevé à Beyrouth le 22 mai dernier. Elle décrit ici son action, ses résonances familiales, déplore les atermoiements de la diplomatie française et annonce qu'elle a décidé de se rendre à Damas.

Si Joëlle Brunerie a, depuis quelques semaines, les honneurs de la presse et de la télévision, c'est pour une cause dont elle se serait bien passée : l'enlèvement de son mari, Jean-Paul Kauffmann, alors qu'il venait de commencer au Liban un reportage pour l'Evénement du jeudi. *Elle s'est aussitôt consacrée à l'animation d'un comité de soutien qui a multiplié les initiatives en faveur de la libération du journaliste, enlevé en même temps que le chercheur Michel Seurat.*

Elle s'est jetée dans cette aventure douloureuse avec la fougue que lui connaissent depuis longtemps ses amis et ceux qui se souviennent avec quelle ardeur, encore étudiante, elle a jadis, à Nantes, milité pour le Mouvement du planning familial, puis, tout jeune médecin, pour la cause des femmes en général.

« L'injustice m'a toujours effrayée », *dit-elle. Elle ne supporte pas davantage l'injustice faite à son mari, à elle-même, à ses enfants, à toutes les familles de tous les otages du monde.* « Je laisse aux Etats le petit jeu terrible de la politique, *dit-elle encore.* Moi, je veux seulement que Jean-Paul soit libre. » *Elle apporte à ce combat vital l'énergie de la militante qu'elle fut,* « et quelque chose de plus, bien sûr, parce que c'est lui ! »

∴

« Ce passé de militante vous a-t-il aidé à faire face à la situation créée par l'enlèvement de votre mari ?

— Oui, incontestablement. Je n'ai jamais été engagée dans un parti politique, mais j'ai eu, très jeune, à lutter, à m'organiser, à prendre la parole au nom d'autres gens, à participer à des débats, y compris parfois à la télévision. Cela donne évidemment une certaine aisance pour affronter l'aspect inévitablement public de l'action d'un comité comme celui que nous avons fondé pour la libération de Jean-Paul.

» Une autre chose qui m'a aidée à faire face, c'est le fait que j'ai toujours assuré pleinement ma propre existence, sur le plan matériel. Bien que j'aie beaucoup milité en faveur des femmes, je dois dire que je n'ai moi-même jamais été victime de ma condition de femme. Je fais un métier — la médecine, et plus spécialement la gynécologie — où les femmes sont reconnues, voire recherchées. J'ai dû me mettre en congé, professionnellement, pour me consacrer pleinement au comité, mais « faire tourner la maison » n'était pas *a priori* un problème pour moi. Je ne me suis pas effondrée. Je crois que c'était très important pour mes enfants, pour moi-même, et pour l'efficacité de ce que nous avons entrepris.

— Comment avez-vous appris que votre mari avait été enlevé ?

— Dans mon esprit, Jean-Paul partait pour très peu de temps. Il était heureux de retourner à Beyrouth ; depuis longtemps, il s'était pris de passion pour le Moyen-Orient, où nous avions d'ailleurs fait notre premier grand voyage ensemble, en 1971. Il avait dit à l'un de nos fils, Alexandre : « *Ne t'en fais pas, de toute façon je serai là pour ton anniversaire le 29 mai* ».

» Il a été enlevé le mercredi 22 mai. Le lendemain soir, je l'ignorais encore. Je dînais tranquillement chez ma sœur lorsqu'un ami journaliste m'a appelée et, après une ou deux minutes de conversation anodine, m'a dit, visiblement gêné : « *Tu n'as pas l'air d'être au courant...* » Non, je ne l'étais pas ! C'est ainsi que j'ai appris que mon mari avait été enlevé. L'ambassade de France à Beyrouth avait pourtant été aussitôt informée, mais le Quai d'Orsay n'avait pas jugé utile de me transmettre la nouvelle. C'est moi qui ai appelé le ministère des relations extérieures, où l'on m'a vivement incitée à garder l'information secrète, et à m'en remettre à l'action diplomatique entreprise aussitôt, m'a-t-on assuré, pour faire libérer Jean-Paul.

» Et puis, le dimanche suivant, on m'a avertie — toujours des amis journalistes — que la nouvelle avait été donnée par Associated Press. On allait donc en parler au journal télévisé, j'avais environ dix minutes pour y préparer mes enfants...

— Comment ont-ils réagi ?

— Aussi bien qu'ils pouvaient le faire à dix et onze ans... Alexandre comptait tout de même beaucoup sur la présence de son père pour son anniversaire. Mais nous en parlons beaucoup ensemble. Le plus jeune a eu quelque peine à extérioriser son angoisse, mais maintenant nous faisons face tous les trois ensemble, et puis nous sommes très entourés, eux *tout* autant que moi. Mais j'aurais aimé avoir plus de temps pour les préparer à ce choc.

— D'une manière générale, vous semblez assez amère à l'égard du Quai d'Orsay et de la façon dont vous avez été traitée dans cette affaire.

— J'ai trouvé curieux d'être ainsi mise à l'écart, au début. Visiblement, on se méfiait beaucoup de moi, on craignait probablement que je multiplie les déclarations fracassantes ou les actes irréfléchis. Les choses se sont sensiblement arrangées par la suite. Par l'intermédiaire d'une amie, j'ai pu joindre Roland Dumas, puis il lui est arrivé de m'appeler personnellement. Aujourd'hui, tout en gardant sa totale indépendance, le comité tient le Quai au courant de ses activités.

» Mais le vrai problème est sans doute ailleurs. Il est que, manifestement, la diplomatie française n'est pas du tout outillée pour faire face à ce type de situation. Peut-être parce que nous avons été plus longtemps que d'autres épargnés par le terrorisme. La France est une vieille dame digne qui n'a *ni* l'habitude ni les moyens de traiter avec les preneurs d'otages.

— Il y a eu l'épisode de la libération des passagers du Boeing de la TWA. Avez-vous vraiment cru, à ce moment, que Jean-Paul Kauffmann et Michel Seurat allaient eux aussi bénéficier de cette mesure ?

— Je l'ai d'autant plus cru qu'on m'en a très officiellement avertie. J'étais allée, à Tunis, voir M. Klibi, le secrétaire général de la Ligue arabe, et d'autres personnalités arabes, lorsqu'on m'a avertie de cette libération imminente. Il fallait regagner Paris d'urgence pour prendre l'avion du GLAM (1) qui devait aller chercher les otages français. Les enfants, de leur côté, étaient ramenés de Bretagne précipitamment pour accueillir leur père.

» Au dernier moment, on m'a dit que seuls les Américains étaient libérés. Jean-Paul et Michel Seurat, semblaient même, au contraire, prendre en quelque sorte leur place dans le marchandage entre les preneurs d'otages, Israël et les Etats-Unis.

» Alors là, oui, je l'avoue, j'ai laissé publiquement éclater mon amertume et ma déception, et j'ai dit qu'« *il valait mieux être Américain que Français par les temps qui courent* ». Il y avait de quoi être bouleversée... Au dernier moment, la diplomatie française a manqué son coup, alors que Washington a réussi le sien.

» Je n'accable personne, mais je n'ai pu que constater l'efficacité des uns et l'inefficacité des autres. Etant entendu que tout cela est terriblement complexe : je suis bien placée pour savoir à quel point on a du mal, dans une affaire de ce type, non pas tant à négocier qu'à trouver *avec qui* il faut négocier.

— Comment s'est passé votre propre voyage à Beyrouth ?

— Je voulais y aller tout de suite. Sagement, ceux qui m'entourent m'ont conseillé de préparer d'abord ce voyage. Et tout particulièrement des journalistes, dont on ne dira jamais assez combien, tout au long de ce combat, ils m'ont apporté une aide précieuse et même décisive, en me fournissant des contacts au Liban et ailleurs, des analyses politiques, des conseils.

» Il faut penser que je me suis retrouvée, moi dont les préoccupations professionnelles et personnelles étaient d'un tout autre ordre, brusquement plongée dans la politique libanaise — qui n'est pas, comme vous savez, d'une limpidité totale pour le profane, et même pour les spécialistes — et confrontée avec toutes sortes de personnalités, d'organisations, que je connaissais fort peu, voire pas du tout, la veille encore.

» Je voulais notamment, avant de partir, être sûre que je pourrais *rencontrer Nabih Berri*, et plusieurs autres dirigeants, dont Fadlallah, chef religieux intégriste ainsi, naturellement, que des gens de l'ambassade de France.

» M'y rendant trois semaines après son enlèvement, je n'avais évidemment pas l'espoir de ramener *Jean-Paul. Mais* je pensais que ses ravisseurs seraient peut-être *sensibles au fait que* j'y aille, et que l'aspect familial de ce drame, même s'il peut sembler dérisoire au regard des enjeux politiques, les toucherait. Nabih Berri a été très direct et cordial, très « occidental » aussi. Il m'a dit en substance : je sais où ils sont et je vous assure qu'ils sont traités avec humanité, convenablement, mais je ne puis les faire libérer actuellement.

» Quand je lui ai dit que j'étais terriblement inquiète de ne pas avoir même une photo prouvant que mon *mari était* vivant, il y a eu une scène presque surréaliste. Il s'est tourné vers un assistant, soudain mondain, très ministre à qui un raseur demande de faire sauter une contravention », et il lui a dit devant moi : « *Comment, le docteur Kauffmann n'a pas de photo ? Arrangez cela...* » Je n'ai toujours pas de photo, ou d'autre preuve, mais je ne désespère pas.

— Vous avez aussi été reçue à l'Elysée ?

— Oui, et, d'une manière générale, j'ai l'impression très nette que désormais, c'est l'entourage présidentiel qui a pris le dossier en main. *Le secrétaire général de* l'Elysée, Jean-Louis Bianco, a été d'une exceptionnelle gentillesse à mon égard et à celui de mes *enfants*, notamment lors de la garden-party du 14 juillet... Et Hubert Védrine, conseiller diplomatique de M. Mitterrand, vient de se rendre à Damas.

— Comptez-vous y aller vous-même ?



Joëlle Kauffmann.

— Oui, si cela ne gêne pas d'autres démarches qui seraient éventuellement entreprises en direction des Syriens. Un tel voyage de ma part ne devrait pas être interprété comme une accusation *implicite* à l'égard de Damas. Il s'agit au contraire de leur demander une aide humanitaire.

» Je me contente d'observer que, dans l'affaire des otages américains, la Syrie a joué *un rôle* décisif dans leur libération. Reagan lui-même lui a rendu un hommage non-dit en ne mentionnant pas ce pays parmi ceux qu'il a récemment accusés de se livrer au terrorisme. Pour le reste, je me refuse à entrer dans le jeu diplomatique ou politique : ce n'est évidemment ni mon rôle ni celui du comité. Ce que je veux, c'est la libération de mon mari, et, bien entendu, celle de tous les *otages*, quelle que soit leur nationalité.

— Ce comité, justement, comment a-t-il été constitué, comment fonctionne-t-il ?

— Le lundi soir qui a suivi la divulgation de la nouvelle de l'enlèvement, nous nous sommes réunis à la maison avec quelques amis, surtout d'anciens condisciples de Nantes, médecins ou autres, comme mon ami l'architecte Michel *Cantal-Dupart*, qui connaît bien le problème puisqu'il a lui-même *été sorti* des geôles tunisiennes, grâce à l'action d'un *comité de soutien* en 1973.

» On a commencé à réfléchir et on s'est dit qu'il ne fallait, dans ce genre de circonstances, compter que *sur soi-même. Il fallait* donc *fonder un comité — les Amis de Jean-Paul Kauffmann* — et mobiliser l'opinion. Personnellement, je n'aurais jamais pu continuer à vivre comme si de rien n'était, en me contentant d'attendre et de me taire.

» *Cantal* nous a prêté les locaux de son agence d'architecte, providentiellement installée à deux pas de *l'Evénement du jeudi*, pour *installer le comité* (2). *Une permanence bénévole* s'est organisée, qui assure ici une présence de tous les instants. Tous les soirs à 20 heures, nous faisons le point. Nous ne sommes jamais moins d'une douzaine, malgré les vacances, à assister à ce rendez-vous quotidien.

» Il nous a fallu faire preuve d'imagination, rechercher des moyens pour que l'affaire ne sombre *pas dans l'oubli. Il* y avait de ce point de vue, outre l'effet du *temps qui passe* (et qui passe sans que des éléments nouveaux interviennent), deux risques majeurs : la lassitude d'une opinion qui s'était déjà mobilisée pour Jacques Abouchar, et pouvait donc avoir l'impression d'avoir déjà beaucoup donné, ainsi que l'arrivée de la période estivale.

» Des peintures d'enfants envoyées à Nabih Berri aux textes écrits par des écrivains et lus à la radio, en passant par une exposition à laquelle ont notamment assisté l'épouse du président de la République et celle du premier ministre, ou encore la publication de dessins dans les journaux, nous n'avons rien négligé. La manifestation a été un grand succès. Nous avons pu rencontrer des personnalités françaises de tous les horizons politiques, dont Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville.

» Nous avons aussi reçu une aide *financière*, sans laquelle beaucoup de ces actions n'auraient pas *été* possibles. D'abord des amis et connaissances avec parfois de gros chèques, comme ces propriétaires de châteaux du Bordelais avec lesquels Jean-Paul était en rapport pour sa petite revue *l'Amateur de Bordeaux*, puis des anonymes, aux dons généralement plus modestes mais combien précieux !

» *Mais il nous faut* sans cesse trouver de nouvelles idées, de nouveaux *moyens. La pire* chose serait l'oubli, la démobilisation.

— Il y a une question qu'on ne peut pas ne pas vous poser, malgré l'ampleur évidente de cette mobilisation en faveur de la libération de Jean-Paul Kauffmann, ou peut-être justement à cause de toute cette ardeur déployée en sa faveur. L'idée ne vous vient-elle jamais...

— ... qu'il puisse être mort ? Si, bien sûr. Surtout avant la revendication de l'enlèvement par le Djihad islamique. Mais s'ils avaient été tués, je crois qu'aujourd'hui cela se saurait. Cela dit, j'en ai assez de m'entendre dire sans cesse : ils sont vivants et bien traités, sans que personne jamais soit en mesure de me donner la moindre indication plus précise. Mais quelque chose en moi m'assure qu'il *est vivant* et que nous le sortirons de là. »

Propos recueillis par
BERNARD BRIGOULEIX.

(1) Groupe de liaisons aériennes ministérielles.

(2) 5, rue de Savoie, 75006 PARIS. Tél. : 326-05-05.



